BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 1849/1910
Sala Generale
Scansia 29 Palchetto 1
N.° d'ord. 511

Digitized by Google

odct XXIX-5(2

Digitized by Google

COLLECTION
DES MÉMOIRES
RELATIFS
A LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE.

MÉMOIRES DE JACQUES II, TOME II.

Digitized by Google

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BELIN,
Rue des Mathurins St.-Jacques, n°. 14.

Digitized by Google

JBN
582596

MÉMOIRES
DE JACQUES II.

TOME SECOND.

A PARIS,
CHEZ BÉCHET AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
QUAI DES AUGUSTINS, N°. 57;

A ROUEN,
MÊME MAISON DE COMMERCE,
RUE GRAND-PONT, N°. 73.

1824.

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE JACQUES II.

La mort de Cromwell et les troubles que paraissait devoir amener, à la suite de cette mort, la faiblesse de son fils Richard, qui n'avait, pour gouverner et contenir son armée, ni les talens ni la vigueur de son père, avaient relevé le courage des partis royalistes très-abattus depuis quelque temps par le mauvais succès des efforts répétés qu'ils avaient tentés pour rétablir le Roi. Oubliant tous les dangers qu'ils avaient courus, et méprisant ceux auxquels ils allaient encore exposer leur vie et leur fortune, ils se remirent à l'œuvre avec une nouvelle ardeur, et les diverses révolutions qui s'opérèrent en très-peu de temps dans l'intérieur même du parti ennemi leur donnèrent les moyens de poursuivre leurs projets avec plus de probabilité de succès qu'ils n'en avaient eu jusqu'alors. Ils s'étaient non-seulement pourvus des armes et de l'argent nécessaires pour le soulèvement, mais avaient engagé dans leur

Digitized by Google

parti, sur plusieurs points du royaume beaucoup d'hommes considérables parmi les presbytériens et beaucoup d'autres encore que l'intérêt, ou l'erreur avaient entraînés dans la rébellion contre le feu roi et le Roi actuel. Ils comptaient pour leurs partisans dans l'ouest de l'Angleterre le colonel Popham; dans le pays de Galles, Mansfield; dans le comté de Chester, sir Georges Booth; dans celui de Lincoln, le colonel Rossiter; dans celui de Norfolk, sir Horace Townshend, sans compter sir William Waller et plusieurs autres jouissant d'un grand crédit dans le pays où ils vivaient. Dans l'armée, le colonel Charles Howard, le colonel Ingolsby et d'autres que la mort de Cromwell et l'expulsion de son fils avaient privés de leurs emplois et qui se croyaient en danger de les perdre. Les royalistes s'étaient surtout rattachés dans ce dernier parti ceux qui avaient engagé Cromwell à prendre la couronne. Ils avaient, dans la cité, le major général Brown, et sur la flotte le général Montaigne. Quant au général Monk, il est douteux qu'il ait eu, à cette époque, la pensée d'entreprendre ce qu'il a depuis si heureusement accompli.

Les hommes chargés en Angleterre des affaires de Sa Majesté, étaient les lords Bellasis, le colonel John Russel, sir William Compton, le colonel Edouard Villars, lord Loughborough et sir Richard Willis. Tout était si bien convenu en-

tre eux et ceux dont je viens de parler, que le premier août fut désigné pour un soulèvement par toute l'Angleterre. Sa Majesté avait résolu de se montrer en personne à la tête des confédérés au moment où ils prendraient les armes. Tout avait été préparé en conséquence, le Roi avait pris ses mesures, déterminé le lieu et l'époque du débarquement et les moyens qu'il devait prendre pour se rendre de là sur les points où le soulèvement devait avoir lieu; mais, presqu'au moment de l'exécution et le Roi prêt à s'embarquer, toutes nos espérances furent déjouées et mises à néant par la trahison d'un homme.

Cet homme fut sir Richard Willis, ainsi que l'a depuis découvert Sa Majesté par le moyen de M. Morland. Sir Richard était un de ceux à qui le Roi avait entièrement confié la conduite de ce projet, il faisait encore partie depuis l'origine de ce qu'on appelait *l'association d'élite*; mais Cromwell l'avait corrompu; tout le temps qu'il vécut, sir Richard trahit constamment pour lui les intérêts qui lui étaient confiés, et, après sa mort, rendit le même service à ceux qui lui succédèrent. Cependant il était convenu avec eux de ne leur jamais livrer les personnes, mais seulement de les aider à déjouer tous les desseins du parti du Roi, ou du moins de les en avertir assez à temps pour qu'ils pussent se mettre à l'abri de toute tentative. Il ne leur manqua jamais de pa-

role sur ce point, et, d'un côté, ni Cromwell ni tous ceux à qui il eut à faire ensuite ne le pressèrent jamais de leur découvrir aucune des personnes employées dans les projets tentés pour le service de Sa Majesté. Dans la circonstance présente en particulier, il ne trahit aucun de ceux qui prenaient part à l'entreprise, bien qu'il eût été facile de faire tomber entre les mains des gouvernans d'alors, le duc d'Ormond venu secrètement en Angleterre.

Cependant il travailla comme il l'avait fait jusqu'alors à rompre ce dessein, ce qui lui fut aisé en persuadant à l'association, au moment où tout était prêt et où on approchait du jour désigné, qu'il fallait différer la prise d'armes. Il les y engagea par des raisonnemens assez plausibles, mais qui, cependant, à bien examiner la chose, n'auraient pas dû les convaincre; mais personne alors n'imaginait pouvoir soupçonner un homme qu'on croyait fermement attaché à Sa Majesté et que l'on regardait comme un des plus vifs à pousser l'entreprise. Son avis ayant donc prévalu, l'ordre fut dépêché à tous ceux qui étaient engagés dans le complot de ne point prendre les armes jusqu'à ce qu'ils eussent reçu de nouvelles instructions. Seulement comme il se trouvait par hasard que Willis ne savait pas que sir Georges Booth dût prendre part au soulèvement, il ne reçut pas de contre-ordre. Willis envoya en même

temps à Bruxelles avertir le Roi que l'affaire était retardée. Il était prêt alors ainsi que le duc à passer en Angleterre.

Le voyage se trouvant différé, Son Altesse royale pensa qu'elle aurait le temps d'aller rendre visite à sa sœur alors à Honslardycke près de La Haye, et d'être de retour à Bruxelles pour le moment du départ de Sa Majesté; mais il en arriva autrement; car le lendemain du départ de Son Altesse royale, on apprit à Bruxelles que sir Georges Booth s'était soulevé dans le comté de Chester avec un corps de troupes considérable. Sur cette nouvelle, Sa Majesté pensant que ses partisans encouragés par cet exemple se souleveraient dans d'autres parties de l'Angleterre, bien que le nouveau jour qu'on avait désigné ne fût pas encore arrivé, jugea à propos de se rendre en Angleterre par la route de Calais. Le Roi, en même temps, fit avertir le duc, afin que celui-ci vînt le suivre, et le lendemain il quitta secrètement Bruxelles, n'emmenant avec lui que le duc d'Ormond, lord Rochester, Daniel O' Neale et Titus. Quant au duc, aussitôt qu'il eut reçu la lettre du Roi, il se rendit à Bruxelles sans s'arrêter nulle part, entra secrètement dans la ville et alla tout droit chez le secrétaire Nicholas, d'où il fit dire au chancelier de le venir trouver pour lui apprendre les ordres que Sa Majesté avait laissés pour lui en partant. Il se bornait à lui en-

joindre de suivre en toute hâte Sa Majesté à Calais, où il en saurait davantage. Le duc de Glocester devait demeurer à Bruxelles jusqu'à nouvel ordre. D'après ce peu que lui dit le chancelier, le duc, sans s'arrêter que le temps nécessaire pour prendre un déguisement sous lequel il devait passer en Angleterre, partit n'emmenant avec lui que Charles Berkley et un trompette, et voyagea jour et nuit jusqu'à ce qu'il eût atteint Sa Majesté à Hasebrouck avant St.-Omer. Là, on décida que le Roi irait à Calais et le duc à Boulogne où il devait se pourvoir d'un vaisseau qui le transportât en Angleterre, et cependant attendre pour partir les ordres que le Roi lui enverrait de Calais. Ils se séparèrent donc, et Sa Majesté arriva le soir même au but de son voyage. Son Altesse n'atteignit Boulogne que le lendemain matin.

On a dit depuis au duc que le Roi, en partant de Bruxelles, était déjà déterminé à se rendre à Fontarabie. Il ne croyait pas que le projet de sir Georges Booth pût réussir, mais cependant il avait jugé à propos de se rendre à Calais pour être à portée de s'embarquer, dans le cas où il apprendrait que quelques autres de ses partisans se fussent déclarés et où il pourrait concevoir de nouvelles espérances. Dans le cas contraire, il devait continuer sa route vers Fontarabie. Le duc n'a jamais su positivement si le fait était vrai, mais ce qu'il y

a de certain, c'est que si le projet du Roi était tel qu'on le lui a dit, pour sa part il l'ignora complétement et crut si bien qu'il allait passer en Angleterre, que le jour de son arrivée à Boulogne il envoya Charles Berkley trouver le lieutenant gouverneur et lui demander pour lui-même de l'aider à se procurer un bâtiment qui pût le passer en Angleterre. Berkley dit au lieutenant gouverneur que le duc lui avait permis de s'y rendre en secret pour ses affaires particulières, et pour lui ôter tout moyen de soupçonner que le duc pût l'avoir accompagné, il lui remit une lettre de Son Altesse royale, datée de Bruxelles. Le lieutenant gouverneur lui procura aussitôt un petit bâtiment et le duc n'attendit plus que les ordres qu'il devait recevoir de Calais, ne doutant pas qu'ils ne vinssent bientôt fixer le moment de son départ.

Un ou deux jours après, le Roi vint en personne à Boulogne, se rendant à Abbeville, et dit au duc que les dernières lettres qu'il avait reçues à Calais ne lui parlaient d'aucun autre soulèvement que de celui de sir Georges Booth; qu'il ne pensait donc pas qu'ils dussent pour le moment se risquer l'un ni l'autre à passer la mer; que, quant à lui, son intention était de suivre le long de la côte vers Dieppe et Rouen, et, s'il apprenait quelque meilleure nouvelle, d'aller dans l'ouest joindre Popham ou Mansfield, dans le

pays de Galles. Quant au duc, il lui ordonna de rôder dans les environs et lui permit de recevoir et d'ouvrir toutes les lettres qui seraient adressées à Sa Majesté. Quant au reste, le Roi le laissait le maître de se conduire comme il le jugerait à propos suivant les avis qu'il pourrait recevoir : ce qui n'empêcha pas que quelques jours après le docteur Allestree ne refusât de remettre au duc une lettre qui avait été apportée d'Angleterre pour le Roi.

Le Roi, en quittant Son Altesse royale, se rendit à Rouen, de là à Saint-Malo, passa par La Rochelle, alla à Toulouse, ensuite à Sarragosse, et ayant appris en cette ville que les conférences de Fontarabie, entre les cours de France et d'Espagne, n'étaient pas encore terminées, il se rendit dans cette ville. Sa Majesté, en quittant Boulogne, avait laissé au duc M. Titus. Peu de jours après le duc se rendit avec lui à Calais, pour savoir plus en détail des nouvelles d'Angleterre. Titus rencontra à Calais M. Dawson, qui arrivait nouvellement du comté de Kent, et qui lui dit que le jour où l'on attendait le Roi et le duc à Linecourt, une compagnie de cavalerie y arriva, pensant les y trouver, et que ce n'était qu'avec beaucoup de difficulté que lui, Dawson, avait pu s'échapper et passer en France. Cet incident surprit singulièrement le duc, qui savait combien peu de personnes avaient été dans la confi-

dence du projet qu'ils avaient eu de se rendre à Linecourt. Lorsqu'ensuite on fut instruit des trahisons de sir Richard Willis, on sut que c'était lui qui l'avait découvert aux rebelles.

Il arriva, pendant que le duc était à Calais, un autre accident qui pouvait le mettre dans l'embarras, et avoir pour d'autres de fâcheuses conséquences. Un capitaine huguenot, en garnison en cette ville, alla officieusement avertir le lieutenant gouverneur, M. de Courtebonne, que le duc était déguisé dans la ville. Il lui dit qu'il l'avait vu, et qu'il le connaissait bien, ayant servi en même temps que lui dans l'armée française; il lui dit en même temps où logeait le duc. Le lieutenant gouverneur fit fermer les portes de la ville, et se rendit, avec des soldats, sous la conduite du capitaine huguenot, à l'endroit où celui-ci lui avait dit que logeait le duc : c'était un mauvais cabaret à bière, situé dans une rue borgne. En y arrivant, il apprit que le dénonciateur s'était trompé, et que celui qu'on lui avait désigné pour loger en ce lieu était M. Edouard Stanley, frère du comte de Derby, nouvellement arrivé à Calais, ainsi que plusieurs autres gentilshommes qui, informés du soulèvement de sir Georges Booth, accouraient de tous côtés pour passer en Angleterre, afin d'y aller servir leur Roi.

Cependant le gouverneur ne s'en tint pas là.

Le même homme, ou quelque autre, l'ayant assuré que le duc était dans la ville, il continua ses recherches et alla fouiller la maison d'une Anglaise nommée mistriss Booth, chez laquelle avaient coutume de loger ses compatriotes. Il n'y eut pas un coin de la maison qu'il ne visitât. Le duc n'y logeait point; cependant il s'en fallut de peu qu'on ne l'y trouvât, car il s'y rendait quand Titus le rencontra dans la rue, et lui dit qu'on avait fait fermer les portes de la ville et qu'on était à sa recherche. Il retourna donc sur ses pas, et se retira dans une maison où étaient lord Berkley et lord Langdale; il y demeura jusqu'à la nuit, après quoi il demeura à l'hôtellerie où il logeait.

Le gouverneur, après avoir visité la maison de mistriss Booth, cessa ses recherches, et fit rouvrir les portes une heure avant la nuit. Le duc en fut averti sur-le-champ, et quelques personnes lui conseillèrent de sortir de la ville le soir même, avant la fermeture des portes, afin d'avancer d'autant dans la route vers Boulogne; mais il n'en voulut rien faire, pensant que c'était peut-être un piége qu'on lui tendait, et qu'on pouvait n'avoir ouvert les portes que pour avoir occasion de le prendre au moment où il sortirait. Il jugea donc qu'il n'était pas prudent de se faire reconnaître ainsi par son empressement à quitter la ville à une heure aussi indue; mais, entre mi-

nuit et une heure, il eut une chaude alerte, et crut véritablement qu'on venait pour le prendre. Éveillé par un grand coup à la porte de l'auberge, où il se faisait en même temps beaucoup de bruit, il courut à la fenêtre, et crut entendre des soldats : il ne se trompait pas, c'en était effectivement; mais ils ne songeaient point à chercher le duc; ils ramenaient seulement le maître de la maison, qu'on avait trouvé ivre-mort, et que quatre d'entre eux rapportaient chez lui.

Le lendemain matin le duc partit, comme il l'avait résolu, pour Boulogne et ne revint plus à Calais pendant tout le temps qu'il demeura en France. Quelque temps après le capitaine Thomas Cook vint de Paris à Boulogne, lui porter des lettres de la Reine sa mère, et lui ordonner, de sa part, de s'informer du lieu où se trouvait le Roi. Les lettres de la Reine lui apprenaient que M. de Turenne, alors à Amiens, désirait s'entretenir avec le Roi, relativement à ses affaires d'Angleterre. Le duc se rendit aussitôt à Abbeville, où il espérait trouver le Roi; mais Sa Majesté n'y était plus, et tout ce que Son Altesse royale put savoir, c'est qu'elle avait pris la route de Dieppe. Le duc y envoya le capitaine Cook. Le capitaine manqua également le Roi à Dieppe, et poussa, toujours en quête de lui, jusqu'à Rouen, d'où Sa Majesté était déjà partie pour Saint-Malo. Alors le capitaine revint trouver

le duc, et lui rendre compte des soins inutiles qu'il avait pris.

La chose était trop importante pour la négliger. Le duc prit donc le parti de se rendre lui-même, en secret, auprès de M. de Turenne. M. de Turenne lui dit qu'il aurait désiré parler au Roi; mais que, puisqu'on ne pouvait le trouver, ce serait par l'intermédiaire du duc qu'il ferait pour son service ce qu'il avait résolu, et sur-le-champ il lui offrit son régiment d'infanterie, qu'il lui promettait de porter à douze cents hommes, et les gendarmes écossais, pour les faire passer avec lui en Angleterre. Outre cela, il promettait de lui fournir de quoi armer trois ou quatre mille hommes de surplus; six pièces de campagne, avec les munitions de guerre en proportion; des outils et des munitions de bouche, ce qu'il en fallait pour la nourriture de cinq mille hommes, pendant l'espace de six semaines ou deux mois. Il lui fournissait de plus des vaisseaux de transport pour passer le tout en Angleterre, et devait donner aux troupes que Sa Majesté avait en Flandre le passage pour se rendre à Boulogne et s'y embarquer, avec ordre de suivre le duc aussitôt qu'on pourrait lui fournir des bâtimens. Il conseilla à Son Altesse royale d'envoyer à ses troupes l'ordre de se rendre sur-le-champ à Saint-Omer, où elles trouveraient un sauf-conduit.

Pour assurer et faciliter ces préparatifs, M. de

Turenne offrait au duc d'engager sa vaisselle, et d'employer tout ce qu'il avait de crédit à lui procurer la somme dont il aurait besoin pour conduire cette affaire. Il termina en disant que Son Altesse royale pouvait croire aisément que ce n'était point par l'ordre du cardinal, alors à la conférence de Fontarabie, qu'il en agissait ainsi, mais qu'il s'y portait de lui-même, et sans autre motif que son attachement pour le duc et sa famille.

Il n'est pas difficile d'imaginer avec quelle joie Son Altesse royale accepta des offres si généreuses, et l'on peut croire aussi qu'il se hâta d'arrêter le lieu où se ferait le débarquement de ses troupes. Il fut décidé que ce serait à Rye, et en cas où le pays serait soulevé en faveur du duc, il devait marcher à Maydstone et à Rochester. Dans le cas contraire, il devait se fortifier à Rye, qui, par sa situation, pouvait être en peu de jours mise en tel état de défense, qu'il n'aurait pas été aisé à Lambert de l'y forcer. Ce siége aurait d'ailleurs donné assez d'affaires aux rebelles pour les obliger à partager leurs forces et déranger tous leurs plans.

Les choses ainsi arrêtées, on se hâta de mettre l'affaire en train, et M. de Turenne donna au duc une lettre pour le lieutenant gouverneur de Boulogne, dans laquelle il lui ordonnait d'offrir à Son Altesse royale tous les bâtimens et bateaux

pêcheurs qu'il pourrait rassembler sur toutes les côtes du Boulonais. Le duc remit lui-même cette lettre au lieutenant gouverneur, ainsi qu'une autre du maréchal d'Aumont, gouverneur du Boulonais, que la Reine avait obtenue du maréchal, et envoyée au duc. Cette lettre portait également l'ordre d'aider Son Altesse royale de vaisseaux et de toutes les autres choses dont elle pourrait avoir besoin.

L'affaire était si avancée que le duc de Bouillon et les autres neveux du maréchal de Turenne étaient prêts à partir avec le duc, en qualité de volontaires, et que les troupes étaient en route pour Étaples, où elles devaient le lendemain s'embarquer, ainsi que Son Altesse, lorsque les lettres d'Angleterre apportèrent la triste nouvelle de la défaite de sir Georges Booth par Lambert. Le duc, alors à Boulogne, alla trouver M. de Turenne à Montreuil pour l'en informer. M. de Turenne ne jugea pas que dans cette conjoncture Son Altesse royale dût se hasarder à passer en Angleterre, mais lui conseilla de prendre patience, et d'attendre une meilleure occasion, qui ne pouvait manquer de se présenter bientôt au milieu des troubles et des dissensions qui devaient nécessairement s'élever en Angleterre dans le parti des rebelles. Malgré ces raisons le duc pressa M. de Turenne de consentir à le laisser aller, lui disant que le Roi devait être débar-

qué dans l'ouest, ou sur quelque point du pays de Galles, et qu'il s'y trouvait nécessairement dans de grands embarras et de grands dangers; que, si sa conjecture était juste, il n'y avait pas d'autre moyen de sauver Sa Majesté, et de gagner le moment où l'on pourrait tenter quelque entreprise importante, que l'arrivée du duc et la diversion qu'il pourrait faire. Toutes ces raisons ne purent rien gagner sur l'esprit de M. de Turenne; il répondit qu'il était convaincu que Sa Majesté n'était point partie pour l'Angleterre, et que quand elle y serait, il n'était pas raisonnable que le duc allât s'y risquer sans probabilité de succès; il refusa donc à Son Altesse royale la permission qu'elle sollicitait avec tant d'ardeur, et lui conseilla de retourner en Flandre, pour y attendre des nouvelles du Roi son frère, et des avis ultérieurs sur ce qui se passait en Angleterre. Ensuite, sachant que le duc manquait d'argent, il lui prêta trois cents pistoles, et lui donna un passe-port. Ce projet n'eut donc pas de suite, et le duc retourna à Bruxelles.

En passant par Péronne, il rendit secrètement visite au gouverneur de cette place, le marquis d'Hocquincourt, une de ses anciennes connaissances de l'armée française, qui le traita avec toute sorte de civilité et d'affection. Il atteignit Cambrai le 11 septembre, et de là alla droit à Bruxelles. Il apprit, en arrivant dans cette ville,

que bien que le duc de Glocester eût remis au marquis de Caracena les lettres que Son Altesse royale lui avait écrites de Boulogne, pour faire marcher à Saint-Omer les troupes du roi d'Angleterre, le marquis n'avait pas voulu permettre qu'elles bougeassent de leurs quartiers, quelques instances que lui en fit le duc de Glocester; il avait toujours répondu qu'il ne croyait pas que M. de Turenne osât les laisser passer sans ordre sur les terres du roi de France; et qu'il était bien assuré qu'il n'en avait pas reçu l'ordre. Il ne voulut pas permettre davantage qu'on les fît marcher vers la côte; ce qu'avait demandé le duc de Glocester, voyant qu'il ne pouvait obtenir ce qu'il avait désiré d'abord. Le duc n'a pu savoir quelles avaient été les raisons du marquis pour se refuser aux deux demandes qui lui avaient été faites. Il se trouva, par l'événement, que ces refus ne portèrent point préjudice aux affaires de Sa Majesté, mais ils montrèrent ce qu'on avait lieu d'attendre du marquis dans les choses dont il serait le maître de disposer.

Ce dessein manqué, comme il ne restait point d'espérance, pour le moment, de pouvoir rien tenter en Angleterre; le duc passa le reste de l'année à Bruxelles, attendant le Roi son frère, qui s'y rendit en revenant de Fontarabie, un peu avant Noël.

Les hommes les plus éclairés du continent

s'attendaient alors si peu au changement qui devait bientôt après avoir lieu en Angleterre, que Sa Majesté, en traversant la France à son retour de Fontarabie, ne put jamais, malgré toutes ses instances, obtenir du cardinal la légère faveur de le laisser passer quelque temps en France, le plus secrètement possible, auprès de la Reine sa mère. Il fut donc forcé, bien contre son gré, de retourner à Bruxelles, et prenant sa route par Colombe, y passa seulement quelques jours auprès de la Reine sa mère, ce que pourtant on ne crut pas pouvoir lui refuser.

Au commencement de 1660 les espérances des royalistes d'Angleterre se trouvant alors au plus bas, on proposa au duc de commander les troupes d'Espagne contre le Portugal, et d'accepter un emploi de grand amiral d'Espagne, avec le titre de *Principe de la Mare*. Il a été dit au duc que cet emploi n'était jamais donné qu'à des fils ou proches parens du Roi. Il donne le commandement des galères aussi-bien que celui des vaisseaux, et partout où débarque le grand amiral il commande dans le pays, en qualité de vice-roi. Durant tout le temps de son séjour, il a le cinquième de toutes les prises, de grands émolumens et un casuel très-considérable. Ainsi ce poste n'était pas seulement honorable, mais très-avantageux sous le rapport pécuniaire, ce qui était la chose dont le duc avait alors le plus

grand besoin. Il accepta donc très-volontiers, avec le consentement du Roi son frère, l'offre qui lui était faite.

Son Altesse se préparait à partir au printemps suivant pour l'Espagne, quand la miraculeuse révolution qui s'opéra alors en Angleterre vint mettre un heureux empêchement à son voyage. Le mouvement, une fois donné, fut si rapide, que Sa Majesté était presque rentrée dans son pays avant que les étrangers, particulièrement les Espagnols, se fussent déterminés à croire à la révolution qui l'y ramenait. Sir John Greenville était déjà venu trouver le Roi de la part du général Monk, qu'ils le croyaient encore plus loin que jamais de sa restauration, et étaient tellement prévenus de cette opinion, qu'ils ne l'empêchèrent point de se rendre en Hollande. Enfin, Sa Majesté étant à Breda, très-peu de jours avant de s'embarquer pour l'Angleterre, le marquis de Caracena lui conseillait encore de retourner en Flandre.

Il prétendait avoir reçu d'Angleterre des nouvelles très-importantes dont il voulait informer le Roi, et disait qu'on était venu le trouver à Bruxelles pour le charger de communiquer à Sa Majesté des offres très-avantageuses. Il envoya au Roi le comte de Grammont avec des lettres par lesquelles il priait Sa Majesté de vouloir bien prendre la peine de se rendre à Anvers ou du moins à West-Wesel, attendu qu'il ne pouvait, comme

il savait bien que son devoir l'y eût obligé, aller trouver Sa Majesté hors des Etats du Roi son maître; mais le Roi n'était nullement disposé à se hasarder entre les mains des Espagnols, ne sachant pas quelles pourraient être les conséquences de cette démarche. Il lui était aisé de comprendre d'ailleurs que les prétendues affaires du marquis étaient ou un prétexte pour l'attirer ou du moins de trop peu d'importance pour valoir la peine d'un voyage, lorsqu'il avait la certitude de rentrer en Angleterre.

Cependant, ne voulant pas que le marquis eût lieu de se plaindre, le Roi envoya le duc à Bruxelles, priant le marquis de lui faire part de l'affaire. Son Altesse royale ne trouva autre chose que le colonel Bampfield qui apportait quelques propositions indirectes des Ecossais et des hommes de leur parti. Il en conclut que Sa Majesté avait fait très-sagement de ne pas quitter Breda.

Après être demeuré un ou deux jours avec le marquis, le duc alla retrouver le Roi son frère qui, peu de jours après, se rendit à La Haye où il fut très-bien reçu. Il s'embarqua à Schevelin le 23 mai, à bord de la flotte anglaise commandée alors par le général Montague. Le 25 du même mois, il débarqua à Douvres avec ses deux frères, le duc d'York et le duc de Glocester, et fit son entrée à Londres le 29, qui se trouva être son jour de naissance.

Jamais on n'a vu en Angleterre une joie pareille à celle qui éclata à la réception du Roi, et jamais peuple ne se sentit si heureux que le furent les Anglais à la restauration de Sa Majesté. On le comprendra aisément si on réfléchit sur les misères passées de l'Angleterre et ce qu'elle avait eu à souffrir d'une rébellion qui avait duré sans interruption de 1641 à 1660, et durant laquelle tout l'édifice du gouvernement avait été bouleversé, la monarchie détruite, le Roi mis à mort et, pour rendre la chose plus horrible, par une prétendue cour de justice. On voyait avec joie se terminer une révolution qui avait abaissé la noblesse de tous rangs et fait partager à plusieurs de ses membres le sort de leur Roi; qui avait entièrement détruit tout le gouvernement de l'Église par l'influence de l'armée dont les officiers généraux étaient pour la plupart tirés de la plus basse classe, tels que des brasseurs, des savetiers et artisans du même genre; qui enfin avait établi une république ou plutôt une complète anarchie; ensuite de quoi Cromwell, général de cette armée, avait usurpé l'autorité suprême, et, sous le nom de Protecteur, avait gouverné plus arbitrairement que ne l'avait fait avant lui aucun roi d'Angleterre. Après sa mort, son fils Richard s'était emparé du gouvernement, mais avait été chassé par l'armée qui avait pris en main le pouvoir suprême, sans savoir comment en dis-

poser ; mais, après plusieurs changemens et des convulsions répétées, Dieu, dans sa grande miséricorde envers les trois royaumes et surtout pour montrer la toute puissance de son bras, s'était servi du général Monk, faible instrument de ses desseins, pour rétablir le Roi sans qu'il en coûtât une seule goutte de sang et au grand étonnement de la chrétienté.

La joie générale de la cour et de la nation ne fut interrompue durant cette première année de la restauration que par la mort prématurée du duc de Glocester et de la princesse d'Orange : tous deux moururent de la petite vérole, le premier en septembre, et l'autre à Noël suivant. Le duc possédait toutes les qualités naturelles propres à faire un grand prince. Sa perte ne fut que plus douloureusement sentie par toute sa famille dont l'affliction fut renouvelée et augmentée par la mort de la princesse d'Orange arrivée si promptement après. Le mérite personnel de cette princesse et la tendresse particulière qu'elle avait témoignée à toute sa famille durant le temps de ses malheurs firent de sa mort, pour ses parens, un sujet de douleur égal à l'estime qu'elle leur avait inspirée.

Nous ne devons pas oublier de rapporter un fait très-important et très-extraordinaire de la vie du duc qui eut lieu cette année, son mariage avec la fille du lord chancelier : événement, comme

on vient de le dire, extraordinaire par lui-même et par les conséquences tour à tour favorables et fâcheuses qui en résultèrent par la suite des temps. Lorsque la princesse d'Orange était venue à Paris voir la Reine sa mère, près de laquelle le duc était alors, elle fut accompagnée de mistriss Anne Hyde, qui était une de ses filles d'honneur. Après l'avoir fréquentée quelque temps, le duc en devint amoureux. Elle avait de l'esprit et beaucoup d'autres qualités propres à surprendre un cœur moins disposé à l'amour des femmes que ne l'était Son Altesse royale dans la première vivacité de sa jeunesse. Elle montra autant de jugement que de vertu dans la conduite de cette affaire, qu'elle ménagea si adroitement que le duc, entraîné par sa passion, lui fit, quelque temps avant la restauration, une promesse de mariage. Peu de temps après le retour du Roi en Angleterre, comme le lord chancelier, son père, était alors dans la plus haute faveur auprès de lui, le duc choisit ce temps pour obtenir de Sa Majesté la permission d'accomplir sa promesse. Le Roi commença par refuser positivement, et employa beaucoup de raisonnemens pour détourner le duc de cette résolution; et non-seulement Sa Majesté, mais plusieurs des amis du duc, et surtout quelques uns des gens de sa maison, s'opposèrent à ce mariage avec une sorte de violence: cependant le duc demeura ferme dans la résolu-

tion où il était de tenir sa parole, aimant mieux encourir le blâme d'avoir promis trop légèrement que celui de se montrer injuste en manquant à sa promesse. Le Roi enfin, après beaucoup d'importunités, consentit à ce mariage; et l'on peut bien supposer qu'avec toute la circonspection et toute la réserve possibles, le chancelier cependant ne s'épargna pas à tâcher d'adoucir le Roi sur une affaire, à tous égards, si avantageuse pour lui. La permission du Roi une fois obtenue, le duc, sans perdre de temps, épousa secrètement la jeune dame, et bientôt après avoua son mariage. On doit convenir que ce qui lui manquait du côté de la naissance était si amplement suppléé par ses autres mérites, que sa conduite depuis ne dépara point la dignité qu'elle avait acquise.

Bientôt après cet événement, et au commencement de janvier 1661, un nommé Venner, un des prédicateurs de la secte des hommes de la cinquième monarchie, après un sermon et un jeûne de toute la congrégation, se trouvant rempli de l'esprit de rébellion, sortit, entre onze heures et minuit, de la maison où se tenaient leurs assemblées, à la tête de trente sectaires tous armés, et ils se mirent à parcourir les rues en criant : *Vive le Roi-Jésus!* invitant tous ceux qui étaient pour le Roi-Jésus à se joindre à eux, et ceux qui n'étaient pas pour lui à garder leurs maisons. Quel-

ques uns des constables sortirent à ce bruit pour tâcher de le réprimer; mais, bien qu'accompagnés de trois ou quatre hommes de la garde, n'osèrent rien entreprendre contre eux. Venner traversa la ville sans opposition, et, comme personne de son parti ne fut assez fou pour se joindre à lui, il se retira avec ceux qui l'accompagnaient dans les bois d'Highgate.

Sa Majesté était alors à Portsmouth, où elle s'était rendue pour l'embarquement de la Reine sa mère et de sa sœur la princesse Henriette, qui retournaient en France; mais le duc, un peu indisposé, était demeuré à Whitehall. Le général fut bientôt averti au Cockpit, où il était, et alla éveiller le duc pour lui rendre compte de ce qui se passait. Ils y envoyèrent un petit détachement de ce reste de cavalerie qui n'était pas encore licencié, et la compagnie du général, commandée par sir Philippe Howard; mais Venner continuant à se tenir dans les bois, la cavalerie, qui ne connaissait pas le pays, ne put l'aller attaquer.

Après avoir erré deux ou trois jours dans les bois, Venner et ses gens les quittèrent avant le jour pour venir à Londres. Vers les sept heures du matin il traversa Allgate criant, de même que l'autre fois, *vive le Roi-Jésus*, et engageant tous ceux qui étaient pour lui à se joindre à eux. Ils ne trouvèrent aucune résistance, et, en traversant Leaden-Hall, chassèrent devant eux quel-

ques miliciens dispersés qui étaient sortis au premier bruit. Ils continuèrent leur route par le vieux marché, et s'avancèrent jusqu'à Woodstreet, où un détachement d'environ vingt chevaux, commandé par un nommé Corbet, vint à leur rencontre; mais la rue était si étroite que la cavalerie ne put courir sur eux. Deux hommes seulement s'étaient joints à eux dans toute leur marche à travers la cité, en sorte qu'ils furent forcés d'entrer dans une maison où ils se défendirent.

Tandis que cela se passait dans la cité, on vint avertir le duc et le général à Whitehall. Le messager leur dit qu'au moment où il était parti pour venir leur rendre compte, Venner et ses compagnons étaient déjà à Leaden-Hall, chassant devant eux tout ce qui se présentait. Le duc et le général prirent aussitôt avec eux de la cavalerie, car il n'y avait plus d'autre garde (1); mais en route ils furent rejoints par tant de gens de qualité et de gentilshommes qui les accompagnèrent avec

(1) Le texte porte *the duke and the general immediately took horse, there being no more left on the guard.* Il est très-probable qu'il y a ici une lacune que n'a point remarquée l'éditeur anglais, que le nombre de cavaliers devait être spécifié, et que par conséquent on avait dû employer le pluriel *horses* au lieu du singulier. On a traduit ici selon le sens que peut présenter la phrase telle qu'elle est; mais, d'après le sens du paragraphe, il y a lieu de croire qu'elle a été tronquée. (*Note de l'Editeur.*)

leur suite, qu'en arrivant à Saint-Paul ils avaient bien avec eux quinze cents chevaux.

Là, ils rencontrèrent le lord maire, sir Richard Brown, qui leur dit que Venner et tous ses gens devaient être pris ou tués; que la milice, qui les assiégeait, avait eu ordre de les chasser des maisons où ils se défendaient avec tant d'opiniâtreté, qu'elle n'avait pas cru d'abord pouvoir y parvenir sans faire feu sur eux : ce qu'elle n'avait pas osé par de bonnes raisons; mais un marin, nommé Lambert, persuada à quelques uns des assaillans de le suivre sur le toit de la maison, par où ils trouvèrent un passage. Ce Lambert eut pour récompense le commandement du yacht du duc, et fut tué à la fin de 1665 à bord de l'Anne, vaisseau de troisième rang.

Les furieux se laissèrent presque tous tuer ou blesser avant qu'on pût s'emparer d'eux : un seul demanda quartier; sur quoi un de ses camarades, qui était blessé et à terre dans la même chambre, essaya de le tuer avec son épée, lui reprochant avec outrage sa lâcheté. Venner avait reçu dix-neuf blessures, et ce fut à grand'peine que les chirurgiens purent le conserver en vie jusqu'à sa condamnation et son supplice, qui eurent lieu bientôt après. Il fut pendu, ainsi que tous ceux de cette bande fanatique qui étaient encore en vie, excepté deux seulement qui servirent de témoins contre les autres.

Ainsi se termina cette folle tentative d'un zèle furieux. Il sembla en quelque sorte que la Providence l'eût permise à dessein de convaincre le Roi et ses ministres de la nécessité de pourvoir, mieux qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors, à la sûreté et à la personne de Sa Majesté, en leur donnant à connaître quel dangereux esprit se trouvait encore répandu dans la masse de la nation; et cela ne pouvait être autrement si peu de temps après l'époque où le gouvernement avait été entre les mains des fanatiques, et lorsqu'on voyait, sinon au pouvoir, du moins encore en vie, des hommes animés des mêmes dispositions.

C'est pourquoi le duc proposa au conseil, convoqué le jour de l'insurrection, d'écrire à Sa Majesté pour la prier de surseoir au licenciement de la compagnie des gardes à cheval qu'on devait congédier ce jour même, et pour l'engager plutôt à augmenter le nombre des troupes destinées à faire la sûreté de sa personne et de son gouvernement. Sa Majesté suivit ce conseil, et donna sur-le-champ l'ordre de lever un nouveau régiment des gardes, composé de douze compagnies, et dont le commandement serait donné au colonel John Russel, et un régiment de cavalerie de huit escadrons, qui serait commandé par le comte d'Oxford. On leva aussi une compagnie de gardes à cheval, sous le commandement du lord Gérard. Le Roi fit venir en même temps la compagnie des

gardes du duc alors à Dunkerque; de plus, le Roi donna au comte de *** et au comte de.... des commissions pour lever chacun un régiment de cavalerie dont il devait nommer les officiers, auxquels on donna pareillement des commissions pour faire des enrôlemens dans leurs comtés respectifs; ces régimens ne devaient point être mis sur-le-champ en activité, mais seulement prêts en cas de besoin.

On peut s'étonner que le lord chancelier et le comte de Southampton, les principaux conseillers du Roi, après avoir été témoins oculaires des insurrections et des révoltes qui avaient eu lieu sous le roi Charles Ier., et avoir vu ce qui lui en avait coûté de ne s'être pas fait assez bien garder, prissent alors si peu de sûretés pour la personne du Roi actuel, et ne lui eussent pas conseillé de prendre des précautions contre le retour d'un semblable danger: et je ne puis m'empêcher de regarder, en ce point, la politique du bon lord Hawley comme beaucoup plus sage que la leur; car, dans l'occasion dont je parle, il dit au Roi que mieux il serait gardé plus il pourrait compter sur la crainte de ses ennemis et l'attachement de ses amis.

Cela est d'autant plus étrange de la part de ces deux lords, qu'ils étaient, avec les évêques, à la tête de ceux qui s'opposaient, à la chambre des lords, au désir et au penchant qu'avait le Roi

d'accorder aux dissidens, conformément à sa proclamation de Breda, une tolérance limitée et telle qu'elle n'eût pu troubler la tranquillité du royaume. On voit clairement que le résultat inévitable de ce double conseil était d'irriter l'ennemi contre lequel on ne voulait pas s'armer. Ce qui prouve à quel point un zèle de religion mal entendu peut souvent troubler les plus sages cervelles; car c'était là le seul motif qui portât le chancelier, si attaché en toute autre occasion aux intérêts de la couronne, à s'opposer en celle-ci au sentiment du Roi et du duc, et à faire que le Roi violât en quelque sorte la foi publique, ou du moins sa propre parole, qui aurait dû être sacrée et inviolable.

Pour donner une idée du genre d'influence que les ministres exerçaient sur la marche du gouvernement, à laquelle, en sa qualité de grand amiral, Son Altesse avait une part d'exécution si considérable, il ne sera pas hors de propos d'exposer ici, en peu de mots, le caractère personnel de ceux qui étaient employés par Sa Majesté et possédaient sa confiance. Nous avons déjà remarqué que, quelque temps avant la restauration, il existait une assez grande mésintelligence entre le duc et les ministres du Roi, savoir, le lord chancelier Hyde, le duc d'Ormond et le comte de Bristol. Ce dernier, s'étant déclaré catholique romain, quelque temps après, cessa de siéger dans

le conseil privé, mais continua d'entrer dans le secret des affaires aussi bien qu'auparavant. Cependant ce triumvirat ne fut pas de longue durée : le comte de Bristol ayant travaillé par des voies détournées à obtenir dans la faveur du Roi une part plus exclusive qu'il ne convenait au chancelier de la lui laisser prendre, il éclata bientôt une guerre ouverte entre les deux prétendans. Bristol eut d'abord le dessous : le chancelier avait pour lui le comte de Southampton, homme très-estimé du Roi et de tout le royaume, mais qui n'avait pas bonne opinion du comte. Celui-ci, d'un caractère hautain, ne put supporter la préférence accordée à son ennemi, et passa, envers le Roi lui-même, aux emportemens et aux reproches, ce qui fut d'abord sans succès. Cependant, comme on le verra par la suite, s'étant allié avec d'autres ennemis du chancelier, il parvint à son but, en ce qui concernait du moins la chute de son adversaire, mais sans en retirer d'autre avantage que le coupable plaisir de la vengeance.

A l'époque dont il est question, Sa Majesté avait ordonné au duc de vivre en bonne intelligence avec ceux qui avaient sa confiance ; et cela était devenu fort aisé au duc à l'égard du chancelier, en raison de l'attachement qu'il avait pour sa fille. Aussi, à partir de ce moment, Son Altesse royale demeura fermement attachée au chan-

celier, autant que le comportaient ses devoirs envers Sa Majesté.

Ce ministre était généralement loyal de cœur et très-fidèle aux intérêts de la couronne; mais je ne puis excuser l'extrême faute qu'il commit en ne faisant pas ou n'essayant pas du moins de faire révoquer, dans le premier parlement, après le retour du Roi, ces statuts, si injurieux pour la couronne, qu'avait portés le long-parlement rebelle. Cette affaire, bien suivie, eût été facilement emportée dans un parlement, à cette époque, si loyal et si affectionné pour le Roi. Il aurait obtenu, avec une égale facilité, qu'on fixât à la couronne un revenu capable de la mettre, à l'avenir, en sûreté contre les tentatives des factieux et le retour des terribles calamités dont elle avait été si récemment atteinte. Le chancelier ne manquait ni de l'habileté, ni de la prévoyance nécessaire pour comprendre toutes ces choses; quelques uns ont donc pensé, et non sans probabilité, que sa négligence à cet égard venait de la crainte qu'il avait conçue que le Roi ne fût intérieurement disposé en faveur du papisme; en sorte que, fort zélé pour le protestantisme, il n'avait pas cru prudent de mettre Sa Majesté trop à l'aise, et de lui faire confier un trop grand pouvoir.

Ce fut ce ministre qui conseilla et négocia le mariage du Roi avec l'Infante de Portugal, con-

clu en l'année 1662. Ce mariage paraissait avantageux à la couronne d'Angleterre, et l'eût été effectivement si on avait pu faire, ainsi qu'on l'avait cru d'abord, de la ville de Tanger, donnée comme portion de la dot, un port où nos vaisseaux fussent en sûreté, et si, comme on l'avait également espéré, la Reine eût pu avoir des enfans. En voyant le chancelier donner à l'Angleterre une reine de son choix, et sa fille mariée à l'héritier actuel de la couronne, on eût dû croire sa fortune si solidement établie que rien ne serait capable de la renverser; mais, pour montrer combien est courte la vue que l'on porte dans l'avenir, et combien sont sujets à se tromper les hommes même les plus sages, ce qui avait paru d'abord devoir être l'appui de sa grandeur devint enfin la cause de sa chute, et amassa sur sa tête le poids sous lequel il devait succomber. Ses ennemis lui firent, par la suite, un crime de la stérilité de la Reine, d'autant plus que sa fille à lui n'était pas dans le même cas; et l'on prétendit qu'il l'avait sû ou aurait dû le prévoir, attendu l'âge et le pays de la Reine. Je laisse à d'autres à juger à quel point cette idée peut être entrée dans l'esprit du Roi lui-même, et avoir contribué à lui rendre plus facile le renvoi de son ministre.

A la nouvelle de l'arrivée de la Reine dans la rade de Portsmouth, sous la conduite du comte

de Sandwich, le comte, accompagné d'une grande quantité de noblesse, s'avança, par l'ordre du Roi, en quelque lieu en mer pour aller à la rencontre de Sa Majesté et l'amener à terre. Elle débarqua le 24 de mai, et fut reçue par le Roi, qui la conduisit au logement qu'on avait préparé pour elle. Après qu'elle s'y fut reposée quelque temps, Leurs Majestés furent mariées par lord Aubigny, aumônier de la Reine, mais si secrètement, pour ne pas offenser les protestans, qu'il n'y eut d'autres témoins du mariage qu'un petit nombre de Portugais. Bientôt après, le Roi et la Reine passèrent dans la grande salle où se trouvait tout le monde, et s'y assirent sur deux siéges qu'on leur avait apprêtés. Le docteur Sheldon, alors évêque de Londres, accomplit les cérémonies extérieures et les déclara mariés.

On peut s'étonner que lord Sandwich n'eût pas épousé la Reine par procuration avant de l'emmener de Portugal, comme il est ordinaire en pareil cas. On n'en voit pas d'autre raison, si ce n'est que les Portugais, le peuple le plus scrupuleux qu'il y ait au monde, n'avait pas voulu que dans leur pays la cérémonie fût accomplie par un protestant.

On avait fait au Roi, avant ceci, plusieurs autres propositions ou offres de mariage. Je ne parlerai ici que de celle qui lui fut faite de la nièce du cardinal de Mazarin, réputée la plus

belle femme de l'Europe : ce qui m'engage à en faire mention, c'est que l'affaire eut cette singularité d'avoir été, à différentes époques, proposée et refusée par chacune des parties. A l'époque où le Roi était sur le continent, et un peu avant le traité de Saint-Jean-de-Luz, au moment où le désordre régnait en Angleterre, où les armées venaient de changer le gouvernement, de dissoudre le *rump* et d'établir leurs comités de sûreté, quelques amis du Roi avaient pensé que le cardinal serait bien aise de procurer à sa famille l'honneur de s'allier au Roi en lui donnant sa nièce; de l'autre côté, sa richesse et son pouvoir leur faisaient penser que, s'il voulait embrasser sincèrement les intérêts du Roi, il lui serait facile de remettre bientôt Sa Majesté sur le trône. L'abbé Montague et lord Aubigny lui en firent donc la proposition; mais le cardinal, à ce qu'il paraît, d'après les notions que lui faisait passer M. Bourdeaux, ministre de France en Angleterre, avait mauvaise idée de l'état des affaires du Roi, et les regardait comme désespérées. Il écarta donc la proposition par un compliment, et ne voulut pas entrer en négociation; mais quand le Roi fut peu après remonté sur le trône, le cardinal, qui n'avait pas oublié l'affaire, eut le courage de la reprendre et d'offrir sa nièce à Sa Majesté avec une très-grosse dot en argent. Ni cet argent, ni les charmes de mademoiselle de Mancini ne pu-

rent séduire le Roi, qui, à son tour, repoussa poliment la chose, et elle en resta là.

Je n'ai que peu de chose à dire à compter de cette époque jusqu'au commencement de la guerre de Hollande. Rien, du moins en apparence, ne troubla, durant cet intervalle, la tranquillité publique ni en Angleterre ni à l'étranger; seulement je remarquerai que le parti républicain, incapable de demeurer en repos, ne cessait de travailler secrètement à détruire le gouvernement, et que les principaux de ce parti avaient dans cette vue des réunions et des conférences secrètes sur les moyens d'exécuter leurs projets; mais il leur était très-difficile de s'entendre sur la constitution qu'ils voudraient donner, soit à l'Eglise, soit à l'Etat, car leur conseil se composait de toutes les sortes de dissidens, protestans, sauf les quakers. Sa Majesté en était avertie de temps en temps par quelques faux frères; elle jugea donc à propos de s'assurer de plusieurs des anciens officiers de l'armée de Cromwell et des principaux non-conformistes, comme le major Wildman, le major Bremen, le major Creed, et autres qu'on soupçonnait de vouloir se mettre à leur tête et réunir un nombre considérable de soldats licenciés de l'ancienne armée, tous hommes d'une grande bravoure. Ils furent tenus en prison jusqu'à l'année 1667, époque du renvoi du lord chancelier Clarendon. Cependant leur arrestation

ne découragea point le parti et l'on prépara deux soulèvemens qui devaient avoir lieu en même temps, l'un à Londres, l'autre dans le nord aux environs d'York.

Quant au projet de Londres, on était convenu que quand Sa Majesté passerait en revue un des régimens de la milice, quelques hommes du complot, qui se trouvaient faire partie de ce régiment, mettraient des balles dans leurs mousquets, et, lorsqu'on ferait une décharge pour saluer le Roi, auraient soin de l'ajuster. Le sergent de ce régiment, Bradfort, était à cette conférence. Quelqu'un ayant demandé : « Mais que ferions-nous si nous le manquions? » Il répondit : « Si vos balles le manquent, ma hallebarde ne le manquera pas. » Ce misérable, lorsqu'il fut arrêté et conduit enchaîné devant Sa Majesté qui l'interrogea elle-même, ne nia point d'avoir tenu ce propos. Il fut prouvé dans le procès et servit à sa condamnation.

On arrêta plusieurs des conspirateurs, et entre autres un nommé Ridge, prédicateur, qui, examiné par les secrétaires d'État, ne voulut rien confesser. Sa Majesté le fit venir et l'interrogea elle-même en présence seulement du duc et du lord Lauderdale. Il ne voulut d'abord rien dire; mais le duc lui ayant demandé s'il était marié, et Ridge lui ayant répondu qu'il avait une femme et cinq enfans tous petits, le duc recommença à le presser et lui

fit comprendre que s'il persistait à ne pas vouloir confesser ce qu'il savait, il serait certainement pendu et laisserait sans pain sa femme et ses enfans; tandis que s'il voulait être sincère et se confier à la clémence de Sa Majesté, il pourrait non-seulement sauver sa vie, mais obtenir encore les moyens de soutenir sa famille. Cet homme fut si frappé de cette idée qu'il tomba sur-le-champ à genoux, implora le pardon de Sa Majesté, confessa tout le projet et servit de témoin contre les autres qui, sans lui, n'auraient pu être convaincus de trahison; car il n'y avait avec lui qu'un autre témoin. Il se convertit si sincèrement qu'on le fit ensuite commissaire aux revues maritimes et qu'il fut tué dans le combat de quatre jours livré en 1666.

Quant aux affaires du gouvernement et de la cour, tout allait alors le plus facilement du monde. Le chancelier était toujours premier ministre et chargé seul des affaires d'État. Lord Falmouth était en grande faveur auprès du Roi depuis la restauration, et jamais on n'a vu, ni en Angleterre ni en aucun autre pays, un homme si peu occupé de ses intérêts et autant de ceux de ses maîtres. Lorsque dans la suite il fut tué sur mer, il mourut sans laisser aucune fortune, bien qu'il ne fût nullement désordonné dans ses dépenses; mais il était d'un caractère si généreux, que lorsqu'on lui proposait pour son propre compte

quelques projets avantageux et qu'il en avait obtenu du Roi la concession, s'il se rencontrait en même temps quelques anciens cavaliers malheureux en instance pour la même faveur, il déliait le Roi de ses promesses et faisait passer la concession aux autres, disant que quant à lui, le Roi, tôt ou tard, aurait soin de ses affaires. Il serait à désirer que tous les favoris et premiers ministres suivissent un pareil exemple.

Vers ce temps, lord Arlington, étant revenu d'Espagne, s'efforça de s'insinuer dans la faveur de Sa Majesté, et fut d'abord soutenu par le lord chancelier et par son ancien maître le comte de Bristol, qui, l'un et l'autre, n'aimaient pas lord Falmouth; mais, peu de temps après sa mort, le chancelier, comme on le verra dans la suite de cette histoire, eut de bonnes raisons pour se repentir de l'appui qu'il avait donné à Arlington.

Sir William Coventry, secrétaire du duc, et fort avant dans sa faveur à cause de ses grands talens, ne fut pas non plus long-temps en bonne intelligence avec le chancelier. Son activité et sa capacité en affaires donnèrent de la jalousie à celui-ci, qui essaya de l'en tenir éloigné. L'autre voyait trop clair pour ne s'en pas apercevoir; aussi, dès que l'occasion s'en présenta, il ne manqua pas de prêter la main pour faire mettre de côté le chancelier.

Je dois aussi parler ici du duc de Buckingham.

Dans les premiers temps du retour de Sa Majesté en Angleterre, il ne fut point nommé du conseil où étaient entrés, excepté lui, tous ceux qui en avaient été sur le continent. Sa Majesté avait eu à se plaindre de lui lorsqu'il était revenu en Angleterre quelques années avant la restauration. Cependant, comme il avait été admis à la cour, et que sa conversation était infiniment agréable et amusante, il s'insinua par degré à tel point dans la faveur du Roi, qu'il eut d'abord l'entrée au conseil et quelque temps après fut fait grand écuyer. Arrivé à ce point, il se ligua promptement avec ceux qui travaillaient à la ruine du chancelier, et, par ses railleries, accoutuma insensiblement Sa Majesté à en entendre dire du mal; mais ce ministre était trop bien affermi pour qu'il fût aisé de le renverser. Et quoique ses ennemis fussent nombreux à la cour et eussent l'oreille du Roi, il tint bon contre eux pendant plusieurs années; mais à la fin, ceux-ci voyant qu'ils ne pouvaient gagner sur le Roi de le renvoyer, formèrent contre lui un si fort parti dans la chambre des communes, chose fort aisée contre tout premier ministre, qu'ils parvinrent ainsi à le renverser, comme on le verra par la suite.

Pour revenir à ce qui intéresse plus particulièrement la vie et les actions de Son Altesse royale, on doit rappeler que, depuis son retour en Angleterre, le duc s'était particulièrement

occupé, en sa qualité de lord amiral, de se mettre au courant de l'état de la flotte. Quoiqué l'usurpateur l'eût fort augmentée quant au nombre des vaisseaux, les révolutions survenues depuis sa mort l'avaient singulièrement désorganisée. Les troupes de mer étaient presque réduites à rien, et les magasins entièrement vides. Le duc se hâta d'en rendre compte au Roi, qui fit si bien que le parlement lui vota une somme de douze cent mille livres, pour en disposer selon que l'exigeraient les besoins de l'Etat; et Sa Majesté, qui comprenait les véritables intérêts de la nation, et s'occupait, avec un goût particulier, des affaires de la marine, consacra au service de la flotte huit cent mille livres des douze cents qui lui avaient été accordés. La plus grande partie de cette somme fut employée à remplir les magasins, afin que Sa Majesté fût toujours en état d'équiper promptement une flotte considérable, aussitôt que l'occasion l'exigerait.

Outre le soin qu'apportait le duc aux affaires de la marine, il s'appliquait à s'instruire de celles du commerce, le plus grand intérêt de l'Angleterre, et donnait toutes sortes d'encouragemens aux différentes compagnies commerçantes, telles que celles des Indes Orientales, du Levant, d'Hambourg et des Canaries. Il en établit aussi une nouvelle pour le commerce de la Guinée, ce qui était absolument nécessaire pour

la conservation des Colonies, et pour empêcher les Hollandais de s'emparer absolument du commerce de la Guinée. Il fit usage, en ceci, des conseils et de l'habileté de sir Richard Ford, et de quelques autres marchands qui possédaient le secret des Hollandais pour teindre les sayes de la couleur qui plaisait le plus aux Noirs, et pour donner aux ballots l'odeur qu'avaient ceux de Leyde, d'où s'expédiaient précédemment toutes les sayes envoyées en Guinée.

Comme les Hollandais, pendant les guerres civiles d'Angleterre, avaient fort empiété, de tous côtés, sur le commerce des Anglais, et les avaient dépossédés du château de Cormentin, sur la Côte-d'Or, le duc, lors de l'établissement de la compagnie de Guinée ou compagnie royale d'Afrique, emprunta à Sa Majesté deux vaisseaux, avec lesquels il envoya sir Robert Holmes qui, accompagné de quelques autres bâtimens appartenans à la compagnie, et d'un petit détachement de troupes de terre, alla, selon les ordres qu'il avait reçus, s'emparer du fort du Cap-Vert, en Afrique, reprit aux Hollandais le château de Cormentin, mit garnison dans tous les deux, et établit, tout le long de la côte, des factoreries pour le compte de la compagnie.

Quelque temps après, le Roi concéda au duc l'Ile Longue, dans les Indes Occidentales, et la portion de terre qui se trouve située entre la

Nouvelle-Angleterre et le Maryland, et qui, depuis la découverte, avait toujours appartenu à la couronne d'Angleterre. Les Hollandais avaient aussi fort empiété de ce côté, pendant la rébellion, et y avaient bâti une ville et quelques forts, afin de s'assurer, sans concurrence, le commerce du castor. Le duc emprunta au Roi deux vaisseaux de guerre, sur lesquels il envoya le colonel Richard Nicholas, ancien officier alors attaché à sa chambre, et trois cents hommes, pour se remettre en possession du pays. Les Hollandais le rendirent par composition, sans tirer seulement l'épée. La plupart des habitans Hollandais y demeurèrent avec les anciens habitans Anglais, et des Colons de quelques autres pays qui s'y étaient établis dans l'origine avec les Anglais. Le colonel Nicholas demeura donc paisible possesseur de ce pays, qui fut alors appelé New-York, et le fort construit sur la rivière reçut le nom d'Albany. Tandis que le duc s'occupait ainsi, de son côté, à étendre le commerce, le parlement, poussé par le Roi, ne travaillait pas moins activement à le faire fleurir : ce fut dans cette intention qu'il vota l'acte de navigation et d'autres bills tendant à encourager le commerce et la construction des bâtimens.

Cette marche, et les plaintes répétées de nos marchands, sur les dommages qu'il avaient reçus des Hollandais pendant les troubles d'Angleterre,

amenaient naturellement la guerre qui éclata bientôt contre la Hollande. La nation tout entière et la chambre des communes, en particulier, sentaient vivement la nécessité d'obtenir satisfaction des injures et des pertes qu'avaient subies nos marchands, par suite des injustes empiètemens des Hollandais. Ces pertes étaient estimées à environ sept ou huit cent mille livres. Les plaintes du commerce furent enfin présentées au parlement, et les deux chambres votèrent que les insultes et les dommages que nous avions soufferts, de la part des Hollandais, étaient le plus grand obstacle que pût rencontrer le commerce extérieur, et qu'on demanderait à Sa Majesté de s'occuper d'y apporter promptement remède.

Les Hollandais n'en continuèrent pas moins à refuser les satisfactions raisonnables qu'on exigeait d'eux, pensant avec quelque apparence de raison que la nation ne s'engagerait pas aisément dans une guerre nouvelle et dispendieuse, au moment où elle venait de retrouver la paix dans l'intérieur ; de plus, l'ambassadeur hollandais Van-Gough s'était aperçu que le Roi ne penchait pas beaucoup à la guerre, et que le chancelier y était entièrement opposé. Cela l'entraîna dans de fausses mesures parce qu'il se persuada que rien ne pourrait réussir contre la volonté du premier ministre. Il se laissa tellement

tromper par cette confiance qu'il ne voulut pas croire le duc quand Son Altesse royale lui dit franchement et amicalement que si ses maîtres, les Etats, ne consentaient pas à donner la satisfaction modérée qu'on leur demandait pour le tort que ses compatriotes avaient fait aux Anglais, ils devaient certainement s'attendre à la guerre. Il ne vit en cela qu'un dessein de l'effrayer, et ainsi, pour vouloir trop entendre finesse, il se trompa lui et ses maîtres.

L'avertissement du duc n'ayant rien produit, le Roi fut en quelque façon forcé par le cri général de la nation à déclarer la guerre aux Hollandais vers le commencement de février. Elle fut déterminée, surtout par les ordres secrets que les Hollandais avaient envoyés à l'amiral Ruyter, alors à Cadix avec douze vaisseaux de guerre, de prendre dans cette ville des vivres suffisans pour un voyage sur la côte d'Afrique, et de se rendre le plus promptement possible pour reprendre aux Anglais le château de Cormentin et détruire toutes les factoreries que le duc venait de faire établir dans les environs.

Ruyter, en entrant dans la baie de Cadix, pour se préparer au voyage qui lui était ordonné, y trouva sir John Lawson nouvellement arrivé dans cette même baie avec une escadre et revenant de conclure la paix avec les Algériens. Sir John jugeant d'après la nature des vivres qu'em-

barquait Ruyter, que son projet était en effet d'aller sur la côte d'Afrique détruire les établissemens de notre nouvelle compagnie africaine, en avertit aussitôt le duc; car, après en avoir tenu conseil avec ses capitaines et avoir consulté ses instructions, il avait reconnu qu'il n'était pas autorisé à aucun acte d'hostilité.

D'après l'avis qu'on avait reçu de sir John et la nouvelle qui arriva ensuite que Ruyter, quittant Gibraltar, avait fait voile vers le sud et était arrivé sur la côte de Guinée où il s'était emparé, dans les environs du Cap-Vert, de tout ce qui s'était trouvé à sa portée, le Roi résolut d'envoyer le prince Robert à sa poursuite avec une escadre d'environ douze vaisseaux de guerre et six bâtimens de la compagnie, dont le moindre était de quarante canons; mais vers le milieu d'octobre 1664, lorsque cette flotte fut prête et réunie, on apprit que les Hollandais en avaient préparé une plus considérable sous le commandement du baron d'Opdam et prétendaient s'en servir pour forcer, en dépit de nous, le passage du canal et envoyer en Guinée le secours qu'ils avaient préparé. Ils avaient fait partir d'avance une galiote pour en donner avis à leur directeur général.

Le Roi renonçant alors à l'idée de faire partir le prince Robert et son escadre, ordonna d'équiper plusieurs autres vaisseaux, au nombre desquels se

trouvaient le *Royal-Charles*, le *Royal-James*, le *Swiftsure* et le *London*, bâtimens de premier et de second rang, et d'autres de troisième et de quatrième, au nombre en tout de quarante vaisseaux, et décida que le duc les commanderait. Le duc partit en conséquence au commencement de novembre pour Portsmouth, s'embarqua sans retard et alla rejoindre le prince et le comte de Sandwich. Cependant Opdam et sa flotte étaient toujours à Gœrée, et les États, après toutes leurs bravades, étaient en grand débat pour savoir s'il fallait ou non les laisser partir. Un vent contraire qui dura tout le mois, les tira d'incertitude, et leur donna pour rester une excuse dont ils ne furent pas fâchés. En effet, lorsqu'au commencement de novembre le vent tournant à l'est, devint favorable à leurs projets, ils persistèrent dans l'intention de n'en point profiter, et désarmèrent leurs vaisseaux pour jusqu'à la fin de l'hiver.

Le duc, qui n'en savait rien encore et s'attendait à les rencontrer, croisa quatre ou cinq jours entre Dunnose, Portland et le Cap de la Hogue où le peu de largeur du canal l'obligeait de mettre en panne toutes les nuits, et quoiqu'il fît toujours extrêmement sombre et que le vent soufflât très-frais, il n'arriva aucun accident à aucun de ses vaisseaux.

Cependant, à la fin, ne voyant pas paraître les Hollandais, il retourna à Spithead où il sut

que les Hollandais, apprenant que le duc les attendait dans le canal, avaient donné à Opdam l'ordre de désarmer. Son Altesse royale, après avoir animé par sa présence le zèle des marins de la flotte, reprit avec le prince Robert, au commencement de décembre, la route de Whitehall, laissant la flotte jusqu'à son retour sous le commandement du comte de Sandwich avec l'ordre d'envoyer les vaisseaux de quatrième et cinquième rangs croiser à la hauteur de l'île de Wight et de ramener dans nos ports, par voie de représailles, ce qu'il pourrait rencontrer de vaisseaux hollandais. Tel était l'ordre du Roi transmis au comte par le duc d'York. Son Altesse donna aussi des ordres pour l'équipement de tous les autres vaisseaux alors dans les ports, afin que la flotte tout entière se trouvât au commencement du printemps entièrement avitaillée et prête à le recevoir. Il ne négligea point de voir par lui-même à ce que tout fût exécuté ainsi qu'il convenait et de retourner à son poste aussitôt que la saison le lui permit.

Le 24 novembre, le parlement se réunit, et le Roi, dans son discours aux deux chambres, leur rendit compte de l'état des affaires relativement aux Hollandais, et des préparatifs maritimes qu'il s'était occupé de faire pour les mettre à la raison. Après quoi la chambre des communes vota le lendemain un subside de deux millions

cinq cent mille livres, et le 4 mars on proclama solennellement la déclaration de guerre contre la Hollande.

Ce fut le 23 mars suivant que le duc, accompagné d'un grand nombre d'hommes considérables et de volontaires de la plus haute qualité, partit de Londres pour Gunfleet, rendez-vous général de la flotte; et quoique, par sa présence et l'activité de ses ordres, il hâtât autant qu'il le pouvait la fin des préparatifs, il ne put parvenir à les faire terminer que cinq semaines après. Son Altesse employa cet intervalle de temps le plus utilement qu'il lui fut possible, réunissant à son bord, tous les matins, tous les officiers généraux, afin de s'entendre sur l'ordre de bataille et le rang de chacun; car bien que dans les derniers combats, du temps de Cromwell, les Anglais se fussent conduits avec une grande bravoure, ils ne songeaient nullement à garder aucun ordre déterminé, et leur victoire était toujours due beaucoup plus à leur valeur qu'à leur tactique. Ce fut dans cette guerre, commencée sous les ordres de Son Altesse royale, que pour la première fois ils combattirent en ligne et suivirent un plan de bataille régulier.

Au commencement de mai, le duc se mit en mer avec sa flotte, la plus brillante et la plus formidable qu'eût encore vue la nation, soit eu égard au nombre et à la force des vaisseaux, soit par

le rang de l'amiral qui la commandait et qui eut la première part aux dangers et à la gloire de cette expédition.

La flotte était composée d'environ quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de guerre, dont trois du premier rang, onze du second, quinze du troisième, trente-deux du quatrième, onze du cinquième, et vingt-six vaisseaux marchands armés en guerre, de quarante à cinquante canons, sans compter plusieurs brûlots et corvettes. La flotte était partagée, comme à l'ordinaire, en trois escadres, la rouge, la blanche et la bleue. A la tête de la première était le duc sur le *Royal-Charles*, portant au grand mât l'étendard royal aux armes d'Angleterre. Sir John Lawson avait l'honneur d'être le vice-amiral de l'escadre de Son Altesse royale, et sir William Berkley son contre-amiral. Le prince Robert, vice-amiral de la flotte, commandait l'escadre blanche et portait à son grand mât le pavillon de l'union; il avait pour vice-amiral sir Christophe Mynns, et pour contre-amiral le capitaine Samson. Le comte de Sandwich, contre-amiral de la flotte, commandait l'escadre bleue et portait à son grand mât le pavillon bleu; il avait pour vice-amiral sir Georges Ayscue, et pour contre-amiral le capitaine Tyddiman.

Son Altesse, accompagnée de la sorte, aspirait vivement à rencontrer la flotte hollandaise, et ne la voyant point paraître, se résolut d'aller chercher

les Hollandais jusque sur leurs côtes. La flotte croisa quelque temps entre Scheveling et le Texel, et s'approcha tellement de l'embouchure de cette rivière, que le duc put reconnaître en détail toute la flotte hollandaise, encore à l'ancre dans le port. Les ennemis en prirent une telle alarme, qu'ils allumèrent aussitôt des fanaux tout le long de la côte, afin d'être promptement avertis de la première tentative d'un débarquement, ce qu'ils redoutaient beaucoup.

Son Altesse passa environ dix lieues plus loin, puis mit à l'ancre, croyant toujours que la flotte allait sortir; mais, au lieu de la flotte, il aperçut seulement une dixaine de vaisseaux marchands faisant le commerce de Bordeaux, escortés par deux vaisseaux de guerre. Comme ils étaient à environ une lieue sous le vent de la flotte anglaise, il fit le signal de leur donner la chasse; et, malgré un brouillard très-épais, tous les vaisseaux marchands furent pris; mais les vaisseaux de guerre trouvèrent moyen de s'échapper.

Le duc, bien qu'il ne vît pas d'apparence à ce que les vaisseaux hollandais sortissent du port, demeura cependant quelques jours de plus dans ces parages. Enfin quelques uns de ses mâts ayant été abattus par la violence du vent, il jugea à propos de retourner à Gunfleet pour s'y réparer et faire de l'eau. Ce ne fut donc que vers la fin de mai qu'il fut en état de se remettre en mer, et,

d'après les vents qui soufflaient alors, il jugeait bien que l'ennemi ne pourrait pas sortir de son côté.

Cependant le matin du 30, il fit donner le signal du départ; au même instant le vent changea et tourna à l'est, ce qui lui rendait extrêmement difficile de sortir des bancs de sable; mais il profita aussi bien qu'il le put de l'avantage de la marée, sentant que ce même vent favorisait la sortie des Hollandais, en jugeant qu'ils s'en serviraient probablement pour se montrer sur les côtes d'Angleterre, afin de satisfaire le peuple et de réparer un peu le tort que leur réputation avait souffert de tant de délais. Le duc ne fut pas trompé dans ses conjectures, et fit tout ce qui fut en son pouvoir pour sortir en mer afin de surveiller leurs mouvemens; mais, malgré tous ses efforts, il ne put avant le 1er. juin gagner la baie de Southwold, où il mit alors à l'ancre, et vers une heure de l'après-midi il vit paraître au vent la flotte des Hollandais.

Elle consistait en cent trente vaisseaux de guerre de tous les rangs, formant sept escadres, plus onze brûlots et sept yachts. Elle était commandée par Opdam, homme de qualité et personnellement courageux, mais assez médiocre marin. Les officiers qui commandaient sous lui et qui portaient des pavillons à leur grand mât, étaient Cornelius, Jean Evertzs, Stillingwert, Tromp,

fils du fameux Tromp, Schram et Cortenaer.

Les deux flottes ne s'approchèrent pas encore, car il fallait aux Anglais quelque temps pour se mettre en ordre de bataille. Ils attendaient d'ailleurs le retour de plusieurs de leurs grands vaisseaux, partis le matin même pour presser, afin de se compléter en hommes, les matelots d'un grand convoi de charbon qui passait alors près d'eux se rendant à Londres.

Le vent, qui soufflait toujours de l'est, tomba vers le soir, en sorte qu'on put alors avancer. Les deux flottes s'efforcèrent de profiter du peu qu'il en restait.

Le lendemain les Hollandais ne furent en vue que vers dix heures du matin. Le duc profita d'une brise fraîche pour s'avancer vers eux avec trente de ses meilleurs voiliers, mais jugea à propos de se tenir à une distance d'environ deux lieues jusqu'à ce que sa flotte fût réunie et en ordre. Lorsqu'elle le fut, il recommença d'avancer, et, un peu avant la fin de la soirée, les deux flottes étaient à une petite lieue l'une de l'autre. Le duc était alors environ à huit lieues à l'est de Laystof, c'est-à-dire à trois ou quatre de Yarmouth. Le temps fut calme toute la nuit.

Vers deux heures du matin on vit les Hollandais allumer leurs mèches, et par conséquent se préparer au combat. Ils étaient rangés dans le même ordre de bataille que les Anglais, tous sur

une seule ligne. Au point du jour s'éleva une petite brise du sud-ouest, très-favorable à l'affaire qui se préparait. Afin de la rendre plus avantageuse, le duc prit beaucoup de soins et de peines pour gagner le vent. L'escadre blanche avait l'avant-garde sous la conduite de sir Christophe Mynns, qui tira le premier coup de canon. A la tête des Hollandais étaient trois vaisseaux commandans montés par Tromp, Cortenaer et Stillingwert.

Vers trois heures du matin le combat commença brusquement des deux côtés, et l'avant-garde de l'ennemi étant arrivée sur notre arrière-garde, le duc fit donner à sa flotte le signal de virer de bord tout à la fois, et de gouverner dans la même direction que les Hollandais; mais le matelot qui devait monter sur le mât pour donner le signal s'y prit si mal, il fut si long-temps, qu'avant qu'il eût hissé le pavillon, sir Christophe Mynns avait déjà fait faire ses mouvemens à son avant-garde, vaisseau par vaisseau, et avait toutes ses amures à tribord (1).

(1) Les amures sont les cordages servant à disposer les voiles de manière à ce qu'elles reçoivent le vent. Un vaisseau a ses *amures à tribord* quand il reçoit le vent par le côté de tribord. On sait que le tribord est le côté droit du vaisseau en regardant la proue, et le babord le côté gauche. On n'a pu éviter de conserver quelques termes de marine qui n'ont pas d'équivalent dans le langage ordinaire; ce-

Le duc s'en étant aperçu empêcha de donner le signal qu'il avait commandé, de peur de mettre toute la flotte en désordre, et au lieu de hâter la manœuvre, comme l'avait fait la plus grande partie de l'escadre blanche, il se contenta de virer de bord à son tour. Ce petit accident fit perdre plus de six heures qui se passèrent avant que l'occasion se présentât de nouveau ; alors Son Altesse royale fit de nouveau donner le signal. La flotte tout entière vira de bord à la fois; en sorte que les deux flottes se trouvèrent leurs amures à tribord, et orientées le plus près du vent (1) qu'il leur fut possible ; mais cet accident fut très-favorable aux Hollandais; car si le signal avait été fait la première fois aussitôt qu'on l'avait ordonné, les deux flottes eussent été amurées de babord et gouvernaient vers la côte d'Angleterre; en sorte que lorsque les Hollandais prirent la fuite, ce qu'ils firent bientôt après, ils auraient eu plus de chemin à faire pour regagner leurs côtes.

---

pendant on s'est généralement appliqué, dans ces sortes de narrations, à rendre plutôt le sens que les expressions textuelles de l'original, dont plusieurs auraient été inintelligibles pour le plus grand nombre des lecteurs.

(*Note de l'Editeur.*)

(1) Un vaisseau est *orienté au plus près* lorsque les voiles sont disposées de la manière la plus propre à recevoir le vent. (*Note de l'Éditeur.*)

On se fit mutuellement peu de mal dans ces deux premières passes, seulement les Hollandais reprirent le *Charity*, vaisseau de cinquante canons, qui leur avait été enlevé par les Anglais du temps de Cromwell. Il venait de servir à escorter le convoi de charbon; il était mauvais voilier et tout-à-fait hors d'état de passer au vent de la flotte hollandaise; cependant il ne se laissa prendre que lorsque son capitaine Dickenson et la moitié de l'équipage eurent été tués en tâchant de se faire jour à travers la flotte ennemie. Deux autres bâtimens du quatrième rang et un du cinquième qui venaient joindre notre flotte, ne pouvant également passer au vent des Hollandais, virèrent de bord avant d'approcher d'eux à portée de canon, et vinrent ensuite nous rejoindre à la première bordée.

Les deux flottes avaient donc viré de bord deux fois, et gouvernaient dans la même direction, les amures à tribord, le vent soufflant sud-ouest. Elles cessèrent de tirer pendant près d'une heure, bien qu'alors elles se trouvassent sous le feu l'une de l'autre. Chacune des deux s'efforçait de faire toutes ses voiles, les Anglais pour garder le vent, les Hollandais pour le gagner. Il arriva que dans cette manœuvre le duc changea son ordre de bataille et Opdam le sien; car le *Royal-Charles*, que montait le duc, étant très-bon voilier, gagna la tête sur le comte de Sandwich, qui mon-

tait le *Prince*, le vaisseau le plus solide de la flotte, mais très-pesant voilier. Si le duc n'eût pas pris ce parti, les Hollandais auraient pu déborder son front et gagner le vent sur lui. Dans ce nouvel ordre de bataille, Son Altesse royale se trouva, avec l'escadre rouge, former l'avant-garde, la bleue le corps de bataille, et la blanche l'arrière. Le duc s'apercevant que son vice-amiral Lawson, qui montait le *Royal-Oake*, avait atteint la hauteur de la tête des vaisseaux hollandais, il lui fit signe de manœuvrer plus près de lui, et toute la ligne en fit autant.

Il était environ dix heures du matin lorsque l'affaire commença à s'engager chaudement. On n'a jamais vu un plus beau jour pour disputer l'empire de la mer. Le temps était très-doux; une jolie brise fraîche soufflait constamment du sud-ouest, pas un nuage dans le ciel, pas la moindre apparence de variations dans le vent ou le temps.

A la tête de l'avant-garde ennemie, était une partie de l'escadre de Zélande, commandée par Jean Evertzs, ayant à l'avant trois brûlots. Derrière eux était Opdam. Le duc, comme il l'avait désiré, se trouva avoir affaire à Opdam, et les deux vaisseaux amiraux ne cessèrent de se canonner avec fureur pendant plusieurs heures, jusqu'à ce qu'enfin les Hollandais commencèrent à céder.

Sir John Lawson, un des plus braves marins de ce temps, avait été, presque dès le commencement, atteint d'un boulet au genou, blessure dont il mourut peu de temps après. Son vaisseau avait aussi beaucoup souffert. Il envoya sa chaloupe informer le duc de l'état où il se trouvait. Son Altesse royale ordonna au capitaine Jordan, son second, et officier très-expérimenté, de quitter le *Saint-Georges* qu'il montait, et d'aller prendre le commandement non-seulement du vaisseau de Lawson, mais aussi de sa division. En arrivant à bord du *Royal-Oake*, Jordan le trouva tellement désemparé qu'il fut forcé de mettre en panne pour le remettre en état; et comme les instructions données aux différens officiers pour le moment de la bataille n'étaient pas alors rédigées avec autant de soin qu'elles le furent depuis, toute la division suivit l'exemple du vaisseau commandant, et mit également en panne, ce qui laissa le duc très-exposé, n'ayant alors à l'avant de son vaisseau que quatre ou cinq vaisseaux de sa division. Sir Thomas Allen conduisait la ligne à bord du *Plymouth*.

Bientôt trois vaisseaux de guerre hollandais, qu'on avait vus depuis quelque temps au vent, et qui cherchaient leur flotte, gouvernèrent pour la rejoindre. Un de ces bâtimens était un grand vaisseau, de plus de quatre-vingts canons, que Corneille Evertzs avait laissé à son fils, pour y

faire faire quelques réparations dont il avait besoin, avec ordre de venir ensuite le joindre. Les deux autres n'étaient pas de la même force. Ces bâtimens, qui avaient le vent, s'efforcèrent de joindre la tête de leur flotte, et le jeune Evertzs, homme de cœur, et animé du désir de se distinguer, résolut d'aborder de bout le *Plymouth*, espérant le couler. Sir Thomas Allen, voyant à sa manœuvre quel était son dessein, mit tout d'un coup son vaisseau en panne, en sorte qu'Evertzs le manqua; cependant ils s'approchèrent tellement que leurs vergues se touchèrent, et qu'ils se lâchèrent chacun en passant une rude bordée; après quoi Evertzs et les deux autres trouvèrent moyen de joindre leur flotte, et sir Allen continua de conduire la ligne; mais enfin il se trouva si excessivement désemparé, qu'il se vit forcé de mettre en panne, ainsi que le *Fountain* et le *Mary*. Le premier de ces deux bâtimens avait été pris sur les Algériens; il était de quarante canons, et commandé par le capitaine Do T'ile; l'autre vaisseau était commandé par sir Jérémie Smith, et avait été tellement maltraité dans ses agrès qu'il fut forcé de quitter la ligne.

Peu de temps après, le *Old-James*, vaisseau de second rang, commandé par le duc de Marlborough, un autre des seconds du duc, et qui était précisément à l'avant de son vaisseau, ga-

gna le côté du vent et sortit de la ligne. Sir Allen Aplesy, grand ami du comte, voyant cette manœuvre, et ne remarquant pas à quel point le vaisseau était désemparé, dit au duc qu'il était bien affligé de voir son vieux camarade se conduire aussi mal; mais Son Altesse royale lui dit qu'il était sûr que le comte était tué, et cela se trouva vrai. Il l'était, ainsi que le comte de Portland, son neveu, qui servait sous lui en qualité de volontaire. Ce vaisseau parti, il ne restait plus au duc, devant lui, que le *Happy Return*, de cinquante et quelques canons, commandé par le capitaine Lambert. Alors l'ennemi avait beaucoup plus de facilité pour canonner Son Altesse royale.

Ce fut alors que le comte de Falmouth, lord Muskerry et M. Boyne furent tués d'un même boulet, comme ils se tenaient près du duc, sur le gaillard d'arrière. Le premier était capitaine de ses gardes : c'était un homme généreux, d'un grand courage, très-bon officier de cavalerie, et qui avait constamment servi le duc, depuis le moment de son passage en France jusqu'à cette heure. Il l'avait suivi dans toutes ses campagnes de France et de Flandre, et avait toute l'estime et l'entière confiance, non-seulement de Son Altesse royale, mais du Roi. Jamais il n'avait dévié d'un pas dans sa conduite à leur égard, et n'avait eu d'autre pensée que le bien de leur ser-

vice, si peu occupé de ses propres intérêts qu'il mourut sans rien laisser à sa femme et à sa fille, et que si le Roi et le duc n'en eussent pris soin, elles eussent été réduites à mourir de faim. Ceux qui jouissent de la faveur des princes n'offrent guère de pareils exemples.

Lord Muskerry était un des gentilshommes de la chambre du duc, homme d'un grand courage et très-bon officier d'infanterie.

Le combat continua très-vivement des deux parts, jusque vers deux heures de l'après-midi. Alors les Hollandais commencèrent à diminuer leur feu, ce qui encouragea nos gens à augmenter le leur s'il était possible. Opdam lui-même n'envoyait plus au duc de pleines bordées comme il l'avait fait jusqu'alors, mais seulement des décharges de deux ou trois pièces à la fois; ce qui fit juger au duc que plusieurs de ses canons étaient démontés, et qu'il avait perdu beaucoup de monde, et lui permit de faire cesser pour un moment le feu de son propre vaisseau, afin que cette grande fumée se dissipant un peu il pût voir où il était, et reconnaître l'état des deux flottes. Il vit alors que le *Royal-Oake*, le *Mary* et le *Plymouth*, ainsi que quelques autres vaisseaux, hors de service, s'étaient réparés et replacés à l'ouest des siens. Le *Royal-Catherine* et le *Swiftsure* étaient derrière lui. Cet utile renfort augmenta tellement la terreur de l'ennemi, que ceux qui

étaient à l'arrière d'Opdam commencèrent à prendre la fuite, tandis qu'Opdam et les vaisseaux qui étaient à l'avant du sien, la plupart Zélandais, continuaient de se hasarder à serrer le vent.

Le duc se trouvant alors beaucoup plus à l'aise, et seulement à portée de mousquet d'Opdam, ordonna à son maître canonnier de le saluer à la manière ordinaire, c'est-à-dire un canon après l'autre et de pointer toutes les pièces lui-même, mais de commencer par ceux de la rangée d'en bas. Le canonnier fit si bien son métier qu'au troisième coup qu'on vit parfaitement porter, de même que les deux premiers, le vaisseau d'Opdam sauta. A ce terrible spectacle, la flotte ennemie prit la fuite, et fit route vent arrière. Le seul vaisseau l'*Orange*, robuste bâtiment de quatre-vingt-quatre canons, continua, à la grande surprise de tout le monde, à serrer le vent. Le capitaine était sur la poupe, brandissant une énorme hache, et à sa manœuvre il était aisé de voir qu'il était déterminé à tenter un coup désespéré et à aborder le vaisseau du duc; le sien avançait tout seul et si hardiment que quelques uns de ceux qui se trouvaient à bord du vaisseau de Son Altesse royale, et qui n'étaient pas grands marins, se mirent à crier que c'était un brûlot; mais le duc qui savait ce qui en était leur répondit qu'ils allaient bientôt reconnaître

leur erreur par la bordée qu'il se préparait à leur lâcher; et, en effet, ils ne l'auraient pas manquée sans le capitaine du *Mary*, sir Jérémie Smith, un des seconds du duc, qui se trouvait précisément à l'avant de son vaisseau. Il interposa si heureusement son bâtiment entre l'*Orange* et le *Royal-Charles*, et passa si près de l'*Orange* que leurs vergues se touchèrent, en sorte qu'il lui lâcha sa bordée et reçut celle de l'*Orange* qui lui tua ou blessa soixante hommes; mais le *Royal-Catherine* ayant aussitôt lâché sur l'*Orange* une seconde bordée, ce vaisseau trouva qu'il était grand temps d'amener; on retira l'équipage, ainsi que le portaient les ordres, et on mit le feu au vaisseau. Le capitaine nommé Sébastien Seaton, Ecossais d'origine, homme de bonne mine et d'une grande vigueur, ne fit pas difficulté d'avouer qu'il était résolu de se signaler en abordant le vaisseau du duc ou d'avoir l'honneur d'être pris par lui. Il n'eut pas le temps de s'en glorifier beaucoup, car deux ou trois jours après il mourut des blessures qu'il avait reçues dans cette audacieuse entreprise.

Il était environ deux heures et demie quand le duc, qui était à la poursuite des ennemis, vit quatre de leurs plus gros navires, dont un était un bâtiment vice-amiral, dériver les uns sur les autres précisément à l'avant de son vaisseau. Les voyant dans cet embarras, il fit signe à un des

deux brûlots qui l'accompagnaient de s'y attacher, ce qu'il exécuta avec tant de succès qu'en un moment tout fut en feu. C'était le spectacle le plus lamentable que de voir la mer couverte des gens de leurs équipages, à qui il ne restait plus que cet élément pour échapper à la rage de l'autre. Le caractère généreux des marins anglais se montra dans cette occasion; car lorsqu'ils eurent réduit par leur valeur les ennemis à cette extrémité, leur humanité les sauva pour la plupart, au risque de périr eux-mêmes en les retirant de l'eau et de surcharger leurs chaloupes par le trop grand nombre qu'ils en recevaient.

Bientôt après, tandis que la flotte anglaise poursuivait ses avantages, on vit paraître au vent une nouvelle escadre hollandaise, ce qui obligea le duc à mettre en panne un moment et à ordonner à quelques vaisseaux sous le commandement de William Berkley de se mettre en panne à l'arrière pour couvrir et ceux de ses propres vaisseaux qui se trouvaient désemparés, et ceux qu'on avait pris aux ennemis.

Le vaisseau de Son Altesse royale était un si admirable voilier, qu'il gagna bientôt la tête de la flotte. Le duc vit alors trois autres de leurs vaisseaux dériver les uns sur les autres. L'un des trois, le *Marseman*, de quatre-vingt-quatre canons de cuivre, commandé par Jacob Rouse, fut aussitôt abordé, et quoiqu'il eût amené, un de nos

brûlots y mit le feu sans ordre et contre les usages de la guerre ; d'où il résulta que les deux autres bâtimens qui se trouvaient accrochés à celui-là, partagèrent son sort, et si soudainement qu'on ne put sauver un seul homme du *Marseman* et très-peu des deux autres.

Le lendemain, le duc ordonna que le capitaine du brûlot fût mis en prison pour être jugé par une cour martiale ; mais avant qu'on eût pu commencer l'instruction de son affaire, il mourut et échappa ainsi à la punition qu'il avait méritée.

Il était alors environ six heures du soir. Les Anglais continuaient de donner la chasse à l'ennemi. Ils le poursuivirent aussi long-temps que dura le jour ; en sorte qu'il tomba encore entre leurs mains plusieurs autres bâtimens hollandais. Jean Evertzs qui se trouvait à l'avant d'Opdam au moment où il sauta, parvint à se sauver et à faire voile vers la Meuse avec douze vaisseaux de l'escadre de Zélande. Le gros de la flotte se dirigea vers le Texel, et il y a lieu de croire que très-peu de ces derniers eussent évité d'être pris sans un accident qui arriva durant la nuit.

Le duc, lorsqu'il avait commencé à faire nuit, avait ordonné au capitaine Wetwang qui montait le *Norwich* d'allumer des feux et de se tenir toute la nuit à l'avant du *Royal-Charles* et tout contre la flotte hollandaise. Dans le cas où elle aurait changé de marche, il avait ordre de tirer le

canon, de faire partir des fusées et d'allumer de nouveaux feux, et de se mettre à sa suite, afin qu'aussitôt qu'il ferait jour on pût recommencer l'attaque.

Après avoir donné clairement et positivement ses ordres, le duc demeura sur le gaillard d'arrière jusqu'à ce qu'il fît tout-à-fait nuit. Après quoi il descendit dans sa chambre pour y prendre quelque repos, mais ne put se coucher tranquillement sans être retourné sur le gaillard d'arrière pour reconnaître par lui-même l'état des choses et insister sur les ordres qu'il avait donnés. Il était onze heures du soir lorsqu'il rentra dans sa chambre où il se jeta tout habillé sur un matelas afin d'être prêt à se lever sur-le-champ s'il était nécessaire; mais il était à peine endormi, que M. Brounker, valet de chambre de service, se glissant hors de chez lui, alla trouver le capitaine Cox, maître pilote du navire, pour tâcher de lui persuader de diminuer de voiles, attendu que le vaisseau du duc était si bon voilier que sans cela, il courrait risque de s'engager dans la nuit au milieu de la flotte ennemie, ce qui l'exposerait ou à être abordé par un brûlot, ou bien, s'il se trouvait au point du jour au milieu des ennemis, à recevoir tout leur feu. Il lui représenta qu'il devait, dans la situation où il se trouvait, prendre un soin particulier de l'héritier présomptif, du frère unique du Roi. Il ajouta encore plu-

sieurs autres argumens auxquels le capitaine Cox répondit, comme il était de son devoir, qu'il n'était que simple maître du vaisseau et que le duc lui ayant ordonné de mettre toutes ses voiles, il ne pouvait ni ne voulait les diminuer sans un contre-ordre de Son Altesse ou du moins de quelque officier supérieur. Brounker voyant qu'il n'en pouvait rien obtenir, alla s'adresser au capitaine Hartman, premier lieutenant, et lui fit les mêmes raisonnemens; mais celui-ci, vieil officier expérimenté, ne s'en laissait pas aisément imposer. Les argumens ayant échoué devant celui-là, il s'avisa d'un artifice. Il descendit dans les entre-ponts, et, après y être demeuré quelque temps, vint retrouver Hartman, lui dit avec une incroyable assurance qu'il quittait le duc, dans la chambre duquel il n'était pas seulement entré, et qu'il avait reçu de la bouche de Son Altesse l'ordre de faire diminuer les voiles. Le capitaine Hartman ne supposa pas qu'un homme, dans la situation de Brounker, pût se permettre un si dangereux mensonge : ainsi donc, ne doutant pas de la vérité de ces ordres prétendus, non-seulement il diminua de voiles, mais demeura quelque temps en panne. A la fin, inquiet du désordre que cela commençait à jeter dans la flotte, il prit de nouveau le vent, hissa un peu ses huniers, et, au moment où le jour commençait à poindre, se remit précisément comme on

était au moment où le duc s'était retiré. Un instant après, Son Altesse monta sur le gaillard, et, trouvant les choses comme elle les avait laissées, ne se douta point de ce qu'on avait fait pendant son sommeil.

Les Hollandais avaient par ce moyen gagné une grande avance sur les Anglais, et, lorsqu'il fut jour, le duc se trouva environ à une demi-lieue en arrière de leur flotte et à une égale distance de la sienne. Il n'avait avec lui que le Centurion, vaisseau de cinquante canons, et deux de ses yachts. Cette position de la flotte contribua à le tenir dans l'ignorance de ce qui s'était passé sur son vaisseau; le connaissant pour être excellent voilier, il crut que c'était la rapidité de sa marche qui l'avait éloigné du reste de la flotte, et pensa que si les Hollandais avaient gagné de l'avance c'est qu'ils avaient l'avantage du vent et tiraient moins d'eau que lui.

Lorsqu'il fut grand jour, le duc se trouva près de la côte de Hollande qu'il apercevait distinctement. Le comte de Sandwich était toujours à une demi-lieue en arrière avec le gros de la flotte, et le prince Robert à quelque distance au large. L'ennemi, sans perdre de temps, se dirigeait à toutes voiles vers le Texel. Cependant quelques uns des meilleurs voiliers anglais, dans les bâtimens de troisième et quatrième rang, atteignirent plusieurs des vaisseaux de queue

et s'en emparèrent. On poursuivit tout le reste jusqu'à l'entrée du Texel. La marée ne leur étant pas favorable pour y entrer, ils se tinrent à l'ancre quelque temps, mais si près des sables et avec si peu d'eau, que le duc trouva dangereux de se hasarder près d'eux avec ses gros vaisseaux, et comme ils avaient plus de quarante voiles, nos petits vaisseaux n'étaient pas assez nombreux pour les attaquer. Leur bonheur voulut encore que nous n'eussions plus de brûlots, de sorte qu'ils parvinrent enfin à gagner leur port.

Nous n'avions en tout que quatre brûlots : on a déjà rendu compte de l'emploi des deux premiers. Le troisième, commandé par le capitaine Balle, avait été fait d'un vaisseau du sixième rang, et, comme il était très-bon voilier, il donna la chasse à l'*Hilversum*, vaisseau de soixante-six canons, et enfin courut le long de ses batteries malgré tout le feu du vaisseau hollandais, parvint à s'y attacher et à y mettre le feu, ce qui obligea l'*Hilversum* à mettre en panne pour s'en débarrasser. Il y parvint, parce que c'était un très-petit bâtiment, mais cela le fit tomber parmi quelques frégates de la tête de notre flotte, qui s'en emparèrent. Le quatrième de ces brûlots fut désemparé.

Les Hollandais étant ainsi rentrés dans le port, le duc jugea à propos de prendre le large, afin de ne pas exposer ses vaisseaux à échouer à la

côte, dans le cas où le vent viendrait à souffler de ce côté. Ainsi finit ce combat, le plus grand et le plus important qu'on eût encore vu, car l'ennemi y perdit vingt vaisseaux de guerre dont le moindre était de quarante canons. Dans le nombre huit furent brûlés et le reste pris. On fit aux Hollandais quatre mille prisonniers; ils eurent quatre de leurs amiraux tués. Opdam, qui commandait en chef; Courtenaer, Stillingwert et Scram; on évalua leur perte à dix mille hommes, tant tués durant le combat, que noyés, brûlés, ou faits prisonniers. Notre perte en soldats ou matelots ne fut pas très-considérable en proportion d'une si grande victoire. Cela ne passa pas huit cents tués ou blessés, sans compter ce qui fut pris sur le *Charity*, le seul vaisseau que nous perdîmes. Nous eûmes à regretter, en officiers généraux, sir George Lawson, vice-amiral de l'escadre rouge, qui mourut quelques jours après la bataille d'une blessure qu'il avait reçue au genou, et le capitaine Samson, contre-amiral de l'escadre blanche. Les gens de qualité tués dans la bataille furent le comte Marlborough, capitaine du *Old-James*, et à son bord, son neveu le comte de Portland, le comte de Falmouth, le lord Muskerry et M. Boyle, fils du comte de Burlington. Il périt aussi plusieurs autres volontaires d'un moindre rang et quelques domestiques inférieurs du duc. Le duc s'étant fait rendre compte de l'état

de sa flotte et de ce qu'il avait pris ou détruit de vaisseaux à l'ennemi, dont la flotte était alors en sûreté dans la Meuse, le Texel ou le Vlie, se rendit du mieux qu'il put à la balise de Nore pour se réparer et se remettre en mer le plus tôt possible. Durant ce temps, il eut toujours soin d'avoir en mer les corvettes chargées d'aller à la découverte, prises pour l'ordinaire parmi les meilleurs bâtimens du quatrième rang; il les envoyait deux à deux vers le Texel et ailleurs, pour lui donner avis des mouvemens de l'ennemi. Lorsqu'il eut été ainsi plusieurs jours occupé, avec toute la diligence et les soins possibles, à remettre tout en ordre, le Roi jugea à propos, à la fin de juin, de le mander à Londres, ainsi que le prince Robert, pour se faire rendre compte par eux plus en détail de ce qui s'était passé ainsi que de l'état actuel de la flotte, et conférer des mesures à prendre pour le reste de la campagne. Il ordonna en même temps au comte Sandwich de rester sur la flotte pour la commander en chef.

Nous devons, avant d'aller plus loin, rapporter ici une action de deux de ces corvettes que le duc avait envoyées à la poursuite de l'ennemi. L'une était le *Diamond*, commandée par le capitaine Golding, et l'autre le *Yarmouth*, capitaine Ayliff; elles rencontrèrent deux de ce que les Hollandais appellent des vaisseaux de direction, chacun de quarante canons, et ap-

partenant à la Zélande. Le plus fort était commandé par un nommé Masters, et l'autre par le jeune Evertzs qui, bien que nos corvettes fussent les plus fortes, ne refusa point l'engagement. A la première bordée, le capitaine Golding fut tué; mais Davis, sous-lieutenant, maintint le combat avec une telle habileté ainsi que le capitaine du *Yarmouth*, qu'au bout de quelques heures les deux vaisseaux hollandais furent pris après s'être vaillamment défendus, car ils avaient perdu beaucoup de monde et avaient été fort endommagés avant que de se rendre. Le duc mit Evertzs en liberté en mémoire des services que son père Corneille avait rendus au Roi avant la restauration. Il rendit également la liberté à d'autres capitaines à cause de la bravoure avec laquelle ils s'étaient défendus. Le lieutenant Davis fut fait lieutenant de l'une des prises.

Le duc, pour obéir aux ordres du Roi, avait laissé la flotte sous le commandement du comte de Sandwich, et, emmenant avec lui le prince Robert, il s'était rendu à Londres auprès de Sa Majesté. Le Roi décida que ni le duc ni le prince Robert ne se remettraient en mer du reste de l'année, et que le comte Sandwich commanderait la flotte qui, pendant cette fin de campagne, aurait beaucoup moins à chercher l'occasion d'une nouvelle bataille qu'à s'efforcer d'intercepter les vaisseaux de Ruyter à leur retour de

Guinée, et les riches bâtimens qui reviendraient, avec leurs cargaisons, des Indes Orientales et Occidentales et qui devaient, à ce qu'on croyait, revenir en Hollande en passant par derrière l'Irlande et l'Ecosse; mais les vaisseaux furent assez heureux pour arriver sans accident dans le port de Bergen, en Norwège.

Le duc fit tout ce qu'il put pour obtenir de Sa Majesté qu'elle le laissât sortir de nouveau avec la flotte, et employa inutilement plusieurs raisons de poids auxquelles le Roi ne répondit autre chose, si ce n'est qu'il était résolu à ne plus l'exposer cette année. Le duc lui prouva que le danger serait très-peu de chose, les Hollandais n'étant pas en état de livrer une autre bataille dans cette année. Il ajouta qu'ayant commencé la campagne d'une manière si heureuse, il désirait être chargé de la terminer et avait la vanité de croire qu'il la terminerait mieux que personne, et que le soin que Sa Majesté prenait en ce moment de sa personne l'obligerait peut-être à se remettre à la tête de la flotte lorsque, faute de vigueur à poursuivre les avantages qu'on avait obtenus, on aurait ramené de nouveaux périls; au lieu que si l'on continuait comme on avait commencé, les Hollandais pourraient être obligés de consentir à une paix aussi honorable qu'avantageuse à l'Angleterre.

Le Roi demeura ferme dans sa résolution, et

lorsque la flotte fut prête à remettre en mer, se rendit lui-même à la balise de Nore avec le duc, où ils inspectèrent la flotte qu'on laissa sous le commandement du comte de Sandwich.

Cependant le duc ne savait pas encore un mot de ce qui s'était passé sur son vaisseau la nuit de la bataille : personne ne lui en avait rien dit. Cela fut fort heureux pour Brounker, qui eût été certainement puni comme il le méritait si le duc eût été instruit alors de sa coupable conduite. Ce fut par un étrange concours de circonstances que Son Altesse royale ignora si long-temps ce que tout le monde savait et dont on parlait en tous lieux. Au moment où le Roi et le duc étaient prêts à partir de la balise de Nore, le capitaine Cox saisit cette occasion de s'adresser au duc pour se justifier sur l'affaire en question, disant au duc qu'il croyait qu'on avait fait quelque rapport à son désavantage, mais que lorsqu'on voudrait examiner sa conduite, il lui serait aisé de faire voir qu'on n'avait rien à lui reprocher et qu'il n'avait agi que par ordre. Le duc, ne comprenant pas ce qu'il voulait dire, lui ordonna de s'expliquer et l'assura que personne n'avait rien dit qui pût lui faire tort; mais précisément à l'instant où Cox allait commencer son récit, on vint dire au duc de se rendre le plus promptement possible auprès du Roi qui l'attendait dans la chaloupe, prêt à partir; et Cox devant suivre, sur la flotte, le comte de

Sandwich, ne trouva pas l'occasion de s'expliquer.

Comme la peste augmentait à Londres, le Roi et le duc quittèrent cette ville pour se rendre à Hampton-Court et quelques jours après à Salisbury, d'où le Roi jugea à propos d'envoyer Son Altesse royale à York pour surveiller les provinces du nord où l'on craignait quelque soulèvement de la part des fanatiques et autres du parti de Cromwell et de celui de la république, dont plusieurs étaient en correspondance avec les Hollandais et poussés par eux, ainsi que Sa Majesté en avait été instruite par quelques espions qu'elle entretenait parmi eux. On laissa à Londres le duc d'Albemarle et le comte de Craven avec la moitié des gardes à pied et une compagnie des gardes à cheval pour y maintenir l'ordre.

Le parlement s'étant réuni à Oxford l'automne suivant, le duc fut contraint d'y aller retrouver le Roi. Dans cette session, le parlement donna à Sa Majesté un subside de douze cent cinquante-six mille cent quarante-sept livres pour continuer la guerre, et en même temps demanda la permission d'offrir à Son Altesse royale un présent d'environ cent vingt mille livres comme témoignage des sentimens qu'avaient inspirés aux Chambres sa conduite et son courage dans le dernier combat, et remercièrent aussi particulièrement le Roi du soin qu'il avait eu d'empêcher son auguste frère de s'exposer de nouveau sur la mer.

Ce fut vers ce temps que le duc entendit parler, pour la première fois, des faux ordres que Brounker avait donnés en son nom; il en fut vivement irrité contre l'homme qui s'était rendu si coupable, et très-mécontent de ceux qui lui avaient si long-temps caché la chose. Le prince Robert et le comte de Sandwich s'excusèrent auprès du duc en disant qu'ils l'en avaient cru instruit, mais pensaient qu'il ne voulait pas avoir l'air de le savoir, de peur d'être obligé de punir Brounker comme il le méritait. Les gens de la maison du duc, amis de Brounker, lui demandèrent pardon du silence qu'ils avaient gardé, disant que ce n'était pas à eux à dénoncer un camarade et un ami. Ceux qui ne l'aimaient pas prétendirent qu'on n'aurait pas manqué de regarder leur accusation comme un effet de haine, car elle pouvait lui coûter la vie ou du moins le perdre à jamais. C'est ainsi que tous, sous un prétexte ou sous un autre, s'étaient rendus coupables envers le duc en ne l'avertissant pas à temps de ce qu'il lui importait de savoir. Au moment où il l'apprit, la chambre des communes, dont Brounker était membre, en prit aussi connaissance, ce qui empêcha le duc de le faire juger par une cour martiale. Ce fut là ce qui le préserva du châtiment qu'il avait mérité. Dans le premier moment, comme la chambre se montrait violemment animée contre lui, il prit le sage parti de

se retirer en France pour laisser passer cette chaleur, et pendant son absence quelques uns de ses amis parvinrent à faire différer la poursuite jusqu'au moment où sir John Hartman, le principal témoin à charge, serait revenu des Indes Occidentales. Pendant ce temps la chaleur qu'on avait montrée d'abord se refroidit tellement que Brounker en fut quitte pour être chassé de la chambre, et que le duc ne put alors lui faire autre chose que de le chasser de son service.

Comme il ne fut pas permis à Son Altesse royale de prendre part plus long-temps à la guerre, mais seulement d'inspecter la flotte avant qu'elle mît à la voile, nous ne rapporterons pas en grand détail les divers événemens de la campagne de 1666. Cependant, pour conserver l'ordre des temps, l'on doit rapporter ici que le roi de France s'étant inutilement efforcé d'obtenir, par sa médiation, une paix avantageuse aux Hollandais, se crut obligé, en vertu de l'alliance qu'il avait dernièrement conclue avec eux, de se joindre à eux contre nous. Notre flotte mit en mer sous la conduite du prince Robert et du duc d'Albemarle. Nous eûmes un peu le dessous dans un premier combat, parce que le prince s'était séparé du reste de la flotte pour aller à la recherche des Français. Cependant la flotte continua, sous les ordres du duc d'Albemarle, de combattre pendant quatre jours, et pendant les trois premiers contre un ennemi

double en nombre ; mais, le quatrième jour, toute notre flotte s'étant réunie, nous nous trouvâmes à forces égales, et alors les Hollandais, au bout de quatre heures de combat, cédèrent et se retirèrent dans leurs ports.

Notre flotte revint à la balise de Nore pour se réparer, car l'escadre du duc d'Albemarle avait excessivement souffert dans ses agrès. Les Hollandais en firent autant de leur côté; après quoi les deux flottes se remirent en mer, et le 25 juillet, jour de la Saint-Jacques, se livrèrent un combat dans lequel nous obtînmes la victoire et forçâmes les Hollandais à rentrer dans leurs ports. Ce fut alors que sir Robert Holmes fit son expédition sur Schelling et détruisit aux Hollandais cent cinquante petits bâtimens qui se trouvaient à l'ancre et deux petits vaisseaux de guerre qui les gardaient.

Cette année fut encore marquée par un terrible événement, l'incendie de Londres qui, dans l'espace de quatre jours, consuma plus de treize mille maisons, quatre-vingt-neuf églises paroissiales et plusieurs autres très-beaux édifices publics, et cela pendant une guerre contre la Hollande et la France, et après la peste qui avait désolé le pays l'année précédente. Le duc ne prit pas une médiocre part aux fatigues et aux dangers de cet événement. Il s'exposa jour et nuit pour arrêter la violence du feu, fort augmentée par les vents d'est qui soufflaient alors, et on n'y parvint enfin

qu'en faisant sauter des maisons pour couper au feu toute communication.

Le parlement se réunit bientôt après, et plusieurs de ses membres voyant la nation accablée à la fois de la peste, de la guerre et du feu, en conçurent une humeur chagrine qu'ils passèrent sur les papistes; et, bien que la peste fût évidemment l'ouvrage de la main de Dieu et qu'eux-mêmes eussent engagé le Roi à la guerre, ils s'efforcèrent avec aussi peu de raison que de charité chrétienne d'imputer l'incendie aux catholiques romains. Ils nommèrent un comité chargé de les en accuser, mais furent enfin obligés d'abandonner honteusement cette entreprise. D'un autre côté, las de la guerre dans laquelle ils s'étaient engagés d'abord avec tant d'ardeur, ils refusèrent, sous prétexte de mauvaise gestion, les subsides nécessaires pour la soutenir; en sorte que le chancelier, le lord trésorier Southampton, le duc d'Albemarle et les autres ministres persuadèrent au Roi, sous prétexte d'économie, de désarmer les vaisseaux de premier et de second rang, et de ne faire sortir en mer que ceux qui étaient propres à gêner le commerce de l'ennemi, se bornant d'ailleurs à une guerre défensive.

Le duc s'opposa de tout son pouvoir à ces mesures, observant que si nous n'avions pas de flotte en mer, les ennemis, alors fort abattus, reprendraient courage et pourraient, quand il

leur plairait, faire sortir de nouveau leur flotte, qui n'aurait plus à craindre de rencontrer beaucoup de résistance; que ce qu'on pourrait épargner en désarmant les gros vaisseaux, ainsi qu'on l'avait conseillé, passerait à l'entretien de la milice et des autres troupes nécessaires à la garde de nos côtes et de nos ports, et qu'il était contraire à notre honneur ainsi qu'à nos intérêts, de laisser les Hollandais maîtres de la mer à notre barbe. Son Altesse royale déclara donc ouvertement qu'elle regardait la mesure proposée comme une très-mauvaise économie dont on se repentirait bientôt. Les raisons de Son Altesse ne purent l'emporter, mais ses prédictions ne furent que trop promptement réalisées par l'événement.

L'été suivant, en effet, la flotte hollandaise se trouva tellement maîtresse de la mer, qu'elle vint jusqu'à la balise de Nore et entra dans la rivière de Medway, où les Hollandais brûlèrent et détruisirent plusieurs vaisseaux, et emmenèrent le *Charles*, vaisseau de premier rang; et s'ils eussent poussé plus vigoureusement leurs avantages, ils auraient pu faire beaucoup plus de mal. Ce fut la dernière action de la guerre que notre négligence donna aux Hollandais les moyens de terminer beaucoup trop glorieusement. Dans ce même temps on négociait la paix à Breda; elle y fut conclue le 9 juillet, et solennellement proclamée à Londres le 24 août suivant.

Digitized by Google

Le temps de la session s'approchait. Le parlement était convoqué pour le 10 octobre, et le parti mécontent, encouragé par nos mauvais succès sur la mer, commençait à se montrer audacieux et turbulent. Les principaux de ce parti avaient des réunions secrètes et formaient des cabales, surtout la bande des presbytériens et des républicains, qui n'avaient jamais négligé une occasion de chagriner la couronne. Le comte de Northumberland, le comte de Leicester, le lord Hollis et d'autres qui tenaient pour les conditions de l'île de Wight, se réunirent à Guilford; et l'on verra, par l'entretien qu'eut avec eux le comte de Northumberland, quelque temps avant l'ouverture du parlement, quel fut le résultat de cette conférence. Le comte, un jour ou deux après son arrivée à Londres, étant venu à Saint-James rendre ses devoirs, selon sa coutume, à Son Altesse royale, le duc commença à s'entretenir librement avec lui sur toutes sortes de sujets, et entre autres sur le lord chancelier et les craintes qu'avait le duc que les ennemis qu'il avait à la cour ne le fissent mettre en accusation; car il croyait le comte un des amis du chancelier. Il fut très-étonné lorsque le comte lui répondit très-gravement que ce n'était pas assez pour satisfaire la nation que de renvoyer le chancelier, objet de la haine du public, et qu'on comptait aussi sur le licenciement des gardes et sur le

redressement de plusieurs autres griefs. Le duc l'interrompit, en le priant de prendre garde à ce qu'il disait, et que s'il continuait sur ce ton il serait obligé d'en rendre compte à Sa Majesté. Le comte répondit qu'il n'avait rien dit qu'il n'eût le projet de répéter au Roi le lendemain, et il tint parole. Lui et son parti étaient fort encouragés par la résolution qu'avaient prise à la cour les ennemis du chancelier de le faire mettre en accusation, pensant que cela pourrait occasioner une rupture entre le Roi et son frère. Le duc, dans l'occasion dont je parle, discuta la chose avec lui sans emportement, lui faisant sentir combien, pour la sûreté de sa personne et le repos de la nation, il était nécessaire que le Roi conservât des gardes; qu'on savait ce qu'il en avait coûté au feu roi pour n'en avoir pas eu, et ce qui en était résulté pour le pays tout entier; mais le comte était d'un caractère trop inflexible pour que toutes les raisons du duc fissent effet sur lui.

Le Roi, à cette époque, consentit enfin au renvoi du chancelier, que depuis plusieurs années ses ennemis travaillaient à obtenir. Le comte de Bristol l'avait attaqué le premier en 1664, en portant contre lui une accusation dans le parlement; mais comme le Roi soutenait alors le chancelier, le comte échoua dans son projet: ce qui l'irrita tellement, qu'il perdit respect au Roi, oublia tous ses devoirs, et adressa à la chambre

des communes, sans en avoir obtenu la permission, un discours travaillé, rempli de réflexions séditieuses contre les actes de Sa Majesté. Il eut en même temps l'assurance de demander au Roi une audience en présence de lord Aubigny, et s'emporta dans cet entretien à un tel point d'insolence et d'extravagance, que si le Roi n'eût pas eu plus de pitié pour la folie du comte que de soin de sa propre dignité, la Tour, ou quelque chose de pis, eût été la juste récompense d'une telle conduite. Il poussa l'insolence jusqu'à dire au Roi, ainsi que le duc l'a su depuis par le lord Aubigny, que puisque ses ennemis étaient parvenus à le priver des faveurs de Sa Majesté, il éleverait contre eux un orage si violent qu'elle-même en ressentirait les effets.

Les autres ennemis du chancelier suivirent leur projet plus modérément et plus sûrement, épiant toutes les occasions et s'appliquant à faire naître par degrés l'éloignement du Roi. On ne peut excuser le chancelier de leur avoir donné, par ses torts envers le Roi, le moyen de faire plus aisément consentir Sa Majesté à la chute qu'on lui préparait. Sans parler ici de plusieurs autres exemples de sa résistance aux volontés du Roi, l'opposition qu'il apporta en 1664 aux résolutions qu'avait prises Sa Majesté en faveur des dissidens, est un fait beaucoup trop mémorable pour le passer sous silence. Le lord Robert, lord

Ashley-Cooper et d'autres avaient proposé et tâché de faire passer dans le parlement une ordonnance du Roi accordant tolérance aux consciences scrupuleuses, conformément aux promesses contenues dans la déclaration de Breda. Il avait été résolu par Sa Majesté, dans un conseil privé tenu en sa présence chez le chancelier à Worcester-House, qu'on porterait à la chambre des lords une déclaration à cet effet. Le duc était aussi très-fort de cet avis; mais lorsque l'affaire fut mise en discussion dans la chambre des lords, le chancelier s'éleva avec violence contre la proposition, et, secondé par les évêques et autres partisans zélés de l'Église anglicane, parvint à la faire écarter, ce qui ne contribua pas peu à refroidir la chaleur de l'affection du Roi pour le chancelier.

Ses ennemis ne manquèrent pas, lorsqu'ils jugèrent l'occasion favorable, de rappeler au Roi le souvenir de toutes ces fautes, et fortifièrent leur parti de la duchesse de Cleveland, qu'il leur fut aisé de gagner; car elle était déjà piquée contre le chancelier de ce qu'il avait défendu à sa femme de la visiter à cause du scandale de sa vie, bien qu'il eût été jadis un des meilleurs amis de son père.

La première tentative du parti contre lui fut de persuader à Sa Majesté, de pousser la chambre des communes à dissoudre la compagnie des

Canaries, pour laquelle il avait obtenu de Sa Majesté une nouvelle charte. Cette mesure, prise uniquement en haine du chancelier, et pour diminuer son crédit, fut très-fâcheuse pour le commerce, car la compagnie obligeait les habitans des Canaries à prendre en paiement de leurs vins beaucoup de marchandises manufacturées dans le royaume, et à livrer ces vins à des prix raisonnables; mais la compagnie une fois dissoute, ils ne voulurent plus recevoir que de l'argent comptant, et augmentèrent de beaucoup le prix de leurs vins, ce qui fut une double perte pour l'Angleterre.

Les ennemis du chancelier, ayant obtenu du Roi de le renvoyer avant l'ouverture du parlement, qui devait avoir lieu, comme on l'a dit, le 10 octobre 1667, Sa Majesté en informa le duc, et lui ordonna de l'apprendre au chancelier, lui disant en même temps que ce n'était pas qu'il éprouvât contre lui aucun mécontentement, mais que la nécessité des affaires le requérait, et qu'il était plus convenable, pour l'honneur de la couronne, que le Roi décidât ce renvoi lui-même, que de se le faire arracher par le parlement. Il ordonna donc au duc de lui dire de renvoyer le grand sceau, et ajouta, pour lui montrer qu'il conservait pour lui la même considération, qu'il lui continuerait la pension qu'il lui avait faite jusqu'alors.

Le chancelier reçut ce message comme il convenait à un fidèle sujet, et renvoya sans délai le sceau à Sa Majesté. Il dit au duc que, puisque ses ennemis étaient parvenus à obtenir son renvoi, ils ne s'en tiendraient pas là, et le poursuivraient jusqu'à l'extrémité, peu occupés des intérêts des rois et de la couronne, pourvu qu'ils pussent parvenir à le perdre.

Le sceau fut donné à sir Orlando Bridgeman, avec le titre de garde du sceau. Il était regardé comme un très-honnête et habile jurisconsulte, et il conserva cette réputation quelque temps après avoir été promu à sa nouvelle dignité; mais à l'épreuve il finit par se trouver trop faible pour en soutenir le poids.

Lorsque le parlement fut rassemblé, la chambre des communes, dans l'humeur que lui causaient nos pertes sur mer et les dépenses de la guerre, commença, comme de coutume, par décharger sa bile sur les papistes, et vota une adresse au Roi, pour lui demander de renvoyer tous ceux qui se trouvaient dans son armée, ou de service sur la mer, et que, pour les mieux découvrir, on obligeât indifféremment tous ceux qui possédaient quelque emploi à prêter les sermens d'allégeance et de suprématie, et qu'on exigeât d'eux, à un jour marqué, de recevoir la communion, selon la forme usitée dans l'Église anglicane.

Cela se fit après le vote de remercîment adressé

au Roi par la chambre, pour son gracieux discours à l'ouverture de la session. On vota de même sur la motion de sir Thomas Littleton, qu'on adresserait aussi des remercîmens particuliers à Sa Majesté, pour avoir repris le sceau à lord Clarendon, et l'avoir écarté des affaires. On doit remarquer ici que cette clause des remercîmens, relative à lord Clarendon, aurait eu peine à passer, si Sa Majesté n'avait pas ordonné à ses serviteurs de faire connaître en particulier aux membres de la chambre, qu'elle désirait qu'il en fût ainsi, et si le comte n'eût pas demandé à ses amis, dans les deux chambres, de ne s'y pas opposer, étant résolu à ne point permettre que ses intérêts portassent le moindre obstacle aux affaires du Roi; car si le duc, les évêques et autres amis du comte se fussent opposés à la mesure dans la chambre des lords, il est tout-à-fait probable qu'elle n'y aurait pas passé. Lorsque la chose fut mise aux voix, le duc et plusieurs des amis du comte se retirèrent; car si leur soumission aux ordres de Sa Majesté ne leur permettait pas de s'opposer aux remercîmens, ils ne pouvaient, dans leur opinion, y donner leur voix, et cela non-seulement à cause de leur amitié pour le lord Clarendon, et des liens qu'ils avaient avec lui, mais parce qu'ils regardaient ce précédent comme fâcheux pour la couronne. Sa Majesté, en réponse à l'adresse, assura les deux chambres

qu'elle ne confierait plus au chancelier aucun emploi.

Les ennemis du comte, encouragés par là, ne crurent pas devoir s'en tenir à ce qu'ils avaient fait, mais résolurent, pour plus de sûreté, de le faire mettre en accusation. Le principal acteur dans cette affaire fut sir William Coventry, qui renonça à sa place de secrétaire du duc, pour être plus en liberté pour poursuivre lord Clarendon. C'était de tous les ennemis du comte le plus dangereux, à raison de son habileté, et peut-être, s'il n'eût pas été à leur tête, ne fussent-ils pas parvenus à l'emporter. La chambre des communes prépara, sans perdre de temps, les articles de l'accusation, pour être portés à la chambre des lords. Pendant qu'on procédait avec cette violence, le duc aurait pu se trouver fort embarrassé de sa conduite entre ses devoirs envers le Roi, ceux que lui prescrivaient envers le comte la justice aussi bien que l'amitié et le soin de son honneur; mais il plut à Dieu, dans la plus grande chaleur de la persécution, de lui envoyer la petite vérole, en sorte que, lorsqu'il fut en état de sortir, le plus fort de l'affaire était fait, et le comte, d'après un ordre secret du Roi, était sorti d'Angleterre pour éviter l'orage. On en profita pour rendre un acte du parlement qui le bannissait à vie de l'Angleterre.

Il y avait alors dans les deux chambres du par-

lement un parti presbytérien peu nombreux, mais important par son extrême activité à saisir toutes les occasions, sinon de détruire entièrement, au moins de rabaisser l'autorité royale. Quelques uns de leurs chefs pensant que celle-ci pourrait être favorable à leurs desseins et que rien ne leur serait plus avantageux que de faire naître la division entre le Roi et le duc, s'adressèrent en secret au comte de Clarendon, et lui firent savoir qu'ils se joindraient tous à lui s'il voulait tenir tête à l'orage et s'unir au duc pour résister aux procédés injustes et violens dont on usait à son égard. On doit le remarquer ici, ils employaient le nom du duc à son insu ; Son Altesse étant à cette époque malade, dans son lit, de la petite vérole; mais le comte était trop honnête et trop sage pour se laisser prendre au piége; ils se retirèrent donc fort désappointés, tandis que le comte, conformément à la volonté de Sa Majesté, cédait à la violence du torrent et passait secrètement en France, où il mourut en 1674, après sept ans de bannissement.

C'était un simple gentilhomme de bonne famille, instruit dans les lois, doué de beaucoup de sens et naturellement éloquent, ce qui le mit de bonne heure en crédit. Il fut donc choisi membre de la chambre des communes dans ce funeste parlement de 1640, et s'y fit bientôt tellement estimer par ses talens que le Roi le

choisit pour y ménager secrètement ses intérêts. Il se conduisit dans cette mission avec tant d'adresse et de fidélité qu'au commencement de la rébellion il était tout-à-fait établi à la cour, et avait le secret des plus importantes affaires. Il fut, en récompense de ses services, nommé chancelier de l'échiquier quand le prince de Galles fut envoyé d'Oxford dans l'ouest; le Roi le nomma membre du conseil chargé d'accompagner Son Altesse royale, et se fia particulièrement à lui. Lorsque les affaires du Roi devinrent ensuite si désespérées que le prince, pour sa sûreté, fut obligé de se réfugier d'abord à l'île de Scilly, de là à Jersey, et enfin en France, sir Edward Hyde le suivit partout. Bientôt après le meurtre du roi Charles Ier., le nouveau Roi le nomma, conjointement avec lord Cottington, à l'ambassade d'Espagne, d'où il revint et rejoignit le Roi à Paris peu de temps après la bataille de Worcester. A compter de ce moment, il obtint la confiance absolue du Roi, et commença à agir comme premier ministre; il eut seul, avec le général Monk et l'amiral Montague, la conduite de l'affaire de la restauration. Il avait été nommé lord chancelier quelque temps auparavant, et, lorsque le Roi revint en Angleterre, il jouissait d'une telle faveur, qu'il emportait tout ce qui lui plaisait et que personne n'osait se mettre en opposition avec lui. Il fit nommer lord trésorier son

grand ami le comte de Southampton et étroitement uni avec lui, le duc d'Ormond et les évêques, car il était zélé protestant. Il se vit donc redouté et courtisé de toute l'Angleterre. A ces avantages il joignit celui d'avoir marié sa fille au duc d'York, ce qui, pour le moment, ne laissa pas d'ajouter beaucoup à sa force, mais ce qui contribua probablement ensuite à faire naître contre lui cet excès d'envie qui devint la cause de sa chute.

Aussitôt après le renvoi du chancelier, ceux qui avaient principalement contribué à le faire renvoyer, commencèrent à se disputer entre eux, chacun prétendant lui succéder dans le ministère. Sir William Coventry, sans le secours duquel Buckingham et Arlington ne seraient jamais parvenus à leurs fins, avait plus lieu que personne de compter sur cette place qu'il était le plus capable de remplir; mais les deux autres, fort inférieurs à lui, étaient beaucoup meilleurs courtisans; ils se réunirent contre lui et parvinrent à le faire exclure de tous les emplois, puis se disputèrent entre eux à qui aurait le plus de pouvoir et de crédit auprès du Roi, dont les affaires souffrirent excessivement de leur mésintelligence et de leur incapacité.

Il y avait une chose sur laquelle s'accordaient tous ceux qui avaient poussé au renvoi du chancelier, c'était la nécessité de diminuer, autant qu'ils le pourraient, auprès du Roi, le crédit du

duc, sans quoi leur coupable conscience leur faisait craindre de se voir, tôt ou tard, exposés au ressentiment de Son Altesse royale, à cause de leur conduite dans l'affaire du lord Clarendon; ils appréhendaient aussi que le duc ne parvînt à le faire rappeler. Ce fut pour cela que, comme on l'a dit, ils obtinrent de Sa Majesté la permission de faire porter contre lui, dans la chambre des lords, un bill de bannissement. Le duc était alors rétabli de sa petite vérole; il exposa dans la chambre ses motifs pour voter contre le bannissement, mesure tout-à-fait sans précédent, puisqu'on n'avait apporté aucune preuve des crimes imputés au chancelier.

Cela occasiona quelque froideur du Roi envers Son Altesse royale, ce qui enhardit la faction à risquer un pas de plus et à représenter au Roi, avec une apparence de zèle et de fidélité aux intérêts de Sa Majesté, que le crédit et le pouvoir dont jouissait le duc en Angleterre, étaient autant de diminué sur la puissance de Sa Majesté, et que, dans l'état présent des affaires, il pourrait être dangereux de laisser entièrement entre les mains du duc le commandement de la marine et d'une grande partie des troupes de terre, surtout mécontent comme il l'était probablement de la disgrâce du chancelier, et le soin que devaient prendre les partisans du comte, et surtout la duchesse sa fille échauffera encore ce ressentiment. De pa-

réilles suggestions méritaient le plus sévère châtiment, et cependant le Roi n'y vit qu'un excès de zèle, mais elles ne firent sur lui aucune impression au désavantage du duc, car Sa Majesté était trop fermement convaincue de la fidélité de son frère, pour qu'aucune insinuation de ce genre pût parvenir à ébranler sa confiance.

Cependant le parti alors dominant ne demeurait pas oisif, il travaillait activement à écarter tous les amis de l'ancien chancelier ; et à mettre à leur place ou d'anciens rebelles ou des hommes connus pour leur opposition, dans le parlement, au parti du Roi. Du nombre de ces derniers étaient sir Thomas Osborn, sir Robert Howard, M. Seymour et lord Vaughan, introduits à la cour par leur patron le duc de Buckingham, au moyen duquel ils obtinrent de bons emplois, ainsi que sir Thomas Littleton, sir Richard Temple et sir Robert Carr, porté par lord Arlington. On prit dans le parti républicain ou dans celui de Cromwell, lord Robert, lord Orrery, lord Anglesey, le secrétaire Trévor, et plusieurs autres de la même espèce qui, après la déroute du chancelier, parvinrent tôt ou tard aux emplois.

Pour acquérir de la popularité aux risques de la couronne, ils firent aussi sortir de prison plusieurs républicains et anciens officiers de Cromwell, comme le fameux major Wildmann, le colonel Salmon, le major Creed, le major Bremen

et autres hommes de sens extrêmement braves, et qui avaient beaucoup de crédit sur les officiers et soldats licenciés de cette armée rebelle. Plusieurs d'entre eux se trouvaient au moment de la restauration en possession de domaines de la couronne et de l'Eglise. Ils avaient été emprisonnés d'après le conseil du duc d'Albemarle, qui regardait cette mesure comme indispensable à la sûreté du gouvernement; car, pour recouvrer leurs biens mal acquis, ils machinaient sans cesse son renversement, et le vieux général avait chaque jour à découvrir et à déjouer de nouveaux complots de leur part.

Les hommes actuellement en pouvoir s'occupèrent ensuite à dépouiller le duc d'Ormond de ses fonctions de lieutenant d'Irlande. La chose fut conduite principalement par le duc de Buckingham, à l'instigation de lord Orrery, homme fameux par sa facilité à changer de parti, et par ses discours à Cromwell pour l'engager à se faire roi. Le comte d'Arlington se fit d'abord scrupule de s'unir à eux, pour mettre dehors son vieil ami, le duc d'Ormond; mais enfin ils l'y obligèrent par leurs menaces. Le duc n'eut personne pour le défendre que Son Altesse royale, qui trouvait scandaleux qu'un homme d'une si constante loyauté fût poursuivi et chassé par des gens dont la plupart étaient connus comme rebelles ou ne valaient guère mieux : savoir, le duc de Buc-

kingham, qui avait renoncé le Roi son maître pour gagner la faveur de Cromwell, dont il aurait épousé la fille, si cet usurpateur n'avait eu au moins assez d'honneur pour dire qu'il ne donnerait jamais sa fille à un homme si ingrat envers son roi. N'ayant donc point réussi de ce côté, il parvint, avec beaucoup de peine et de soumissions, à épouser la fille de lord Fairfax, qui avait aussi été général de l'armée du parlement; mais, malgré tous les efforts de Son Altesse royale, le parti réussit à faire écarter le duc d'Ormond et à mettre lord Robert à sa place.

Ils parvinrent encore à faire nommer sir Thomas Osborn et sir Thomas Littleton, trésoriers de la marine, sans en dire seulement un mot au duc, bien qu'on ne disposât jamais de ces places sans le concours et l'approbation du grand amiral. Ce fut en vain que le duc représenta au Roi le tort qu'on lui faisait en ceci; Sa Majesté lui ordonna de signer l'ordre de leur admission. Le duc n'en vécut pas moins très-bien avec ces deux messieurs, hommes capables, et qui remplissaient très-bien leur office. Ils s'opposèrent aussi, pendant quelque temps, à ce qu'on nommât à l'emploi de commissaire de la marine sir Jérémie Smith, recommandé par le duc, comme ancien officier de marine, et l'homme de toute l'Angleterre le plus propre à cet emploi.

Malgré tous ces manques d'égards et ces mau-

vais procédés des nouveaux ministres envers le duc, Son Altesse royale ne laissa pas de se joindre toujours à eux dans les conseils du cabinet ou ailleurs, en tout ce qui concernait le service de Sa Majesté; car aucun traitement ne pouvait l'entraîner à s'écarter, le moins du monde, de son devoir, et l'empêcher de donner, en cela, l'exemple au dernier des sujets du royaume. Le Roi le sentait si bien que jamais les ennemis du duc ne parvinrent un seul moment à diminuer sa confiance en son frère.

D'accord à mortifier le duc, Buckingham et Arlington étaient si loin de s'entendre sur le reste, qu'ils travaillaient mutuellement à se supplanter et à se perdre; à ce point que le duc de Buckingham fit parler secrètement à Son Altesse royale, par le comte de Berkshire, un de ses plus intimes confidens, pour lui offrir ses services, avec de grandes protestations d'agir en sa faveur. Son Altesse royale répondit franchement qu'il avait déjà reçu du duc de telles offres de service sans aucun effet, qu'il ne pouvait se fier à lui; ajoutant que d'ailleurs il regardait comme au dessous de lui d'entrer dans aucune de ces cabales, et qu'il était résolu à servir le Roi à sa manière. De peur qu'on ne forgeât là-dessus quelque histoire, et que la chose ne fût faussement présentée au Roi, Son Altesse alla sur-le-champ rendre compte à Sa Majesté de ce qui s'était passé, mais sans lui nommer le porteur du message.

Digitized by Google

On ne doit pas passer ici sous silence l'occasion que saisit le Roi de déclarer ce qu'il pensait de son frère, en présence de trois ou quatre personnes attachées à sa chambre. Le vieux sir William Armorer étant venu lui dire tout brutalement qu'il courait d'étranges nouvelles dans le pays, et qu'on disait que Sa Majesté était dans l'intention de licencier la compagnie des gardes et le régiment d'infanterie de son frère, et qu'on donnait pour raison que le Roi avait désobligé le duc à tel point qu'on ne jugeait pas prudent de lui laisser le commandement d'une force capable de lui donner les moyens de se venger, le Roi répondit que c'était le plus insigne mensonge, que jamais de la vie il n'y avait pensé, qu'il avait au contraire toute l'affection possible pour son frère, et que possédât-il plus de royaumes qu'il n'en avait il les lui confierait tous. Le Roi ajouta qu'il avait appris qu'on répandait qu'il avait le projet de faire légitimer le duc de Monmouth; que jamais une semblable pensée n'était entrée dans son esprit, qu'il l'abhorrait et s'efforcerait de trouver les auteurs de cet infâme bruit, pour les faire punir sévèrement. Malgré cette déclaration si solennelle, le parti factieux ne cessait pas d'entretenir le duc de Monmouth d'idées chimériques, dont il reçut avidement le poison, comme on le verra par la suite.

Ce parti de brouillons, ennemi de Son Altesse

royale, voyant qu'il ne pouvait réussir à faire entrer dans l'esprit de Sa Majesté aucune méfiance contre son frère, et par conséquent à faire dépouiller celui-ci de ses emplois, s'avisa d'un autre expédient non moins favorable aux projets qu'il avait formés et plus conformes à ce qu'il paraissait, aux goûts et au penchant du Roi. Ce fut de lui proposer de divorcer avec la Reine qui, après tant d'années de mariage, ne lui avait pas donné d'enfant et ne paraissait pas devoir lui en donner, et de se remarier ensuite. Les deux principaux chefs de l'entreprise étaient le duc de Buckingham et le comte de Bristol. Ils étaient enchantés de cette invention. On sut qu'ils avaient dit, en causant entre eux à ce sujet, que si le duc se laissait persuader de donner son consentement, il se ferait moquer de lui et tomberait dans le mépris; que s'il s'y opposait, il se perdrait auprès du Roi. Beaucoup de gens de la cour entrèrent dans ce projet, et il ne manqua pas de légistes et même de théologiens qui écrivirent pour prouver qu'il était légitime et raisonnable. Il y a lieu de croire que la première idée en était venue de l'ancien parti républicain; rien ne pouvait être plus dans ses vues et plus propre à jeter la division dans la famille royale, et, par conséquent, à perdre la monarchie.

Plusieurs personnes de différens partis et professions s'associèrent au complot. Nul ne se

montra plus actif que le comte de Bristol qui se chargea de chercher une nouvelle femme pour Sa Majesté. Dans cette intention, il se rendit secrètement en Italie, parce qu'on lui avait dit qu'il pourrait, entre les filles du duc de Parme, en trouver une qui conviendrait au Roi.

Son Altesse royale fut avertie par ses amis de toutes ces manœuvres, et, sans s'en plaindre ouvertement au Roi, saisit cependant l'occasion de lui faire entendre, en manière de conversation, que le parti républicain et les ennemis de la famille royale travaillaient toujours dans l'espérance de relever leur idole chérie, la république, et que, voyant qu'ils n'y pouvaient réussir à force ouverte, ils tentaient d'y parvenir en semant la division dans la famille royale, espérant par là exciter une guerre civile qui conduirait le peuple anglais à rejeter la famille entière et même la monarchie, comme contraire au bonheur de l'Angleterre. Il est à présumer que ces discours produisirent quelque impression sur le Roi; car, bien qu'il permît à ceux qui l'entouraient de discuter ce sujet avec lui, ils n'obtinrent jamais de lui qu'il se décidât à entrer dans leurs mesures.

Pour faciliter l'exécution de ce projet de divorce, on porta à la chambre des lords un bill prononçant la dissolution du mariage de lord Ross pour cause d'adultère. Ce bill lui donnait la faculté de se re-

marier. Il passa enfin, après de grands débats, à la majorité seulement de deux voix. Il y fallut tous les soins des amis du lord Ross aussi bien que des ennemis du duc qui soutenaient le bill dans l'espérance surtout d'en faire un précédent, et d'engager par là le Roi à prêter plus favorablement l'oreille à leurs propositions. Ce qui ne les encouragea pas médiocrement, ce fut de voir le Roi pousser à l'adoption du bill; mais ils virent bientôt leurs espérances déçues encore pour cette fois; car Sa Majesté ayant appris ce qu'on disait et les conséquences qu'on avait tirées de ses démarches en faveur du bill, prit cette occasion de déclarer que si sa conscience lui permettait de divorcer, il n'hésiterait pas à prendre une voie plus sûre et plus prompte, et qui n'était pas sans exemple dans l'histoire, pour se remarier sans en embarrasser le parlement. Puisque nous sommes sur la question de conscience, il est à remarquer que lorsque le bill de lord Ross passa dans la chambre il n'y eut, sur les dix-huit évêques, que deux seulement qui votèrent pour l'adoption. De ces deux, l'un était en enfance et l'autre passait pour socinien.

Ce fut alors que le Roi recommença à montrer au duc sa tendresse et sa confiance accoutumées, refroidies en apparence depuis quelque temps par les suggestions des ennemis de Son Altesse royale, entrés dans le ministère depuis qu'on

en avait écarté lord Clarendon. Cela venait surtout du duc de Buckingham, si troublé par la conscience de ses torts envers le duc qu'il s'imaginait, sans le moindre fondement, que Son Altesse royale avait le projet de le faire assassiner : il ne sortait jamais sans avoir deux mousquetons dans sa voiture et autour de lui plusieurs cavaliers bien armés. Cela vint aux oreilles du Roi qui se moqua beaucoup d'une pareille sottise et ne manqua pas de lui faire connaître le ridicule qu'il se donnait par de semblables soupçons. Les yeux de Sa Majesté s'ouvraient tous les jours sur le compte du duc de Buckingham, et elle sentait de plus en plus qu'il n'était pas taillé pour faire un ministre, et que malgré tous les agrémens de sa personne et de sa conversation et l'éclat de son esprit, il n'avait rien de solide ni de profond.

Ce fut vers ce temps qu'au commencement de 1669, le duc, long-temps persuadé que l'Eglise d'Angleterre était la seule véritable, se sentit plus vivement touché dans sa conscience et commença à penser sérieusement à son salut. En conséquence, il fit venir un jésuite nommé le père Simon, homme qui avait la réputation d'être fort instruit, afin de s'entretenir avec lui sur ce sujet. Il lui dit l'intention qu'il avait de se faire catholique, et s'enquit près de lui des moyens d'être réconcilié à l'Eglise. Après plusieurs discours sur ce sujet, le père enfin lui

dit sincèrement qu'à moins de renoncer à la communion de l'Eglise d'Angleterre, il ne pouvait être reçu dans le sein de l'Eglise catholique. Le duc lui dit alors qu'il avait cru que le pape pourrait lui accorder une dispense, vu la singularité de sa position et les avantages qu'il y aurait pour la religion catholique en général, et en particulier pour les catholiques d'Angleterre, à ce qu'il pût avoir la permission de demeurer extérieurement protestant, au moins jusqu'à l'époque où il pourrait avouer publiquement son changement avec moins de danger pour lui-même et plus d'avantages pour sa nouvelle religion; mais le bon père insista et lui déclara que le pape lui-même n'avait pas le pouvoir d'accorder de telles dispenses, car l'inaltérable doctrine de l'Eglise catholique était de ne jamais faire le mal dans la vue du bien. Ce que lui avait dit le bon jésuite lui fut ensuite confirmé par le pape lui-même à qui le duc écrivit sur ce sujet. Jusqu'alors Son Altesse royale avait cru, ce que crurent généralement ou ce que dirent au moins les théologiens de l'Eglise anglicane, qu'en pareil cas le pape accordait aisément des dispenses; mais les paroles du père Simon et la lettre de Sa Sainteté firent penser au duc qu'il était grand temps de faire tous ses efforts pour obtenir la liberté de se déclarer et cesser de vivre dans un état si dangereux à la fois et si pénible.

Son Altesse royale n'ignorant pas que le Roi avait les mêmes pensées, s'en était ouvert à lord Arundel de Warder et à lord Arlington. Sir Thomas Clifford ayant eu à cette même époque l'occasion de s'entretenir avec lui sur ce sujet, le trouva très-fermement décidé dans son catholicisme et très-peiné de la gêne et des dangers où il vivait. Le Roi lui dit qu'il avait le projet d'en conférer secrètement, dans le cabinet du duc, avec les personnes qu'on vient de nommer et de se consulter avec elles sur les moyens à prendre pour favoriser, dans son royaume, les progrès de la religion catholique, étant résolu à ne pas vivre plus long-temps dans cette contrainte. Cette conférence eut lieu le 25 janvier, jour auquel l'Eglise célèbre la conversion de saint Paul.

Le Roi, lorsqu'ils furent réunis, leur déclara ce qu'il pensait en matière de religion, leur répéta ce qu'il avait dernièrement dit au duc sur la pénible contrainte qu'il éprouvait de ne pouvoir professer publiquement la religion à laquelle il croyait. Il leur dit qu'il les avait rassemblés pour avoir leurs conseils sur les meilleurs moyens à prendre pour l'établissement de la religion catholique dans son royaume, et sur le moment à prendre pour déclarer sa croyance. Il ajouta qu'il ne fallait pas perdre de temps; qu'il s'attendait à trouver de nombreuses et grandes difficultés à l'exécution de son projet, et qu'il

aimait mieux s'y prendre tandis que son frère et lui étaient encore dans la vigueur de leur âge et en état de supporter toutes sortes de travaux, que d'attendre qu'ils fussent vieux et eussent perdu les forces nécessaires à l'accomplissement d'un si grand dessein. Il prononça ces paroles avec beaucoup de chaleur et même les yeux mouillés de larmes, et il ajouta qu'il fallait s'en occuper en hommes sages et en bons catholiques.

La conférence dura long-temps, et son résultat fut que le meilleur moyen d'amener à bien ce grand ouvrage était d'y travailler de concert avec la France, et de s'aider des secours de Sa Majesté très-chrétienne; car la maison d'Autriche n'était pas alors en situation d'y concourir. Il fut donc résolu qu'on mettrait dans le secret M. de Croissy-Colbert, ambassadeur de France, qui serait chargé d'en informer son maître et d'en obtenir des pouvoirs pour traiter à ce sujet avec le Roi. Ces négociations prirent beaucoup de temps; elles se suivirent non-seulement en Angleterre, mais en France, où le lord Arundel fut envoyé pour conférer avec le roi de France et conclure le traité. On confia à sir Richard Beling le soin d'en dresser les articles et de remplir, dans cette négociation, les fonctions de secrétaire.

Le traité ne fut conclu et signé qu'au commencement de 1670. Il portait que le roi de

France donnerait par an deux cent mille livres payables par quartier, dont le premier courrait à compter de l'échange des ratifications, et dont l'objet était de mettre le Roi en état d'accomplir son projet en Angleterre. Lorsque la religion catholique y serait établie, notre Roi devait s'unir au roi de France pour faire la guerre à la Hollande. En cas de succès, une part de la conquête était assignée à la France, une autre au prince d'Orange, et l'Angleterre devait avoir l'Ecluse, Cadsant, Walcheren, ainsi que le reste des ports de mer, jusqu'à Maesland-Sluys. Les Français auraient fort voulu commencer par la guerre contre la Hollande; mais lord Arundel ayant été de nouveau envoyé en France, convainquit le roi de France de la nécessité de commencer par établir le catholicisme. La chose enfin fut donc ainsi conclue, et les premiers paiemens commencèrent selon qu'il avait été convenu.

Tout cela fut traité avec le plus grand secret, et, pour commencer à effectuer ces projets, on résolut de donner au colonel Fitzgerald, récemment revenu de Tanger, dont il avait été gouverneur, un régiment d'infanterie, qui devait être levé pour lui, et dont on devait choisir les officiers de manière à pouvoir compter sur eux. On devait mettre ce régiment en garnison à Yarmouth, et le colonel eût été nommé gouverneur de cette importante ville. Le comte de Bath était gouverneur de

Plymouth. Lord Bellasis l'était de Hull; lord Widdrigton, de Berwick : c'était tous des hommes en qui le Roi pouvait prendre confiance. La flotte et Portsmouth étaient entre les mains du duc, et la généralité des partisans de l'Eglise anglicane n'était pas à cette époque très-contraire à la religion catholique. Plusieurs passaient pour anglicans, qui ne tenaient pas plus à une religion qu'à une autre, et n'allaient à l'église que pour faire comme tout le monde. On regardait le peu de troupes alors sur pied comme bien disposées, et tous leurs officiers, excepté le colonel Russel, passaient pour des hommes prêts à servir la couronne sans murmurer et sans demander des raisons. On permettait aux partisans rigoureux de l'Église d'Angleterre de persécuter à leur gré les non-conformistes. On les y encourageait même pour faire mieux sentir à ceux-ci le soulagement qu'ils recevraient de la victoire des catholiques. On dira en son lieu comment ce projet vint à manquer.

Le duc de Buckingham perdait tous les jours dans l'estime et la confiance du Roi. Voyant le peu de succès des propositions qu'il avait faites à Son Altesse royale par le comte de Berkshire, présenté lui-même au duc, comme j'aurais dû le dire plus tôt, par le comte de Péterborough, ayant aussi découvert que son rival, le lord Arlington, s'était aussi adressé au duc, et avec plus de succès, il

chercha à obtenir la faveur de madame la duchesse d'Orléans, dont il connaissait si bien le crédit auprès de notre Roi, qu'il ne pensait pas pouvoir choisir un meilleur appui. Pour se présenter à elle sous un jour favorable, il ne jugea rien de mieux que d'entrer en négociation avec M. de Rouvigny, alors ambassadeur du roi de France en Angleterre, et prévenu de la fausse idée que le duc jouissait toujours auprès du Roi de la même faveur. Il lui proposa de nouer secrètement entre la France et l'Angleterre une alliance encore plus secrète, et qui serait traitée uniquement par le duc pour notre Roi, et par Madame, pour le roi de France. Il envoya donc son principal confident, sir Elis Leighton, avec des recommandations de la part de M. de Rouvigny, pour traiter avec Madame. Le Roi cependant gardait le secret sur les autres projets en train, et laissait marcher cette feinte négociation, afin de mieux couvrir le véritable traité dont le duc de Buckingham ni Madame n'avaient pas la moindre connaissance. Le but principal du duc, dans toute cette affaire, était uniquement de demeurer à la tête du ministère.

Son Altesse royale et lord Arlington ignorèrent cette nouvelle intrigue; mais, lorsque sir Elis Leighton fut venu de France et eut établi une correspondance avec Madame, Son Altesse royale fut instruite par hasard de ce qui se passait, et enfin le

sut en détail par sir Elis Leighton lui-même. Elle en avertit le lord Arlington, et cela ne servit pas peu à augmenter la mésintelligence entre celui-ci et le duc de Buckingham, et à l'attacher plus fortement aux intérêts de Son Altesse royale; ce à quoi contribua beaucoup sir Thomas Clifford, grand ami de ce lord et homme très-ferme et très-loyal. Cependant le lord Arlington n'en continua pas moins à soutenir celles de ses créatures qu'il avait poussées dans des vues contraires au duc.

On en vit un exemple à l'occasion de sir Thomas Osborn et de sir Thomas Littleton. Ceux-ci prétendirent avoir découvert de grandes irrégularités dans la gestion des commissaires de la marine, hommes placés par le duc et tout-à-fait dans sa main. On voulait leurs emplois pour des gens de la faction. Cette accusation tombait indirectement sur le duc; il jugea donc devoir obtenir de Sa Majesté que l'affaire fût examinée devant elle. Toutes les parties entendues, il parut évident que ces accusations venaient ou de mauvaise volonté, ou du moins d'ignorance dans les affaires de la marine, et les commissaires furent pleinement justifiés. Lorsqu'ensuite le conseil ordonna l'équipement d'une escadre de dix-huit vaisseaux destinés contre les Algériens, ces deux mêmes hommes essayèrent de persuader à Sa Majesté de ne pas employer dans cette expédition sir Thomas Allen, officier très-expérimenté, qui n'avait d'autre tort

que d'être une créature du duc et recommandé par lui. Ils insistèrent pour que le commandement fût donné à sir Robert Holmes, protégé de lord Arlington, brave de sa personne, mais qui n'avait pas la capacité de l'autre, et manquait du calme nécessaire pour conduire une telle escadre; mais Sa Majesté s'entendait si bien aux affaires de la marine, et était tellement satisfaite de la manière dont son frère les conduisait, qu'en dépit de toutes les suggestions, elle suivit toujours son avis en de telles matières.

Au commencement de septembre, le Roi et le duc étant allés à Southampton chasser dans la nouvelle forêt, y reçurent par un exprès la nouvelle de la mort de la Reine leur mère. Elle était morte à la fin d'août à Colombe, près de Paris. C'était la plus jeune des filles du grand roi de France Henri IV. Elle était née le 28 novembre 1609, et avait épousé, en 1625, le roi Charles Ier. Après de si longues et si douloureuses souffrances, Dieu avait daigné lui accorder la consolation de voir son fils rétabli sur son trône paternel. Elle possédait au suprême degré toutes les vertus d'une bonne mère, d'une bonne épouse, d'une bonne chrétienne. Elle fut enterrée avec une grande magnificence à Saint-Denis, lieu de la sépulture des rois de France, et on observa à son usage toutes les cérémonies usitées pour les reines de France.

Lorsque sir Thomas Allen fut prêt à partir avec son escadre pour la Méditerranée, l'ambassadeur de France proposa au duc de régler les saluts auxquels seraient tenus les uns envers les autres les vaisseaux anglais et français qui pourraient se rencontrer dans ces mers, où son maître était sur le point d'envoyer une escadre sous le commandement de M. Duquesne, pour traiter avec les Algériens. On convint à la fin, pour éviter toute dispute, que, dans la Méditerranée, les vaisseaux des deux nations ne se feraient pas de salut, et le duc prit un soin particulier de faire insérer dans la convention les mots : *Dans ces mers*, afin que cela ne pût tirer à conséquence.

Le 3 janvier 1670, mourut le vieux général Monk, duc d'Albemarle, qui avait été le principal instrument de la merveilleuse restauration du Roi, et avait reçu des biens et des honneurs proportionnés à son mérite. Quelques jours avant sa mort, Son Altesse royale informée qu'il ne pouvait pas en revenir conseilla à Sa Majesté de n'élever personne à sa place au poste de général, lui faisant observer que, dans l'état des choses, cette place conférait un beaucoup trop grand pouvoir pour qu'on dût la confier à personne, pas même à Son Altesse royale. Cependant il lui dit que si Sa Majesté voulait créer un général, il espérait qu'elle ne penserait à personne qu'à lui; ce que, pour les raisons qu'on vient de dire, il ne

désirait pas, et ce qui était inutile en temps de paix. En cas de guerre, Sa Majesté était la maîtresse de faire autant d'officiers généraux qu'il lui paraîtrait convenable et nécessaire; mais, pour le moment, le nombre des troupes était tellement réduit qu'il paraîtrait ridicule de leur donner un général. Ces motifs et quelques autres déterminèrent Sa Majesté à ne point nommer, pour le moment, de général à la place du duc d'Albemarle.

En même temps, le duc demanda au Roi, qu'à l'occasion de la mort du duc d'Albemarle, la compagnie des gardes de Son Altesse ne perdît pas son rang de seconde compagnie des gardes; ce qui serait un désagrément pour Son Altesse royale et pour les officiers de sa compagnie, tous braves gens et à qui il serait fort dur de subir un tel passe-droit; lorsqu'on avait levé son régiment d'infanterie sous le nom du *Régiment du duc*, il n'avait pas demandé ni compté qu'on lui donnât rang avant le régiment de Coldstream, plus anciennement sur pied; et, puisqu'ainsi que l'avait vu Sa Majesté, il n'avait pas voulu faire tort aux autres, il espérait qu'on ne lui ferait pas tort à lui-même non plus qu'à sa compagnie des gardes. Les raisons et la demande du duc parurent alors si justes à Sa Majesté qu'elle assura Son Altesse royale que sa compagnie ne perdrait pas son rang.

Cependant, à la mort du général, son régiment

d'infanterie, appelé le *Régiment de Coldstream*, fut donné au lord Craven, et forma un second régiment des gardes. Sa compagnie des gardes devint la compagnie de la Reine; et, à cette occasion, la Reine, qui n'aimait pas le duc plus qu'il ne fallait, écouta le conseil de quelques personnes qui ne perdaient pas une occasion de le mortifier, et demanda au Roi que sa compagnie des gardes eût le premier rang après celle de Sa Majesté. Pressé très-vivement sur ce point par elle et par d'autres, le Roi se trouva fort embarrassé, car il n'oubliait point ce qu'il avait dit à son frère à ce sujet. Son Altesse royale l'ayant appris, alla trouver le Roi et lui dit qu'elle voyait à quel point sa femme et autres avaient tourmenté Sa Majesté dans cette occasion; que pour son compte elle serait plus raisonnable que ses compétiteurs et consentait à ce que Sa Majesté s'écartât de sa résolution et de la promesse qu'elle lui avait faite; qu'elle ne pouvait nier que la chose ne lui parût un véritable désagrément, mais qu'elle se prêterait cependant à tout ce qui pourrait convenir à Sa Majesté; car elle était résolue, quoi que pussent faire les autres, à ne lui causer jamais d'embarras pour ses intérêts personnels.

La compagnie de la Reine eut donc le rang de seconde compagnie des gardes.

Vers le commencement de mai de cette même année, Madame, la seule des sœurs du Roi en-

core vivante, vint à Douvres pour y voir son frère, ce qu'elle désirait depuis long-temps, et ce que lui rendit facile alors le voyage du roi de France en Flandre pour visiter ses nouvelles conquêtes. Ce voyage eut, à plusieurs égards, de funestes effets. Il nuisit en général aux affaires du Roi, mais particulièrement aux utiles mesures qui avaient été prises relativement à la religion catholique. J'ai déjà dit comment le traité particulier des deux rois avait été signé et les ratifications échangées entre eux, et comment le roi d'Angleterre avait en conséquence déjà reçu quelques paiemens sur les sommes convenues; car, bien que le roi de France eût un vif désir de faire d'abord son affaire et de commencer ainsi par la guerre avec la Hollande, il avait enfin cédé, comme on l'a dit, aux raisons convaincantes qui lui avaient été données pour l'en dissuader. Cependant, regardant toujours comme avantageux à ses intérêts temporels de revenir sur ces mesures convenues, et sachant la grande influence que Madame prendrait très-probablement sur le Roi son frère, Sa Majesté très-chrétienne avait résolu de l'employer à faire réussir ses intentions, et c'était là ce qui l'avait fait consentir à ce voyage, auquel il s'était opposé jusques alors, et qui déplaisait aussi à Monsieur pour des raisons qui lui étaient particulières. Elle se chargea de bon cœur de cette

commission, espérant par là se mettre toujours davantage dans les bonnes grâces du roi de France et augmenter sa considération dans le pays en y faisant connaître le pouvoir qu'elle avait sur son frère. Elle pensait à se fixer en Angleterre, non-seulement par affection pour son frère, mais à cause de l'opinion qu'elle avait de son caractère et de l'ascendant qu'elle se croyait en état de prendre sur lui. Elle s'imaginait, si jamais on pouvait arranger les choses pour qu'elle vécût auprès de lui, qu'elle gouvernerait entièrement l'Angleterre.

Le duc ne fut nullement satisfait de ce projet de voyage, dont il craignait les fâcheuses conséquences, ainsi qu'elles se sont manifestées depuis. Sans vouloir paraître s'y opposer directement, il fit, aussi adroitement qu'il lui fut possible, tous ses efforts pour l'empêcher; mais sans aucun effet. Il arriva aussi, dans ce temps, une chose qui donna à Madame une grande facilité pour obtenir tout ce qu'elle voulut du Roi son frère: c'était le moment où devait être mis à exécution un acte du parlement, récemment rendu contre les conventicules. Le Roi jugea nécessaire de laisser le duc quelques jours à Londres pour empêcher les désordres qui pourraient survenir le premier dimanche où les conventicules devaient être fermés et supprimés; ce dimanche tombait le 10 mai, en sorte que Madame arriva à Dou-

vres trois ou quatre jours avant que le duc pût s'y rendre. Elle se servit si bien de ce temps pour gagner ce qu'elle voulut sur l'esprit du Roi, que, quand le duc arriva, il trouva toutes les premières mesures rompues et la résolution prise de commencer par la guerre avec la Hollande. Le duc ne fut pas peu surpris de voir que Madame eût gagné à son opinion lord Arlington et sir Thomas Clifford, les seuls hommes présens qui fussent dans le secret du traité. Ils vinrent à la rencontre du duc comme il arrivait à Douvres, et, avant qu'il eût pu voir le Roi, l'informèrent de ce qui s'était passé. Il leur répondit qu'il en était très-fâché; qu'il était assuré que cela ruinerait absolument les projets en faveur du catholicisme, car une fois le Roi engagé dans une guerre aussi onéreuse que le serait celle-là, sans s'être d'abord rendu maître absolu des affaires en Angleterre, il s'endetterait infailliblement et se trouverait alors à la merci du parlement, qui, de la manière dont les choses auraient été conduites, ne serait probablement pas de bonne humeur; que, bien qu'il eût donné de forts subsides pour la première guerre de Hollande, qu'il avait proposée lui-même, il n'était nullement probable qu'il en fît autant pour une guerre entreprise sans le consulter et de concert avec la France; ce qui suffirait seul pour la lui faire désapprouver, et le ferait entrer en méfiance de ce qui pourrait s'en suivre.

Ils lui répondirent que, quant à la crainte qu'avait Son Altesse que le Roi ne s'endettât, elle était tout-à-fait sans fondement; Sa Majesté n'ayant à mettre en mer, d'après les conventions, que cinquante vaisseaux, auxquels les Français en ajouteraient trente, les frais d'une pareille flotte seraient aisément couverts par les revenus des douanes qu'ils évaluaient à six cent mille livres, et ils ne doutaient pas qu'elle ne fût suffisante pour faire la guerre aux Hollandais. Quant à ce qu'on pourrait soupçonner des projets ultérieurs, si la guerre réussissait, cela devenait assez indifférent. Le duc leur dit qu'il était persuadé qu'ils calculaient mal les dépenses de la guerre maritime; qu'il était possible, en effet, que le nombre des vaisseaux dont ils parlaient ne coûtât pas plus cher qu'ils ne croyaient, et qu'il pensait très-fort pouvoir regarder en face les Hollandais avec une flotte de quatre-vingts vaisseaux et un nombre de brûlots proportionné; que cependant les convois nécessaires pour le maintien du commerce et la sûreté des colonies, et ce qu'il fallait avoir de vaisseaux prêts à rejoindre la flotte après une bataille, coûteraient presque autant que la flotte, sans compter les troupes de terre qu'il faudrait nécessairement lever à cette occasion. Le duc répéta tout cela au Roi et beaucoup d'autres choses encore, mais ne put parvenir à faire retarder cette funeste guerre de Hollande.

Madame, durant son séjour à Douvres, obtint du Roi d'oublier son mécontentement contre le duc de Buckingham, et le rétablit dans son crédit et sa faveur auprès de Sa Majesté. Son Altesse royale le lui ayant reproché, elle lui avoua ingénument que c'était pour faire sa cour au Roi, qui avait envie qu'elle le pressât là-dessus. Elle réconcilia aussi le duc de Buckingham et lord Arlington, et prit en ce moment un si grand empire sur l'esprit du Roi, tant par l'opinion qu'elle lui donna de son jugement que par sa tendresse pour elle, qu'elle aurait pu lui faire faire presque tout ce qu'elle aurait voulu. Après être demeurée environ quinze jours à Douvres, elle fut obligée de s'en retourner, parce que la cour de France était prête à reprendre la route de Paris. Très-peu de temps après être revenue chez elle à Saint-Cloud, elle fut subitement emportée par un mal violent dont elle avait été saisie le soir seulement du jour qui précéda sa mort. La surprise et la douleur de la famille royale furent extrêmes; la manière dont elle était morte fit soupçonner qu'elle avait été empoisonnée, mais les médecins qui l'ouvrirent déclarèrent qu'il n'en était rien.

Ce voyage de Madame en Angleterre avait fait bruit sur le continent; les Hollandais en furent très-alarmés, et leurs craintes augmentèrent quand ils virent, très-peu de temps après, le

duc de Buckingham envoyé en France. Ce fut au point que M. Vanbeuning, leur ministre en Angleterre, demanda qu'on l'autorisât à assurer de Witt que l'envoi du duc n'avait rapport à rien de préjudiciable à l'intérêt de ses maîtres.

Peu de temps après la mort de Madame, le duc tomba malade d'un rhume si violent, que l'on craignit qu'il ne tournât en phthisie et qu'il fut obligé d'aller à Richmond pour changer d'air. Il ne se rétablit parfaitement qu'à la fin de l'été.

D'après la réconciliation des deux principaux ministres, tout était fort tranquille à la cour. L'hiver suivant, on y fit quelque bruit du soupçon qui se répandit alors que la duchesse d'York inclinait à se faire catholique. Ce soupçon n'était pas sans fondement, car on remarquait que la duchesse qui, durant toute sa vie, avait été fort exacte à participer une fois par mois à la communion, selon le rit de l'Eglise anglicane, et avait en toute occasion montré beaucoup de zèle pour sa religion, s'était abstenue depuis quelque temps de la communion; et ce qui confirma encore ce soupçon, c'est que durant la longue maladie dont elle mourut, elle ne se fit point réciter comme à l'ordinaire les prières par aucun de ses chapelains, si bien qu'au mois de décembre le Roi en parla au duc, qui lui avoua la vérité, et lui dit qu'elle était résolue à se faire catholique et devait être bientôt réconciliée. Sa Majesté recom-

manda au duc de garder là-dessus le plus profond secret; et, en effet, personne n'en sut rien que le père Hunt, franciscain, qui la réconcilia à l'Eglise romaine, lady Cranmore et Depuy, domestique du duc. On a vu dans les papiers trouvés après sa mort, et dans lesquels elle rendait compte des motifs de sa conversion, que c'était environ un an auparavant qu'elle avait commencé à sentir des doutes, et que depuis le mois d'août dernier, elle était pleinement convaincue et revenue à l'Eglise romaine, bien que le public n'en ait rien su qu'après sa mort, qui arriva le dernier jour de mars 1671. Elle mourut avec beaucoup de dévotion et de résignation après avoir reçu les sacremens de l'Église catholique. Le matin qui précéda sa mort, se sentant si mal qu'elle jugea que sa fin approchait, elle pria le duc de ne point s'éloigner d'elle qu'elle n'eût cessé de vivre, et lui demanda, dans le cas où le docteur Blanford, évêque de..... ou quelqu'autre évêque viendrait pour l'assister, de leur dire la vérité et de leur apprendre qu'elle était réconciliée à l'Eglise de Rome, et avait déjà reçu les sacremens; que si, malgré cela, ils insistaient pour la voir, il les laissât entrer, pourvu qu'ils ne vinssent pas la tourmenter de controverse. En conséquence, le docteur Blanford étant arrivé peu de momens après, conduit par le frère de la duchesse, M. Laurence Hyde, actuellement comte de Ro-

chester, qui ne savait pas avec certitude qu'elle fût devenue catholique, le duc alla trouver l'évêque dans le salon, et lui répéta ce que la duchesse l'avait chargé de lui dire. L'évêque, lorsque le duc l'eut positivement assuré qu'elle était réconciliée, dit qu'il ne doutait pas que tout n'allât bien (ce fut son expression), puisqu'elle était bien convaincue et n'avait rien fait par des motifs humains. Il entra ensuite dans la chambre, lui fit une courte exhortation chrétienne, convenable dans la situation où elle se trouvait, puis se retira. Le frère de la duchesse, lord Cornbury, partisan violent de l'Eglise anglicane, ne vint pas la voir dans ses derniers momens, parce qu'il la soupçonnait de s'être faite catholique.

Peu de temps après la mort de la duchesse, plusieurs des amis du duc le pressèrent de se remarier. Ils auraient voulu qu'il en parlât au Roi; mais le duc leur répondit que c'était autant l'affaire du Roi et du royaume que la sienne; que si le Roi en avait envie, et jugeait la chose convenable, il lui en parlerait de lui-même. Sa Majesté lui en parla enfin six mois après la mort de la duchesse et lui proposa la fille de l'archiduc d'Inspruck, prince de la maison d'Autriche. Cette idée lui avait été donnée par sir Bernard Gascoigne, gentilhomme Florentin qui avait long-temps servi dans l'armée du roi Charles Ier; il avait vu la jeune princesse

et connaissait beaucoup sa mère qui était de la maison de Florence. Les amis de la couronne désiraient vivement que le duc ne perdît pas de temps pour se remarier. Le Roi n'avait pas d'enfant légitime, et la Reine, qui selon toutes les apparences devait vivre long-temps, n'avait plus aucun espoir de lui en donner. Le duc, de son côté, avait perdu six enfans des huit qu'il avait eus de sa première femme, dont quatre garçons. Il ne lui restait que deux filles. Enfin on résolut d'envoyer sir Bernard en Allemagne, pour négocier ce mariage tant à Inspruck qu'à Vienne. Cependant l'exécution de ce projet traîna plusieurs mois, d'où l'on peut conclure que le Roi n'en était pas alors fort pressé. Cependant, après de longs délais, sir Bernard fut envoyé avec les instructions nécessaires pour traiter et conclure ce mariage avec les deux cours, ce qu'il fit après de longues et ennuyeuses négociations. Les articles furent échangés secrètement entre l'Empereur et le Roi. Un de ces articles portait que la duchesse aurait en Angleterre une chapelle publique. Le comte de Peterborough fut en conséquence envoyé comme ambassadeur extraordinaire du Roi à l'Empereur, et chargé des instructions usitées en pareille occasion, ainsi que des pouvoirs nécessaires pour épouser la princesse par procuration; mais le comte ne fut pas plutôt débarqué à Calais qu'on apprit de Vienne que l'Impératrice

venait de mourir, et que l'Empereur était résolu d'épouser lui-même la princesse : ce qui mit fin à toute cette négociation.

Au commencement de l'année 1672 on s'occupa, aussi secrètement que possible, des préparatifs de la flotte, afin qu'elle fût prête pour commencer au printemps la guerre contre les Hollandais, ainsi qu'on en était convenu avec le roi de France. Le duc de Buckingham, le duc de Lauderdale, le comte d'Arlington et lord Ashley Cooper, depuis comte de Shaftesbury et chancelier d'Angleterre, étaient alors du conseil du cabinet du Roi, et le dernier se montrait plus ardent que personne pour la guerre de Hollande. Bien que lord Arlington et Clifford eussent seuls alors connaissance du traité secret, source de cette guerre, ils trouvèrent, pour y disposer les autres, un grand nombre de motifs spécieux, dont on fit ensuite usage dans la déclaration de guerre, publiée au nom de Sa Majesté, le 28 mars de cette année. La guerre résolue, il fallut d'abord songer à trouver assez d'argent pour la faire. Ils ne trouvèrent d'autre expédient que de suspendre pour un an tous les paiemens de l'échiquier, en donnant aux créanciers six pour cent d'intérêt de leur argent. Ensuite on jugea nécessaire, avant d'attaquer nos ennemis, de commencer par établir l'union entre nous, autant du moins qu'il serait possible. En conséquence, il fut résolu que

Sa Majesté publierait une déclaration qui établirait la liberté de conscience, avec toutes les réserves nécessaires pour la sûreté de l'Église anglicane, telle qu'elle était établie par les lois, et pour le maintien de la paix publique contre les manœuvres séditieuses qui pourraient avoir lieu dans les réunions des non-conformistes, auxquels on permettrait de se rassembler publiquement dans les édifices qu'on leur assignerait pour cet usage, et où tous auraient la liberté de venir. Quant aux catholiques romains, on les exempta seulement des lois pénales, et il ne leur fut permis d'exercer leur culte que dans l'intérieur de leurs maisons.

Quoique le duc fût entièrement d'avis qu'on ne devait point entreprendre cette guerre avant que le pouvoir et l'autorité de Sa Majesté en Angleterre fussent établis d'une manière moins précaire, comme ils l'auraient été si l'on ne fût pas revenu sur les premières conditions du traité, cependant, pour obéir aux ordres du Roi, il ne perdit point de temps et n'épargna aucune peine pour se mettre en état de la pousser avec toute la vigueur possible, et autant d'économie qu'en pouvait comporter une pareille entreprise. Ainsi donc lorsqu'on proposa dans le conseil de mettre un embargo sur tous les vaisseaux frétés pour se rendre hors d'Angleterre, afin de se procurer un nombre d'hommes suffisant pour la flotte, le

duc seul s'opposa à cette mesure, qui arrêtait tout le commerce et aurait singulièrement nui au revenu des douanes. Il s'engagea à équiper la flotte, sans avoir recours à cette mesure, pourvu seulement qu'on défendît, pour cette saison, la navigation de Terre-Neuve. Il ne demanda, pour la flotte principale qu'il devait commander, que soixante vaisseaux de ligne anglais et vingt brûlots, et trente vaisseaux de guerre français et dix brûlots, jugeant cette force suffisante pour tenir tête aux Hollandais. Par ce moyen il demeura assez de vaisseaux et de marins pour les convois, en sorte que la guerre ne porta aucune entrave au commerce.

Le Roi ayant appris, vers ce temps, qu'une riche flotte hollandaise, escortée de six vaisseaux de guerre, devait passer par le détroit, venant de la Méditerranée, envoya ordre à sir Robert Holmes, alors à Portsmouth, de sortir pour l'intercepter avec ce qu'il pourrait avoir de vaisseaux prêts. Il lui ordonna aussi de réclamer l'assistance de tous les vaisseaux de guerre qu'il pourrait rencontrer dans le canal. Sir Robert se mit donc en mer sur le *Saint-Michel*, vaisseau de second rang, accompagné du comte d'Ossory, qui commandait la *Résolution*, de sir Fretcheville Holles, sur le *Cambridge*, du capitaine Georges Leg, sur le *Fairfax*, du capitaine John Holms, sur le *Glocester*, de quatre vaisseaux du troisième

rang, et de trois ou quatre vaisseaux du cinquième ou sixième rang. Tandis qu'il croisait derrière l'île de Wight, il vit à quelque distance sir Edouard Spragge, revenant de la Méditerranée en Angleterre, avec cinq ou six vaisseaux de guerre. Il ne l'avertit point de se joindre à lui, comme il l'aurait dû faire d'après les ordres du Roi, et ne permit point au capitaine Leg d'aller lui parler, comme il le désirait fort. Ainsi, par une petite jalousie, il aima mieux nuire aux affaires du Roi, que de partager avec sir Edouard l'honneur de cette entreprise; en sorte que la perte des Hollandais et notre avantage furent très-peu considérables.

On vit bientôt paraître la flotte hollandaise de Smyrne, et sir Robert l'attaqua avec plus de courage que d'habileté, car il eut son propre vaisseau désemparé dans le combat, et les Hollandais en furent quittes pour la perte de quatre vaisseaux marchands, dont deux seulement de quelque valeur.

Après ce combat, on déclara sur-le-champ la guerre à la Hollande, et Sainte-Hélène, près de l'île de Wight, fut le lieu désigné pour le rendez-vous des flottes tant anglaise que française. Cependant, quelque diligence que nous pussions faire, Ruyter fut en mer avec soixante-dix vaisseaux de ligne et des brûlots avant que les Français et nous eussions pu faire notre jonction. Le

duc en ayant reçu avis, sachant aussi que la flotte française était partie de Brest, et jugeant, d'après les vents qui avaient soufflé, qu'elle devait être arrivée dans le canal, partit de la balise de Nore avec tous les vaisseaux de ligne qui se trouvaient prêts : il n'y en avait encore que quarante et douze brûlots. Comme il y avait eu toute la journée une brise fraîche de l'ouest qui le faisait avancer le long du canal, il se trouvait à la hauteur de ....., lorsque vers le soir il aperçut les corvettes hollandaises, et jugea par leurs signaux qu'elles étaient en vue de leur flotte, qu'il ne pouvait voir à cause d'un peu de brume du côté de l'est. Arrivé vers la pointe des sables dont je viens de parler, il fit voile vers le midi ; mais la nuit vint à tomber comme le vent avait fraîchi et paraissait annoncer le mauvais temps ; il fut obligé de mettre à l'ancre et y demeura toute la nuit. Au point du jour, il faisait peu de vent ; mais le duc eut à peine donné le signal du départ qu'il commença à souffler de l'est apportant un épais brouillard au moyen duquel le duc passa près de Ruyter sans le voir et sans en être vu, et continua sa route vers Sainte-Hélène. Sans ce brouillard favorable, le duc ne pouvait éviter un combat à forces très-inégales. Vers onze heures le temps commença à s'éclaircir, et le duc se trouva un peu à l'ouest de Douvres à une bonne distance de la côte ; il continua sa route, et le

lendemain 4 mai rejoignit les Français à Sainte-Hélène. Quant à Ruyter, il vint dans la rade de Douvres deux heures après que le duc y eut passé, mais ne jugea pas devoir pousser davantage vers l'ouest.

Le duc ne demeura qu'un jour ou deux à Sainte-Hélène, seulement pour régler l'ordre de bataille et convenir de tout avec le comte d'Estrées qui commandait l'escadre française; après quoi il mit à la voile pour reconnaître la flotte hollandaise et rejoindre le reste de la sienne qui n'était pas prête à son départ de la balise de Nore.

Il ne sera pas hors de propos, avant d'aller plus loin, de donner ici quelques détails sur notre flotte et d'indiquer ses officiers de pavillon.

Le duc, en sa qualité de grand amiral d'Angleterre, commandait toute la flotte. Il avait l'escadre rouge et montait le *Prince*, vaisseau de cent canons, à son premier voyage; sir Édouard Spragge, son vice-amiral, montait le *London*, vaisseau de même force; et sir John Armagh, son contre-amiral, le *Charles* de quatre-vingt-dix canons. Le comte d'Estrées, vice-amiral de France, montait le *Saint-Philippe* d'environ quatre-vingts à quatre-vingt-dix canons. Il commandait l'escadre blanche et était vice-amiral de la flotte. Il portait son pavillon blanc sur le mât de hune d'avant, l'amiral de France ayant seul le droit

de le porter au grand mât. Il avait pour vice-amiral et contre-amiral, Duquesne et Larabinière, montant chacun un vaisseau de quatre-vingts canons et plus. Le comte de Sandwich, contre-amiral et amiral de l'escadre bleue, montait le *Royal-James* de cent canons. Le vieux sir Joseph Jordan, son vice-amiral, montait le *Souverain*, vaisseau d'égale force, et son contre-amiral sir John Kempthorn, le *Saint-André* de quatre-vingt-dix et quelques canons. Sir Robert Holmes sur le *Saint-Michel* de quatre-vingt-dix et quelques canons, et lord Ossory sur le *Victorieux* de quatre-vingts et quelques canons étaient les seconds du duc. Sir Robert avait désiré ce poste puisqu'il ne pouvait obtenir un pavillon supérieur à celui de sir Edouard Spragge.

Quand la flotte partit de Sainte-Hélène, le vent continuait à souffler de l'est. On fut donc obligé de mettre à l'ancre pour attendre une meilleure marée; en sorte qu'on fut quelque temps avant d'arriver à la hauteur de Douvres, où l'on apprit que les Hollandais étaient dans les sables de Flandre, par le travers d'Ostende. Le duc força de voiles pour les atteindre et fut rejoint le lendemain par plusieurs vaisseaux de ligne venant de la rivière et qui ne s'étaient pas trouvés prêts au moment où il mit à la voile. Le 29 mai, vers deux heures du matin, il fut en vue des Hollandais, et, comme il avait le vent sur eux, attendu qu'il soufflait de

l'ouest, il gouverna directement sur eux. En ce moment, le comte de Sandwich envoya son capitaine Richard Haddoc, ancien officier de marine, avertir Son Altesse royale que, d'après son calcul, il ne devait pas être éloigné d'un banc de sable appelé le *Rumble*, peu connu de nos pilotes; qu'il se croyait certain que les Hollandais étaient précisément sous le vent de ce banc de sable, et qu'ils cherchaient probablement à nous y attirer. Le duc interrogea tous les pilotes qui se trouvaient à bord de son vaisseau; ils n'avaient aucune connaissance de ce banc de sable situé hors de la route de commerce des bâtimens anglais; mais le capitaine Lecke, son maître canonnier, qui avait croisé sur cette côte du temps de Cromwell, le connaissait aussi bien que Haddoc et fut de son avis. Le duc ordonna donc à quelques uns de ses plus petits vaisseaux de quatrième rang de marcher à l'avant de la flotte pour tâcher de le découvrir. Ils le trouvèrent, en effet, comme Haddoc et Lecke l'avaient dit; les Hollandais se tenaient sous le vent cherchant à y attirer le duc. Ce fond n'avait que dix-huit pieds d'eau, et, par conséquent, on ne pouvait attaquer ce jour-là. Le duc s'étant approché jusqu'à portée de canon, mit en panne et se tint ainsi qu'eux jusque vers dix heures du soir, la proue tournée vers les bancs de Flandre. Alors l'ennemi donna le premier le signal de virer

vent devant. Le duc en fit autant et s'orienta de manière à tenir le vent. Les deux flottes étaient alors si près l'une de l'autre, que lorsque les Hollandais donnèrent leur signal, leur feu passa sur notre ligne. Le duc gouverna vers le nord jusqu'après minuit. Alors ils virèrent de nouveau de bord et se dirigèrent vers les bancs de Flandre. Le duc en fit autant, et vers dix heures du matin, ayant trouvé le fond, il vira de bord et gouverna vers le nord.

Avant le point du jour il s'éleva un brouillard épais qui dura jusqu'à huit ou neuf heures du matin. Lorsqu'il se dissipa, le duc reconnut que l'avant-garde de la flotte ennemie, conduite par un vice-amiral, se tenait à l'arrière de sa flotte, presque à portée de canon, un peu au vent de son vaisseau et d'une dizaine d'autres qui se trouvaient près de lui, mais sous le vent de cette partie du reste de sa flotte qui était alors en vue. Le comte de Sandwich, amiral de l'escadre bleue, n'y était pas non plus que sa division, ayant mis à l'ancre pendant le brouillard; mais aussitôt qu'il fut dissipé il se hâta d'aller joindre le duc.

L'ennemi, se voyant si près de nous, vira de bord et se dirigea vers les bancs de sable. Il était clair, d'après sa manœuvre, que Ruyter ne se souciait pas de s'engager d'aussi bonne heure et si loin des bancs de sable; alors le duc vira de

bord en même temps que lui, et il arriva que dans cette manœuvre, trois ou quatre des vaisseaux du duc abattirent leurs mâts de hune, et comme le vent fraîchissait et soufflait de nord-ouest, il n'y eut pas moyen d'engager le combat, d'autant que le temps ne permettait pas de faire usage des basses batteries. Cependant le duc suivit les Hollandais vers leurs côtes; mais au coucher du soleil, comme il y avait tout lieu de croire que le vent s'éleverait beaucoup plus fort, il s'éloigna des bancs, et voyant que l'ennemi évitait le combat, comme plusieurs de nos vaisseaux manquaient d'eau et de provisions à cause de la précipitation avec laquelle nous étions partis pour rejoindre la flotte française, le vent continuant à souffler de l'ouest, le duc fit voile vers la baie de Southwold. Ruyter, de son côté, se dirigea vers les côtes de Hollande et alla jeter l'ancre sur la rade de Gorée. C'était bien certainement la première fois que deux flottes, après s'être vues de si près et être demeurées si longtemps en présence, se séparaient sans combat; mais Ruyter, avec raison, ne se souciait pas de risquer une bataille dont la perte, dans les circonstances où l'on se trouvait, pouvait devenir fatale à son pays, réduit alors à de grandes extrémités par les conquêtes que le Roi très-chrétien faisait en personne à la tête de ses armées, et qui plongeaient les Hollandais dans une grande cons-

ternation. D'un autre côté, cependant, il était obligé de tenir la mer pour soutenir le courage abattu de ses compatriotes, prévenir la désertion de ses gens et empêcher qu'ils ne fussent saisis de la même terreur qui régnait sur terre. Il avait donc à jouer une partie très-difficile, et il fallut tout son talent pour combattre, aussi bien qu'il le fit, les embarras qu'il avait à surmonter. Il passait à juste titre pour le premier marin de son temps ; il s'était formé sous le vieux Tromp, et avait pris part à tous ou à presque tous les combats livrés par la Hollande dans les deux dernières guerres. Son habileté était égale à son courage, ce qui parut bien en cette occasion où il fit manœuvrer sa flotte de telle sorte que, pendant tout le temps que les deux flottes demeurèrent l'une près de l'autre, il fut impossible au duc d'engager le combat sans le plus grand désavantage et le plus grand danger pour sa flotte; car Ruyter avait si bien profité des sables de Flandre pour poster avantageusement la sienne qui tirait moins d'eau que la nôtre, et s'était si habilement servi du temps qui lui était favorable, que le duc ne put l'attaquer ni d'assez bonne heure pour rendre la bataille décisive, ni assez loin des sables qu'il connaissait mieux que lui.

Quand le duc eut mis à l'ancre dans la baie de Southwold, afin de hâter l'approvisionnement, il fit ancrer plus près de terre ceux de ses vaisseaux

de ligne qui avaient le plus besoin de s'approvisionner d'eau et de vivres; quelques uns de ses brûlots en firent autant pour prendre plus de lest, car on avait tellement hâté les préparatifs, qu'ils n'avaient pas eu le temps de se fournir de tout ce qui leur était nécessaire. On leur permit de demeurer ainsi près de la côte tant que le vent soufflerait de l'ouest; mais le duc déclara en même temps qu'aussitôt qu'il tournerait vers l'est, il voulait que la flotte prît plus le large et mît à l'ancre en ordre de bataille. Il défendit aussi qu'on laissât passer vers le nord aucun vaisseau charbonnier ou autre bâtiment de commerce, de peur que, tombant entre les mains des croiseurs ou des corsaires ennemis, ils ne les instruisissent de la position de sa flotte. Malgré ces précautions, un petit bâtiment à charbon trouva moyen de passer la nuit et fut pris par un corsaire qui le conduisit à Ruyter; celui-ci appela sur-le-champ à son bord tous ses officiers de pavillou et les capitaines de sa flotte, leur rendit compte de l'avis qu'il venait de recevoir sur la position de la flotte anglaise, et comme le vent venait de tourner à l'est, leur proposa de mettre à la voile au coucher du soleil pour être sur l'ennemi au point du jour. Il leur représenta que très-probablement ils ne le trouveraient point en ordre ni en état de le recevoir, que les Hollandais avaient pour le moment l'avantage du

vent, et qu'ils ne pouvaient espérer de retrouver une aussi belle occasion; ainsi donc, il pensait qu'on devait se hâter de la saisir : cependant la généralité des officiers parut peu disposée à se rendre à ses raisons. On lui objecta entre autres choses que, si le vent tournait à l'ouest au moment qu'il serait aux mains avec l'ennemi, il se trouverait en très-fâcheuse position, et qu'il n'était pas prudent d'engager le combat si loin de leurs côtes. Ruyter voyant qu'il ne pouvait les amener à son avis par aucun raisonnement, leur dit que comme il était convaincu que le service de leurs maîtres demandait qu'on agît ainsi qu'on l'avait proposé, et qu'il commandait la flotte, il était résolu de tenter l'entreprise. Il leur ordonna donc d'être prêts à mettre à la voile à la fin de la soirée, ce qui s'exécuta comme il l'avait ordonné. Le duc a su depuis ces détails par le capitaine Josué John Bick qui se trouvait présent à la discussion.

Le duc, aussitôt qu'il vit le vent tourner à l'est, fit appeler son capitaine sir John Cox, et lui ordonna, conformément à la résolution qu'il avait prise d'abord, de donner à la flotte le signal pour prendre le large et se ranger en ordre de bataille, afin d'être prêts à recevoir les Hollandais, dans le cas où ils viendraient nous attaquer le lendemain matin. Sir John répondit au duc que dans son opinion nous ne courions nul

risque que les ennemis vinssent sitôt nous attaquer, que leur flotte était comme la nôtre occupée à s'approvisionner, que le capitaine Finch, un de nos croiseurs, récemment arrivé de la côte de Hollande, n'avait apporté la nouvelle d'aucun mouvement parmi eux, que le maître du paquebot qui venait d'arriver, ayant été amené en présence du duc, lui avait rapporté qu'il venait de traverser, la veille au soir, la flotte hollandaise toujours à l'ancre sur la rade de Gorée, que la plupart de leurs vaisseaux avaient amené leurs vergues et leurs mâts, et que les Hollandais étaient occupés à embarquer des munitions de toutes sortes. Sir John en conclut qu'il n'était pas probable qu'ils fussent de sitôt prêts à mettre à la voile, et qu'ainsi il serait beaucoup plus avantageux à Son Altesse royale de demeurer où elle était au moins vingt-quatre heures de plus, ce qui suffirait pour achever l'approvisionnement de sa flotte qui ne pourrait, lorsqu'on serait plus éloigné de la côte, se terminer en plusieurs jours. Cette opinion fut appuyée par le major français et par le capitaine Elliot, son adjudant, chargés de faire de l'eau et d'autres provisions pour l'escadre française. Le duc se laissa donc persuader de demeurer comme il était, et sir John Cox était si complétement persuadé que les Hollandais ne pouvaient venir attaquer avant vingt-quatre heures, qu'aussitôt que le duc fut aller se cou-

cher, sans demander la permission à Son Altesse, comme il aurait dû le faire, il fit mettre son vaisseau en carène pour lui donner une meilleure marche (1).

Telle était la position de la flotte, lorsque le 28 mai à deux heures du matin il reçut le premier avis de l'approche des Hollandais; il lui fut donné par un nommé Cogolin, capitaine d'un vaisseau français de quatrième rang, qui était allé croiser avec le capitaine Finch sur la côte de Hollande. Comme son vaisseau n'était pas des meilleurs voiliers, il n'avait pu, ni son compagnon, rejoindre la flotte le jour précédent, et avait été obligé de mettre à l'ancre à une lieue à l'est, pour n'être pas porté au vent de la flotte, le vent soufflant alors nord-est, et la marée portant de même côté. Cet incident fut très-heureux pour nous, en ce qu'il nous donna les moyens d'être plus tôt avertis de l'approche de l'ennemi. Ce capitaine nous apprit qu'au moment où il allait mettre à la voile pour rejoindre la flotte, il avait été rencontré par deux des corvettes ennemies, qui, bien que chacune d'elles fût aussi forte que son bâtiment, n'avaient pas tiré sur

(1) Mettre un vaisseau en carène c'est le coucher sur le côté pour enduire la carène de matières grasses et résineuses. Un des objets de cette opération est de le faire mieux glisser sur l'eau. (*Note de l'Éditeur.*)

lui, mais s'étaient éloignées, ce qui lui avait fait juger avec raison que leur flotte n'était pas loin derrière elles. Alors donc, pour nous signaler l'approche de l'ennemi, il ne cessa de faire feu pendant tout le temps qu'il mit à nous rejoindre, en sorte que nous nous préparâmes aussitôt à le recevoir du mieux que nous pourrions. Aussitôt qu'il fut jour nous aperçûmes la flotte ennemie au vent, marchant droit sur nous. Ceux de nos vaisseaux de ligne et de nos brûlots qui se trouvaient plus près de la côte que les vaisseaux de pavillon et quelques autres de nos grands vaisseaux, mirent sous voile à la première alarme, pour venir se placer au poste qui leur était assigné dans l'ordre de bataille; mais la marée qui portait au vent, et le vent d'est empêchèrent la plupart d'arriver au commencement du combat; en sorte qu'il n'y avait pas en tout plus de vingt vaisseaux, tant de l'escadre rouge que de la bleue, pour soutenir le premier choc de celles de Ruyter et de Van Ghent. L'escadre de Zélande, commandée par Banker, eut affaire à l'escadre française, commandée par le comte d'Estrées. Tous deux gouvernaient vers le sud, et étaient amurés à bâbord, dès le commencement du combat; tandis que le duc et le comte de Sandwich se tenaient orientés au plus près du vent, les amures à tribord. Le comte, à la tête de l'escadre bleue, en vint aux mains avec Van Ghent,

et l'escadre d'Amsterdam et Ruyter, avec l'escadre de la Meuse, eurent affaire au duc et à l'escadre rouge.

Pour mieux éviter toute confusion et toute terreur panique, le duc commença par défendre très-prudemment qu'aucun de ceux qui l'environnaient se permît d'importuner les officiers des équipages de questions inutiles : il interdit de prononcer seulement tout haut le mot de brûlot, et ordonna que si on en apercevait un s'approcher de son vaisseau, sans que lui ou ses officiers s'en aperçussent, on vînt le lui dire tout bas, à lui-même ou à l'officier qui se trouverait le plus près de ceux qui l'auraient aperçu.

Entre sept et huit heures du matin le combat commença avec beaucoup de fureur. Les Hollandais avaient l'avantage du vent, et Ruyter avait bien compté en profiter; car, aussitôt que le duc et lui se furent lâché chacun leur bordée, espérant d'en finir promptement de Son Altesse royale, il lui envoya deux brûlots. Sir Edouard Scott, qui avait précédemment servi sur terre, sous les ordres de Son Altesse royale, et qui maintenant l'accompagnait en qualité de volontaire, fut le premier qui les aperçut; mais se rappelant les ordres de Son Altesse, il en avertit à l'oreille sir John Cox, qui se trouvait alors près de lui. En ce moment, comme sir John appelait un officier pour lui donner ses ordres

en conséquence, un boulet le renversa mort, et emporta en même temps la tête de M. Bell, autre volontaire. Sir Edouard s'adressa alors au duc lui-même, qui donna sur-le-champ ses ordres, de manière que le premier de ces brûlots fut bien vite expédié, et celui qui venait ensuite mis hors de service pour le moment.

Pendant ce temps, le duc et le peu de vaisseaux qui se trouvaient près de lui étaient tellement travaillés par Ruyter et ses seconds, qu'avant onze heures son vaisseau, le *Prince*, avait son grand mât de hune brisé, sa voile d'avant, ses haubans de tribord, et le reste de ses agrès et de ses voiles de combat absolument en pièces, et plus de deux cents hommes tués ou blessés; tellement que Son Altesse royale le voyant hors d'état de tenir plus long-temps, fut forcée de le quitter, après avoir ordonné en secret à son capitaine de le remorquer hors de la ligne, et de tâcher de le réparer, ou du moins de le sauver des brûlots ennemis. Pour éviter le bruit et la surprise qu'aurait occasionés son départ, le duc descendit dans les entre-ponts, comme pour donner quelques ordres, et de là se glissa dans sa chaloupe, n'emmenant avec lui que le lord Feversham, M. Henri Savil, M. Ashton, Dupuy, et son maître-pilote. Sa chaloupe le conduisit au *Saint-Michel*, vaisseau de second rang, commandé par sir Robert Holmes, qui se trouvant à l'avant de

son escadre, un peu sous le vent, n'avait pas beaucoup souffert.

Aussitôt qu'il fut à bord du *Saint-Michel*, il fit hisser son pavillon qu'il avait apporté avec lui; mais comme il ne faisait pas assez de vent pour le déployer, il fut obligé d'envoyer sa chaloupe avertir le vaisseau le plus voisin du lieu où il se trouvait alors.

Tandis que les choses se passaient ainsi sur le point où le duc était en personne, les Français gouvernaient vers le sud, orientés aussi près du vent qu'ils le pouvaient; mais Banker et l'escadre zélandaise ne les pressèrent pas aussi vivement qu'ils auraient pu le faire; car à peine les approchèrent-ils à plus de demi-portée de canon; ce qui ne diminua pas peu la réputation qu'avaient acquise les Zélandais, dans les deux dernières guerres, d'être les plus braves d'entre les marins hollandais; aussi ces deux escadres souffrirent-elles fort peu. Il n'en était pas ainsi de la rouge et de la bleue. Ruyter et Van Ghent les pressaient rudement, d'autant plus hardis à les attaquer, qu'elles n'avaient pas en ligne, lors de la première attaque, plus de vingt vaisseaux, le reste n'ayant pu rejoindre la ligne que dans l'après-midi.

Aussitôt que le duc fut à bord du *Saint-Michel*, il fut obligé de virer de bord, à cause d'un banc de sable, situé par le travers de Laistoff, et gou-

verna vers le sud, serrant le vent d'aussi près qu'il lui était possible; par ce moyen il gagna le vent sur Ruyter et la plus grande partie de son escadre, mais il avait toujours au vent l'escadre d'Amsterdam, qui avait été obligée de virer de bord pour la même raison, en sorte que le duc avait les ennemis des deux côtés, et fut forcé de marcher quelque temps à la tête de sa division, afin que le petit nombre de vaisseaux qui le suivaient pussent tirer dans ces eaux, et virer de bord après lui. Le reste courut sous le vent de Ruyter, en sorte que l'ennemi et nous étions fort entremêlés.

Peu de temps après que le duc eut commencé à gouverner vers le sud, une brise légère s'éleva à l'est. La fumée se dissipa, et il put un peu regarder autour de lui. La première chose qu'il vit fut le pavillon bleu du comte de Sandwich, qui s'élevait un peu en avant de lui, au dessus de la fumée, si épaisse autour de lui, qu'on ne pouvait apercevoir la coque d'aucun de ses vaisseaux. Tandis que la rouge était aux mains avec Ruyter et son escadre, la division du comte de Sandwich n'était pas moins chaudement engagée avec l'escadre de Van Ghent. Le vaisseau de celui-ci était en panne sur le flanc de celui du comte, tandis qu'en même temps un capitaine Brakell, marin très-audacieux et à tête chaude, avait placé son bâtiment de soixante-dix canons par le

travers du vaisseau du comte; en sorte qu'entre eux deux, l'enfilant de l'avant et de l'arrière, ils lui tuaient une multitude de ses gens; ce qui obligea le comte, pour se débarrasser d'un si incommode voisin, d'ordonner à ses gens de monter à l'abordage sur le vaisseau de Brakell. Ils y entrèrent l'épée, la pique et le pistolet à la main, et après quelque résistance s'en rendirent les maîtres; ce qui donna au comte le moyen de respirer un peu. Cependant Van Ghent et ses seconds avaient tellement tiré sur son vaisseau, le *Royal-James*, et lui avaient tué ou mis hors de service un si grand nombre de ses gens, qu'il fut obligé de faire revenir à son bord ceux qui s'étaient rendus maîtres du vaisseau de Brakell, et ayant envoyé prendre l'avis du capitaine Haddoc, officier expérimenté, qui en ce moment se faisait panser à fond de cale d'une blessure qu'il avait reçue dans le pied d'une balle de mousquet, d'après son conseil, il jeta une ancre attachée, pour un cas pareil, hors de la Sainte-Barbe. Cette manœuvre eut l'effet qu'il désirait, qui fut de se débarrasser du vaisseau de Brakell; mais il fut cause, en partie, de la perte du *Royal-James*; car, comme au commencement du combat son vaisseau se trouvait un peu au vent de sa division, en mettant à l'ancre il la laissa s'éloigner de lui, en sorte que l'ennemi put l'approcher de plus près.

Ce fut environ à ce moment-là que Van Ghent fut tué d'un coup de sa propre artillerie, mais cela n'empêcha pas l'ennemi de poursuivre vivement le *Royal-James* et de lui envoyer un brûlot que le comte coula avant qu'il pût l'atteindre. Il n'était plus à l'ancre, car aussitôt qu'il avait été débarrassé du vaisseau de Brakell, il avait coupé le câble qui sortait de la Sainte-Barbe; mais il s'était déjà presque tiré du milieu des Hollandais, lorsqu'un autre brûlot visa sur lui. Il s'efforça de l'éviter, mais son vaisseau était tellement désemparé qu'il n'en put venir à bout et que le brûlot l'aborda du côté du vent, s'attacha à son bâbord et le brûla.

Le duc le vit avec douleur, mais sans pouvoir l'empêcher, étant sous le vent; il passa pourtant tout près et vit la mer couverte des gens de son équipage, dont les uns allaient à fond, d'autres nageaient et d'autres s'accrochaient à tout ce qu'ils pouvaient saisir. Il ordonna au *Dartmouth* qui venait d'arriver près de lui, de se mettre en panne et d'en sauver le plus qu'il pourrait. Ce vaisseau et quelques-unes des chaloupes de ligne qui se trouvaient à la suite du duc, parvinrent à en sauver trois à quatre cents, du nombre desquels était le capitaine Haddoc, le lieutenant Majo, le maître charpentier et un nommé Lowd, domestique du comte de Sandwich, qui, à son arrivée à Londres, fut fait page de la chambre du

Roi. Le comte, son maître, n'eut pas le même bonheur, il se noya, et son corps ayant ensuite été retrouvé, fut enterré honorablement dans la chapelle d'Henri VII (1).

Quelque temps après, le *Phénix*, petit vaisseau de quatrième rang, capitaine Lenève, et ensuite le *Résolution*, vaisseau de troisième rang, capitaine Berry, et le *Cambridge*, aussi de troisième rang, capitaine sir Fretcheville Hollis, vinrent très à propos se ranger en avant du *Saint-Michel* qui se trouvait alors entre les deux lignes hollandaises, et avait reçu tant de coups à fleur d'eau que l'eau qu'il faisait l'empêchait de marcher. Le duc s'en étant aperçu, fit descendre un lieutenant qui lui rapporta qu'il y avait cinq pieds d'eau dans la cale. Cependant, par les soins et le travail des pompiers, on parvint bientôt à boucher les voies d'eau et à vider la cale autant

---

(1) Le duc de Buckingham, dans un fragment de mémoires sur sa propre vie, nous apprend que la veille du combat personne n'ayant l'idée qu'on dût se battre le lendemain, le comte de Sandwich, qui dînait sur le vaisseau de M. Digby, parut singulièrement sombre et de mauvaise humeur, ce qui était tout-à-fait contraire à son humeur habituelle. « Nous en fûmes tous frappés, dit le duc, mais « le remarquâmes bien davantage après l'événement. » (*Memoirs of his Grace John Buckingham*, t. 2 de ses œuvres, pag. 10.)

(*Note de l'Editeur.*)

qu'il était nécessaire, sans être obligé de mettre en panne et de cesser le feu.

L'escadre d'Amsterdam gouverna en ce moment vers le duc comme si elle eût été dans l'intention de l'attaquer de plus près, mais tout à coup elle se remit de nouveau en panne et se contenta de le foudroyer de son canon. Le duc apprit ensuite la cause de cette diversité de mouvemens; le capitaine qui commandait alors le vaisseau de Van Ghent, avait été tué au moment où il s'avançait vers le duc, et celui qui prit après lui le commandement du vaisseau et de l'escadre n'eut pas le courage d'accomplir ce que l'autre avait eu le projet de faire. Quelque temps après, Van Hesse l'aîné, qui portait un pavillon à son grand mât, se trouvant sous le vent du duc, vira de bord, coupa entre l'escadre de Ruyter et celle d'Amsterdam, et vint se mettre en avant de la flotte hollandaise avec quelques vaisseaux de l'escadre de Ruyter; après quoi, virant une seconde fois de bord, il gouverna droit sur le duc pour gagner le vent sur lui et lui envoyer quelques brûlots qui l'accompagnaient; mais lorsque le *Stavern*, un de ses seconds qui marchait à l'avant de son vaisseau, se trouva à portée des batteries du duc, le cœur manqua à Van Hesse, et au lieu de suivre le *Stavern*, vaisseau de cinquante et quelques canons, commandé par le capitaine Elzevire, il vira de bord et s'enfuit

avec ses brûlots, laissant derrière lui le *Stavern*, qui fut tellement désemparé par les bordées que lui lâchèrent le *Saint-Michel* et les vaisseaux de la suite du duc, qu'il se rendit au *Greenwich*, bâtiment de quatrième rang, capitaine Green.

Le *Saint-Michel* avait alors de nouveau tant d'eau dans sa cale, qu'il gouverna sous le vent, en sorte que comme il avait le vent sur les Hollandais, il arriva à portée de mousquet de leur flotte. Au moment où il passait auprès du premier grand vaisseau des Hollandais, second du vice-amiral, quelques uns des gens qui étaient à l'avant du *Saint-Michel* crièrent de ne pas tirer sur le vaisseau hollandais, car il avait amené; mais le duc s'aperçut bien à la manœuvre de l'autre que c'était une méprise et que le pavillon que l'on croyait avoir été amené avait été abattu d'un coup de feu. Il ordonna donc qu'on lâchât au vaisseau hollandais toute la bordée du *Saint-Michel*, qui rasa le pont dans tous les sens.

Sir Edouard Spragge et quelques vaisseaux de sa division étaient venus se ranger à l'avant du duc; mais le comte d'Ossory, dans le *Victorieux* qui s'était toujours tenu à l'arrière du *Saint-Michel*, se trouva tellement désemparé, qu'il fut forcé de se retirer pour se réparer. A sa place vint le capitaine Georges Legg, dans le *Fairfax*, vaisseau de troisième rang. Il était plus de cinq heures après midi quand sir Robert Holmes vint dire au duc

que le *Saint-Michel* n'était plus en état de tenir en ligne; car, outre ce qu'il avait perdu de monde et le mauvais état de ses mâts, de ses voiles et de ses agrès, il y avait tant d'eau dans la cale, que si on ne mettait sur-le champ en panne pour boucher les crevasses, il serait impossible de le tenir à flot. Le duc se résolut de passer sur le vaisseau de sir Edouard Spragge, le *London*, et en même temps ordonna à sir Robert Holmes de ne pas ôter son pavillon et de ne pas sortir de la ligne jusqu'à ce qu'il revît le pavillon du duc flotter sur le *London*, de peur que s'il disparaissait pendant un certain temps, cela ne portât le découragement dans la flotte. Ce fut une très-utile précaution; car bien que la chaloupe qui conduisait le duc au *London* marchât très-bien et eut de très-bons rameurs, il fut près de trois quarts d'heure avant de pouvoir gagner le *London*, que le vent, qui avait fraîchi, avait porté fort loin en avant du *Saint-Michel*.

Le duc, en arrivant à bord du *London*, le trouva aussi fort endommagé, particulièrement dans les grandes voiles. Il avait eu affaire au vaisseau de Van Hesse le jeune, contre-amiral; celui-ci qui était au vent venait rapidement sur nous; mais il était alors sept heures du soir. Ruyter fit un signal à tous ceux de ses vaisseaux qui se trouvaient au vent du sien de gouverner de son côté et lui-même gouverna de manière à

rejoindre l'escadre de Zélande, alors sous le vent de la sienne et aux mains avec les Français. Dans cette manœuvre, il s'avança sur le *Rainbow*, vieux bâtiment de second rang, capitaine Story. Le *Rainbow* était un vaisseau à trois ponts, mais seulement de cinquante-six canons. Ruyter s'imagina qu'il fuirait devant lui; mais voyant que l'audacieux capitaine n'en voulait rien faire, il mit en panne et demeura à l'avant du *Rainbow* qu'il ne jugeait pas prudent d'attaquer, ayant au vent et sous le vent deux de nos vaisseaux. Il continua donc de prendre chasse pour rejoindre les Zélandais. Ce mouvement de la flotte hollandaise donna à sir John Jordan et aux cinq ou six vaisseaux qui l'accompagnaient, la facilité de rejoindre le duc au vent duquel ils se trouvaient presque depuis le commencement du combat. Le duc avait donc alors le vent sur l'ennemi avec vingt-cinq ou trente vaisseaux de guerre et quelques brûlots. Le reste des bâtimens de sa flotte s'était avancé vent arrière de même que Ruyter et avait rejoint les Français, en sorte qu'ils se trouvaient sous le vent des Hollandais; mais le duc jugea que ce qu'il y avait de mieux à faire était de rester où il était précisément au vent de l'ennemi qui avait alors réuni toute sa flotte.

Ce fut en cette situation que se trouvèrent les deux flottes après le coucher du soleil, et ainsi

finit cette mémorable journée où les Hollandais, avec tous les avantages que leur donnaient la surprise, le vent et la supériorité du nombre, furent loin d'obtenir la victoire sur les Anglais, puisqu'au contraire ils furent les premiers à quitter la mer et à se retirer dans leurs ports, comme on le verra bientôt. Mais avant de passer à ce qui arriva le lendemain 29 mai, on ne peut, sans faire injustice à la valeur anglaise, se dispenser de rapporter quelques actions mémorables qui eurent lieu dans le combat de ce jour et dont on n'a pas encore parlé. Nous avons déjà dit que les Hollandais s'étaient portés en nombre très-supérieur contre la division où se trouvait le duc en personne et dont ils avaient fait le but principal de leurs efforts. Ainsi donc, non-seulement le vaisseau du duc, mais ses seconds placés près de lui avaient essuyé le plus fort du feu de l'ennemi. Tandis que Ruyter pressait si vivement le duc sur le *Prince* qu'il montait alors, quelques vaisseaux placés à l'arrière du sien n'attaquaient pas moins chaudement le *Royal-Catherine*, gros bâtiment de second rang, qui était un peu au vent du *Prince* et dans ses eaux, et faisait des efforts pour arriver au poste qui lui était désigné, de se tenir à l'arrière du *Victorieux*, un des seconds du duc, monté par le lord Ossory, et qui se trouvait alors précisément à l'arrière du *Prince*. Le *Royal-Catherine* ne fit

pas partir sa bordée aussitôt qu'il l'aurait dû, par la faute du maître canonnier, dont les munitions n'étaient pas rangées comme elles auraient dû l'être, ce qui portait le désordre dans tout son service. Sir John, nouvellement arrivé de la Méditerranée, dans le *Dreadnought*, vaisseau de troisième rang, n'était monté à bord du *Royal-Catherine* que la veille du combat, et par conséquent n'avait pas eu le loisir de l'examiner, et de remédier à ce qui manquait. Ce feu si mou du *Royal-Catherine* enhardit l'ennemi à le presser plus vivement, et à y envoyer quelques brûlots. Les deux premiers furent repoussés par les boute-hors, mais deux autres parvinrent à s'y attacher; un entre autres en travers de l'avant. Alors, contre l'ordre du capitaine, l'équipage amena son pavillon et se rendit. Les Hollandais y envoyèrent leurs chaloupes, qui emmenèrent sir John, son lieutenant, et plusieurs des gens de l'équipage, mettant tout le reste à fond de cale, à l'exception du maître canonnier, du charpentier, et du contre-maître. Ils laissèrent sur le vaisseau un de leurs lieutenans avec ce qu'il fallait de monde pour l'emmener. Les Hollandais demeurés dans le vaisseau, plus occupés de le piller que de toute autre chose, ne s'étaient pas tenus aussi près qu'ils l'auraient dû de ceux de leurs vaisseaux qui avaient fait la prise; si bien que lorsque le lieutenant hollan-

dais reçut enfin l'ordre de faire sortir tout le monde du bâtiment et d'y mettre le feu, tandis qu'il se préparait à l'exécuter, le maître canonnier, le charpentier et le contre-maître, demeurés sur le pont, se consultèrent et convinrent, lorsque leurs gens sortiraient des écoutilles, de les appeler à eux, et de les engager à tomber avec eux sur les Hollandais; ce qu'ils firent. Ils se saisirent des piques, des crocs de fer et de tout ce qui se trouvait sur le pont, et vinrent facilement à bout des Hollandais, les firent prisonniers, et se trouvèrent de nouveau maîtres du vaisseau (1). Sir Edouard Spragge, de son poste, à l'arrière du duc, avait vu tout ce qui s'était passé sur le *Royal-Catherine*, mais sans pouvoir le secourir, parce qu'il était sous le vent; il envoya l'ordre à ceux qui l'avaient repris de se

(1) Le duc de Buckingham paraît attribuer cette action surtout au contre-maître, qui, avec son sifflet, rassembla tous ses gens, et les excita à se jeter sur les Hollandais. Ce contre-maître s'appelait *Small*. « J'ai été, dit le duc, à portée « de le bien connaître dans la suite, lorsque je commandai « le *Royal-Catherine* : c'était un non-conformiste, tou- « jours de sens rassis, humble, tranquille, trop doux même « pour un métier si turbulent. Il me représentait souvent « ces enthousiastes qui ont fait tant d'actions de bravoure « dans nos dernières guerres civiles. Il avait plutôt l'air « d'un pâtre que d'un soldat : c'était un héros sous la figure « d'un saint. » (*Mémoires*, etc., t...., pag. 11.)

(*Note de l'Éditeur.*)

diriger vers la rivière, parce que le vaisseau n'était pas, pour ce jour-là, en état de service.

Deux brûlots hollandais s'attachèrent à l'*Edgar*, vaisseau de troisième rang, de soixante-dix canons; mais le capitaine Wetwang, qui le commandait, se démena de telle sorte que, bien que sa grande voile fût déjà en feu, et que près de quatre-vingts des gens de son équipage eussent déjà sauté à la mer, il parvint à se débarrasser des brûlots.

Le capitaine Francis Digby, second fils du comte de Bristol, capitaine du *Henri*, vaisseau de second rang, fut attaqué successivement par six brûlots. Il en repoussa cinq, et avait la main sur le boute-hors, pour se débarrasser du sixième, lorsqu'il fut renversé mort d'une balle. Le brûlot n'en fut pas moins repoussé. Bientôt après, son premier lieutenant fut tué, ainsi que Bennet, capitaine au régiment du duc, dont la compagnie servait sur ce bâtiment, et l'enseigne du même régiment. Alors un vaisseau hollandais, de soixante-dix canons, voyant que le *Henri* était en fort mauvais état, et qu'il ne restait presque plus personne sur le pont, vint à l'abordage, et l'équipage hollandais se rendit maître du pont du gaillard d'avant, et de la grande chambre; mais le reste de l'équipage du *Henri* demeura en possession du dernier pont et de la Sainte-Barbe, et continua de tirer. Sir Roger Strickland, qui commandait

le *Plymouth*, petit vaisseau de troisième rang, arriva au secours du *Henri*. Le contre-maître du *Henri* était demeuré à son poste sur le gaillard d'avant, soit que les Hollandais, occupés à piller la grande chambre, ne l'eussent pas aperçu, ou que, comme il était blond et gras, ils l'eussent pris pour un de leurs gens. Voyant le *Plymouth* gouverner vers lui, il ordonna au timonnier de donner un coup de timon, au moyen duquel l'arrière du *Henri* choqua si rudement le vaisseau hollandais qu'il s'en débarrassa, et sir Roger, étant arrivé un moment après, lâcha au vaisseau hollandais une bordée qui l'obligea de s'éloigner, et de laisser le lieutenant, et ceux de ses gens qui étaient montés à l'abordage sur le *Henri*, à la merci de ceux dont ils avaient cru se rendre maîtres.

Mais il faut aller retrouver la flotte dans la situation où nous l'avons laissée après le coucher du soleil. La nuit fut belle et calme; on s'occupa des deux côtés à réparer les vaisseaux, l'intention du duc étant de recommencer le combat le lendemain matin. Au commencement de la nuit on vit, du vaisseau du duc, un grand bâtiment qui brûlait au milieu de la flotte hollandaise. On craignit d'abord que ce ne fût un de nos vaisseaux désemparés, tombé entre les mains des ennemis, tandis qu'ils gouvernaient pour rejoindre les Zélandais; mais il se trouva que c'était un vaisseau des

Hollandais, tellement désemparé qu'après en avoir fait sortir l'équipage, ils y avaient eux-mêmes mis le feu.

Le lendemain matin 29 mai, au point du jour, le duc se trouva avec les vaisseaux dont j'ai parlé, à une demi-lieue environ au vent des Hollandais. Une brise légère continuait à souffler de l'est et le temps était clair; au lever du soleil il n'aperçut aucun des vaisseaux qui composaient le reste de sa flotte et dont il se trouvait alors au vent. Vers neuf heures du matin il commença à les apercevoir sous le vent et un peu à l'arrière des Hollandais; alors il gouverna vers eux et passa près de l'ennemi qui continua sa route sans essayer de l'empêcher de rejoindre le reste de sa flotte. Il la rejoignit avant onze heures, et remonta à bord de son vaisseau le *Prince*, que le capitaine Narborough avait réparé et remis en état de service. Il l'avait recruté de l'équipage des deux brûlots, dont l'un avait été brûlé et l'autre coulé la veille. Arrivé sur le *Prince*, le duc fit mettre en panne et donna le signal pour convoquer à bord de son vaisseau tous les officiers généraux, afin de se faire rendre compte de l'état des bâtimens qu'ils commandaient. Pendant ce temps, les Hollandais, qui continuaient de gouverner vers le sud, se trouvèrent tout-à-fait hors de vue. D'après le rapport des officiers généraux, il se trouva qu'on avait perdu le *Royal-James*; que

le *Charles II*, le *Saint-Michel*, avaient tellement souffert, qu'il fallait absolument les envoyer à Sheerness, où étaient déjà le *Victorieux*, le *Henry*, le *Royal-Catherine*, de troisième rang, le *Fairfax*, le *Dunkirk*, le *York*, de quatrième rang, et le *Greenwich*, commandé par le capitaine Green, qui avait emmené avec lui le *Stavern* sans en avoir reçu l'ordre; il fut cassé pour cela. On reconnut aussi que la plupart des vaisseaux en état de servir avaient presque épuisé leurs munitions. Il fut donc décidé, sur l'avis unanime de tous les officiers généraux alors présens, de forcer de voiles pour se rendre à Sheerness, et chacun retourna à son bord pour attendre que le vaisseau amiral donnât le signal du départ.

Mais à peine y étaient-ils rentrés, que de l'arrière du vaisseau amiral on aperçut la flotte ennemie gouvernant sur nous. Le duc alors ne jugea pas devoir suivre le projet arrêté, mais au lieu de cela pensa qu'il fallait prendre le vent et rallier la flotte ennemie. Il donna donc à la sienne le signal de se mettre en ordre de bataille. On fit d'abord partir pour le Nore et pour Sheerness tous les vaisseaux maltraités, excepté deux, le *Saint-Michel* et le *Fairfax*, qui trouvèrent moyen de rester, quoique fort crevassés et en mauvais état. Le comte d'Estrées, avec l'escadre française, avait l'avant-garde; l'escadre bleue,

alors commandée par le vice-amiral sir Joseph Jordan et le contre-amiral sir John Kempthor, avait l'arrière-garde. Sir John Harman, qui avait renvoyé son vaisseau avec le reste des vaisseaux désemparés, vint à bord de celui du duc, qui lui ordonna de se rendre à bord du *Cambridge*, dont le capitaine, sir Freetchville Hollis, avait été tué la veille, et d'y mettre son pavillon de contre-amiral de l'escadre rouge.

La flotte anglaise ainsi en bon ordre gouverna vers la flotte hollandaise sur laquelle elle avait l'avantage du vent; mais lorsque notre avant-garde fut arrivée à la hauteur du milieu de la ligne hollandaise, Ruyter fit à toute sa flotte le signal de virer de bord à la fois, et ils s'éloignèrent serrant le vent pour gagner leurs côtes. Le duc fit alors signal à son avant-garde de forcer de voiles; toute la ligne en fit autant, se portant sur l'ennemi. Aussitôt qu'il vit M. Duquesne qui, son pavillon au mât de hune, conduisait les Français, arrivé à la hauteur de la tête de la flotte ennemie, il donna le signal du combat et gouverna sur les Hollandais sur qui nous avions alors le vent et dont nous n'étions pas à plus de demi-portée de canon. Il était deux heures après midi; les Hollandais voyant que la chose était sérieuse, au lieu d'attendre le duc ou de faire leur retraite en bon ordre, forcèrent de voiles sans s'arrêter à mettre en sûreté leurs vaisseaux désemparés.

Le duc en compta quinze à l'arrière de leur flotte et avait toutes les raisons du monde de croire qu'il s'en rendrait bientôt le maître; mais il plut à Dieu d'en ordonner autrement, car en ce moment même l'air, jusqu'alors serein et brillant de soleil, se chargea tout à coup d'un brouillard tellement épais qu'on ne se voyait pas de l'avant à l'arrière du vaisseau. Le duc, voyant arriver le brouillard, fit retirer le signal du combat qui était un drapeau rouge au haut du mât de hune, mit en panne, serrant le vent le plus qu'il put afin que durant le brouillard les Hollandais ne le prissent pas sur lui. Il dura plus d'une heure, et quand il s'éclaircit nous étions toujours au vent, éloignés de l'ennemi de plus de portée de canon. Le vent étant alors nord-ouest, le duc fit déployer le pavillon sanglant, comme l'appellent les marins, et gouverna de nouveau sur les Hollandais pour engager le combat; mais avant qu'il pût en venir aux mains avec eux, le vent augmenta à tel point que la mer étant trop grosse, il lui devint alors impossible de faire usage de ses basses batteries. Il retira donc le pavillon sanglant et continua de tenir le vent sur les Hollandais qui se dirigèrent sur les Weelings. Vers neuf ou dix heures du soir, le vent soufflant toujours très-frais, le duc vira de bord pour éviter le danger de donner sur les bancs de Flandre. Il marcha donc jusqu'à minuit en ser-

rant le vent, puis virant de bord une seconde fois, se remit à la poursuite de l'ennemi jusqu'au lendemain matin 30 mai; mais alors ne l'apercevant plus, et jugeant qu'il s'était mis à l'abri dans ses sables, où l'on ne pouvait songer à le suivre, il jugea devoir changer de marche et se rendre à force de voiles à la balise du Nore, afin de s'y réparer, espérant avec raison reprendre la mer le premier après l'avoir quittée le dernier.

La flotte ne fut en état que vers la fin de juin. Quelques jours avant qu'elle remît à la voile, le Roi vint à la balise du Nore avec quelques membres du comité des affaires étrangères, au nombre desquels étaient le comte de Shaftesbury et le lord Clifford, pour conférer avec le duc et ses officiers généraux, et prendre une dernière résolution sur ce qu'il y avait à faire durant le reste de la saison. Le duc proposa de faire voile directement vers les Weelings, où Ruyter s'était retiré avec la flotte hollandaise, de l'y combattre, ou de l'obliger à rentrer dans ses ports. Le comte de Shaftesbury, et quelques uns de ceux qui étaient venus avec le Roi, persuadèrent à Sa Majesté qu'il était plus utile à son service de s'efforcer d'intercepter la flotte hollandaise des Indes Orientales, qui, selon les avis qu'ils en avaient reçus, était journellement attendue en Hollande, passant par le nord de l'Écosse; que, tandis que notre flotte irait après Ruyter,

pour le combattre, ce convoi, qui était fort riche, pourrait avoir le temps de gagner la baie de Texel. Le duc et les autres officiers généraux répliquèrent que le moyen le plus sûr de se rendre maître de la flotte des Indes Orientales, serait d'abord de battre ou de repousser dans les ports de Hollande la flotte de Ruyter, qu'on avait tout lieu de croire hors d'état de nous tenir tête; qu'il serait fort dangereux, tant que leurs vaisseaux de guerre étaient réunis et en mer, de disperser les nôtres, ainsi qu'il le faudrait pour intercepter la flotte des Indes Orientales; car il y avait à craindre que tandis qu'ils seraient ainsi séparés, l'ennemi tombant sur nous à l'improviste, ne les détruisît avant que nous eussions pu les réunir en ordre de bataille et qu'il n'y avait pas lieu de douter que Ruyter, par ses corsaires, ses avisos ou ses bateaux pêcheurs, ne fût de temps en temps averti de nos stations et de l'état où nous nous trouvions. Cependant les raisons du duc et des officiers de marine furent obligées de céder à celles du Roi et de ses officiers de cabinet, et Son Altesse royale eut ordre d'aller croiser dans les parages où il aurait le plus lieu d'espérer de rencontrer la flotte des Indes Orientales.

En conséquence le duc fit voile le.... de juillet, de la balise du Nore, et alla croiser entre la Vlie et le Texel, se tenant assez éloigné de la côte pour qu'on ne pût l'apercevoir que du haut du grand

mât. Mais le mauvais temps étant venu, il fut obligé de mettre à l'ancre, et d'y demeurer quinze jours, les vergues et mâts abattus. Le mauvais temps passé, on jugea qu'il valait mieux aller croiser à l'est du banc de Doggar, pour être plus à portée de mettre à l'ancre quand le vent deviendrait fort; parce qu'il y avait moins d'eau du côté de l'est que de celui du sud ou du nord, et que l'ancrage était par conséquent plus facile. Il fut heureux que le duc eût pris ce parti qui lui donna les moyens de tenir sa flotte réunie tout le temps qu'il demeura dans cette station, et pendant lequel il n'eut pas vingt-quatre heures de beau temps; cela n'empêcha pas ses croiseurs d'être toujours en mer. Quelques uns, comme le *Cambridge* et une autre frégate, rencontrèrent la flotte des Indes Orientales. Le *Cambridge* aborda un des vaisseaux de cette flotte, mais la mer devint tellement grosse, qu'il ne put s'en rendre maître; et comme la tempête augmentait, il ne lui fut possible ni de suivre la flotte hollandaise, ni d'avertir la nôtre à temps. Les Hollandais parvinrent donc à entrer dans l'Ems.

Le duc en ayant reçu avis fit voile vers les côtes d'Angleterre, et mit à l'ancre vers le .... d'août, près de la baie de Burlington, où il mit à terre environ trois mille malades, la plupart du scorbut, qu'ils avaient gagné pendant ce mauvais temps qui nous avait obligé à tenir nos

portes fermées et calfatées, ce qui entretenait dans le premier pont une chaleur étouffante. La plupart guérirent, mais pas assez tôt pour retourner à bord de leurs vaisseaux avant le départ de la flotte; en sorte que quelques uns des grands vaisseaux, entre autres le *Sovereign*, avaient tout au plus ce qu'il aurait fallu de bras pour lever les ancres.

Après avoir pris de l'eau, et les rafraîchissemens dont elle avait besoin, la flotte appareilla et se dirigea à toutes voiles vers les sables de Yarmouth, vers le commencement de septembre, et mit à l'ancre à la hauteur de Lastoff. Le duc y apprit que deux jours auparavant la flotte de Ruyter s'était montrée en vue de Lastoff, puis avait fait voile de nouveau vers les Weelings. On jugea donc prudent que la flotte anglaise, fort endommagée par le mauvais temps, retournât à la balise du Nore, l'année se trouvant alors beaucoup trop avancée pour qu'aucun de nos grands vaisseaux pût tenir plus long-temps la mer dans ces parages. Quelques jours après que le duc fut arrivé au Nore avec la flotte, le Roi y revint, accompagné du prince Robert et du comte de Shaftesbury et quelques autres membres du cabinet, pour voir le duc, et se faire rendre compte de la situation de la flotte. Les deux lords dont j'ai parlé avaient proposé au Roi, sans en parler au duc, et avaient fort insisté pour que la flotte, dans l'état

où elle était, se remît de nouveau en mer, et allât combattre Ruyter dans les Weelings. Le duc en fut averti par un de ses amis particuliers, et on lui dit en même temps que le Roi paraissait entrer dans ce projet. En même temps Son Altesse royale remarqua que ces deux lords travaillaient beaucoup quelques officiers généraux, qu'ils prenaient sans cesse à part pour s'entretenir tout bas avec eux. Le duc ne fit pas semblant d'y prendre garde, mais les laissa aller leur chemin, jusqu'à ce que le moment vînt pour lui de parler; et, lorsque le 16 septembre au soir Sa Majesté ordonna au duc d'avertir les officiers généraux de se rendre le lendemain auprès d'elle, pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire, Son Altesse royale demanda que l'on appelât aussi quelques uns des anciens officiers de la flotte, beaucoup plus expérimentés que les officiers généraux. Lorsqu'ils furent réunis, le Roi ordonna au duc de leur proposer de se rendre sur la côte de Hollande pour y chercher la flotte hollandaise, la combattre, ou l'obliger de rentrer dans ses ports, demandant leur avis sur ces propositions : ils répondirent, chacun à son rang, en commençant par les plus jeunes, et le duc le dernier. Son avis fut, ainsi que le leur, que la saison était trop avancée pour que l'on pût, avec prudence, hasarder nos grands vaisseaux sur les côtes de Hollande, où, s'ils étaient pris par une

tempête d'ouest ou de nord-ouest, ils couraient grand risque de se perdre corps et biens. Sir Jérémie Smith appuya cette opinion de l'exemple d'une vingtaine de vaisseaux de guerre hollandais qui, durant la guerre avec la Hollande, du temps de Cromwell, avaient été jetés, en une seule nuit, sur cette côte. Le capitaine Gunman, second capitaine du duc, déclara que si on se hasardait sur cette côte, il ne voulait pas se charger de la conduite de son vaisseau, mais irait comme volontaire. Le capitaine Sanders, maître du même vaisseau, fit la même déclaration. C'étaient les plus hardis et plus habiles pilotes de l'Angleterre pour les mers septentrionales. Le Roi, qui entendait fort bien la marine, comprit parfaitement, d'après ce qu'ils lui dirent, la folie et le danger d'une telle proposition; et, quoique le prince Robert et le lord Shaftesbury ne voulussent pas se désister de l'avis qu'ils avaient énoncé d'abord, Sa Majesté n'en décida pas moins que les grands vaisseaux ne se remettraient plus en mer cette année, mais seraient envoyés à Chatam, et dans leurs chantiers respectifs, afin d'y être remis en état pour l'année suivante. Ainsi se termina cette campagne.

Peu de temps après le retour du duc à la cour, le grand sceau fut ôté à sir Orlando Bridgeman, et donné au comte de Shaftesbury, qui reçut en même temps le titre de lord chancelier d'Angle-

terre. Ce changement en amena un autre, car le comte étant un des commissaires du trésor, il fallait nommer à sa place dans le cas où le trésor demeurerait en commission; mais il parut au duc que Sa Majesté penchait à nommer un lord trésorier. Il demanda donc au lord Arlington de s'unir à lui pour proposer au Roi de porter à ces hautes fonctions le lord Clifford; mais Arlington lui parut très-froid à cet égard, et s'efforça de lui persuader que le Roi ne pensait point alors à changer la forme de l'administration du trésor : le lendemain il employa un de ses amis à tâcher d'obtenir du duc qu'il s'efforçât de faire nommer sir Robert Carr à la place que laissait vacante la promotion de lord Shaftesbury.

Peu de jours après, le duc proposa lui-même à Sa Majesté lord Clifford pour l'emploi de lord trésorier. Cette proposition fut très-bien reçue. Le Roi dit au duc qu'il le ferait, et qu'il ne connaissait personne de plus propre à cet emploi. Il ajouta que lord Arlington avait eu envie de la baguette de lord trésorier, mais qu'il lui avait répondu qu'il l'aimait trop pour la lui donner; qu'il ne convenait point à la place, et que la lui donner ce serait vouloir le perdre et donner prise sur lui à la malveillance de ses ennemis. Peu de temps après, le Roi dit au duc qu'il s'était aperçu que lord Arlington était irrité contre le lord

Clifford, parce qu'il savait qu'il devait être nommé trésorier. Il pria le duc d'engager lord Arlington à ne pas laisser voir son mécontentement, et de tâcher qu'ils continuassent à vivre bons amis. Le duc leur parla donc à tous deux, et ils promirent de vivre en bonne intelligence comme par le passé; mais lord Arlington ne tint pas parole et montra depuis à lord Clifford beaucoup de froideur, si ce n'est même pis.

On était près des fêtes de Noël : le Roi dit au lord Clifford et à lord Arundel de Warder de tâcher d'engager le duc à communier avec lui à cette époque. Le duc s'en était abstenu depuis plusieurs mois, bien qu'il continuât d'aller à l'église avec Sa Majesté. Le Roi chargea les deux lords de lui faire sentir combien il serait dangereux pour tous deux qu'il continuât à s'écarter de la commnnion, et donnât lieu par là de le soupçonner de catholicisme. Il leur fit là-dessus beaucoup de raisonnemens; à quoi ils répondirent qu'ils croyaient fort difficile de rien obtenir auprès du duc sur un point de conscience si délicat, et que, quand même on le persuaderait, on ne gagnerait pas grand'chose sur l'opinion du monde, tout-à-fait convaincu de la croyance réelle du duc; mais qu'on ne parviendrait qu'à donner très-mauvaise opinion de sa conscience de chrétien, lorsqu'on le verrait recevoir la communion d'une Eglise pendant qu'il

appartenait à une autre, ce qui le ferait tomber dans le mépris de tous les honnêtes gens. Leurs argumens parurent, pour le moment, faire impression sur le Roi, et il ne les pressa pas davantage sur ce point. Mais la veille de Noël le Roi en parla de nouveau à lord Clifford, le priant de représenter au duc ce qu'il lui avait dit, ainsi qu'à son ami, sur la nécessité de communier avec le Roi. Lord Clifford obéit, mais trouva qu'il n'y avait moyen d'engager le duc à agir contre sa conscience.

Les ennemis du duc se montrèrent actifs à propager les soupçons qu'on avait déjà de son changement de religion; ces soupçons ne leur donnèrent que de trop favorables occasions de satisfaire leur haine jusque-là impuissante. Ils leur fournirent les moyens de le dépouiller enfin de tous ses emplois, et de l'éloigner entièrement des affaires en faisant passer au parlement le 29 mars, sous prétexte de donner des garanties à la religion protestante, une formule de test ou déclaration telle qu'aucun catholique romain ne pouvait en conscience l'adopter. Il fut stipulé en même temps qu'on ne pourrait posséder aucun emploi civil ou militaire sans avoir adopté ce test. On encouragea de plus le duc de Monmouth à se prétendre légitime, et par conséquent héritier de la couronne. Il était aussi ambitieux et aussi médiocre qu'il le fallait pour se laisser prendre

au piége ; mais on aura occasion d'en parler plus au long.

Comme le test ne permettait plus au duc d'exercer ses fonctions de grand amiral d'Angleterre, le commandement de la flotte fut donné, pour la campagne de 1673, au prince Robert. Il se livra, pendant cette campagne, plusieurs combats entre les deux flottes, mais sans aucune perte ni succès considérable d'un côté ou de l'autre. S'il y eut cependant quelque avantage, ce fut du côté des Anglais. Après la campagne, le parlement d'Angleterre se trouva tout-à-fait disposé à la paix avec les Hollandais, et elle fut conclue à Londres l'hiver suivant. Le nouveau test obligea de même lord Clifford à quitter, le 19 juin, sa place de lord trésorier d'Angleterre et celle de conseiller privé. Quoique nouveau converti, lord Clifford préféra généreusement sa conscience à ses intérêts. La baguette de lord trésorier fut donnée à sir Thomas Osborn, nouvellement créé comte de Danby. Il fut nommé à la recommandation du duc et à celle de lord Clifford, qui, sur les preuves qu'il avait données de sa capacité et de son activité dans l'emploi de trésorier de la marine, le regardaient comme l'homme le plus propre aux fonctions de lord trésorier. On verra par la suite combien il reconnut mal cette marque de la bienveillance du duc.

Le Roi, qui commençait à sentir la nécessité

de marier Son Altesse royale, ordonna au comte de Peterborough, dernièrement employé dans les négociations relatives au mariage de la princesse d'Inspruck, de se rendre incognito d'abord à la cour de Neubourg et ensuite à celle de Modène, pour voir dans laquelle il trouverait une princesse propre à devenir la femme du duc. Ne trouvant à Neubourg rien qui lui plût, il passa à Modène, et y ayant vu la princesse d'Est, il jugea qu'il ne pouvait choisir rien de mieux, et fit son rapport au Roi et au duc. Le Roi, d'après le compte qu'il lui rendit, le chargea de faire la demande de la princesse pour son frère. La demande fut faite à la duchesse sa mère, alors régente pendant la minorité du duc son fils. Ce ne fut pas sans peine qu'on obtint le consentement de la jeune princesse. Elle n'avait alors que quinze ans et avait été élevée dans une telle innocence que jusqu'alors elle n'avait pas entendu dire qu'il existât une Angleterre ni un duc d'York. De plus, elle désirait vivement se faire religieuse; tellement que la duchesse sa mère fut obligée d'obtenir du Pape qu'il lui écrivît pour l'engager à se rendre aux désirs de sa mère, pour le plus grand avantage du service de Dieu et du bien public. Sa Sainteté et la duchesse ne parvinrent que très-difficilement à vaincre la résistance de la princesse. Son consentement obtenu, le comte de Peterborough fit son entrée publique à Mo-

dène, comme ambassadeur extraordinaire du Roi, et tous les articles convenus, le 30 septembre il épousa la princesse par procuration, au nom du duc son maître.

Le bruit de ce mariage étant parvenu à la chambre des communes, alors vivement échauffée contre ce qu'elle appelait le papisme, comme elle l'est d'ordinaire dans ses momens de mécontentement contre le gouvernement, il s'engagea sur ce point une discussion extrêmement chaude, et à la fin on résolut de présenter une adresse au Roi pour lui demander de rompre ce mariage à raison du catholicisme de la princesse et de la part que la France avait eue à cette affaire. On n'avait rassemblé ce parlement au mois d'octobre que dans l'intention de le proroger sur-le-champ au mois de janvier suivant. Cependant lord Shaftesbury qui, selon sa coutume, venait de changer de bord et se trouvait à la tête du parti factieux, eut l'adresse par ses artifices de faire retarder la prorogation, afin de laisser au parti violent de la chambre des communes le temps de passer l'adresse dont j'ai parlé. Elle n'eut pourtant pas l'effet de faire rompre ce mariage déjà si avancé, et auquel le Roi regardait son honneur comme engagé. Il ne manqua cependant point de conseillers, entre autres milord Arlington, qui voulurent engager le Roi à empêcher la duchesse d'aller plus loin que la France; mais Sa Majesté

rejeta ce honteux avis et prorogea le parlement, tandis qu'en même temps la duchesse se mettait en route de Paris vers Calais. L'adresse de la chambre des communes, si elle n'avait pas réussi à faire rompre le mariage, avait du moins tellement effrayé la plus grande partie des gens de la cour que le duc, lorsqu'il se rendit à Douvres pour aller à la rencontre de la nouvelle duchesse, qui débarqua le 21 novembre, ne fut suivi que de peu ou point de courtisans, et qu'aucun évêque, si ce n'est le docteur Crew, évêque d'Oxford et depuis évêque de Durham, ne se présenta pour accompagner Son Altesse royale et accomplir les cérémonies d'usage pour la déclaration du mariage. Elle se fit de la manière suivante. Le duc et la duchesse d'York et la duchesse de Modène, mère de celle-ci, se réunirent avec toute la suite dans une pièce où se trouvait aussi lord Peterborough. L'évêque demanda à la duchesse de Modène et au comte de Peterborough s'il avait épousé la duchesse d'York en qualité de chargé de procuration du duc. Tous deux l'ayant affirmé, l'évêque déclara le mariage légal. Leurs Altesses royales arrivèrent ensuite à Whitehall le 26 novembre. Le Roi, accompagné des principaux grands seigneurs d'Angleterre, était venu au devant d'eux sur la rivière.

L'adresse de la chambre des communes avait causé une telle frayeur à Whitehall, que le Roi

lui-même n'en avait pas été entièrement exempt ; aussi quoiqu'il eût été stipulé dans les articles de mariage entre le duc et la duchesse qu'elle aurait une chapelle publique et qu'on lui donnerait celle que feu la Reine mère avait fait bâtir à Saint-James, les conseillers qui entouraient Sa Majesté lui persuadèrent de ne pas permettre à la duchesse l'usage de cette chapelle publique, mais seulement celui d'une chapelle particulière qu'on lui fit préparer dans le palais ; et, pour colorer cette violation des articles, on obtint de la Reine de réclamer cette chapelle de Saint-James comme lui appartenant par droit d'ancienne possession, bien qu'elle ne s'en servît point alors, ayant sa propre chapelle à Sommerset-House.

Alors commençaient à s'élever les orages qui éclatèrent ensuite dans le parlement contre le duc. Tous dataient et prenaient leur origine du soupçon qu'on avait de la conversion du duc à la religion catholique. Jusque-là ses ennemis particuliers n'avaient pu prendre sur lui aucun avantage. Le courage avec lequel il s'était de si bonne grâce et si souvent exposé pour l'honneur et les intérêts du Roi et du pays, son application et son activité à provoquer toutes les mesures avantageuses au commerce et à la navigation, l'avaient rendu l'amour de l'Angleterre; mais on n'eut pas plutôt donné l'alarme sur sa conversion au papisme, que tous ces mérites s'effacèrent et

que tous les partis se réunirent contre lui comme contre l'ennemi commun.

Beaucoup de gens de ses amis ou qui feignaient de l'être lui conseillèrent à cette époque de s'éloigner pour quelque temps de la présence du Roi et des affaires publiques ; entre autres un noble lord (1), lui-même catholique, après plusieurs protestations de zèle pour son service, lui conseilla politiquement d'écrire au Roi une lettre datée de Douvres, d'où il lui demanderait pour son propre repos et pour faciliter les affaires de Sa Majesté avec le parlement la permission de se retirer avec la duchesse à Audley ou quelque autre endroit du pays éloigné du mouvement des affaires publiques, où il pût chasser et prier sans offenser personne et sans inquiétude. Le duc remercia tous ces donneurs d'avis de leurs bonnes intentions, mais leur répondit qu'il pensait et était résolu d'agir tout autrement ; qu'à moins que Sa Majesté lui ordonnât le contraire, il demeurerait constamment auprès d'elle, la servant de tout son pouvoir comme il s'y croyait obligé par devoir et par honneur et comme il le jugeait nécessaire pour la sûreté du Roi et la sienne propre. D'après l'audace qu'avaient montrée ses ennemis, lui présent et en position de se défendre, que ne feraient-ils pas en son absence ! Le moins,

(1) Lord Berkshire.

disait-il, qu'il pût attendre d'eux, lorsqu'il serait une fois éloigné, c'était une autre adresse de la chambre des communes, machine toujours prête et qui manque rarement son coup, pour demander son bannissement, et peut-être son exclusion de la succession au trône. Si cette réponse ne convainquit point ceux à qui elle s'adressait, du moins leur imposa-t-elle silence.

A peu près à l'époque du mariage du duc (1), le grand sceau fut ôté au comte de Shaftesbury et donné à sir Heneage Finch avec le titre de lord garde du sceau. Le comte, dans toutes les révolutions que la nation avait subies depuis le commencement de la rébellion sous le roi Charles Ier, s'était rendu fameux par sa facilité à changer de parti et à se trouver toujours des plus avant dans la faction dominante, sans jamais se montrer cependant très-contraire au parti vaincu. Il n'avait pas gardé le grand sceau beaucoup plus d'une année, et durant ce temps personne n'avait plus chaudement et plus ardemment soutenu la prérogative. Il avait eu la principale part à la déclaration de Sa Majesté pour la liberté de conscience. Ce fut lui qui poussa à la seconde guerre contre la Hollande, qui, lorsque la chambre des communes se montra récalcitrante et ne voulut pas accorder autant de subsides qu'il en fal-

(1) 9 novembre.

lait pour la soutenir, conseilla la mesure de fermer l'échiquier. Lorsque le parlement se rassembla ensuite, il soutint fortement dans son discours aux deux chambres l'utilité et l'avantage de cette conduite, s'appuyant du fameux mot *delenda est Carthago;* mais lorsque bientôt après les clameurs de la chambre des communes déterminèrent Sa Majesté à révoquer sa déclaration de tolérance, il se tourna habilement dans le sens du courant et s'unit si complétement au parti républicain, qu'après avoir été le plus grand partisan de la prérogative il devint l'ennemi le plus violent de la couronne et le fut jusqu'à sa mort, ainsi que le témoignèrent bien ses actions subséquentes.

Le 9 février fut conclue la paix entre Sa Majesté et les Etats-Généraux, qui avait été d'abord inutilement négociée à Cologne; mais alors, par l'intervention du marquis de Fresno, ambassadeur d'Espagne en Angleterre, et revêtu de pleins pouvoirs de la Hollande, on convint de tous les articles, et la paix fut proclamée à Londres le 28 février, et à La Haie dans le courant du mois de mars. La chambre des communes, précédemment si vive à demander la guerre avec la Hollande, ne l'était pas moins alors en faveur de la paix avec cette puissance, et bientôt après elle commença à présenter au Roi adresses sur adresses pour l'engager à déclarer la guerre au

roi de France, mais en même temps elle se montrait fort peu disposée à accorder les subsides nécessaires pour l'entreprendre. Ce n'était pas assez pour les ennemis du duc d'être parvenus à l'obliger de renoncer à tous ses emplois; ils ne se croyaient pas en sûreté s'ils ne parvenaient à l'éloigner de la présence du Roi et même de la succession à la couronne, car il était à craindre qu'il ne se souvînt trop bien un jour de leur conduite à son égard. Pour parvenir au premier point, ils complottèrent de faire passer au parlement un nouveau test plus étendu que le premier et contenant la renonciation à plusieurs autres dogmes, sur lesquels les catholiques diffèrent des protestans, et d'exiger l'adoption de ce test pour être admis en présence du Roi, à moins d'en avoir obtenu la permission signée de six conseillers privés; mais lorsque le 30 octobre, il passa dans la chambre des communes, les amis du duc et le parti loyal, par respect pour le sang de leur Roi, parvinrent, à la majorité de deux voix, à y faire ajouter une exception en faveur du duc: ce qui donna une telle humeur au petit comte de Shaftesbury, qu'on lui entendit dire que puisqu'on avait adopté l'exception, il ne s'embarrassait plus de ce que deviendrait ce bill qu'ils avaient pris tant de peine à faire passer.

On tenta, à différentes reprises, divers moyens

pour exclure Son Altesse royale de la succession à la couronne. Après avoir inutilement essayé d'abord d'engager le Roi à faire divorce et à se remarier, on tâcha de se faire un instrument du duc de Monmouth, dont l'ambition était capable de se prêter aux vues des factieux. Ils n'y étaient pas médiocrement encouragés par l'extrême affection que le Roi témoignait au duc, et qui leur faisait espérer qu'on pourrait obtenir de Sa Majesté de le reconnaître pour son fils légitime. Les comtes de Carlisle et Shaftesbury étaient les principaux meneurs de cette intrigue, et ils eurent l'assurance, pour ne pas dire l'impudence, d'assurer le Roi que, pour peu qu'il y voulût consentir, ils trouveraient des témoins pour prouver la légitimité du duc de Monmouth. Sans doute, comme il arrive aux hommes corrompus, ils croyaient la conscience du Roi aussi large que la leur; mais le Roi reçut leur proposition avec indignation et leur dit que quelque tendresse qu'il eût pour le duc de Monmouth, il aimerait mieux le voir pendu à Tyburn que de l'avouer pour son fils légitime. Le parti ne se découragea pourtant pas pour cela de la poursuite de ses projets, ni le duc des ambitieuses pensées qui s'étaient emparées de sa cervelle; elles lui avaient été probablement inspirées d'abord par un Ecossais nommé Ross, que le Roi avait mis près de lui pour lui servir de gouverneur lorsqu'il passa de France en

Angleterre, et qui, espérant par là faire sa fortune, s'était appliqué à mettre ces idées dans la tête de son pupille. Ross, qui ne manquait pas d'habileté pour conduire son projet, s'était adressé au vieil évêque de Durham, le docteur Cosin, et lui avait dit qu'il pouvait rendre un grand service à l'Eglise d'Angleterre contre le papisme, en certifiant de sa signature le mariage du Roi avec la mère du duc de Monmouth, appelée alors mistriss Barlow, bien que son véritable nom fut Walters. L'évêque avait fait connaissance avec elle à Paris, où elle prétendait être sa pénitente et avoir été rappelée par lui des désordres de sa vie passée. Ross avait dit à l'évêque, pour lui rendre la chose plus facile, qu'on ne ferait, durant sa vie, aucun usage du certificat qu'il aurait signé. Cette pièce eût assuré en son temps la réussite du projet; car, d'après les lois anglaises, le certificat de l'évêque est une preuve suffisante du mariage. Le bon vieil évêque rejeta la proposition et en instruisit ensuite le Roi. Sa Majesté jugea à propos de n'en rien dire alors, et sans en faire de bruit d'écarter Ross sous tout autre prétexte; mais lorsqu'ensuite le conte de la cassette noire commença à se répandre et à obtenir crédit, le Roi, irrité de ces criminelles manœuvres, raconta ce qui s'était passé entre Ross et l'évêque.

Quoique toutes ces machinations pour élever

le duc de Monmouth au rang d'héritier de la couronne n'aient jamais eu pour appui que le parjure et des actes supposés, cependant telles ont été les personnes intéressées dans cette affaire et les troubles qu'elle a excités de temps en temps dans la nation jusqu'au moment où elle se termina par une guerre ouverte, qu'il ne sera pas hors de propos de donner ici des détails sur la naissance et sur l'éducation du duc de Monmouth, et sur la suite de ses actions et de sa conduite à compter du moment où il commença à paraître dans le monde.

Sa mère avait pris le nom de Barlow, mais elle s'appelait Walters, et était fille d'un gentilhomme du pays de Galles; mais comme elle avait peu de bien, et encore moins de mérite, elle vint à Londres pour faire fortune. Elle était fort belle et, sans beaucoup d'esprit, possédait à un degré éminent cette sorte de dextérité assez commune aux femmes de sa profession. Le fameux Algernon Sidney, quoiqu'il fût à cette époque dans l'armée des saints de Cromwell, fit attention à elle, et ils convinrent ensemble pour la somme de cinquante pièces. C'est lui-même qui l'a raconté à Son Altesse royale; mais dans ce moment même il reçut l'ordre de quitter Londres précipitamment avec son régiment, de sorte que le marché n'eut pas lieu. Elle voyagea ensuite en Hollande, où elle tomba entre les mains du frère

d'Algernon, le colonel Robert Sidney. Il l'entretint quelque temps; mais le Roi, lorsqu'il fut arrivé à La Haye, entendit parler d'elle, et trouva moyen de l'enlever au colonel. Elle ne répugna point à un changement si avantageux. Le colonel dit, à cette occasion, la prenne qui voudra, elle est lestée; et, en effet, elle se trouva grosse si peu de temps après, et accoucha si juste qu'on eut lieu de demeurer en doute sur le père de l'enfant, d'autant plus qu'en grandissant il prit une singulière ressemblance avec le colonel, soit pour les traits, soit pour la tournure : il avait même comme lui un signe sur la figure. Cependant le Roi le regarda tout-à-fait comme son fils. Peu de temps après sa naissance, les affaires de Sa Majesté l'appelèrent en Ecosse; et durant son absence la mère vécut d'une manière si désordonnée, que lorsqu'au retour du Roi, après sa fuite de Worcester, elle vint le rejoindre en France, comptant reprendre auprès de lui la place qu'elle y avait occupée, le Roi, malgré tous les petits artifices qu'elle mit en œuvre avec le secours de ses amis pour rentrer en grâce auprès de Sa Majesté, ne voulut jamais renouer avec elle. Voyant qu'il n'y avait plus d'espérance, elle s'abandonna à Paris à un tel libertinage qu'elle y mourut enfin de la maladie ordinaire à sa profession.

Quant à son fils, il fut d'abord élevé dans la religion catholique, sous la conduite du père

Goff, oratorien anglais. Il fut connu sous le nom de M. Crofts, et passa pour un parent de lord Crofts; mais ensuite le Roi le fit venir en Angleterre. Le trouvant très-bien tourné et très-beau, il se prit pour lui d'une telle affection qu'il résolut de l'avouer publiquement et de l'élever en fortune et en dignité. Pour écarter tout obstacle à ce projet, il le fit instruire dans la religion protestante, ce qui n'exige autre chose que de renoncer au papisme, chose à laquelle il était aisé d'engager un jeune homme de son âge par l'attrait des plaisirs et l'espérance de la fortune. Peu de temps après il le créa duc de Monmouth et le maria à une riche héritière d'Écosse, fille unique du comté de Bucclegh, qui lui apporta une fortune d'environ dix mille livres de revenu. A mesure qu'il croissait en âge, la tendresse du Roi pour lui augmentait; car, bien qu'il ne fût pas doué d'une grande capacité, ses dons extérieurs le rendaient très-agréable. Il était grand, bien fait, avait bon air, de très-bonnes manières; personne ne dansait mieux que lui, et, par-dessus cela, il était extrêmement brave, ce qui le fit fort rechercher des hommes et des femmes. Quand il voulait plaire, il ne manquait pas d'art ni d'insinuation. Son Altesse royale, entre autres, eut pour lui une véritable affection, jusqu'à ce qu'elle eut acquis la conviction de ses perfides projets; et même le duc continua à bien vivre

avec lui, comme il le faisait avec tous ceux qu'aimait le Roi. Il était encore fort jeune lorsqu'il suivit Son Altesse royale à la première guerre de Hollande, et il était au combat où Opdam sauta. Peu de temps après, le Roi acheta pour lui, de lord Macklesfield, la première compagnie des gardes; et lors de la seconde guerre de Hollande, quand Son Altesse remonta sur la flotte en 1672, le Roi envoya le duc de Monmouth en France pour y servir sur terre. Sa Majesté Très-Chrétienne lui fit l'honneur de permettre que, tout jeune qu'il était, il le suivît en qualité de lieutenant-général au siége de Maestrich, où il se distingua à la reprise d'une demi-lune. Content alors de s'être fait honneur, il ne se soucia pas beaucoup de supporter davantage les fatigues de la guerre, et ne demeura à l'armée, tant durant cette campagne que pendant la suivante, qu'autant qu'il le fallait absolument, et seulement quand le roi de France y était en personne. Les plaisirs de la cour lui convenaient beaucoup mieux que le service des camps.

Avec les années son ambition s'accrut, et il ne manqua pas de conseils pour la fomenter. Pour parvenir à son but, il s'efforça en Angleterre de se rendre maître des troupes, pour pouvoir, dans le cas où il surviendrait au Roi un accident, s'en servir pour s'ouvrir un chemin à la couronne. Il tâcha donc d'obtenir du Roi de le nommer gé-

néral de toutes les troupes anglaises; et comme il savait que dans tout ce qui concernait l'armée le Roi avait coutume de ne rien résoudre sans avoir d'abord consulté son frère, il jugea nécessaire d'engager Son Altesse royale à lui servir d'avocat et à présenter sa demande au Roi comme une chose utile au service de Sa Majesté. C'est ainsi qu'il ne se faisait pas scrupule d'employer l'affection que lui témoignait le duc à le supplanter lui-même, pensant d'ailleurs que Son Altesse royale ignorait complétement ses desseins secrets. Il pria donc le duc de lui être favorable, et lui représenta la nécessité de mettre un général à la tête de toutes les troupes du royaume, afin que s'il survenait quelque désordre ou quelque insurrection, les soldats et les officiers pussent savoir à quels ordres ils étaient autorisés à obéir pour réprimer les troubles; car plusieurs officiers lui avaient dit que sans ce titre de général ils ne pourraient avec sûreté lui obéir ni tirer sur personne en cas de révolte. Il ne demandait à être nommé que pour le temps qu'il plairait à Sa Majesté, et nullement pour faire usage, quant à présent, de cette autorité, mais seulement pour être prêt en cas de nécessité. Cette proposition donna lieu à Son Altesse royale de soupçonner, dans cette demande, quelque chose de plus que l'intérêt pour le service du Roi; mais, sans aucune méfiance, il répondit qu'il ne voyait aucune nécessité à

nommer un général, surtout en temps de paix, et lorsque ce général n'aurait à commander qu'un si petit nombre de troupes, que cela ne pouvait s'appeler une armée; que par son grade de capitaine de la première compagnie des gardes il était autorisé à commander toutes les troupes qu'on pourrait réunir contre une insurrection, et à s'en faire obéir au même point que s'il était général; car les mots *frappez et tuez* (1) ne seraient pas dans sa commission plus qu'ils n'avaient été dans celle du feu duc d'Albemarle; que les officiers qui lui avaient donné cet avis, et portaient le scrupule au point de faire difficulté de lui obéir en pareille occasion méritaient qu'on leur ôtât leur commission, comme incapables de service militaire; que comme lui, duc d'York, avait, lors de la mort du duc d'Albemarle, conseillé au Roi de ne plus confier à personne le pouvoir de général, fût-ce à lui-même, il ne pouvait se contredire à ce point, d'engager maintenant Sa Majesté à en nommer un lorsque rien ne pouvait motiver un pareil changement. Enfin il lui dit que si on devait nommer un général, il se regarderait comme en droit d'être blessé qu'on en nommât un autre que lui. Il engagea donc le duc de Monmouth à se désister de toute prétention de ce genre.

---

(1) *Kill, and slay*

Celui-ci, voyant qu'il serait inutile de presser davantage Son Altesse royale sur ce point, chercha d'autres moyens pour parvenir à ses vues; et enfin, à l'aide de son parti, et surtout de l'extrême affection que le Roi avait alors pour lui, il réussit et obtint de Sa Majesté de se départir de la résolution qu'elle avait déclarée après la mort du duc d'Albemarle, et de le nommer général des troupes anglaises. Son Altesse royale prit la chose en patience; elle n'avait en effet aucun moyen de l'empêcher : elle ne se plaignit donc point au Roi, et continua de faire bonne mine au duc de Monmouth. Le duc voyait bien que celui-ci tendait à quelque chose de plus qu'au rang de général, et savait que le Roi avait en horreur la pensée de lui laisser le trône, mais les preuves de son ambition n'étaient pas encore assez évidentes pour obtenir crédit sur l'esprit du Roi prévenu, ou plutôt aveuglé, comme il l'était par sa tendresse pour le duc. Tout ce que Son Altesse royale avait donc à faire était de se tenir sur ses gardes; et ayant appris que dans quelques ordres et warrants précédemment signés par le Roi, les secrétaires de Whitehall avaient poussé la complaisance pour le duc de Monmouth, au point d'y insérer le mot de *fils* sans le faire suivre du mot *naturel*, Son Altesse pensa qu'il était temps de veiller à ce que la commission de général ne passât pas au grand sceau, et par toutes les ad-

ministrations, sans ce mot *naturel;* mais ne voulant pas porter plainte au Roi sans une nécessité absolue, il envoya chercher le procureur général, sir William Jones, qui devait rédiger la commission, et l'avertit de veiller à ce que, conformément à la loi, le mot *naturel* fût inséré. Sir William, avec beaucoup de droiture, quoique le warrant qu'on lui avait remis portât simplement le nom de *fils*, rédigea les lettres patentes, comme il le devait, sous le titre de *fils naturel.* Pour plus grande sûreté, le duc ordonna à sir Joseph Williamson, secrétaire d'État, entre les mains duquel devait passer la commission, de la lui laisser voir avant de l'apporter à la signature du Roi. Malgré toutes ces précautions, peu de jours après, au moment où le Roi se levait après le conseil du cabinet, sir Joseph mit devant lui plusieurs commissions à signer. Le duc fut curieux de voir ce que c'était; et quand le Roi descendit pour se promener dans son jardin particulier, il demeura derrière et prit une des commissions qui se trouva précisément être celle du duc de Monmouth, et vit que le mot *naturel* avait été gratté partout où il se rencontrait, et qu'on n'avait laissé que le mot de *fils.* Alors le duc reprocha à sir Joseph ce manque de parole et de respect à son égard. Celui-ci lui répondit par une excuse évasive et insignifiante, comme un homme qui n'avait rien à dire pour sa défense;

mais le duc prenant la commission la porta sur-le-champ au Roi, qui se promenait alors dans le jardin, l'instruisit de la conduite de sir Joseph dans cette affaire, et pria Sa Majesté de vouloir bien faire réintégrer le mot *naturel* dans la commission comme il y avait été et devait y être. Le Roi, prenant ses ciseaux, coupa la commission en deux et ordonna qu'on lui en préparât une autre à signer avec le mot *naturel*.

Son Altesse royale pressa le Roi de punir le délit qu'avait commis sir Joseph en changeant le bill sans son ordre, après qu'il était sorti des mains du procureur général; mais quand on vint à examiner la chose, on connut que le mot *naturel* avait été gratté par l'ordre particulier du duc de Monmouth, qui avait envoyé dans les bureaux du secrétaire pour voir la commission avant qu'elle fût signée, et avait fait gratter le mot par son secrétaire Vernon, en présence de sir Joseph; crime très-grand de leur part, bien qu'il demeurât impuni, qui n'excusait pas sir Joseph Williamson; mais, à cette époque, l'ambition du duc de Monmouth et sa faveur auprès du Roi étaient à leur plus haut période. Il parvint à obtenir la même autorité en Ecosse, et à se faire donner pour ce royaume une commission de général qu'il voulait avoir à vie et sans l'insertion du mot naturel; mais le duc de Lauderdale refusa de la rédiger autrement que *durant le bon*

plaisir et avec le mot *naturel*, en sorte qu'il fallut bien en passer par là.

J'ai oublié de dire qu'en même temps que le Roi accorda au duc de Monmouth cette commission de général, pour faire plus facilement digérer la chose à Son Altesse royale, elle lui en donna une de généralissime. Le caractère de Sa Majesté la portait toujours, de quelque côté que l'entraînât son penchant, à garder des mesures avec tout le monde. Cette commission de généralissime, quoique à raison du test elle ne pût servir actuellement en Angleterre, conservait toute sa vigueur hors du pays, de sorte que quand les importunités du parlement, qu'on ne pouvait contenter à moins d'une guerre avec la France, eurent bientôt obligé le Roi à retirer ses troupes du service de France, et qu'il les eut envoyées en Flandre pour la défense de ce pays, où l'on en fit encore passer de nouvelles, Son Altesse royale se prépara à aller les commander en chef. Dans le même temps, le duc de Monmouth alla rejoindre l'armée du prince d'Orange et s'y trouva à temps pour assister à la bataille que ce prince livra à Saint-Denis près de Mons, sachant le traité de paix entre la France et les Etats déjà signé, en ayant même dans sa poche une copie authentique. Ce fut pendant ce voyage que le duc de Monmouth commença à prendre ses mesures avec le prince et à poser les bases de l'entreprise qu'il devait tenter

ensuite, et s'efforça de se mettre dans ses bonnes grâces en lui promettant de le servir fidèlement en Angleterre. En même temps aussi, il s'appliqua à se faire un parti dans les troupes anglaises et écossaises alors au service des Etats, et y réussit auprès de beaucoup de ces militaires tant officiers que soldats. Après quoi la conclusion de la paix le ramena en Angleterre, de même qu'elle empêcha Son Altesse de se rendre en Flandre.

Comme cette digression, concernant le duc de Monmouth, nous a conduit à intervertir un peu l'ordre des temps, nous reviendrons sur nos pas pour rendre compte des événemens publics que nous avons laissés en arrière.

Nous avons déjà parlé de la fermeté avec laquelle le Roi avait tenu à ce que le mariage du duc s'accomplît malgré l'irritation qu'il avait causée dans la chambre des communes, et la timidité de quelques uns de ses ministres qui voulaient le retarder et peut-être le rompre. Cependant lors de la réunion du parlement, qu'on avait prorogé au 24 janvier pour avoir le temps de faire le mariage, ceux qui étaient alors au timon des affaires obtinrent de Sa Majesté de faire publier plusieurs ordres de conseil et plusieurs proclamations pour ordonner l'exécution des lois contre les dissidens de toute communion, et particulièrement contre les catholiques à qui l'on interdisait de se présenter à la cour et dans

aucun des lieux où se trouverait Sa Majesté; car c'était l'usage constant des ministres, lorsque quelques uns d'eux redoutaient pour eux-mêmes l'humeur de la chambre des communes, d'exposer les catholiques aux attaques de la meute, espérant par là pouvoir éviter d'être eux-mêmes attachés au poteau (1). Ce fut dans cette vue, qu'au mois de janvier 1675, le lord trésorier et le duc de Lauderdale vinrent trouver Son Altesse royale, à ce qu'ils disaient, de la part du Roi, pour lui apprendre que les évêques devaient proposer à Sa Majesté de faire mettre à exécution les lois contre tous les dissidens, et particulièrement de faire rechercher promptement tous les catholiques romains, ce qu'on avait fait jusque-là avec beaucoup de négligence; d'ôter à la Reine tous les prêtres anglais attachés à sa chapelle, et d'ordonner que tous ses enfans naturels, filles aussi bien que garçons, fussent élevés dans l'Eglise anglicane. Après ces avis, ils s'efforcèrent de convaincre le duc de la nécessité où était Sa Majesté, dans l'état de ses affaires, de consentir à la demande des évêques, et voulurent ensuite persuader à Son Altesse royale de concourir avec eux à des mesures si indispensables pour le service du Roi:

(1) Comparaison familière aux Anglais, empruntée des combats de l'ours.

(*Note de l'Editeur.*)

mais le duc leur dit qu'il ne pouvait être de leur opinion, car il croyait très-dangereux d'exaspérer un parti aussi nombreux que celui des dissidens protestans, et que, quant aux catholiques romains, il pensait que ce serait une grande dureté de la part de Sa Majesté, de se livrer à de nouvelles rigueurs contre des hommes qui avaient risqué leur vie pour lui et le Roi son père, surtout dans un moment où l'on n'avait rien à craindre d'eux, puisqu'on les avait rendus inhabiles à toute espèce d'emploi, soit civils ou militaires; que quant au renvoi de tous les prêtres anglais, attachés à la chapelle de la Reine, ainsi qu'à la demande que tous les fils naturels du Roi fussent élevés dans la religion protestante, c'étaient les affaires des autres et non les siennes, et qu'il ne lui convenait pas de s'en mêler. Ainsi finit cette conférence.

Le duc alla sur-le-champ rendre compte au Roi de ce qui lui avait été proposé par ces lords, espérant dissuader Sa Majesté des mesures dont ils lui avaient parlé; mais il trouva le Roi déjà déterminé et n'en put rien obtenir. Il sut aussi que les deux lords s'étaient rendus avec le lord garde des sceaux et les deux secrétaires à Lambeth pour y voir l'archevêque et quelques uns des évêques, et que bien loin que ceux-ci les pressassent de prendre aucune mesure de ce genre, c'était eux-mêmes qui avaient très-vivement poussé

les évêques à faire au Roi les propositions qu'on vient de rapporter, ce à quoi ils avaient enfin consenti.

Entre autres manœuvres employées par ses ministres pour apaiser le parlement, ils formèrent le projet de marier la princesse Marie, fille aînée du duc, au prince d'Orange. Le Roi y consentit sans peine, mais la difficulté était d'obtenir l'aveu de Son Altesse royale. Sa Majesté commença par entamer l'entretien avec le duc sur le projet d'envoyer le lord Arlington en Hollande. Elle lui dit qu'il était nécessaire de savoir, dans le courant de l'hiver, d'une manière positive, si le prince d'Orange voulait ou non faire la paix, afin de prendre ses mesures en conséquence; que, dans cette intention, il pensait à envoyer lord Arlington en Hollande, comme l'homme le plus propre à seconder les intentions du prince. Le duc, un peu surpris d'un pareil choix, représenta au Roi que la chose, à ce qu'il croyait, serait mieux faite par sir William Temple, son ambassadeur en Hollande; qu'en l'employant à cette affaire, on éviterait d'éveiller la méfiance de la France, tandis qu'en envoyant lord Arlington, un de ses principaux ministres, on donnerait lieu à cette puissance de soupçonner qu'il se tramait secrètement quelque chose contre ses intérêts. Le duc regardait d'ailleurs lord Arlington comme tellement porté pour le prince

d'Orange, qu'il doutait fort que dans le cas où ce prince ne se trouverait pas aussi porté à la paix qu'on pouvait le désirer, on pût obtenir de lui un compte fidèle de la négociation. Le duc ajouta que ce serait aux yeux du monde un excès de condescendance pour le prince d'Orange et une avance beaucoup trop humble que de lui envoyer, dans un pareil but, un homme tel que lord Arlington. Tous les raisonnemens du duc ne firent aucune impression sur le Roi. Il était déjà décidé, et tout ce qu'il avait dit au duc n'avait d'autre objet que d'arriver à l'affaire principale. Deux jours après, il dit au duc qu'il avait oublié de lui dire, dans le dernier entretien qu'ils avaient eu ensemble, que son intention était d'envoyer le lord Ossory avec lord Arlington, et de le charger de dire au prince, s'il était nécessaire, une chose dont il savait bien que le duc ne se soucierait pas que le lord Arlington se mêlât en rien. Dans le cas où le prince d'Orange voudrait savoir ce que Sa Majesté comptait faire pour lui s'il consentait à la paix et à tout ce qu'elle désirait, le lord Ossory devait être autorisé à répondre qu'il était si bien instruit des dispositions du Roi et du duc, qu'il était en mesure d'assurer le prince que, dans le cas où il ferait tout ce qu'on attendait de lui, il pouvait prétendre à la princesse Marie et que ses demandes seraient bien reçues. A cette proposition

soudaine, le duc fut étrangement surpris qu'on eût ainsi disposé de sa fille à son insu, et dit au Roi qu'il ne pouvait être d'avis d'autoriser lord Ossory à rien de pareil, car il regardait comme tout-à-fait inconvenant qu'on fît au prince d'Orange une offre de cette nature avant d'avoir reçu aucune offre de sa part; que traiter d'une affaire de ce genre avant la conclusion de la paix, c'était s'exposer, de la part de la France, à des soupçons qu'il serait ensuite impossible de guérir, et qu'il n'y fallait donc pas songer pour le moment. A quoi le Roi répondit qu'on n'entamerait là-dessus aucune négociation que la paix ne fût faite; que la chose serait seulement jetée en avant pour engager le prince à la faire, et nullement comme une proposition du Roi ou du duc, mais comme une idée de lord Ossory et rien de plus, tant que le prince n'aurait pas témoigné le désirer. Enfin, le Roi parut tellement décidé, que le duc n'eut autre chose à faire que de consentir. Le succès de ce voyage et les négociations secrètes qu'il avait pour but justifièrent pleinement ensuite le sentiment qu'il en avait conçu, car les ouvertures et les propositions du comte d'Arlington et du lord Ossory furent aussi froidement accueillies par le prince d'Orange, qu'elles avaient été consenties avec répugnance par le duc.

Vers ce temps, l'évêque de Londres, le docteur Compton, qui s'était fait fort remarquer

par son zèle contre le papisme, vint trouver le duc et lui dit que sa fille, lady Marie, était d'âge à se préparer à la communion, qu'il était donc venu lui demander la permission de la confirmer, ainsi que l'ordonnaient les rites de l'Église d'Angleterre. Le duc répondit que, puisque sa conscience ne lui permettait pas de participer à aucune des pratiques religieuses de l'Eglise d'Angleterre, il ne pouvait, par la même raison, consentir à ce que sa fille y participât; que c'était tout-à-fait contre sa volonté que ses filles allaient à l'Église, et étaient élevées dans le culte protestant; que s'il n'avait pas essayé de les faire élever dans sa propre religion, c'est qu'il savait bien que, s'il l'eût tenté, on les lui eût enlevées sur-le-champ. L'évêque répliqua qu'il espérait au moins que Son Altesse royale ne lui saurait pas mauvais gré de remplir le devoir de ses fonctions en confirmant sa fille. Le duc répondit seulement qu'il ne pouvait pas donner son consentement : sur quoi ils se séparèrent. Le lendemain, le duc ayant rencontré l'évêque lui dit qu'il croyait qu'il ferait bien d'informer le Roi de ce qui s'était passé entre eux la veille. L'évêque lui répondit qu'il venait pour lui en demander la permission; puis s'étant rendu sur-le-champ auprès du Roi, en reçut l'ordre de confirmer sa nièce. Le duc désirait que cela se passât de la sorte. Voyant l'évêque résolu à confirmer sa fille et n'ayant pas le pouvoir de l'em-

pêcher, il jugeait plus convenable que cela se fît par l'ordre du Roi que par l'autorité de l'évêque, et voulait en même temps que le monde sût bien que cela s'était fait par l'ordre de Sa Majesté et sans son consentement.

Vers le commencement de juin 1677, le prince d'Orange envoya M. Bentinck, l'homme en qui il avait le plus de confiance, pour faire à Sa Majesté de grandes protestations de service et d'obéissance, et pour l'assurer qu'il se mettrait entièrement entre ses mains, et suivrait ses conseils et sa direction relativement à la paix et à la guerre; mais qu'il espérait que Sa Majesté voudrait bien avoir soin de son honneur, et ne lui rien demander qui y fût contraire. M. Bentinck fit aussi de grandes protestations au duc, de la part du prince son neveu. Le duc répondit qu'il aurait toujours pour son neveu toute l'affection qu'il lui devait, et à cause de son mérite, et dans les intérêts de la famille royale, dont le premier était de conserver une grande union. Il dit ensuite à M. Bentinck qu'il ne devait regarder la répugnance de Sa Majesté à entreprendre une guerre étrangère, que comme une suite naturelle du soin de sa propre conservation. Car c'était vouloir la perte de la famille royale que de se hasarder à commencer une guerre dans l'état où étaient alors ses affaires, ses magasins vides, sa flotte en mauvais état, et par-dessus tout le par-

lement en de telles dispositions, que tout ce qu'on pouvait faire était de maintenir la tranquillité à l'intérieur. Ces dispositions se manifestaient assez par ce qu'avait fait si récemment la chambre des communes, d'empiéter sur la prérogative en un point si important que celui de la paix et de la guerre. Une fois Sa Majesté engagée dans une guerre étrangère, que ne tenterait pas le parlement, au pouvoir duquel on se serait mis, par la nécessité de la soutenir; et quel avantage ne tirerait pas le parti républicain d'une occasion si favorable à ses projets?

Cette année le parti factieux, dont lord Shaftesbury était alors le premier meneur, prétendit que le parlement était légalement dissous par ce seul fait, qu'on avait été une année entière sans session. Ils mettaient tous une grande importance à prouver cette dissolution, parce qu'ils ne trouvaient pas leur parti assez fort dans la chambre des communes, pour pousser les choses aussi loin qu'ils l'auraient voulu contre la couronne, et espéraient qu'une nouvelle élection leur en donnerait les moyens. Dans cette vue, et pour attirer d'autres personnes, ils imprimèrent, et répandirent une exposition du cas, avec les argumens à l'appui de leur opinion. Ils s'adressèrent à toutes sortes de gens, et entre autres à quelques uns des lords catholiques, leur disant qu'ils auraient meilleure composition, et seraient mieux traités

d'un nouveau parlement que de celui-ci. Lord Shaftesbury eut l'audace d'envoyer quelqu'un au duc, pour savoir s'il avait lu et examiné quelques uns des écrits relatifs à la dissolution du parlement actuel, et s'informer de son opinion à cet égard; ajoutant que, si Son Altesse royale le voulait, il lui en enverrait un autre, dont les raisonnemens étaient si convainquans qu'elle y verrait clairement que le parlement était positivement dissous, et que, si Son Altesse consentait à se joindre à eux, ils emporteraient certainement leur affaire. Le duc répondit qu'il avait lu les écrits publiés sur ce sujet, et lirait avec plaisir tous ceux qu'on lui enverrait encore; mais qu'il ne pouvait se décider avant d'avoir entendu tout ce qu'on avait à dire des deux côtés; que, si les argumens étaient aussi convainquans qu'on le disait, ils paraîtraient tels certainement lors de la discussion à la chambre des lords, mais qu'il ne pouvait jusque-là s'en former un jugement.

On doit observer que, dans un des imprimés répandus sur ce point, on affirmait que le parlement pouvait changer l'ordre de succession à la couronne. Pour que le duc n'en fût pas blessé, lord Shaftesbury envoya quelqu'un la veille de la réunion du parlement assurer Son Altesse royale que cet article avait été inséré à son insu. Lord Wharton lui fit porter la même excuse,

ajoutant que c'était l'homme de loi qu'ils avaient chargé de faire imprimer l'écrit, qui y avait inséré ce paragraphe sans leur ordre. Le duc de Buckingham fit aussi assurer le duc qu'il n'y avait pas été inséré de son consentement, mais qu'il avait été rédigé par le lord Shaftesbury, et imprimé par son ordre. Peut-être avaient-ils fait mettre cet article à dessein, dans l'espérance d'effrayer le duc, et de l'engager par là à concourir avec eux.

A l'ouverture du parlement, le duc de Buckingham entra en matière, par un long discours préparé à l'avance, pour montrer que quinze mois de prorogation avaient dissous ce parlement. Le lord Fretcheville cria aussitôt : *A la barre!* Les lords Salisbury, Shaftesbury et Wharton appuyèrent l'assertion et la motion du duc de Buckingham. Quelques autres lords leur répondirent; enfin, on fit la motion que le duc de Buckingham et ceux des lords qui avaient soutenu son opinion fussent appelés à la barre. Après de très-longs débats, on décida que la discussion élevée par le duc de Buckingham n'aurait aucune suite. Après quoi on proposa d'obliger les quatre lords à se retirer. Quelques uns s'y opposèrent avec chaleur, et la discussion fut ajournée au lendemain. Elle fut reprise le lendemain, et la question ayant été mise aux voix, il y eut cinquante-trois voix pour l'affirmative,

et trente pour la négative; ensuite de quoi on délibéra sur ce qu'il y avait à faire contre chacun en particulier. On décida d'abord que le duc de Buckingham viendrait à la barre reconnaître sa faute, et demander pardon à Sa Majesté et à la chambre. On l'envoya chercher par l'huissier à la verge noire; mais il avait pris soin de se retirer à la dérobée. L'huissier ne put le trouver. Alors la chambre ordonna qu'il le prendrait sous sa garde, pour l'amener le lendemain à dix heures du matin à la barre de la chambre. Ce fut ensuite le tour du comte de Salisbury. On lui ordonna de venir à sa place tête nue, de recevoir, par l'organe du lord chancelier, le blâme de la chambre, et de demander pardon à Sa Majesté et à la chambre. Revenu à sa place, il refusa d'obéir, et fut envoyé à la Tour. Le comte de Shaftesbury fut ensuite appelé à la barre, où il refusa également de demander pardon, et fut de même envoyé à la Tour.

Ensuite le lord Wharton fut appelé à sa place, et comme on lui eut ordonné la même chose qu'aux autres, il répondit qu'il avait déjà demandé pardon au Roi et à la chambre. Le lord chancelier lui dit que ce qu'il avait fait ne signifiait rien, qu'il eût à obéir aux lords et à demander pardon. Wharton répondit qu'il l'avait déjà fait. Le lord chancelier ayant répété trois fois la même injonction, et Wharton trois fois la même

réponse, sur son refus d'en dire davantage, il fut appelé à la barre pour y recevoir sa sentence, et l'ordre d'aller à la Tour. Une fois à la barre, il voulut obéir aux lords, et faire ce qu'on lui avait demandé à sa place; mais il était trop tard; on ne voulut plus l'admettre à demander pardon, et il suivit les autres à la Tour.

Le lendemain, l'huissier à la verge noire, à l'ouverture de la chambre, vint lui faire son rapport sur l'impossibilité où on avait été de trouver le duc de Buckingham chez lui ni ailleurs; la chambre vota que s'il ne paraissait pas avant la levée de la séance, on demanderait à Sa Majesté de faire proclamer l'ordre de le saisir partout où on le trouverait, et de faire fermer les ports; mais, précisément au moment où la séance allait se lever, il entra dans la chambre, fut requis de demander pardon, et ayant refusé fut aussi envoyé à la Tour.

Vers ce même temps le duc d'Ormond, que quelques années auparavant le duc de Buckingham, alors en très-grand crédit auprès du Roi, avait fait dépouiller de la lieutenance d'Irlande, au grand déplaisir du duc, s'adressa à Son Altesse royale pour la prier d'obtenir de Sa Majesté qu'il fût de nouveau renvoyé lord lieutenant en Irlande. Son Altesse l'entreprit de bon cœur, et obtint le consentement de Sa Majesté, malgré les efforts secrets du lord trésorier pour l'empêcher.

Dans ce même temps, lord Ranelagh avait mis dans la tête du duc de Monmouth de se faire nommer lord lieutenant d'Irlande. Lord Ranelagh voulait par là écarter le duc d'Ormond, qu'il n'aimait pas, et voulait faire nommer lord Conway député du duc de Monmouth; mais Son Altesse royale prévint ce projet, sans en avoir eu connaissance jusqu'au moment où il avait parlé au Roi en faveur du duc d'Ormond.

Au mois d'octobre de cette même année 1677, après la campagne de Flandre, le prince d'Orange vint en Angleterre; il débarqua à Harwich, d'où il se rendit sur-le-champ à Newmarket, où était alors le Roi. Sa principale affaire était de se concerter avec le Roi sur les bases de la paix à conclure entre la France et les confédérés, afin de mettre à l'avenir la Flandre, et par conséquent la Hollande, à l'abri de la conquête de la part de la France; et dans le cas où cette puissance refuserait d'y consentir, Sa Majesté devait unir ses forces à celles des confédérés pour mettre le roi de France à la raison. Il venait ensuite demander en mariage lady Marie, et insistait beaucoup pour que cette union fût conclue et terminée avant d'entrer en discussion sur les affaires publiques, disant qu'autrement ses confédérés l'accuseraient d'avoir fait leur marché mauvais pour obtenir le sien meilleur. Le Roi, et plus encore le duc, étaient tout-à-fait d'un avis contraire et pensaient plus

raisonnable et plus décent de terminer les négociations par le mariage que de les commencer ainsi. On s'opiniâtra des deux côtés sur ce point, durant les premiers jours, qui furent employés en cérémonies et en divertissemens, sans qu'on entamât aucune affaire; enfin l'obstination du prince d'Orange, assisté du lord trésorier qui, à compter de ce moment, entra dans toutes ses mesures et tous ses intérêts, obtint de la facilité du Roi que l'on commençât par conclure le mariage. Le prince donc, dans une visite qu'il fit au duc, avec lequel il avait jusqu'alors soigneusement évité de parler d'affaires, dit à Son Altesse Royale qu'il avait à l'entretenir du désir qu'il éprouvait d'être assez heureux pour s'allier à elle de plus près en épousant la princesse Marie. Le duc répondit qu'il estimait le prince autant qu'il le méritait et pouvait le désirer, mais que jusqu'à ce qu'ils eussent traité et avancé, à un certain point, l'affaire de la guerre et de la paix, il n'était pas convenable de s'occuper d'aucune autre. Cependant le prince d'Orange insista pour que le mariage fût conclu d'abord, mais le duc persista avec une égale fermeté dans son opinion, et ainsi se termina cette visite.

Le même soir, le duc informa Sa Majesté de ce qui s'était passé entre lui et le prince d'Orange. Le Roi lui dit qu'il avait très-bien répondu, mais ajouta en même temps, que le prince l'avait tel-

lement importuné qu'il lui avait permis de parler du mariage à Son Altesse. Le duc, fort surpris, dit qu'il aurait désiré que Sa Majesté voulût bien l'instruire plus tôt de ses intentions, qu'il aurait mieux su de quelle manière se conduire avec le prince lorsqu'il était venu lui en faire la proposition; sur quoi le Roi coupa court et dit qu'ils en parleraient une autre fois.

Un ou deux jours après, le Roi appela le duc et le lord trésorier, et commença à s'étendre sur les avantages de ce mariage, sans en parler cependant comme d'une chose positivement résolue. Le duc demanda que l'entretien fût repris le lendemain matin, ce qui eut lieu, et alors le mariage fut décidé avec l'assentiment de Son Altesse royale, qui reçut du Roi l'ordre de notifier au prince d'Orange leur commun consentement. Le lendemain, le Roi manda le duc dans la chambre du conseil, et le conseil en séance déclara que le prince d'Orange avait désiré s'allier à lui plus étroitement en épousant lady Marie, qu'il y avait consenti comme à une chose très-propre à resserrer les liens de la famille et qu'il pensait devoir être agréable à son peuple en lui prouvant ses soins pour le maintien de la religion à laquelle il pensait qu'aucune autre alliance ne pouvait être aussi avantageuse. Le duc aussi déclara son consentement au mariage, et dit qu'il espérait donner par là un témoignage suffisant

de la droiture de ses intentions relativement au bien public, et que le peuple ne dirait plus qu'il voulait changer le gouvernement de l'Eglise ou de l'Etat, car, quelle que pût être son opinion religieuse, tout ce qu'il désirait au monde, c'était que personne ne pût être tourmenté pour affaire de conscience.

Le mariage ainsi déclaré dans le conseil, les articles, par la vigilance et le zèle qu'y apporta le lord trésorier, furent en trois jours rédigés et convenus. Ensuite de quoi on commença à s'occuper de la paix. La grande affaire du prince était d'engager le Roi à conclure sur-le-champ avec les confédérés une alliance offensive contre la France. Ainsi donc, sous prétexte de couvrir la frontière de Flandre, de manière à garantir suffisamment la sûreté de cette province et celle de la Hollande, il insista sur des conditions auxquelles le Roi et lui savaient très-bien que le roi de France ne voudrait jamais consentir. D'un autre côté Sa Majesté était portée par intérêt aussi bien que par inclination à demeurer en aussi bons termes qu'elle le pourrait avec les Etats, sans prendre part à la guerre, si bien qu'il se passa quelque temps et qu'on discuta beaucoup avant de pouvoir arrêter un plan de propositions. On décida enfin de demander au roi de France, pour couvrir la frontière de Flandre et garantir la Hollande, de rendre aux

Espagnols les villes d'Ath, Charleroi, Oudenarde, Courtrai, Tournai, Condé, Valenciennes, Saint-Guillain et Binche, et qu'on enverrait quelqu'un à la cour de France porter ces propositions de la part du Roi, avec ordre de n'entrer dans aucune discussion à cet égard, mais de demander une réponse positive dans les deux jours et de la rapporter sur-le-champ.

Lord Duras fut choisi pour porter ce message, dont la teneur et la forme surprirent également la cour de France. Cependant on prit doucement la chose en apparence, et on répondit que le roi d'Angleterre savait très-bien qu'il serait toujours maître de la paix, mais qu'il semblait dur de rendre sans indemnité Tournai et quelques villes de Flandre, qu'on avait fortifiées avec des dépenses énormes. Cependant on demanda quelque temps avant de se décider à rendre une réponse définitive. Lord Duras répondit qu'il ne lui était pas permis de demeurer plus de deux jours : les sollicitations et sa bonté d'âme naturelle obtinrent de lui quelques jours de plus, et il revint enfin avec une réponse générale qui n'accordait ni ne refusait, mais remettait à l'ambassadeur de France en Angleterre de conclure le traité à la satisfaction de Sa Majesté.

Quelque temps après les Etats des Provinces-Unies pensèrent que ce qu'ils avaient de mieux à faire était de ne point s'en fier aux négociations

alors en train en Angleterre, et de faire leur paix séparément avec la France, à des conditions convenues entre les deux parties et auxquelles les alliés des Hollandais conserveraient le droit de consentir dans un temps fixé.

Ce fut sur l'avis qu'il eut de cette paix que le prince d'Orange livra imprudemment, par dépit, à l'armée française, le combat de Saint-Denis, espérant, s'il remportait une victoire complète, que l'on continuerait la guerre, ce qui lui paraissait d'autant plus probable qu'il avait pour lui les Espagnols, l'Empereur et la chambre des communes d'Angleterre, très-violente alors contre la paix. Le lendemain de la bataille un exprès vint de la part des Etats signifier au général la conclusion de la paix dont on assure qu'il avait les articles dans sa poche avant de commencer le combat. Ainsi cinq ou six mille hommes furent sacrifiés, on peut le dire, en temps de paix à l'ambition démesurée d'un seul homme.

A la suite du projet de pacification générale, concerté avec le prince d'Orange, et pour en assurer le succès, Sa Majesté avait levé en six semaines une armée de vingt à trente mille hommes des meilleures troupes qu'on pût voir. Une partie fut immédiatement envoyée en Flandre pour la défense de ce pays, et l'on continuait journellement à y faire passer le reste au moment

où les Hollandais conclurent leur paix séparée. Comme l'Espagne et l'Empereur n'avaient point encore accepté la paix, et qu'en Hollande un grand parti, à la tête duquel était le prince d'Orange, y était tout-à-fait opposé et accusait ses agens d'avoir outre-passé leurs pouvoirs en signant si précipitamment, Sa Majesté, lors de la réunion du parlement, lui proposa de maintenir cette armée sur pied afin de pouvoir se procurer, par la force des armes, de meilleures et de plus sûres conditions, si on ne pouvait y parvenir au moyen des négociations. Cette armée devait aussi servir ensuite de garantie à la paix qu'on aurait conclue, d'autant que les Espagnols avaient déclaré n'être pas en état de défendre la Flandre par leurs seules forces, et comptaient sur la constante assistance de l'Angleterre et de la Hollande, qui avaient autant d'intérêt qu'eux à empêcher qu'elle ne fût conquise. La réponse et la conduite de la chambre des communes en cette occasion montrèrent clairement qu'en réalité elle craignait beaucoup plus le pouvoir du Roi que celui de la France; car après avoir pressé le Roi avec tant de chaleur, lorsqu'il n'avait point d'armée, de s'opposer aux progrès de la puissance française, maintenant qu'il en avait une on vota qu'elle serait immédiatement licenciée. Le parti factieux qui l'emportait alors dans la chambre n'avait d'autre affaire que de se dé-

barrasser du duc, de renverser les ministres et d'affaiblir le pouvoir de la couronne.

Vers cette époque, le duc eut avis de plusieurs conférences secrètes qu'avait eues le duc de Monmouth avec lord Russel, M. Montague, sir Henri Capel et autres du parti, et dans lesquelles on avait proposé d'éloigner le duc de la cour et de faire mettre de côté le lord trésorier. Celui-ci, instruit des projets qu'on formait contre lui, tâcha de conjurer l'orage en faisant publier au Roi de temps en temps des proclamations et des ordonnances du conseil pour faire mettre à exécution les lois contre les catholiques, les bannir de la cour et faire chercher les prêtres avec promesse de récompense pour ceux qui les découvriraient. Enfin, lorsqu'il vit le nuage prêt à crever, il ne craignit point, pour se mettre à l'abri, de conseiller au Roi de faire sortir le duc d'Angleterre. Tous ces petits artifices ne purent cependant le préserver à la fin d'être non-seulement renvoyé du ministère, mais encore mis en accusation. On doit faire remarquer ici combien était différente la conduite du duc envers le lord trésorier. En avril 1678, quelque temps avant la réunion du parlement, le lord Russel et quelques autres chefs de ce parti s'étaient adressés au duc, lui promettant que, s'il voulait se fier à eux et consentir aux propositions qu'ils lui faisaient pour le bien de Sa Majesté et de la nation, ils

le feraient relever de l'incapacité où il était d'occuper l'emploi de grand amiral ou aucun autre emploi public, et feraient d'ailleurs toutes choses pour le satisfaire; mais que ce qu'ils lui demandaient c'était de s'unir à eux pour attaquer le lord trésorier et lui faire ôter son emploi. Le duc répondit qu'il se joindrait de bon cœur à eux dans tout ce qu'il croirait utile au Roi et à la nation, mais qu'il croirait contraire au service de tous deux d'attaquer un ministre du Roi sans le consentement de Sa Majesté, à moins qu'il ne fût évidemment coupable de quelque grand délit; que Son Altesse ne voyait pas que cela fût ainsi, et, par conséquent, ne pouvait se joindre à eux et leur conseillait plutôt de prendre d'autres mesures.

La turbulence de ce parti factieux, qui tantôt attaquait le duc et tantôt s'adressait à lui pour qu'il l'aidât à en attaquer d'autres, aurait été facilement réprimée ou se serait apaisée d'elle-même, si une odieuse intrigue, tramée par un misérable sans ressources, ne lui eût fourni les moyens d'exécuter ses projets et de mettre ses ennemis sous ses pieds. Cet incident lui donna la plus belle occasion qu'il eût jamais pu espérer, non-seulement pour accomplir ses vues contre le duc, mais pour obliger le Roi à subir les conditions qu'il lui voulait imposer et pour ébranler les bases du gouvernement; et, comme les grands

événemens tirent souvent leur origine des causes les plus méprisables, il est certain que jamais si grande flamme ne fut allumée par un incident si vulgaire. Celui-ci fit non-seulement répandre beaucoup de sang innocent, mais on vit le moment où il jetait les germes d'une autre guerre civile, tandis que les souvenirs de la première étaient encore vifs et récens dans l'esprit de la plupart des hommes.

Il arriva qu'un nommé Oates, pauvre ecclésiastique sans mérite d'aucune sorte, soit qu'il fût touché d'un scrupule de conscience ou conduit seulement par le projet qu'il exécuta depuis, se rendit à Saint-Omer où, sous prétexte de se faire catholique, il entra dans le collége anglais pour y étudier et se faire instruire comme beaucoup d'autres. Les pères s'étant bientôt aperçus qu'il n'était pas de bonne foi, et manquait des dispositions nécessaires pour exécuter le dessein qu'il prétendait avoir formé, jugèrent devoir le renvoyer. Après avoir erré quelque temps de côté et d'autre, il revint en Angleterre, et, soit pour se venger des jésuites dont il pensait avoir à se plaindre, ou pour se faire donner de quoi vivre et se tirer de la misère et du mépris où il vivait, il prétendit avoir découvert une conspiration des catholiques contre le Roi et le gouvernement. Il savait avec quelle avidité une pareille dénonciation serait accueillie par le parti factieux,

sans cesse agité des terreurs que lui causait la religion du duc, et que ce motif avait poussé à de si constantes manœuvres pour parvenir à lui enlever tout pouvoir et tout emploi, et, s'il était possible, à élever la mésintelligence entre le Roi et lui.

Le duc, de son côté, n'avait pas ignoré à quel danger et à quelle persécution l'exposait son changement de religion. Il savait bien que le parti qu'il prenait le livrait sans défense à des gens qui n'étaient pas disposés à lui faire quartier, mais il n'aurait jamais pu imaginer que ses ennemis poussassent les effets de leur haine jusqu'à le bannir du royaume et parvinssent presque à l'exclure de la succession au trône. Ils n'en seraient certainement jamais arrivés là sans le malheureux secours de ce prétendu complot papiste.

Il est certain que jamais rien au monde ne fut plus mal combiné, ni plus invraisemblable dans toutes ses circonstances; mais secondée de la prodigieuse crédulité du peuple sur tout ce qu'on pouvait dire au détriment des catholiques, et de la haine implacable que nourrissaient contre le duc quelques uns des meneurs de l'affaire, cette misérable invention éleva une tempête où il se vit au moment de périr avec ses co-religionnaires, et sans la patience chrétienne, la magnanimité, l'inébranlable courage et la prudence de conduite qu'il poussa en cette occasion au-delà de tout ce

qu'on a vu dans l'antiquité, il était infailliblement perdu ; et non-seulement lui, mais le Roi son frère et tout le parti loyal auraient été ensevelis sous les ruines de la monarchie.

Ce prétendu complot, dont on fit ensuite tant de bruit, « ressemblait (1) si parfaitement aux rumeurs chimériques qui avaient précédé la révolution, que ceux qui l'avaient vue se crurent reportés à l'année 41, ou que l'esprit qui soufflait alors s'était de nouveau ranimé. Seulement au lieu de lettres à M. Pym, de corps de cavalerie et d'infanterie prêts à sortir de dessous terre, le peuple, entouré de rumeurs sinistres, n'entendait parler que de projets d'assassiner le Roi, de renverser le gouvernement, de rétablir le papisme et le pouvoir arbitraire. Et tout cela devait être accompli par un très-petit nombre d'hommes sans forces, sans emplois; mais comme l'accusation tombait sur les papistes et que c'était les jésuites qui conduisaient le tout, il n'y avait plus rien d'assez incroyable pour empêcher la multitude de l'accueillir avec empressement et d'y ajouter foi.

« Le premier avis en fut donné à Sa Majesté dans le mois d'août 1678 par un nommé Kirby, marchand en faillite; mais il n'était chargé que

(1) Tout ce qu'on trouvera entre deux guillemets est extrait textuellement des Mémoires de Jacques II, ou des lettres recueillies dans ses papiers. (*Note de l'Éditeur.*)

de préparer la voie à un nommé Tongue qui disait avoir à révéler un grand complot contre la vie de Sa Majesté, la religion protestante et le gouvernement actuel : il ne voulait venir que la nuit et en secret, car s'il était connu, disait-il, les papistes, auteurs du complot, ne manqueraient pas de l'assommer.

« Cet homme fut amené au Roi auquel il répéta la même histoire; il lui laissa un paquet de papiers dans lequel il devait trouver de nouvelles lumières; mais comme ces papiers étaient fort longs à lire, le Roi chargea le lord trésorier d'en prendre connaissance. Le résultat de tout cela était en somme qu'une conspiration détestable avait été tramée contre le Roi et le royaume, non-seulement par ses propres sujets, mais avec la connivence de M. de Louvois, ministre du roi de France, et du père Lachaise son confesseur; que don Juan d'Autriche y prêtait la main, et que pour mieux réussir dans ce dessein maudit, on devait mettre le feu à la cité de Londres et exciter des soulèvemens dans l'Écosse et dans l'Irlande; qu'un docteur Oates était parvenu à la connaissance de cet horrible complot en contrefaisant le papiste et en entrant chez les jésuites dont il s'était efforcé de gagner les bonnes grâces en se confessant et communiant une fois par semaine, bien qu'il restât protestant dans le cœur.

« Ce récit parut si étrange et touchait d'ail-

leurs de si près à Son Altesse royale, que le lord trésorier proposa de l'en instruire sur-le-champ; mais le Roi jugea plus prudent de commencer par examiner d'abord l'affaire, afin qu'on ne pût pas dire qu'on en eût donné connaissance à aucun catholique avant d'avoir été jusqu'au fond des choses.

« Mais le duc la sut plus tôt qu'on ne l'avait voulu et par une autre voie. Il paraît qu'au moment de la première dénonciation, le lord trésorier avait demandé qu'on lui montrât quelque écrit de la main des accusés dont le délateur prétendait posséder l'entière confiance et disait avoir des lettres entre les mains. Cette demande paraissait trop raisonnable pour qu'il fût possible de la refuser : aussi le dénonciateur promit-il de faire sur-le-champ tout ce qu'on désirait. Cependant il tarda beaucoup à tenir sa promesse, ainsi qu'il en avait été pressé à plusieurs reprises. Enfin, il écrivit au lord trésorier pour lui dire que s'il voulait aller à la poste et intercepter certaines lettres adressées à M. Bedingfield, confesseur du duc, elles le convaincraient de la vérité de ce qu'il avait avancé.

« Il se trouva par hasard que le lord trésorier n'était pas à Windsor au moment où on lui apporta cet avis, et que M. Bedingfield ayant passé à la poste comme la malle venait d'arriver, il avait pris lui-même ses lettres. On lui en remit cinq for-

mant un gros paquet. Elles étaient signées Whitebread, Fennick, Ireland, Blundel et Fogarty. Comme les quatre premiers étaient des jésuites, il connaissait leur écriture et vit promptement que les lettres n'étaient pas de leur main. Quant au cinquième, qu'il ne connaissait pas, il n'en pouvait rien dire; mais il trouva, dans les cinq lettres, des expressions criminelles qui lui firent soupçonner qu'il y avait là-dessous quelque infamie tramée contre les catholiques en général et contre le duc en particulier. Il les porta donc aussitôt à Son Altesse royale qui alla sur-le-champ les montrer au Roi; en sorte que par un effet de la Providence, ce fut à celui qu'on désignait comme conspirateur et au duc, objet principal de toute cette manœuvre, que l'on dut les premières pièces relatives à ce prétendu complot.

« La première lettre qui tomba sous les yeux du Roi était celle qui portait le nom de Blundel. Il ne l'eut pas plutôt lue qu'il dit au duc qu'il y avait là-dessous quelque infernale machination, et qu'il ne doutait pas qu'il ne parvînt à découvrir ce que c'était, attendu qu'il avait vu une écriture assez semblable à celle-là et qu'il voulait les comparer.

« Le duc pressa plusieurs fois le Roi et le lord trésorier de produire les lettres et de faire examiner l'affaire au comité des affaires étrangères; » mais il paraît que le lord trésorier avait conçu

quelque espérance de pouvoir se servir auprès du prochain parlement de ce prétendu complot pour détourner de dessus lui le mécontentement dont il était menacé, et qu'il redoutait beaucoup, en portant d'un autre côté l'attention des chambres. « Le duc ne put donc rien obtenir que peu de temps avant le départ du Roi pour Newmarket; alors enfin l'affaire fut présentée devant le conseil.

« Oates, aussitôt qu'on l'eut fait entrer, dit au Roi qu'il avait hasardé pour Sa Majesté sa vie sur mer et son âme sur terre, et qu'il venait lui découvrir une conspiration diabolique; alors il commença son récit avec une telle assurance et l'accompagna de détails d'une telle nature, qu'il y avait de quoi en imposer à tout le monde et qu'en effet quelques uns de ceux qui se trouvaient présens y furent d'abord trompés, jusqu'à ce qu'enfin le contre-interrogatoire commença à faire reconnaître le mensonge. »

Une des premières choses qu'on lui demanda, ce fut s'il connaissait l'écriture de ceux à qui on attribuait les cinq lettres; il assura qu'il les connaissait, et à mesure qu'on lui montrait une ligne ou deux de chacune, il en nommait sur-le champ l'auteur. Comme les signatures se trouvaient conformes à son dire, cela excita d'abord beaucoup de confiance; mais lorsqu'ensuite les papiers de MM. Ireland et Fennick eurent été

saisis et comparés aux lettres que l'on prétendait avoir été écrites par eux, il ne s'y trouva pas la moindre ressemblance. Cela obligea Oates à chercher quelque subterfuge, et il s'en tira en disant qu'ils avaient contrefait leur écriture; mais lorsque M. Ireland fut amené devant le conseil, il prouva qu'au mois d'août, au moment où on lui faisait écrire une lettre datée de Saint-Omer, il était en Angleterre et n'avait pas été depuis long-temps sur le continent, et quand la lettre de Blundel fut comparée aux dépositions de Tongue, tous ceux qui étaient présens y reconnurent la même écriture, et les quatre autres lettres leur parurent avoir été contrefaites par la même main. Ainsi, lorsque Oates avait dit si promptement à la première vue de qui étaient les lettres, ce n'était qu'une preuve de plus de la supposition, et il en résultait seulement que Tongue et lui les avaient composées et écrites eux-mêmes. Bien plus, sir William Jones, alors procureur général, qui se montra ensuite si violent à poursuivre le complot, et sir Robert Southwell, un des clercs du conseil, dirent au duc, après avoir comparé les lettres au récit qu'ils avaient donné par écrit, qu'ils étaient persuadés que le tout avait été écrit par Oates; et le soin qu'ils eurent de n'en produire aucune dans le procès prouva qu'ils les regardaient comme des écrits falsifiés qui auraient témoigné

contre eux. « Ce fut une grande faute aux accusés de n'en pas faire usage, car les cinq lettres, outre ce qu'on vient de dire de l'écriture, étaient pleines de fautes d'orthographe; il n'y avait ni points, ni virgules, ni ponctuation d'aucune espèce, ce qui n'indiquait pas des hommes accoutumés aux affaires. Oates prétendit bien que c'était un artifice ordinaire aux jésuites d'écrire de cette manière pour échapper aux soupçons, et qu'ils pensaient que quelques fautes de ce genre serviraient à les déguiser mieux; mais qui peut imaginer que cinq personnes écrivant de différens lieux, et même originaires de différens pays, se fussent accordées pour estropier leur propre nom, et l'estropier de la même manière, ainsi qu'on le voyait dans les lettres, qu'elles eussent fait les mêmes fautes d'anglais et eussent écrit sur du papier de la même dimension et portant les mêmes marques, et eussent eu soin d'affecter la même bizarrerie de style et d'orthographe? Il fallait certainement une inspiration pour produire un pareil miracle. En même temps, pour peu que l'on voulût comparer la tournure des phrases, l'expression et même les traits de plume, la ressemblance de ces lettres avec les papiers fournis par Oates et Tongue prouvait clairement que le tout sortait de la même boutique.

« Les reproches qu'on en fit à Oates ne le découragèrent nullement, et il ne fut point embar-

rassé de voir sa fourberie découverte. Il persista dans sa déposition, se donna pour un des principaux agens des jésuites, non-seulement en Angleterre, mais en France et en Espagne, soutint qu'il avait eu relativement au complot des conférences avec le confesseur du roi de France, qu'en Espagne il avait été admis en présence de don Juan, et là avait vu compter l'argent promis à sir George Wakeman pour empoisonner le Roi; mais cette liberté de conversation ressemblait aussi peu aux manières espagnoles que ressemblait à don Juan le portrait qu'il fit de sa personne, car le Roi lui ayant demandé quel homme était don Juan, il répondit qu'il était grand, maigre et noir, tandis que le Roi et le duc le connaissaient à merveille pour un petit homme, gras et d'un beau teint, quoiqu'il eût les cheveux bruns. Lorsque M. Kirby reprocha à Oates une si grossière méprise, il s'excusa en disant qu'il pouvait fort bien se tromper sur la figure d'un homme qu'il n'avait jamais vu.

« Il ne fut pas moins malheureux dans ses réponses relativement à la France, car lorsqu'on lui eut demandé où habitait le confesseur du Roi et où il s'était entretenu avec lui, il répondit : « Dans la « maison des jésuites, précisément à côté de la « demeure du Roi. » Tandis qu'il n'y a pas de maison de jésuites à plus d'un mille du Louvre; mais rien ne put le démonter ni interrompre son

récit, il continua à accuser avec la plus grande assurance plusieurs personnes de qualité. Lorsqu'il nomma lord Arundel et lord Bellasis, le Roi lui dit que ces lords l'avaient servi très-fidèlement lui et son père, et qu'à moins que les preuves contre eux ne fussent parfaitement évidentes, il n'y pourrait ajouter foi. A quoi Oates répliqua : « Que Dieu me garde d'accuser personne « injustement ; je ne dis pas qu'ils aient su le com- « plot, mais seulement qu'on devait les en ins- « truire; » mais ensuite il les accusa positivement. Lord Stafford dans son procès releva ces contradictions et plusieurs autres, mais la mauvaise mémoire du lord chancelier les lui rendit inutiles. Cependant, s'il eût voulu s'adresser à quelques personnes présentes, il s'en trouvait qui n'avaient point oublié la vérité et qui lui auraient de bon cœur rendu un tel témoignage, que l'infamie du témoin aurait paru au grand jour, et que la vie de ce lord innocent eût été sauvée.

« Mais, au fait, Oates n'accusa positivement aucun lord avant d'avoir comparu devant la chambre des communes et d'avoir vu comment elle prendrait la chose. Ce ne fut qu'alors qu'il donna à ceux d'entre eux qu'il faisait entrer dans le complot, les emplois qu'ils y devaient remplir et auxquels on put juger s'ils étaient propres. Son récit même n'acquit un peu de proba-

bilité que lorsque quelques membres des communes eurent pris soin de le façonner. Il semblait qu'on ne pût se fier à Sa Majesté du soin de sa propre vie, et que le parlement et les témoins y portassent plus de zèle qu'elle-même. La chose cependant ne parut pas tout-à-fait ainsi, car ce ne fut que long-temps après que ces derniers accusèrent la Reine et le duc, qui certainement, s'ils eussent fait partie des conspirateurs, étaient les plus dangereux de tous; de plus lorsqu'ils les accusèrent, cette accusation, sans compter ce qu'elle avait en soi d'invraisemblable, eut le malheur d'être en soi une véritable contradiction, car lorsque Oates avait déposé devant la chambre des lords, il avait solennellement déclaré sous serment qu'il n'avait d'accusation à porter contre aucune autre personne de haut rang que celles qu'il nomma alors, et quinze jours après il accusa la Reine; mais on lui accorda chrétiennement la liberté de démentir à son plaisir ce qu'il avait juré d'abord. Ainsi lorsque Coleman fut examiné devant le conseil, il assura au lord chancelier qu'il n'avait jamais vu l'accusé, mais au procès de Coleman il raconta une autre histoire. Enfin les conspirateurs, disait-il, lui avaient confié leurs plus grands et leurs plus dangereux secrets, mais il avoua qu'ils n'avaient pas voulu lui remettre l'argent nécessaire à son voyage de Douvres, et qu'ils avaient envoyé Grove avec lui pour

payer la voiture. Il prétendit avoir délivré un grand nombre de commissions ; et bien que son intention eût toujours été, dit-il au Roi, de tout découvrir, il n'en avait pas gardé une seule pour servir de preuve. Il jura qu'on avait apporté un grand nombre d'armes, et on n'en put trouver aucune ; il dit qu'on avait levé des armées, et on n'en vit point paraître. Cependant sur son témoignage et celui de son second, Bedloe qui, d'abord, avait dit ne rien savoir du complot que ce qui concernait l'assassinat de sir Edmondbury Godfrey, il y eut un grand nombre de personnes emprisonnées, poursuivies, mises à mort, et il s'éleva une si terrible commotion qu'elle fut au moment d'engloutir non-seulement le duc, but principal de cette manœuvre, mais encore le Roi et la monarchie elle-même. »

Rien ne prouve mieux le dessein qu'on avait eu de s'attaquer principalement à Son Altesse royale, que les expressions injurieuses semées contre lui dans les récits et les dépositions d'Oates. Il ne se fait aucun scrupule de l'appeler un coquin, un papiste, un traître, qui sera pendu et auquel on n'aura pas plus d'égard qu'à un boueux de Kent Street. Il espérait, disait-il, le voir à la barre de la chambre des communes à la place des gens qui valaient bien mieux que lui, et si le diable avait en enfer une place un peu plus chaude que les autres, il comptait bien qu'il la lui garderait. Telles étaient

les fleurs de son éloquence, et tel était aussi l'esprit du temps, qu'on permettait à cet infâme drôle de vomir de pareilles injures contre le frère du Roi, contre un prince qui sans sa religion eût été l'idole de la nation. Mais il serait infini autant qu'inutile de raconter toutes ses insolences, ses contradictions et ses bévues; on les trouvera dans les ouvrages d'un homme qui ne l'a point épargné, mais qui ne lui a point fait tort (1). Quant au Roi, la fausseté du tout lui fut si clairement démontrée dès le commencement, qu'il voulait étouffer la chose et empêcher qu'on ne la rendît publique, ce qui ne pouvait avoir d'autre effet, disait-il, que de jeter l'alarme dans le royaume et de faire venir l'idée de le tuer à des gens qui n'y auraient jamais pensé sans cela; mais il fut détourné de son projet par le trésorier qui, voyant se former un orage contre lui, pensa se mettre à couvert et échapper à la colère du parlement en jetant cette prétendue conspiration à la chambre des communes aussitôt qu'elle fut convoquée. Sans les délais qu'il sut habilement faire naître, l'affaire que le duc pressait vivement eût été éclaircie à fond, et la falsification eût été clairement découverte par le conseil avant l'ouverture des chambres; mais le malheur des temps et la disposition du peuple

(1) Sir Roger Lestrange.

à prendre feu sur le moindre bruit d'une conspiration papiste, fit que lorsque celle-ci eut été communiquée aux deux chambres, le public se jeta dessus avec une telle avidité qu'on lui fit avaler sans la moindre difficulté toutes les contradictions et même toutes les impossibilités contenues dans le récit d'Oates, et que le parti factieux, déjà trop animé contre le duc à raison de sa religion, éprouva une grande joie de l'occasion qui lui était fournie de travailler à perdre complétement Son Altesse royale.

« Le premier pas fut d'adresser au Roi une pétition pour lui demander l'exécution des lois pénales. Cette demande fut soutenue avec une telle violence que le Roi jugea nécessaire de céder un peu au torrent et publia une proclamation pour ordonner le bannissement des prêtres, etc. Le duc éprouva dans cette occasion une sensible mortification de la part d'une personne de qui il ne croyait pas devoir l'attendre. Lorsqu'on proposa dans le conseil que les prêtres attachés au service de la duchesse fussent exceptés aussi bien que ceux de la Reine et ceux des ministres étrangers, la chose fut absolument refusée comme un privilége trop grand pour un sujet. On proposa seulement l'expédient de les mettre sur la liste des prêtres de la Reine; mais la Reine, bien que le duc et le Roi lui-même lui en fissent la demande, ne voulut jamais y consentir. Ce fut pour

Leurs Altesses royales une grande épreuve de patience que de se voir ainsi abandonnées par la personne dont ils attendaient le plus de faveur et d'appui.

« Mais ce n'était que le commencement du mal, Son Altesse royale devait se préparer à des épreuves plus fâcheuses encore. Elle eut bientôt avis d'un projet de bannissement qui la concernait de beaucoup plus près. Le 2 novembre le comte de Shaftesbury fit la motion à la chambre des lords qu'on écartât le duc de tous les conseils et de toutes les affaires publiques. Il n'osa pas encore demander qu'il fût exilé de la cour, mais Son Altesse, sur ce commencement, put aisément juger de ce qu'on lui préparait. Le lendemain matin Sa Majesté prenant la chose en considération, donna à tous ses serviteurs et amis l'ordre positif de s'opposer dans la chambre des communes à toute motion de cette nature.

« Mais le Roi ne put tenir long-temps sa résolution. Le courant commençait à porter si violemment contre le duc, qu'il jugea impossible de le défendre, sans céder quelque chose. Le lendemain donc, après le comité des affaires étrangères, il prit le duc à part, et lui dit que, malgré l'ordre qu'il avait donné, il ne serait pas en état de le soutenir contre les adresses par lesquelles il prévoyait qu'on allait l'attaquer, à moins qu'il ne consentît à céder un peu de ter-

rain, pour pouvoir se défendre avec plus de force; il lui demanda de s'abstenir de venir au comité des affaires étrangères, et de ne se mêler en rien des affaires publiques : ce qui donnerait, dit le Roi, le moyen de repousser plus efficacement les entreprises de ses ennemis.

« Le duc répondit qu'il était toujours disposé à sacrifier sa personne et ses intérêts au service et au repos de Sa Majesté, et qu'elle lui obéirait sur-le-champ, quelque chose qu'il lui commandât; mais que jamais il ne se retirerait volontairement et de son consentement. Il disait d'abord, que le parti que voulait prendre Sa Majesté de reculer, loin de fermer la bouche à ses ennemis, ne ferait que les encourager à la presser plus vivement; ensuite que comme le Roi était résolu de satisfaire le peuple, relativement à la religion et à tout le reste, ceux qui n'aimaient pas le duc en pourraient tirer prétexte de dire qu'il était clair que depuis que le duc était sorti du conseil, tout s'y faisait à la plus grande satisfaction du royaume. Ils en concluraient qu'il avait eu auparavant une puissante influence sur la direction des affaires, et comme ils imagineraient qu'aussitôt que le parlement n'y serait plus, il reprendrait, s'il demeurait à la cour, le même degré de puissance, ce serait pour eux un motif à donner de la nécessité de l'en écarter; et le duc craignait très-fort qu'on n'exigeât alors de lui

cette complaisance, par les mêmes argumens qu'on employait pour l'engager à s'éloigner du conseil. »

On vit bientôt que le duc ne s'était pas trompé dans ses conjectures, car, cinq jours après, les communes votèrent une adresse au Roi, pour lui demander d'éloigner Son Altesse royale de la personne de Sa Majesté, aussi-bien que de ses conseils. Mais le Roi les voyant aller si loin, et sachant qu'on commençait à parler d'exclure le duc de la succession au trône, jugea nécessaire d'arrêter de pareils projets. Il se rendit donc le lendemain matin, vêtu des habits royaux, à la chambre des lords; il y fit appeler les communes, et leur dit entre autres choses qu'il passerait tous les bills qu'on pourrait voter en faveur de la religion protestante et pour son maintien, soit actuellement, soit à l'avenir, pouvu qu'on ne songeât point à faire sortir la couronne de la succession en ligne directe.

Lorsqu'on vit Sa Majesté embrasser si sincèrement la défense de son frère, la persécution se ralentit un peu; « si bien que, lorsque le bill pour interdire aux papistes de siéger dans le parlement arriva à la chambre des lords, on obtint, après une très-vive discussion, qu'il fût fait une réserve en faveur du duc. On remarqua que le duc de Monmouth était sorti avant la fin de la discussion, afin d'éviter de voter. Le duc

ne put s'empêcher de s'en plaindre au Roi, et lui dit qu'il ne craignait pas autant ses ennemis découverts que ses ennemis cachés, particulièrement lorsqu'ils avaient autant de crédit auprès du Roi que le duc de Monmouth; que depuis longtemps se méfiait de l'attachement du duc de Monmouth, qu'il le voyait clairement affecter la popularité, vivre en grande intimité avec le comte d'Essex et le lord Wharton, et avait lieu de croire qu'il n'était pas mal avec le lord Shaftesbury, et qu'il permettait souvent qu'on portât sa santé sous le titre de prince de Galles. Ces plaintes étaient trop bien fondées pour que le Roi les prît en mauvaise part, et son affection pour le duc de Monmouth ne l'empêcha pas de blâmer sa conduite dans les occasions dont on vient de parler.

« Cette exception en faveur du duc excita de très-vifs débats à la chambre des communes; mais, quoique les presbytériens, sans en excepter un seul, et ceux même qu'on regardait comme les modérés du parti national, votassent contre, cependant, à l'aide des amis du lord trésorier, que quelques personnes avaient imaginé devoir se ranger d'un autre côté, le parti de la cour emporta la question, et le bill passa le 30 novembre avec la réserve. »

Le complot papiste, soutenu jusqu'alors par un seul témoin, et encore par un témoin taré,

commençait à perdre crédit. Le peuple commençait à rapprocher les choses, et à faire usage de son intelligence et de son jugement, complétement obscurcis dans le premier moment; mais ensuite on tira un si grand parti de la mort de sir Edmondbury Godfrey, arrivée le 17 octobre, que non-seulement la fureur se ralluma, mais s'échauffa encore à un bien plus haut degré.

Sir Edmond était juge de paix; il avait reçu les premières dépositions d'Oates et de Tongue, et n'en avait fait d'abord aucun rapport officiel, traitant au contraire la chose comme une fable ridicule; mais voyant ensuite le bruit que faisait cette affaire, il fut saisi de frayeur à l'idée d'avoir commis une sorte de délit. Ses terreurs furent augmentées par quelques menaces de la part de ceux que mécontentaient ses efforts pour connaître le fond des choses, et surtout par son caractère mélancolique. En sorte que personne n'a douté que ce malheureux gentilhomme n'ait lui-même mis fin à ses jours.

Mais le peuple, disposé à accuser les papistes de tout le mal qui se faisait, ne manqua pas d'ajouter foi aux bruits habilement répandus que c'étaient eux qui l'avaient assassiné. On obtint donc de Sa Majesté de faire proclamer une récompense de cinq cents livres sterling pour celui qui découvrirait de quelle manière avait été tué sir Edmond. Cette somme et le grand encouragement

qu'on donnait aux délateurs devaient nécessairement fournir au moins un témoin de plus, ce dont on avait grand besoin. La proclamation n'eut pas plutôt paru que Bedloe alla voir un nommé Brewer, et lui dit que s'il pouvait se procurer une description exacte de la personne de sir Edmondbury Godfrey, il ne doutait pas qu'il ne pût gagner cinq cents livres. Il se concerta plusieurs fois avec son frère, qui l'avait souvent aidé en pareille occasion. Enfin ses besoins le pressant, et l'appât des cinq cents livres aiguisant son esprit, l'affaire fut bientôt arrangée, et le 8 novembre il déposa devant les lords « que sir Edmond Godfrey avait été assassiné à Sommerset-House par l'ordre de lord Bellasis; que le lord lui-même, aidé de quelques jésuites, avait attiré sir Edmond dans la cour, où d'autres, sortant d'une porte, s'étaient soudainement jetés sur lui et l'avaient poussé dans la maison où ils l'avaient assassiné; que son corps y était resté deux jours et avait été porté ensuite à l'endroit où on l'avait trouvé. Il fit sur la manière dont s'était passée la chose un long récit qui frappa d'abord singulièrement; cependant, en y pensant, le Roi se rappela qu'il était à Sommerset-House au moment même où l'on disait que le meurtre avait été commis : cela mit Sa Majesté en doute de la vérité du fait, et il envoya le duc de Monmouth à Sommerset-House

avec Bedloe pour que celui-ci lui montrât les endroits où tout s'était passé. Le duc en revenant rapporta au Roi que l'endroit où Bedloe disait avoir vu le corps était l'escalier de service de l'appartement de la Reine, par où passaient habituellement tous ses domestiques, par où on apportait les plats servis sur sa table, et où se tenaient constamment les valets de pied. Cela confirma le Roi dans l'opinion que tout cela n'était qu'une pure fiction, sans compter que, comme il était lui-même en ce moment à Sommerset-House, il était impossible qu'un homme eût pu être attaqué dans la cour, assassiné et poussé dans l'escalier où l'on disait l'avoir trouvé, et où se trouvaient placées une sentinelle à chaque porte et une compagnie des gardes à pied dans le corps-de-garde, et cela sans que personne en eût rien vu ni su.

Le Roi fut donc aussi promptement éclairé sur la fausseté de cette dénonciation qu'il l'avait été sur celle d'Oates : ce qui le porta à refuser d'abord « de prolonger le pardon de Bedloe, quoiqu'il en fût instamment pressé par la chambre des communes ; » et il n'est pas douteux que tous les hommes judicieux n'eussent partagé l'opinion du Roi, si la violence des factieux ne les eût effrayés au point de troubler leur jugement. Sur le refus du Roi, ils s'emportèrent hautement, accusèrent les ministres et le chancelier, dont les conseils, disaient-ils, avaient toujours été funestes

à la nation. Ils pensèrent que la fermentation qui régnait alors dans les esprits était une occasion favorable pour suivre leurs odieux projets contre le duc, et, légitime ou non, ils résolurent de ne pas la laisser échapper; car, dans le fond, ce n'était pas tant un complot papiste qu'ils craignaient qu'un héritier papiste, et leurs craintes passèrent bientôt du complot à la religion de ceux qu'on accusait d'en être les auteurs. Beaucoup moins touchés d'affection pour leur souverain actuel que d'éloignement pour son successeur, sous prétexte de conserver l'un ils étaient résolus à perdre l'autre.

Ce qui les occupait ensuite, c'était de mettre le Roi en situation d'avoir des enfans qui pussent lui succéder. Il n'y avait pas d'espérance que la Reine pût lui en donner, et le meilleur moyen de se débarrasser d'elle était de la comprendre dans le complot. Ils savaient que sa dignité n'intimiderait nullement leur champion Oates, trop bon chrétien pour faire acception de personne, et toujours prêt, comme un fils du tonnerre, à frapper le cèdre élevé aussi-bien que les plus humbles buissons, selon qu'il plairait à ses metteurs en œuvre de le diriger.

Ainsi donc, le 25 novembre, « il répéta devant le conseil ce qu'il avait dit la veille au soir à Sa Majesté, que la Reine était instruite de tout le projet, et y poussait plus vivement que personne;

qu'il l'avait entendue dire, à Sommerset-House, qu'elle était résolue d'empoisonner le Roi pour se venger des outrages qu'il lui avait faits. Il ne doutait pas que le goût du Roi pour la liberté ne favorisât leur projet. Ils lui avaient donc envoyé d'abord, comme de la part d'Oates, une mistriss Elliot pour l'informer de cette nouvelle dénonciation. Le Roi paraissant n'y point ajouter foi et soutenant que la chose était impossible, elle lui dit qu'elle avait pensé qu'il serait bien aise de se séparer de la Reine, à quelque prix que ce fût.

« Mais, au lieu d'être tenté d'user d'un pareil moyen, le Roi n'en éprouva que plus d'horreur pour ces infâmes pratiques. Lorsque lord Ossory et Bridgewater furent envoyés avec Oates à Sommerset-House pour qu'il leur montrât l'endroit d'où ils prétendaient avoir entendu la Reine prononcer les paroles dont ils l'accusaient, il les conduisit d'abord à la salle des gardes, puis à la chambre particulière de la Reine, d'où, disait-il, partait un escalier dérobé qui conduisait à une très-grande pièce; mais malheureusement pour lui il n'y avait point là d'escalier pareil à celui qu'il désignait, et tout cet étage ne contenait pas une seule grande pièce. » Mais ces contrariétés ne furent pas capables d'arrêter cet inépuisable courant d'impudence et d'inventions. Il ne se montra nullement embarrassé, et ne voulut

jamais, avec quelques instances qu'on l'en pressât, découvrir qui lui avait inspiré ce détestable projet.

On pouvait désormais voir assez clairement où tendait toute cette intrigue. Il fut évident aux yeux du duc que tout était dirigé contre lui. Ses ennemis étaient décidés à faire mouvoir ciel et terre, et l'enfer même s'il le fallait, pour l'empêcher d'arriver à la couronne. Cela l'obligea de prendre plus de soin encore de s'armer contre eux, d'affermir le Roi dans ses bonnes résolutions et de le préparer à l'assaut en lui représentant d'avance les difficultés qu'il allait avoir à surmonter et les argumens dont on se servirait pour l'attaquer. Il n'ignorait pas combien l'esprit du Roi était facile à tourner et l'opinion que s'en formaient ses sujets. « Dans une réunion des factieux, M. May, en parlant du lord trésorier, avait dit qu'il suffisait de s'obstiner et qu'on était bien sûr que le Roi céderait à la fin, et le duc savait bien que ceux qui voulaient sa perte ne négligeraient pas ce moyen. Il pria donc Sa Majesté de peser mûrement sa propre situation et de bien examiner jusqu'à quel point elle était déterminée à le soutenir, dans le cas où le parlement insisterait pour son éloignement ou peut-être son emprisonnement. Il l'instruisit aussi des intrigues qu'avait depuis quelque temps le duc de Monmouth avec lord Russel et M. Montague, sir

Henry Capel et autres de même sorte. Il savait que dans leur réunion on avait proposé de l'éloigner de la cour et de faire renvoyer le lord trésorier; que le duc de Monmouth avait déclaré s'unir avec eux dans tous les moyens qu'on prendrait pour atteindre ces deux différens buts; que tous s'étaient accordés aux mêmes démarches, excepté M. May; que dans toutes ces réunions on flattait le duc de Monmouth de la manière la plus propre à lui plaire, et que sir Thomas Armstrong avait dit en différentes occasions que le duc de Monmouth l'avait assuré que le Roi avait promis de le déclarer bientôt prince de Galles, et que s'il ne faisait pas cette déclaration avant sa mort, on avait quatre témoins prêts à jurer que le Roi avait épousé mistriss Barlow, mère du duc de Monmouth. »

Le lord trésorier avait déjà fait part au Roi de ces scandaleux entretiens, et le Roi avait maltraité le duc de Monmouth à ce sujet, et permis à Son Altesse royale de prouver au monde la fausseté de ses discours. Les réprimandes du Roi n'eurent cependant pas grand effet sur la conduite du jeune duc. Les artificieux intrigans entre les mains desquels il s'était mis avaient ébloui ses yeux de l'éclat d'une couronne; mais voyant que le Roi refusait d'entrer dans leurs projets de divorce d'avec la Reine, ils résolurent d'essayer si le public voudrait ajouter foi à un premier mariage; car tout

ce qui pouvait contribuer à la ruine du duc leur était très-agréable.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que le duc de Monmouth, qui avait plus d'ambition que de jugement, et plus d'adresse pour s'acquérir un parti que de prudence pour le conduire, se crut au moment de mettre la main sur le sceptre. Il voyait le duc, qu'il regardait comme le seul obstacle à son ambition, attaqué avec violence de tous côtés; et, quant à lui, ce n'étaient pas seulement ses amis particuliers qui travaillaient à entretenir sa folie, ce n'était pas même dans l'intérieur de sa société que circulaient les propos qui pouvaient la flatter, « il n'y avait pas jusqu'à ses valets de pied qui ne commençassent à parler de témoins en état de prouver le mariage du Roi avec la mère du duc; et le colonel Birck, un des principaux meneurs de la chambre des communes, n'en faisait point mystère. Il avait proposé la chose entre autres expédiens au lord trésorier, lui disant qu'il était en son pouvoir de faire adopter un projet qui assurait le bonheur du royaume et lui rendrait sa mémoire chère à jamais. Mais le lord trésorier dit au colonel que le Roi abhorrait l'idée de se prêter à une pareille imposture. Ainsi l'espérance qu'on avait d'engager le Roi à s'unir aux démarches de ceux qui voulaient exclure le duc se trouva encore déçue. »

Le crédit du lord trésorier auprès du Roi était encore très-grand : c'était là ce qui avait persuadé au colonel Birck qu'il pourrait en obtenir tout ce qu'il voudrait; mais ce crédit était maintenant plus près de son terme que ne l'imaginaient le lord ou le colonel. « Le parti factieux qui méditait sa ruine, y travaillait depuis long-temps. Le duc de Monmouth avait été chargé de dire au Roi qu'on lui fournirait tout l'argent dont il aurait besoin, à condition qu'il renverrait le trésorier; car, outre l'envie qui ne manque jamais de s'attacher aux favoris, on le soupçonnait bien à tort, assurément, d'être du parti de Son Altesse royale. » Ce n'était pas là le moindre des motifs qui poussaient à tramer sa perte; mais, probablement, ces petites intrigues n'auraient jamais pu réussir, si un autre incident ne leur eût fourni l'occasion d'en venir à leurs fins.

« Sir Lionel Jenkins informa le Roi que M. Montague, durant son ambassade en France, avait eu plusieurs conférences secrètes avec le nonce du Pape. Ce n'était probablement qu'un prétexte dont le Roi, d'ailleurs mécontent des services de M. Montague dans l'étranger et de sa conduite en Angleterre, profita pour donner l'ordre qu'on saisît ses papiers. Sir John Earnely fut chargé d'instruire la chambre des communes des raisons qu'avait eues Sa Majesté pour agir de cette manière contre un de ses membres. Il paraît que

M. Montague s'était douté de ce qui allait lui arriver, et avait mis en sûreté ailleurs les papiers dont le Roi eût voulu se rendre maître. Il en informa la chambre et donna en même temps à entendre qu'ils contenaient des matières de conséquence. Il savait bien que c'en était assez pour faire naître la curiosité et pour qu'on envoyât chercher sur-le-champ ces papiers. »

Bien qu'employé si récemment par le Roi, M. Montague était alors lié au parti mécontent qui mettait tous ses soins à enflammer le peuple. Ces papiers contenaient les bases d'une certaine négociation avec le roi de France qu'il savait bien ne devoir être en aucune façon agréable à la chambre, et qui avait de plus l'avantage de perdre le chancelier. Ce fut là ce qui lui fit avoir recours à un pareil moyen pour mettre au jour ses papiers qui, sans cela, seraient demeurés secrets, parce que lord Danby avait été seul chargé de la direction de toute l'affaire. Il ne se trompa point dans ses conjectures, car le trésorier fut bientôt mis en accusation pour ce fait. Le Roi, à la vérité, le soutint quelque temps, mais fut ensuite forcé de l'abandonner au cours de la loi; et quoiqu'on n'eût pas de quoi lui faire son procès, il subit un emprisonnement de plusieurs années et eut à se débattre long-temps contre les formalités de Westminster-Hall et les priviléges du parlement, avant de parvenir à

se faire entièrement absoudre ; mais quant à M. Montague, on ne l'absoudra jamais de l'infamie d'une pareille trahison et d'avoir trahi les secrets de l'ambassade qui lui avait été confiée, pour satisfaire sa haine particulière contre le ministre et donner les moyens de susciter au duc une persécution qu'il savait être si désagréable au Roi son maître.

Cependant la fermentation excitée par le complot se soutenait en s'attaquant à des personnes de tout rang, en promettant des récompenses à quiconque procurerait de nouvelles découvertes, et les dénonciateurs assurés d'être protégés, et d'une pension payée par semaine, ne pouvaient manquer d'arriver. En conséquence, les nommés Prance, Dugdale, Dangerfield, Smith, et une bande innombrable de pauvres diables dans la misère, s'offrirent pour ce genre de service qui devint à la fin aussi onéreux à leurs maîtres qu'il l'avait été pendant quelque temps au trésor de Sa Majesté; car bien que le parlement ne voulût pas donner un sou au Roi, il le forçait d'entretenir cette bande de témoins, instrumens dont il voyait qu'on ne voulait se servir que pour sa ruine et celle de son frère.

Une fois renforcés d'une si nombreuse troupe de témoins, les meneurs du complot intentèrent le procès; le Roi laissa à la loi son cours, qu'ils marquèrent des traces sanglantes de leur passage. Leur fu-

reur tomba sur M. Colman. Il n'est pas douteux que ce qui lui valut l'honneur de la primauté, ce fut d'avoir appartenu à la maison du duc ; ce fut sur lui qu'ils s'efforcèrent de faire porter principalement la haine et les soupçons. On le regardait depuis long-temps comme un intrigant ; il avait déjà été accusé par un nommé Luzancy, mais s'était tiré d'affaire par sa présence d'esprit et sa facilité à parler. Cependant il était généralement haï, et le duc, qui s'en était aperçu, l'avait souvent averti de prendre garde à sa conduite, de ne se pas tant mêler d'intrigues, et que s'il lui survenait de nouveau quelque fâcheux embarras, il ne devait pas croire que la qualité de secrétaire de la duchesse pût le protéger. Il fut même bientôt après dépouillé de cet emploi par l'ordre du Roi, en sorte qu'il paraissait rarement à la cour. Cependant comme on le savait attaché au duc, sir Edmondbury Godfrey l'avait choisi pour communiquer à Son Altesse les dépositions d'Oates et de Tongue aussitôt qu'il les aurait reçues. Le duc s'apercevant qu'Oates avait nommé Colman, l'engagea à prendre garde à lui, car il était bien certain qu'il ne devait pas s'attendre à obtenir quelque faveur, et que s'il avait quelques papiers qui pussent lui faire tort, il ferait bien de les mettre en sûreté. Colman, ne craignant aucun danger, les laissa prendre, mais cependant se tint caché et envoya demander au duc

s'il lui conseillait ou non de se rendre en prison. Le duc répondit qu'il savait mieux qu'un autre ce qu'il y avait dans ses papiers; que s'ils contenaient quelque expression qu'on pût tourner contre lui, il ferait mieux de ne point paraître; mais que dans le cas contraire ce serait une preuve de son innocence que d'aller se mettre en prison. Il s'y rendit, mais reconnut bientôt, par son expérience, que dans ces temps de trouble l'innocence n'était pas une protection suffisante. Bien qu'Oates eût dit au chancelier, dans le conseil, qu'il n'avait jamais vu Colman, cela n'empêcha pas qu'il ne servît de témoin contre lui au procès. Ainsi Colman fut condamné le 27 novembre, et exécuté bientôt après (1).

Une fois qu'ils eurent trempé leurs mains dans le sang, leur marche redoubla de violence et ils se taillèrent de nouvelle besogne dans le même genre. MM. Ireland, Pickering et Grove furent condamnés. La chambre des communes accusa les lords Stafford, Arundel de Wardour, Bellasis, Powel et Peter. Ils commençaient à porter leurs coups plus haut, quand le Roi jugea nécessaire de les arrêter et de se donner le temps de respirer un peu; il prorogea donc le parlement jusqu'au 4 février, et le 24 janvier prononça sa dissolution. Ainsi finit ce parlement qui avait été as-

(1) Le 3 décembre.

semblé pour guérir les blessures du pays, saignantes depuis près de vingt ans; « et après avoir concouru avec une joie inexprimable à réorganiser la monarchie, il fut dissous pour s'être efforcé avec autant d'ardeur que d'âpreté à la renverser de nouveau. » Qui pourrait imaginer qu'on eût été capable d'oublier assez vite les maux de la dernière révolution pour aller de nouveau se précipiter tête baissée dans le même abîme, et que la famille royale dût voir s'élancer contre elle avec tant de fureur ceux dont son rétablissement avait été l'ouvrage bien peu d'années auparavant, et à qui son retour avait rendu la paix, leurs lois et leurs libertés?

« Le matin du jour où le Roi prorogea le parlement, Prance, un des témoins, demanda à être conduit en sa présence, et, tombant à genoux, implora son pardon pour ce qu'il avait fait, et, devant M. Chiffinch et le capitaine Richardson, déclara que tout ce qu'il avait déposé sous serment, relativement au complot et à la mort de sir Edmondbury Godfrey, était entièrement faux; mais lorsqu'ensuite on le reconduisit en prison, le cachot des condamnés et les charitables exhortations de lord Shaftesbury lui rafraîchirent si bien la mémoire, qu'il soutint ses premières dépositions et put servir de témoin tout aussi bien que jamais. »

Ces opprobres publics et la dissolution du par-

lement n'empêchèrent pas le procès des accusés. Ainsi Green, Bary et Hill furent bientôt après condamnés à mort et exécutés pour le meurtre de sir Edmondbury Godfrey; et cela principalement sur le témoignage de l'homme qui s'était auparavant si solennellement rétracté, et quoique Bary eût toujours vécu et mourût protestant, niant d'ailleurs jusqu'à la mort, ainsi que tous les autres condamnés, les faits qui lui avaient été imputés. Tout cela ne fit que peu ou point d'impression sur le public, non plus que les innombrables témoins et le *journal de Voyage* de M. Ireland, qui prouvèrent que depuis le commencement d'août jusqu'à la fin de septembre il avait voyagé dans le comté de Stafford, au moment où Oates déposait qu'il était en Flandre et lui faisait écrire une lettre de Saint-Omer : rien de tout cela ne put empêcher sa condamnation. « MM. Whitebread et Fenwick avaient été accusés en même temps; mais comme il n'y avait contre eux d'autre témoin qu'Oates, car Bedloe avait déclaré n'avoir rien à dire sur leur compte, ils furent renvoyés en prison; cependant, sous prétexte de nouveaux souvenirs qui lui étaient revenus, Bedloe, bientôt après, les accusa, et ils furent condamnés et pendus sur son témoignage. Enfin telle était la prévention des hommes de toutes classes en faveur de la réalité du complot, que les plus hautes improbabilités, les plus absurdes contradictions, les plus

évidentes impostures, le témoignage des hommes que l'on conduisait à la mort, et d'un autre côté l'infamie et les parjures manifestes des témoins qui déposaient contre eux, rien n'agissait en leur faveur ni sur le parlement, ni sur les juges, ni sur le jury. »

La disposition dans laquelle se trouvait le parlement au moment où il avait été dissous, et l'esprit qui régnait dans le peuple était tel qu'on ne pouvait guère espérer que le prochain parlement valût mieux que celui qu'on venait de dissoudre. Le duc n'y comptait pas pour sa sûreté, « et cherchait où il pourrait mettre sa tête à l'abri de l'orage, que ses amis, tant protestans que catholiques, pensaient qu'il lui serait impossible de conjurer. Ils convinrent donc qu'il était aussi dangereux que difficile pour lui de demeurer plus long-temps à la cour; et lady Powis lui fut députée de la part des lords, alors en prison à la Tour, pour le prier de se retirer dans quelque pays voisin, la France exceptée. »

Le duc, bien qu'il sentît son danger, n'était ni abattu, ni découragé; sa disposition le portait à faire tête à l'adversité plutôt qu'à s'y soumettre sans résistance. Il savait très-bien distinguer la patience chrétienne de la pusillanimité, et quand il cédait, c'était par obéissance non par crainte; car les ordres de Sa Majesté avaient pour lui la force d'une loi sacrée.

« Vers le milieu de février, il s'ouvrit de nouveau au Roi de sa situation et des sentimens de son cœur. Il lui dit que par obéissance à ses ordres, il s'était retiré du conseil et des affaires publiques; que cependant tout ce qui déplaisait au peuple lui était imputé; que cela ne le surprenait nullement, car il avait prévu qu'il en serait ainsi, et avait toujours pensé qu'il ne serait jamais avantageux aux intérêts de Sa Majesté qu'il se retirât du conseil et des affaires, et que, loin de lui profiter à lui-même, cette retraite ne ferait que donner à ses ennemis un motif de plus pour lui porter de nouveaux coups, et l'obliger à quitter la cour. Il était bien assuré que cela seul pouvait les satisfaire, et il ne doutait pas que Sa Majesté ne fût bientôt vivement pressée d'y consentir. Le duc ajouta qu'il sentait la fâcheuse situation de Sa Majesté, et comprenait combien il lui serait difficile de résister à toutes les batteries qu'on allait dresser. Il la pria donc de bien examiner en elle-même jusqu'à quel point elle était déterminée à le soutenir, et de ne se point flatter de l'idée qu'elle fût en état de faire plus qu'elle ne le pouvait en effet. Le duc ajouta qu'il voyait assez de quelle haine il était devenu l'objet, et qu'il était donc prêt à sacrifier à son pays sa liberté et même sa vie, si cela était nécessaire au service et au repos de Sa Majesté. »

Ce discours confirma le Roi dans l'opinion qu'il avait toujours eue de la sincère affection et de la parfaite obéissance de son frère. Le duc lui en devint plus cher; mais en même temps il sentit l'impossibilité de le garder près de lui. Cependant avant de prendre une résolution définitive, il voulut tenter encore un moyen qui, s'il eût pu réussir, eût non-seulement, en effet, calmé la fureur des ennemis du duc, mais l'aurait rendu l'objet de l'affection de ce peuple, qui semblait alors le haïr, et le persécuter avec tant de violence.

« L'archevêque de Cantorbéry et l'évêque de Winchester se présentèrent un matin chez le duc, et lui demandèrent audience. Lorsqu'ils furent introduits dans son cabinet, l'archevêque commença un discours très-bien arrangé, dans lequel il lui représentait l'excès de douleur que lui, en son particulier, et tous ses confrères, ainsi que tout le reste de la nation, éprouvaient de voir Son Altesse se séparer de la communion de l'Église anglicane, dans laquelle elle était née et avait été élevé, et pour laquelle son père, de bienheureuse mémoire, avait souffert un si glorieux martyre. Il s'étendit alors en éloges sur les doctrines de cette Église, qu'il représenta non-seulement comme plus conformes à la parole de Dieu, mais plus conformes à la monarchie que celles d'aucune autre; ajoutant que, bien qu'elle eût été toujours persécutée, elle continuait à fleurir comme

un lys entre les épines; qu'il s'étonnait donc fort que Son Altesse pût la quitter, pour embrasser la communion de l'Église de Rome, qui, comme il pourrait l'en convaincre, si Son Altesse lui permettait de lui exposer les argumens qu'il avait préparés à ce sujet, soutenait plusieurs doctrines contraires à la parole de Dieu : c'était pour cela, disait-il, que les prêtres s'occupaient constamment et artificieusement à empêcher le peuple de lire les livres de controverse relatifs à l'Écriture, afin de le tenir dans une ignorance qui permît de le soumettre plus aisément à cette obéissance aveugle qui lui était si absolument imposée. Il pria donc Son Altesse de bien examiner une matière d'une si haute importance, et, bien qu'il lui connût une âme trop généreuse pour se laisser entraîner au changement, par la crainte du danger, ou la séduction de l'intérêt, il espérait que la vérité prévaudrait, et l'obligerait de revenir à sa mère l'Église, qui lui tendait les bras.

« Son Altesse écouta, sans l'interrompre, ce discours de l'archevêque, qui dura près d'une demi-heure; mais, lorsqu'il eut fini, le duc lui dit qu'il avait été fort surpris lorsque, quelques jours auparavant, l'évêque de Winchester l'avait prié de le recevoir, ainsi que l'archevêque de Cantorbéry, comme venant au nom de leur ordre; que, bien qu'il n'eût pas jugé convenable de les

refuser, il regardait cependant comme très-fâcheux pour lui qu'on le vînt presser sur un pareil sujet, précisément au moment où le parlement était prêt à s'assembler; qu'il avait été déjà dans de grands embarras au sujet de sa religion, et que ceci ne pourrait que les aggraver. Il demanda à l'archevêque s'il était venu lui parler de la part de Sa Majesté, ou seulement de la part des évêques. L'archevêque répondit que le Roi était instruit de sa démarche, mais qu'il la faisait au nom de ses confrères. Le duc répliqua qu'il ne doutait pas qu'eux deux, et quelques autres de leurs confrères, ne fussent très-bien intentionnés pour lui, mais qu'il ne pouvait s'empêcher de croire que ceux qui les avaient envoyés vers lui ne l'eussent fait pour lui nuire; que, quant au discours qu'il lui avait tenu, ce serait une grande présomption à lui, homme sans lettres, d'entrer dans une dispute de controverse avec des hommes aussi instruits; que cependant il aurait mis sous leurs yeux les motifs de sa conversion, s'il avait pensé que ce fût le moment de le faire, ou qu'il s'en trouvât alors le loisir; il les assura qu'il avait pris toutes les peines possibles pour s'instruire dans les opinions religieuses avant d'en changer; qu'il n'avait pas fait les choses précipitamment, ni sans prévoir les inconvéniens qui en étaient déjà résultés pour lui, et qui devaient probablement en résulter

encore. Il dit ensuite aux évêques qu'ils ne devaient pas s'étonner si, se trouvant en ce moment extrêmement pressé d'affaires, il était forcé de les renvoyer, sans entrer davantage en discussion avec eux. Mais aussitôt qu'ils furent partis, une des premières choses qu'il fit fut d'écrire à l'archevêque, pour lui dire que son arrivée si soudaine et si inattendue ne lui avait pas laissé le loisir de s'entretenir avec lui comme il en aurait eu l'intention, et de lui exposer les motifs de sa conversion; que, bien que par les raisons qu'il lui avait déjà dites, il crût dans ce moment hors de saison toute discussion sur pareille matière, cependant il ne refusait jamais de s'expliquer ouvertement avec les personnes de la religion de l'archevêque, et encore moins avec lui, qu'il avait toujours regardé comme son ami, et qu'il estimait personnellement. Il lui disait donc qu'il avait été long-temps zélé partisan de l'Église anglicane, dans la doctrine de laquelle il avait été élevé et instruit avec soin, par le digne et savant docteur Steward; que durant tout le temps qu'il avait passé sur le continent, personne ne lui avait parlé de religion, si ce n'est une religieuse, à laquelle il avait répondu qu'il était trop jeune pour entrer en discussion sur ces matières; qu'alors elle l'avait seulement engagé à prier Dieu de le diriger et de l'éclairer s'il n'était pas dans la bonne voie; que, bien que durant son séjour

dans les pays catholiques il eût reçu beaucoup de civilités des jésuites, aucun cependant n'avait cherché à lui persuader de changer de religion; qu'ainsi l'archevêque pouvait être assuré que c'était dans la maturité de son âge, et par suite d'une pleine conviction sur tous les points controversés, qu'il s'était cru obligé à un changement de religion, dont il prévoyait bien que la conséquence serait de le faire passer, en ce monde, de l'état du plus heureux prince de l'Europe à celui de l'homme le plus malheureux et le plus abandonné qui pût être sur la terre.

« Deux jours après cette conférence, le Roi demanda au duc ce qui s'était passé entre lui et les évêques : le duc lui en ayant rendu compte, Sa Majesté vit bien que son projet était manqué, et pensa donc qu'il ne lui restait d'autre moyen pour apaiser le peuple que de céder pour le moment à ses importunités. Le Roi aurait bien voulu que le conseil lui en vînt du duc. Il lui demanda donc son avis sur ce qu'il y avait à faire, mais le duc répondit qu'il lui serait difficile de diriger Sa Majesté quand il ne savait pas comment disposer de lui-même; que s'il donnait des conseils modérés, on les regarderait comme une marque de frayeur; que s'il en donnait de vigoureux, le monde dirait que voyant sa situation désespérée il ne s'embarrassait guère de porter le trouble dans les affaires du Roi; qu'il n'avait pas lieu

d'ailleurs de présumer qu'il pût avoir beaucoup d'influence sur les décisions de Sa Majesté, quand il voyait ceux à qui elle accordait le plus de confiance et de crédit marcher dans un sens absolument contraire aux opinions qu'il pourrait émettre aussi bien qu'à ses intérêts, et chercher la popularité en faisant la cour à ses plus grands ennemis; que ce qu'il pouvait faire était donc de se résigner entièrement aux volontés de Sa Majesté et d'obéir à ses ordres, comme il l'avait toujours fait, avec la plus complète soumission.

« Le duc voyait clairement où tendait tout cela et savait bien qu'il fallait qu'il fût offert en sacrifice aux méfiances du peuple, mais il était résolu de s'en faire un mérite auprès du Roi en obéissant à la volonté de Sa Majesté et non à la sienne : il renouvela donc sa prière auprès de Sa Majesté de se bien consulter et de voir à quel point elle voudrait le soutenir dans le cas où ses ennemis l'attaqueraient dans le parlement; mais la résolution était déjà prise. Le Roi lui dit qu'il était convaincu qu'il fallait absolument se résigner à céder au torrent. Il accompagna ce discours de beaucoup d'expressions de tendresse pour le duc et d'affliction sur la nécessité où il se trouvait, et finit par prier le duc de quitter pour quelque temps l'Angleterre. Le duc, à qui il était beaucoup plus aisé d'obéir au Roi que de céder à ses ennemis, acquiesça sur-le-champ à cette de-

mande, car il n'avait jamais mis sa propre satisfaction en balance avec les intérêts de Sa Majesté. Il désira seulement avoir quelque chose à montrer pour justifier sa soumission, et ainsi il demanda que Sa Majesté lui écrivît une lettre de sa main pour lui ordonner de partir : en conséquence, le 28 février suivant, le Roi lui écrivit en ces termes : « Je vous ai déjà fait connaître « au long les raisons pour lesquelles je crois né- « cessaire que vous vous éloigniez de moi et pas- « siez quelque temps sur le continent : j'en suis « véritablement affligé et vous pouvez être bien « sûr que je ne vous demanderai pas de prolonger « votre absence plus qu'il ne sera nécessaire pour « votre bien et pour mon service. Cependant j'ai « cru devoir vous dire, par une lettre de ma « main, que j'attends de vous cette soumission, « et désire que ce soit aussi promptement qu'il « vous sera possible. Vous pouvez aisément juger « avec quelle douleur je vous écris ceci, car il « n'y a rien que je ressente aussi vivement que « votre constante affection pour moi, et j'espère « que vous me rendez assez de justice pour pen- « ser que ni l'absence ni rien au monde ne pourra « changer mes sentimens et que je ne cesserai « jamais d'être sincèrement et affectueusement, « votre C. R. »

Cette résolution une fois prise, il ne restait plus au duc autre chose à faire que d'obéir promp-

tement et sans réplique : seulement « un ou deux jours après il redit au Roi les objections que plusieurs personnes sages et prudentes avaient trouvé à faire contre ce départ; mais voyant l'opinion du roi arrêtée ainsi que sa résolution, il ne lui en parla plus. Il fit donc, plus promptement qu'on ne saurait l'imaginer, tous les préparatifs nécessaires pour un tel voyage; » et le 4 mars, le duc et la duchesse, qui devait avoir sa part de toutes les traverses et les infortunes de son mari, quittèrent l'Angleterre et partirent pour La Haye, d'où ils se rendirent à Bruxelles pour y attendre les décrets de la Providence qu'ils recevaient toujours avec une entière soumission.

Il est plus que probable que les ennemis du duc ayant une fois emporté ce point, s'imaginèrent qu'ils pourraient toute sa vie le retenir dans son bannissement; car bien qu'au moment où son départ fut décidé, « le Roi lui eût sur-le-champ accordé, sur sa demande, la permission d'emmener avec lui lady Anne, le dimanche suivant, il lui dit que beaucoup de gens trouvaient étrange qu'il l'emmenât, et l'obligea de la laisser : sans doute s'ils eussent pensé que son retour dût être aussi prompt qu'il le fut, ils ne lui auraient pas refusé, dans la crainte d'exposer la religion de lady Anne, la satisfaction de l'emmener avec lui, d'autant plus que sa sœur était mariée » et arrivait au trône avant elle.

Deux jours après le départ du duc, le parlement s'assembla (1) et le Roi l'instruisit de ce qu'il avait fait pour calmer les craintes du peuple, dit qu'il avait exclu les lords papistes du parlement, parla de diverses exécutions faites à l'occasion soit du complot, soit de la mort de sir Edmondburyb Godfrey; du licenciement de l'armée dont il avait congédié autant de troupes qu'il en pouvait payer; et termina en disant que pour ôter tout prétexte de dire qu'il fût sous l'influence des papistes, il avait ordonné à son frère de s'absenter, et recommandé qu'on mît à exécution les lois pénales contre les papistes; il ajouta qu'il serait aisé de voir maintenant, si on avait à cœur aussi sincèrement que lui la religion protestante et le repos de la nation. Le reste de son discours eut rapport au commerce, à la marine, aux subsides. Le chancelier reprit sur tous ces points le discours du Roi et dit qu'il espérait qu'on ne pousserait pas trop loin l'affaire du complot et qu'on ne s'exposerait pas, au lieu de se mettre en sûreté contre les papistes, à précipiter le royaume dans de nouveaux désordres; « car, dit-il, les papistes n'ont d'autre espérance que de voir notre zèle s'emporter hors des bornes de la prudence, et notre propre conduite devenir un funeste obstacle à la réussite des mesures que nous adopterons. »

(1) Le 6 mars.

Le Roi voyant qu'on avait nommé au parlement tant de grands propriétaires, se flatta qu'ils seraient plus modérés, et qu'avec de si gros enjeux ils ne se hasarderaient pas à jouer à croix ou pile tout ce qu'ils possédaient au monde; mais contre son attente, ce parlement fut aussi éloigné que l'autre de toute mesure réparatrice. Il entra aussi violemment dans l'affaire des complots que s'il n'y avait eu rien de fait; et si sa haine contre lord Danby ne lui eût accordé, dans la persécution, l'honneur du premier rang, les cinq lords catholiques, alors à la tour, eussent été jugés sur-le-champ et probablement condamnés; mais les difficultés et les délais qu'entraîna le procès de lord Danby donnèrent aux lords catholiques plus de temps pour se préparer et pour mettre en lumière leur innocence. Lord Stafford, auquel ils n'accordèrent pas de répit, porta donc seul le poids de la haine de cette implacable et sanguinaire faction.

Le comte de Danby, alors trésorier, voyant le mécontentement des communes contre lui, après avoir essayé de se justifier, se remit le 15 avril entre les mains de l'huissier à verge noire, et fut, aussitôt après, envoyé à la Tour et mis en accusation. Le Roi lui accorda son pardon; mais les communes attaquèrent la validité de cet acte en cas d'accusation. Ce fut l'occasion de beaucoup de débats; et le lord Danby fut pressé de déclarer s'il voulait s'en tenir à son pardon ou plaider sur

les articles. Il insista sur le premier point, mais de manière à conserver les moyens de se justifier. Cela déplut tellement aux communes qu'on crut qu'elles procéderaient contre lui par bill d'*attainder;* mais n'ayant pas de quoi le motiver suffisamment, elles ne purent suivre cette marche. Elles se résolurent cependant à lui faire sentir les premiers coups de leur mécontentement, ce qui suspendit pour un temps les autres poursuites.

Si le duc eût été capable de goûter le plaisir de la vengeance, il en avait alors une belle occasion. Il était persuadé qu'il devait son exil aux conseils du trésorier; et la première chose qu'il apprit à son arrivée à Bruxelles ce fut la chute de ce grand personnage. « On lui dit en même temps que personne ne le plaignait. Le duc s'en étonna : il s'était servi assez librement de l'argent de Sa Majesté pour avoir pu s'en faire des amis. Le duc avait eu long-temps bonne opinion de lui comme d'un homme capable et de résolution; mais sa conduite récente et sa manière de finasser, lui avaient donné des doutes à la fois sur sa loyauté et sur son jugement. La première chose qui lui avait tourné la tête et avait changé ses sentimens, ç'avait été de voir le duc de Buckingham admis de nouveau à la cour après son emprisonnement. Le trésorier avait été averti d'avance de ce qu'on projetait, et croyait en

avoir détourné Sa Majesté; mais bientôt après, au moment où il s'y attendait le moins, le duc lui apprit qu'il savait qu'à un souper chez M. Chiffinch, le duc de Buckingham avait baisé la main de Sa Majesté. Le trésorier fut grandement surpris et troublé de ce qu'il apprenait; il éclata en plaintes, disant qu'il lui devenait impossible de servir le Roi, lorsqu'il publiait si hautement le peu de crédit qu'il avait près de lui; qu'il n'y avait rien de plus propre à décourager de l'obéissance et de la loyauté, que de voir le Roi montrer une égale bienveillance à ceux qui en avaient et à ceux qui en manquaient; que, quant à lui, il avait hasardé sa fortune et sa vie au service de Sa Majesté; mais que, puisque ses peines étaient si mal récompensées, il était résolu de rendre sa baguette et de se retirer plutôt que de risquer de se perdre sans utilité pour Sa Majesté. Le duc fit ce qu'il put pour l'apaiser et lui dit qu'il y avait bien loin du pardon à la confiance; qu'il n'avait pas lieu de craindre que le duc de Buckingham, perdu comme il l'était dans l'opinion du monde ainsi que dans celle du Roi, retrouvât jamais aucun crédit auprès de Sa Majesté; qu'il était fâché que le Roi eût fait une chose capable effectivement de dégoûter ses véritables amis; mais qu'il lui convenait moins qu'à tout autre, à lui, lord Danby, que le Roi avait tant élevé et favorisé, de jeter son jeu pour

une mauvaise carte et de rompre en visière à Sa Majesté sur une bagatelle.

« Ces discours détournèrent le trésorier des démarches précipitées qu'il se proposait. Il promit au duc de continuer à servir le Roi avec la même hardiesse et la même fidélité; mais, en toute chose, il eut soin d'avoir l'œil à ses intérêts plutôt qu'à ceux de Sa Majesté. Le duc s'en étant bientôt aperçu, crut qu'il était de son devoir d'avertir le Roi de ne se pas fier à lui aussi entièrement qu'il l'avait fait jusqu'alors; mais cet avis ne parut rien changer à l'opinion du Roi à son égard, ou du moins à la confiance qu'il lui témoignait. Cependant le duc ne douta point que le trésorier ne continuât d'avoir sur le cœur l'affaire du duc Buckingham, et que ce ne fût cela qui, lors de la dénonciation du prétendu complot catholique, l'engagea à préférer le parti qu'il crut le plus sûr pour lui, aux intérêts évidens de Sa Majesté, et à faire traîner la chose jusqu'à l'ouverture du parlement au lieu de la terminer auparavant, ce qui aurait pu se faire sans peine et aurait évité tout le désordre et l'effusion de sang, et les dangers qui devinrent la suite de cette affaire.

« Quelques-uns en voulurent au trésorier, au point de penser que c'était lui qui avait dressé cette diabolique machine. Le duc ne l'a jamais cru; mais il est certain qu'il aurait pu apaiser

beaucoup plus tôt la chose s'il l'eût voulu; au contraire, il s'opposa à l'opinion du duc, de lord Lauderdale et de tous les honnêtes gens qui conseillaient au Roi de retarder son voyage à Newmarket, afin de pouvoir examiner à fond toutes ces dénonciations avant l'arrivée du parlement. De cette manière, on aurait mis à découvert l'infamie des premiers dénonciateurs et empêché qu'il n'en arrivât ensuite tant d'autres, attirés comme ils le furent par des promesses de récompense. Le lord trésorier refusa de se joindre à ceux qui soutenaient cet avis, imaginant qu'à l'aide de cette prétendue conspiration et en criant bien fort contre le papisme, il se ferait passer pour une des colonnes de l'Eglise et éviterait le coup qu'il voyait prêt à tomber sur lui. Lord Shaftesbury, qui démêla bientôt son projet, disait : «Le lord trésorier peut bien crier tant qu'il « voudra contre le papisme et penser qu'il se « mettra par là à la tête de ceux qui poursui- « vent la conspiration, je trouverai toujours « moyen de crier d'un ton plus haut que lui et « de prendre bientôt sa place. » Il n'y manqua pas, et ce fut ainsi que tourna, contre le trésorier, le secret empoisonné dont il se croyait seul possesseur : tant sont faibles et vains les desseins des hommes les plus sages, auprès de ceux de la Providence qui ne manque jamais son but, quoi qu'il puisse arriver du leur.

On aurait cru que les gens qui s'étaient chargés d'exploiter le complot n'avaient pas besoin qu'on les aiguillonnât à presser l'affaire, et qu'on ne pouvait accuser les ennemis du duc de le poursuivre trop mollement; mais les hommes qui désiraient qu'on précipitât les choses avec plus de violence, trouvèrent moyen, à ce qu'il paraît, de faire arriver au comité secret, par lady Shaftesbury, l'avis que le roi de France devait être vers le milieu de juin sur les côtes, à la tête d'une armée de soixante mille hommes qu'on devait transporter en Angleterre pour soutenir les catholiques, et que le duc qui s'était enfui, disait-on, pour sauver sa tête, devait revenir à la tête de cette armée. La chambre prit feu sur-le-champ à cette nouvelle découverte, et, sans un seul instant de doute et d'examen, proposa, avec les apparences de la plus grande frayeur, de tenir séance le lendemain, quoique ce fût un dimanche, afin d'aviser aux moyens de pourvoir à la sûreté publique.

On prononça à cette occasion plusieurs discours préparés; on fit plusieurs propositions et on finit par voter (1) que c'étaient les opinions papistes du duc qui avaient le plus contribué à encourager les desseins des papistes contre le Roi. Cette opinion fut vivement soutenue par plusieurs du parti, sans qu'aucun des amis du duc s'élevât

(1) Le 27 avril.

contre, si ce n'est M. le secrétaire Coventry. Ils donnèrent pour raison de leur silence qu'on devait beaucoup plutôt espérer de voir ces gens si violens revenir d'eux-mêmes à des idées plus sages, qu'on n'avait lieu de se flatter de les ramener au moyen des argumens que pourraient leur présenter des hommes, exposés par leur situation, au soupçon d'avoir en ceci consulté leur intérêt particulier plus que le bien public. Cela parut une pauvre raison pour avoir abandonné la cause du duc dans une occasion si pressante; mais c'en était assez pour montrer quelle était la violence de ce torrent à laquelle n'osaient s'opposer les plus chauds partisans du duc.

Tandis cependant que tout le monde tremblait, il restait à Son Altesse un puissant appui qui, sur ce point du moins, demeura inébranlable. Le Roi avait souvent assuré le duc que rien ne pourrait altérer l'affection qu'il conservait toujours pour lui, qu'il aurait soin de le défendre en toute occasion, lui et ses intérêts, et que bien qu'il consentît à faire tout ce qui se pouvait raisonnablement pour satisfaire le peuple, il était résolu de maintenir invariablement les droits de la couronne. Il voyait bien où tendait ce vote et qu'on en voulait à la succession du duc; il convoqua donc un conseil où il s'expliqua avec tant de véhémence et d'énergie contre toute tentative de ce genre, que le duc, eût-il été présent, n'eût

pu lui inspirer une plus grande indignation que celle qu'il témoigna. Il réprimanda vivement le duc de Monmouth pour la part qu'on savait bien qu'il prenait à ces intrigues; et Sa Majesté lui dit que l'espérance qu'elle avait de le voir revenir à une meilleure conduite était la seule chose qui l'empêchât de rompre avec lui pour tout de bon et pour tout-à-fait.

Le Roi voyait clairement qu'on voulait non-seulement changer l'ordre de succession, mais tâcher de faire voter que tout papiste serait exclus du trône, ce qu'il regardait comme une rébellion si manifeste, qu'il ne croyait pas que la chambre pût jamais y consentir; mais les factieux étaient capables d'aller beaucoup plus loin qu'il ne croyait, et s'il n'a pas vécu assez long-temps pour voir le parlement passer un pareil acte, le duc enfin n'y a pas échappé. Le Roi donc jugea qu'il n'y avait pas de meilleur moyen pour mettre un terme à toutes ces entreprises, que d'offrir aux deux chambres (1) d'accepter toutes les lois qu'elles pourraient lui proposer pour la sûreté de la religion, pourvu qu'on ne touchât point à la succession en ligne directe. Il consentait, dans le cas où il aurait un successeur papiste, à ce que tous les emplois spirituels et temporels fussent donnés à des protestans, et qu'on n'en pût ôter aucun de cette

(1) Le 30 avril.

dernière espèce sans le consentement du parlement, et si l'on demandait encore quelque chose de plus pour la sûreté de la religion, il était prêt à tout, pourvu que l'ordre de la succession ne fût point interrompu.

On aurait dû penser que de telles offres étaient de nature à satisfaire des hommes raisonnables, mais ceux-ci ne pouvaient être contens qu'ils n'eussent mis le duc sous leurs pieds, et M. Sacheverell dit même qu'ils ne pourraient avoir contre lui de garanties suffisantes à moins que le Roi ne consentît à ce que les choses qu'il avait proposées fussent réglées de son vivant. Cela fit naître dans la chambre différentes motions, et ce qui prouva à quel point les ennemis du duc étaient unis dans leur haine, bien qu'ils ne le fussent pas sur les moyens de la satisfaire, c'est qu'à toutes les propositions des anciens meneurs les nouveaux membres de la faction se mettaient à crier et à applaudir comme autant de jeunes chiens toujours prêts à courir et à aboyer sur chaque hirondelle qui se lève. Quelques uns voulaient détruire la monarchie en élevant dans la famille royale des titres opposés et y faire naître ainsi des discordes qui auraient obligé à s'en débarrasser; d'autres voulaient seulement qu'on passât un bill pour exclure le duc, que dans la crainte d'élever une guerre on assurât la couronne au plus proche héritier après lui,

et que si la duchesse avait un fils on l'élevât dans la religion protestante; d'autres voulaient qu'on exclût le duc comme mineur ou comme fou, ce qui, disaient-ils, ne portait point atteinte au principe. Enfin il fut généralement convenu que si l'on ne trouvait pas moyen pendant la vie du Roi d'empêcher que la couronne ne passât au duc, après sa mort il serait ensuite trop tard. Cela allait tout droit à s'attaquer à sa vie, et il n'est pas douteux que leur intention ne fût de passer à une accusation contre lui, peut-être même à un bill d'*attainder*. C'est pourquoi on nomma un comité pour examiner les lettres de Coleman et toutes les autres dépositions d'où l'on pourrait tirer les moyens d'accuser Son Altesse royale des plus grands crimes.

Le dimanche suivant on reprit le débat, et, bien qu'on avouât que les propositions du Roi étaient plausibles, elles étaient loin, disait-on, de donner à l'Angleterre les garanties dont elle avait besoin, dans le cas où la couronne arriverait à un papiste; car il n'y avait pas de parlement, ni de pouvoir quelconque en état d'agir sans son consentement, qu'on ne pouvait pas espérer qu'il donnât contre lui-même. Selon eux, les sermens, ce ciment de l'humaine société, ne pouvaient lier un papiste; un papiste avait pour auxiliaires nécessaires, la tyrannie et le pouvoir arbitraire; et un prince papiste, eût-il pour son peuple

des entrailles de miséricorde, il ne serait pas en son pouvoir d'agir autrement que par la direction des prêtres, dans les occasions surtout où il s'agirait d'étendre l'autorité et la juridiction du Pape. Lorsque les amis du duc virent où en venaient les choses, ils pensèrent que si on ne mettait pas un terme à ces malveillantes et fausses insinuations il serait bientôt trop tard pour y remédier, et crurent pouvoir se hasarder enfin, puisque le Roi leur en avait donné l'exemple, à ouvrir la bouche en sa faveur. Ils répliquèrent donc que tous les *attainders*, au moyen desquels, dans les temps antérieurs, on avait essayé de fermer l'accès du trône à l'héritier légitime, n'avaient servi, pour la plupart, qu'à faire répandre le sang le plus précieux de la nation, et que tôt ou tard la couronne était toujours revenue à son légitime possesseur; qu'on ne pouvait donc considérer comme mesures de précaution, en faveur du peuple, des actes qui tendraient à plonger le royaume dans des guerres interminables. On rapporta plusieurs exemples de l'inutilité des actes de ce genre. On cita entre autres celui par lequel Henri VIII avait déclaré qu'après ses propres enfans, il donnait à la branche de Suffolk la préférence sur celle d'Écosse, et auquel on n'avait fait aucune attention; mais on appuya surtout beaucoup sur le peu de probabilité qu'il y avait à ce que l'Écosse, une des plus anciennes monar-

chies du monde, voulût jamais consentir à changer l'ordre de succession, perpétué dans un si grand nombre de générations, et l'on fit sentir qu'elle pourrait bien, au contraire, prendre cette occasion pour se séparer de nouveau de l'Angleterre, afin de vivre sous les lois non-seulement de son roi légitime, mais d'un roi qui résiderait dans le pays. Il ne fallait pas beaucoup d'éloquence pour faire comprendre à quel point un tel événement serait funeste à l'Angleterre; mais, en dépit de tous les argumens qu'on put exposer avec autant d'esprit que de raison, l'esprit de faction et le nombre prévalurent, et l'on vota (1) qu'un bill serait proposé pour exclure le duc d'York de la succession à la couronne d'Angleterre, en déclarant en outre que si une mort prématurée venait mettre fin à la vie de Sa Majesté, on en prendrait vengeance sur tous les papistes.

Il fut bien heureux pour le duc, dans cette dangereuse conjoncture, que le Roi demeurât si fermement attaché à sa cause; et sur ce point, au fait, leurs intérêts étaient d'accord, aussi bien que leur situation. Ce fut ce qui engagea le Roi à déclarer à mainte et mainte reprise que ses amis devaient être ceux de son frère, et c'est pourquoi le duc en trouva un si grand nombre, d'autant plus encouragés à le soutenir que le Roi

(1) Le 15 mai.

n'avait jamais paru, en aucune autre occasion, aussi passionnément attaché aux intérêts de Son Altesse royale. Il sentait bien que sa propre sûreté en dépendait, et que rien ne le défendait mieux que la perspective d'un successeur qu'on aimait encore moins que lui ; autrement on ne peut savoir, en ces temps désordonnés, à quelles entreprises on ne se serait pas porté contre la vie de Sa Majesté, surtout si l'on considère de quelle manière la chambre des communes avait déclaré vouloir venger sa mort. Il parut clair que si le duc était la première branche de la famille royale qu'on avait l'intention d'élaguer, la cognée était déjà attachée à la racine même, et qu'on voulait, ou que la monarchie tombât, ou qu'elle fût du moins excessivement abaissée devant le tout-puissant pouvoir du parlement. Le Roi résolut donc de tenir ferme sur le point important, et de ne point souffrir, durant son règne, aucune atteinte à la prérogative, et par conséquent de ne jamais consentir à aucun acte du genre de celui qu'on lui proposait; cependant il jugea nécessaire de céder autant qu'il le pourrait, pour convaincre le monde de sa sincérité, et parvenir, sans plier sur rien d'essentiel, à mettre ses ennemis tellement dans leur tort, que s'ils le forçaient de rompre avec eux, il pût trouver assez d'amis pour le défendre.

Lorsque le duc apprit le vote et la conduite du

Roi dans cette occasion, cette preuve de la tendresse que lui portait son frère lui donna une si vive satisfaction qu'elle lui ôta le sentiment de ses propres infortunes. « Je ne pourrai jamais, écri-
« vit-il au Roi, exprimer assez à Votre Majesté
« la reconnaissance que j'éprouve de sa bonté
« pour moi, et je vous assure qu'aussi long-temps
« que vous me montrerez une semblable affec-
« tion, je supporterai tous mes malheurs avec
« patience. Je n'ai qu'une vie à perdre, et je se-
« rai toujours prêt à l'exposer pour votre ser-
« vice; au point où en sont les choses, il est
« malheureusement trop probable que l'occasion
« ne tardera pas à s'en présenter. Ils ne seront
« pas contens que Votre Majesté ne se détrône
« elle-même, et si vous leur refusez rien de ce
« qu'ils vous demanderont, je ne doute pas qu'ils
« n'en viennent aux extrémités, surtout si vous
« permettez à la milice de Londres et lieux ad-
« jacens de se réunir. Je sais que les mesures
« nécessaires pour conserver votre couronne of-
« frent du danger, et plus qu'elles n'en auraient
« offert il y a quelques mois; mais vous êtes
« perdu sans ressource si vous tardez plus long-
« temps à les prendre; ne souffrez donc pas que
« des traîtres et des lâches vous endorment dans
« cette opinion, que vous pourrez vous sauver
« en cédant et en temporisant; car rien ne peut
« satisfaire vos ennemis que la destruction de

« votre famille, et de la monarchie elle-même.
« C'est maintenant qu'il faut éclater contre eux,
« avant qu'ils aient formé leur parti, ou qu'ils
« aient trouvé un homme pour le mettre à leur
« tête. Le seul, je crois, qui soit capable de
« s'y mettre, c'est, pardonnez-moi de le nom-
« mer, le duc de Mommouth; je suis convaincu
« que les mêmes motifs et les mêmes séductions
« qui l'ont engagé à se conduire comme il l'a fait
« envers vous et envers moi, le rendront inca-
« pable de se refuser à rien de ce qui pourra fa-
« voriser son ambition. Je conjure donc Votre
« Majesté, pour sa propre sûreté, d'avoir l'œil
« à sa conduite et à ses actions, et de vouloir bien
« donner quelque témoignage signalé de son mé-
« contentement à sir Thomas Armstrong et au
« jeune Gerrard qui soulèvent tellement contre
« moi dans la chambre, que sans cela on ne
« pourra croire que vous agissiez sincèrement. Ne
« souffrez pas que l'Irlande et l'Écosse soient re-
« mises en d'autres mains que celles où elles
« sont maintenant; vous pouvez compter sur leur
« assistance, et le prince d'Orange m'a fait aussi
« toutes les promesses imaginables de tenir et de
« tomber avec vous. Je conjure donc Votre Ma-
« jesté d'employer le talent et le courage que
« Dieu lui a donnés, sans se fier sur les conces-
« sions qu'elle a déjà faites, et sans songer à en
« faire de nouvelles. Veuillez mettre toute la di-

« ligence possible à pourvoir vos forts et garni-
« sons. Le meilleur moyen de rompre leurs me-
« sures est certainement de dissoudre le parle-
« ment, et de proportionner vos dépenses à vos
« revenus, au lieu de demeurer à la merci de
« ces hommes, qui, par le vote perfide qu'ils
« ont passé de venger votre mort sur tous les pa-
« pistes, ne peuvent avoir eu d'autre intention
« que d'exposer vos jours au bras sanguinaire du
« premier fanatique désespéré qui voudra ten-
« ter cette action barbare. »

En donnant cette lettre au Roi, on lui représenta encore l'ambition du duc de Monmouth comme l'âme de tous ces mouvemens. On lui fit voir qu'il était le seul homme dont le parti pût s'emparer, parce qu'en raison de la conduite qu'il avait tenue depuis peu si ouvertement, il s'imaginait ne pouvoir plus attendre de pardon. Il avait en conséquence déclaré, par l'organe de ses créatures, qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour s'opposer au retour du duc.

Le Roi lut cette lettre avec grande attention et réfléchit aussi à ce qu'on lui avait dit en la lui remettant. Il était aisé de voir le combat qui se passait en lui, entre ce que lui dictait sa sincère affection pour son frère d'accord avec les soins de sa sûreté personnelle, et la tendresse naturelle dont il ne pouvait se dépouiller pour le duc de Monmouth. Il dit qu'il sentait que le duc s'était

mal conduit, mais qu'il n'était pas sans espérance qu'on pût le ramener, et se montra disposé à blâmer son frère pour s'y être pris trop rudement avec lui; mais on fit voir au contraire à Sa Majesté avec quelle tendresse Son Altesse royale l'avait toujours traité, et combien de fautes elle lui avait pardonnées et tout ce qu'elle avait oublié. Le Roi, qui était bien déterminé à ne jamais abandonner le duc, déclara qu'il chasserait Armstrong de tout emploi et procéderait avec la même sévérité à l'égard de tous ceux qui se prononceraient contre son frère dans la discussion actuelle, et que si le duc de Monmouth persévérait dans sa conduite, il ferait de lui le dernier homme de son royaume. Le Roi porta la sollicitude à ce point que lorsque le bill fut prêt à sortir de la chambre des communes pour passer dans celle des lords, il prit la peine de parler lui-même à presque tous les lords pour les dissuader d'y consentir, leur disant en même temps que, quoi qu'il pût arriver, jamais il ne consentirait à un aussi infâme bill. Il remercia le duc de ses avis et lui promit de ne se séparer jamais de ses intérêts qui étaient aussi les siens propres, ajoutant qu'il ne doutait pas, si ce détestable bill sortait de la chambre des communes, qu'il ne fût rejeté par celle des lords avec toute l'indignation qu'il méritait.

Mais il n'alla pas si loin au moins pour cette

fois; car le 27 de mai, jour fixé pour le procès des lords catholiques, lorsqu'ils eurent été conduits à Westminster-Hall où tout était prêt, si ce n'est que les deux chambres ne s'entendaient point, les communes ne voulurent pas permettre que les évêques fussent présens au procès; les lords s'opposèrent à cette prétention des communes comme contraire à l'usage; ils voulaient qu'ils ne se retirassent qu'au moment où on prononcerait le jugement. Les évêques, croyant tout arranger, demandèrent qu'on leur permît de se retirer de leur propre mouvement pendant les débats, en conservant la liberté de protester. Les communes ne se contentèrent pas de ce moyen terme, elles voulurent qu'on prononçât sur le droit des évêques, et insistèrent en même temps pour qu'avant d'aller plus loin, on jugeât de la validité du pardon accordé au comte de Danby.

Le Roi, pour mettre fin à la dispute et se rappelant aussi les conseils du duc, manda les communes (1), et au lieu de procéder au jugement des lords, prorogea le parlement au 14 d'août. Jamais il ne parla mieux ni avec plus d'énergie que dans cette occasion où cependant son discours avait été improvisé aussi bien que sa résolution. On s'y attendait si peu, que la faction fut frappée comme d'un coup de tonnerre et demeura dans

(1) Le 27 mai.

l'étourdissement, ne sachant quelle mesure prendre ni de quel côté se tourner.

« Quand le duc l'apprit, il écrivit au Roi pour l'engager à poursuivre, lui représentant que les factieux étaient abattus et découragés, que leurs mesures étaient rompues pour le moment, et que s'il leur donnait le temps de se remettre et de reprendre leurs esprits, ils tomberaient sur lui avec plus de fureur que jamais. Il demandait donc au Roi, s'il était possible, d'arrêter le licenciement et de le rappeler en Angleterre, afin de le mettre à portée, après tant de preuves de l'affection de Sa Majesté, d'exposer de nouveau sa vie pour son service, seule marque de reconnaissance qui pût être digne des faveurs qu'il en avait reçues, et dont, à considérer la situation des affaires, on devait craindre que la nécessité ne se présentât bientôt. »

Il savait bien que dans l'intervalle des parlemens, les factieux n'auraient d'autre moyen de venir à leur but que la force ouverte. « En considérant les périls où ils s'étaient jetés, il n'était nullement improbable qu'ils en vinssent là. Le duc ne cessa donc de conjurer le Roi de poursuivre la route dans laquelle il était entré, et de ne point imaginer que ces gens-là fussent de nature à se laisser toucher par la condescendance; que c'était là le fatal écueil sur lequel avait misérablement péri son père : écueil de-

venu tellement visible, que s'il ne l'évitait pas, personne ne plaindrait sa perte. » Quoique ces représentations n'eussent pas l'effet de pousser Sa Majesté aux mesures vigoureuses que le duc avait en vue, elles lui inspirèrent cependant des résolutions plus hardies que n'eût probablement osé les lui indiquer alors aucun de ses conseillers ou de ses favoris.

Mais tandis que le duc prêchait le courage au Roi, ses amis lui prêchaient à lui-même une doctrine toute contraire; et si son courage eût été capable de succomber sous le poids des contrariétés, rien ne lui manquait de ce qui pouvait les aggraver : car, outre la méchanceté de ses ennemis, il avait à combattre les craintes et les reproches de ses amis qui l'exhortaient sans cesse à être circonspect dans ses paroles et à déclarer en toute occasion que, si jamais il se trouvait en mesure, il conserverait les libertés de l'Angleterre et la religion telles qu'elles étaient établies par les lois : ce que, disaient-ils, il pouvait faire tout aussi bien que plusieurs autres princes qui se trouvaient d'une religion différente de celle de leurs sujets. Ils lui disaient qu'on se plaignait dans le public de son goût pour l'arbitraire et pour les formes de gouvernement suivies en France; on lui conseillait de se retirer à Breda pour éviter la société des papistes, et de n'en souffrir autour de lui aucun autre que ceux

que la loi d'Angleterre lui permettait de conserver auprès de sa personne. L'avis était bon sans doute, et le duc le comprenait très-bien. Il n'y avait pas d'ailleurs un prince dans le monde moins disposé que lui à contraindre les autres en matière de religion ou à entreprendre sur leurs libertés ; mais quand ses amis, prêts à se laisser aller si facilement à tous les bruits faux et malveillans qu'on pouvait répandre sur son compte, voulaient le chasser ainsi de lieu en lieu et ajouter à son exil une séparation absolue de tous ses partisans et de ses compagnons d'infortune, c'était vouloir le priver de la consolation qui n'est point refusée aux plus misérables esclaves, libres du moins dans leur chaîne de se raconter mutuellement leurs misères. Mais le zèle de ceux qui s'employaient ainsi à son service était fort mêlé de vues personnelles et d'application à leurs propres intérêts; et quelques uns firent bien voir ensuite que, s'ils avaient travaillé à le sauver, c'était surtout pour eux-mêmes qu'ils avaient pris ce soin.

« Le duc néanmoins persista dans l'opinion où il était que, si Sa Majesté voulait le rappeler en Angleterre, cela abattrait complétement leurs ennemis, et leur ôterait peut-être le courage de rien tenter ; mais quoiqu'il le demandât avec instance, c'était toujours avec une résignation absolue à ce que Sa Majesté jugerait meilleur pour son service. Plusieurs des amis du duc pressèrent

également le Roi de le faire revenir; mais le Roi demeurait irrésolu. » Il dit au duc qu'il pouvait bien croire que sa première pensée, après la prorogation du parlement, qu'il avouait n'avoir pas dû laisser réuni plus long-temps, avait été relative à lui et à ce qu'il pouvait lui conseiller de faire, mais qu'il n'était pas encore en état de former un jugement sur l'effet que produirait son retour; qu'il fallait donc qu'il y réfléchît et consultât ses amis, qui étaient également ceux du duc, il l'en pouvait bien assurer, et qu'alors il lui ferait part de son opinion sur ce qu'il y avait de mieux à faire.

Mais ses amis étaient les gens que le duc appréhendait le plus : c'était lord Essex, lord Hallifax, lord Sunderland et la duchesse de Portsmouth, qui s'étaient mis en crédit auprès du Roi en se prononçant contre l'exclusion, bien qu'au fond ils désirassent d'arriver au même but, mais par une autre voie, et fussent certainement disposés à conseiller au Roi de ne pas le laisser revenir, prévoyant qu'il s'opposerait toujours à leurs timides mesures, et les éclipserait dans la faveur du Roi, qu'alors ils possédaient exclusivement. Aussi, sous prétexte qu'on craignait une insurrection toujours au moment d'éclater, et soutenant que le retour de Son Altesse augmenterait le mécontentement et pousserait ceux qui s'étaient déclarés contre lui à quelque entreprise

désespérée contre le gouvernement, ils conseillèrent non-seulement au Roi de ne pas rappeler le duc, mais le pressèrent de promettre qu'il ne le rappellerait jamais sans l'approbation du conseil. Le Roi céda à la première partie de leur avis, mais rejeta l'autre avec quelque indignation.

Les raisons qu'on donnait contre le retour du duc ne servaient qu'à lui mieux persuader qu'il était raisonnable de lui permettre de revenir; car personne n'était plus propre à commander les troupes de Sa Majesté que celui que l'intérêt aussi bien que la reconnaissance obligeaient à risquer tout ce qu'il avait de plus cher pour la défense du Roi et du royaume. Le duc représentait, de plus, qu'un pareil danger n'existait que dans l'imagination de quelques personnes, et que le peuple était au contraire plus mécontent de la violence de quelques membres du parlement que de la mesure qu'avait prise le Roi de le proroger; car on voyait bien que toute cette turbulence avait beaucoup plus pour objet de nourrir quelques factions ou de satisfaire quelques ressentimens particuliers que d'assurer la tranquillité et le salut du pays. Cependant les amis du duc se laissaient persuader par les argumens qu'on opposait à son retour, et le priaient de ne pas insister pour le présent; et le Roi lui-même, après avoir mûrement considéré la chose, partagea leur opinion. Il avouait que la prorogation n'avait eu

d'autre effet que d'attirer le blâme public sur cette conduite extravagante des communes, qui l'avait obligé à les traiter ainsi. « Cependant, écrivait-il au duc, je suis fâché de vous dire que telle est la disposition du peuple en plusieurs lieux, que tant qu'on n'aura pas fait le procès des lords renfermés à la Tour, ce qui entretient dans tous les esprits des craintes aussi vives que jamais sur les complots et le papisme, il y aurait, pour vous et pour moi, le plus grand danger à ce que vous revinssiez. Il est bien certain que rien ne peut me paraître plus affligeant que d'être privé de vous voir, et que je ne saurais vous rien écrire qui fût plus contraire à mon inclination; mais quand je songe que c'est là notre dernière ressource, je ne permets pas à mes sentimens de m'égarer au point de vous donner un conseil aussi contraire à nos communs intérêts, que le serait celui-ci dans la situation actuelle des choses. » Cette réponse si positive obligea le duc à se soumettre, par obéissance plutôt que par conviction, jusqu'au moment où ses amis, revenus de ces craintes sans fondement, pensèrent qu'il ne serait pas hors de propos d'en reparler au Roi; mais ils trouvèrent encore d'autres obstacles à vaincre, provenant des gens entre les mains desquels le Roi s'était mis lui et les affaires.

Sa Majesté avait cru nécessaire, à ce qu'il paraît, de prendre entre autres mesures celle de

nommer un nouveau conseil, et de mettre à la tête lord Shaftesbury en qualité de président. Le Roi s'imaginait, en le prenant à son service, l'empêcher de faire du mal : méthode rarement suivie de succès. Cependant le Roi, le connaissant pour l'ennemi déclaré du duc, n'avait aucun égard à l'opposition qu'il montrait constamment contre toute proposition en faveur de Son Altesse; mais par le secours d'Hallifax, Sunderland, Essex, etc., qu'on supposait être les amis du duc, il parvint à obtenir du Roi plusieurs choses, et particulièment la continuation de l'exil de Son Altesse. Inutilement faisait-on observer au Roi que des amis qui bannissaient le duc de son pays natal n'hésiteraient pas, lorsque les temps seraient venus, à l'exclure aussi du trône; mais le Roi n'était pas encore disposé à suivre, dans toute leur étendue, les conseils vigoureux que lui donnait le duc. Il espérait, en temporisant un peu, gagner du terrain sur ses ennemis; et enfin les amis du duc ayant renouvelé leurs sollicitations, il répondit à leurs vives instances qu'il ne fallait pas songer à son retour qu'on n'eût fini le procès des lords qui étaient à la Tour; que si le duc était à Londres le peuple n'imaginerait jamais que l'affaire fût conduite de bonne foi; qu'il était déterminé à se débarrasser d'abord du complot dont le bruit commençait à tomber un peu, mais se renouvellerait avec plus de fureur si le duc re-

venait en Angleterre; et que telle était même la haine du peuple contre le papisme et contre le duc, qu'on regardait comme son principal soutien, qu'il n'oserait pas répondre qu'en de pareilles circonstances sa personne fût en sûreté à Londres.

Il arriva cependant alors un événement qui pouvait fournir au Roi un bon prétexte pour le rappeler, si son conseil n'eût pas été si positivement déterminé en sens contraire. Quelques fanatiques désespérés avaient, en Écosse, assassiné de la manière la plus barbare (1) l'archevêque de Saint-André; après quoi ils s'étaient mis en état de révolte déclarée : il fallait absolument envoyer des troupes contre eux, et dans ce cas certainement on ne pouvait se fier à personne plus qu'au duc. Mais au lieu de cela il eut la mortification de voir cet honneur conféré à son plus grand ennemi, le duc de Monmouth, dont ce commandement servit à augmenter le crédit et la réputation. L'affaire fut bientôt finie et le duc de Monmouth revint en triomphe, laissant en Écosse un nom extrêmement populaire par les actes de clémence obtenus par son moyen. En revenant, il reçut en plusieurs lieux le titre d'Altesse, ce qui ne lui déplut en aucune façon. Le Roi l'accueillit avec beaucoup de tendresse, et Arms-

(1) Le 3 mai 1679.

trong lui-même n'éprouva aucun signe de mécontentement, quoique le Roi ne cessât point de se plaindre de lui. Cela donna aux amis du duc trop de raisons de craindre que les choses ne tournassent pour lui de la façon la plus fâcheuse. Ils ne manquaient point de lui envoyer la relation de tout ce qui se passait, et à côté du refus positif qu'avait fait le Roi de le rappeler, il recevait des détails continuels sur les progrès que faisait la faveur du duc de Monmouth auprès de Sa Majesté, et sur le grand crédit d'Hallifax, Sunderland et Essex, qui avaient fait que le parlement donnait au Roi pleine satisfaction en fait d'argent et de tout ce qu'il pouvait demander pourvu que le duc ne revînt pas, et l'on craignait qu'ils n'amenassent les choses à un tel point qu'il ne fût plus au pouvoir du duc de revenir ni même ensuite au Roi de le rappeler. Ces nouvelles, qui se succédaient sans relâche, l'eussent fait tomber dans le découragement si aucune considération temporelle eût été capable de produire cet effet. Ses lettres au Roi, pendant tout ce temps, seront un éternel monument du courage chrétien avec lequel il supporta toutes ces traverses. Si nature pâtissait un peu dans ces occasions, c'était plutôt pour le Roi, pour ses amis et pour son ingrate patrie que pour lui-même. Il était si loin de manquer de la force nécessaire pour supporter avec patience les maux sans remède, ou pour tenir tête à ses en-

nemis tant qu'il restait quelque espérance, que dans les momens les plus fâcheux pour lui c'était lui qui soutenait le courage des autres et leur donnait ces consolations dont il semblait qu'il aurait dû avoir besoin pour lui-même. Il excitait Sa Majesté à surmonter cette disposition trop variable et trop flexible à laquelle le portaient son propre caractère aussi bien que les avis de ses principaux conseillers; mais ce n'était pas là toutes les difficultés qu'avait à combattre Son Altesse royale; ses amis étaient retombés dans leurs terreurs, ce qui lui était plus pénible que le reste. Ils avaient la hardiesse de le presser pour dernière ressource de changer de religion : sans cela, disaient-ils, lui, le Roi et la monarchie étaient infailliblement perdus.

Ces menaces auraient effrayé un prince d'un courage moins véritablement chrétien ; mais aucun motif temporel n'était capable de l'ébranler lorsqu'il s'agissait de la justice et de la vérité. Il répondit donc à ses amis avec plus de vivacité qu'à l'ordinaire, qu'il s'étonnait que des personnes dont il était connu pussent le croire capable d'une telle légèreté dans une affaire de si haute importance, et imaginassent qu'il avait changé de religion sans être pleinement convaincu, ou qu'il pût l'abandonner maintenant par des motifs temporels ; que ce qu'il avait fait, il l'avait fait après y avoir bien pensé, et qu'il était déterminé,

quelles qu'en pussent être les conséquences, à demeurer ferme dans la vérité qu'il avait adoptée.

Mais parmi tous ces chagrins, il n'y en eut guère qui le touchassent plus au fond du cœur que le cruel traitement que subirent ses amis en Angleterre, à l'occasion de cette prétendue conspiration. Le 20 juin, les cinq jésuites, MM. Whitebread, Harcourt, Fenwick, Gaven et Turnes furent exécutés à Tyburn. M. Langhorn, avocat du Temple, le fut le 14 juillet. Dans les différens comtés de l'Angleterre les catholiques eurent à souffrir une rude persécution. On saisit aux uns le tiers de leurs propriétés, ou bien on les obligea à payer vingt livres par mois; les prêtres subirent de longues détentions, et on en fit mourir plusieurs, M. Poskett et M. Thwing à York, et M. Plesington à Chester. Tous les jours on faisait de nouvelles découvertes; on répandait des soupçons sur le duc, et un marchand de Venise assurait que sir Henri Tichburn lui avait dit qu'il allait à Londres par les ordres du duc, pour y travailler à l'accomplissement du dessein contenu dans les lettres du cardinal de Norfolk. Le Roi lui-même pensa que cette accusation pourrait avoir de fâcheuses suites, ou du moins on s'en servit comme d'un argument de plus contre le retour du duc. On porta les soupçons jusque sur la Reine; un nommé Buss, cuisinier du duc de Monmouth, vint dénoncer au comité secret qu'é-

tant à Windsor au mois de septembre précédent, il avait entendu un nommé Hankinson, qui avait appartenu à la chapelle de la Reine, prier Antonio, le domestique de confiance de la Reine, d'avoir soin des quatre Irlandais qu'il avait amenés, et qui, disait-il, devaient faire leur affaire. Le comité avait méprisé cette dénonciation, mais Buss l'ayant renouvelée sous serment devant le greffier, Antonio fut interrogé, et quoiqu'il niât qu'on lui eût dit rien de semblable, il fut emprisonné pour haute trahison. Le Roi parut ressentir vivement l'injurieuse calomnie qu'on se permettait contre une si vertueuse princesse, mais ne fit rien pour la repousser : tant il était effrayé de la fureur avec laquelle le peuple se portait à vouloir exclure le duc de la succession au trône, ce qui ne se pouvait faire qu'en le perdant lui ou la Reine. On aurait donc mieux aimé n'avoir pas de complot que de ne les y pas mettre l'un ou l'autre.

C'étaient là de bien tristes nouvelles pour le duc qui, voyant que le Roi n'osait disculper hautement la Reine, n'avait guère lieu d'espérer qu'on fît quelque chose pour lui. A la vérité le procès et l'acquittement de sir George Wakeman, son médecin, qui eut lieu bientôt après (1), la lava du moins indirectement de cette calomnie; mais

(1) Le 18 juin.

cela ne rendit pas la position du duc meilleure : au contraire, le parti voyant ses projets manqués de l'autre côté, n'en tourna que plus violemment sa furie contre lui. Il n'espérait guère que le nouveau parlement fût plus disposé à le bien traiter, bien que le Roi voulût se persuader qu'il le trouverait de meilleure humeur, qu'il avait senti ses fautes, et que, surtout depuis le procès de Wakeman, ses yeux commençaient à s'ouvrir sur ce qui en était réellement du complot. Mais de peur que le duc ne vît en cela un motif de le rappeler, il ne cessait de lui répéter que s'il revenait, cela éleverait de nouveaux troubles et renouvellerait l'agitation sur le complot dont il n'était presque plus question, et qui acheverait de tomber à terre lorsqu'on aurait fait le procès des lords ; et si une fois l'on gagnait cette affaire, disait-il, la force de ce coquin de parti en serait fort diminuée, et cela détruirait une grande partie des argumens dont on se servait pour s'opposer au retour du duc, mais qui avaient encore le pouvoir de troubler le jugement de beaucoup d'honnêtes gens ; que si, d'un autre côté, les choses empiraient et qu'on pût prévoir une rupture, il y avait à craindre que la présence du duc ne fît naître un plus grand nombre d'ennemis, surtout si on n'en avait pas fini du complot. « Car bien que les accusations qu'on peut tirer contre vous des accusations de Coleman soient infiniment

faibles et frivoles, cependant, disait-il, quand je vois combien à présent, jusqu'à ce que Oates et Bedloe aient été traités comme ils le méritent, il sera aisé de trouver de faux témoins, je ne voudrais pas qu'on élevât, vous présent, la question de savoir si vous devez ou non être mis en prison. »

Telle était l'opinion que le Roi avait du complot et des témoins qui en soutenaient la réalité; et cependant tel était le jour sous lequel ce malheureux prince (car en cette circonstance je peux bien l'appeler ainsi) considérait l'état de ses affaires, qu'il pensait ne pouvoir vivre en sûreté qu'en consentant tous les jours à l'exécution de gens que dans son cœur il croyait parfaitement innocens; et quant à cette idée de laisser à la loi son cours, ce n'était là qu'un sophisme de casuiste qui avait été déjà bien funeste au Roi son père, et qui ne pouvait rassurer assez sa conscience pour le préserver des cuisans remords et du sincère repentir que lui causèrent ces injustices lorsqu'une fois il les vit sous leur véritable jour: ce qu'il plut à Dieu de permettre bientôt ou du moins quelque temps avant sa mort.

Quant au retour du duc, bien que les raisons qu'on lui donnait fussent loin de le convaincre, son respect et son invariable soumission pour le Roi le déterminèrent à obéir et à répéter au Roi « qu'il aimerait mieux souffrir un éternel

bannissement que de porter le moindre préjudice aux affaires de Sa Majesté; mais qu'ayant toujours joui du privilége de lui dire librement sa pensée, il ne pouvait s'empêcher de la lui exprimer en cette occasion ; les soulèvemens que le Roi craignait, disait-il, ne pouvaient venir que de la part du club du ruban vert (signe de ralliement que portaient entre eux les factieux pour se reconnaître), mais on ne pouvait douter qu'ils ne se soulevassent aussitôt que leurs projets seraient venus à maturité, que le duc y fût ou non, et que s'il ne devait revenir qu'après le procès des lords, il suffisait que l'intention du Roi fût connue pour que le parti ajournât indéfiniment ce procès afin de le tenir éloigné. Il lui paraissait clair qu'on n'avait machiné la révolte d'Ecosse que pour que le Roi eût plus besoin du parlement et pour pouvoir le lui livrer pieds et poings liés ; mais le duc supplia le Roi de les faire tomber dans le piége qu'ils lui avaient préparé, et d'employer les troupes qu'il avait et sur la fidélité desquelles il pouvait compter, à se défendre contre ceux qui, par cette insurrection, l'avaient obligé à les faire revenir de Hollande. Le duc savait très-bien d'où venaient les raisonnemens qu'on lui opposait, et ne doutait pas qu'aussi long-temps que *petite sincérité* (chiffre convenu entre le Roi et son frère pour désigner lord Shaftesbury) serait à la tête du conseil, le Roi ne continuât de

lui être contraire. » Mais cet esprit factieux ne put, à ce qu'il paraît, contenir plus long-temps ses perfides desseins. Le Roi à qui il était depuis long-temps suspect, fut enfin convaincu qu'il nourrissait un serpent dans son sein, et avoua qu'il commençait à laisser voir ses projets diaboliques, et qu'il n'y avait plus moyen de le supporter. Cependant il le garda auprès de lui jusqu'au 15 octobre suivant, tant il craignait de rompre absolument avec un homme si populaire, car son caractère le portait toujours à flatter ces sortes de gens plutôt qu'à les braver. En s'apercevant jusqu'à quel point le mal avait gagné son conseil, le Roi commença à craindre que le parlement n'en fût pas aussi exempt qu'il s'en était flatté d'abord; il pensa donc qu'il était nécessaire, à tout événement, d'avoir une autre corde à son arc et d'essayer s'il pourrait tirer d'une autre source de quoi subvenir à ses pressans besoins d'argent qui étaient le principal moyen du parlement pour avoir prise sur lui. En conséquence il entra en négociation avec l'ambassadeur de France, promettant de ne s'opposer à aucun des projets du Roi son maître, pourvu qu'ils ne s'adressassent ni à la Flandre, ni à la Hollande, et à condition d'y trouver son compte, c'est-à-dire de recevoir du roi de France les moyens de se passer de tout autre secours. La cour de France saisit avidement cette ouverture; seulement elle désira qu'on pût

avoir le consentement du duc, dont quelques expressions assez vives contre la France lui avaient fait éprouver l'année précédente un vif mécontentement. En conséquence lord Sunderland informa le duc fort en détail de ce projet sur lequel il lui demandait le plus profond secret, personne n'en ayant connaissance que lui et un autre. Le Roi l'assurait en même temps que c'était par tendresse pour lui qu'il prenait ce parti, qui lui donnerait le moyen de se soustraire à la dépendance du parlement et de tenir avec plus de fermeté à ce qu'on ne portât point atteinte à son droit de succession.

Mais avant que le duc eût pu répondre, il survint un événement qui mit un terme, pour le présent, non-seulement à ce projet, mais à la grande contestation relative au retour du duc. Le 22 août, le Roi tomba malade à Windsor, et il crut d'abord que ce n'était rien; mais après avoir pris médecine, et avoir été saigné, voyant qu'il était plus malade, et que la fièvre augmentait, il ordonna à lord Sunderland d'envoyer au duc un exprès, pour l'engager à revenir sur-le-champ, et avec aussi peu de suite qu'il lui serait possible, laissant la duchesse à Bruxelles, de manière à pouvoir être prêt à y retourner aussitôt qu'on le jugerait nécessaire. On l'engagea aussi à dire, soit à son départ de Bruxelles, soit en arrivant en Angleterre, qu'il venait de son

propre mouvement, tant Sa Majesté craignait de donner le moindre mécontentement. Elle aimait mieux, si ce retour du duc déplaisait, que le tort en tombât sur lui seul qui était fort accoutumé à porter de pareils fardeaux, et pour qui ce n'aurait pas été une grande addition à celui dont il était déjà chargé.

« Le duc, lorsqu'il reçut cet exprès, avait enfin pris son parti, voyant qu'il ramait inutilement contre le courant, de se soumettre à la Providence, et de ne pas presser davantage le Roi de consentir à son retour. La nouvelle n'en fut pour lui que plus inattendue, mais quelque joie qu'elle lui causât, sous un rapport, il fut sensiblement affligé de la cause; elle doubla, si c'était possible, sa promptitude à se mettre en route; car, outre l'extrême désir qu'il avait de revenir en Angleterre, l'affection sincère et fraternelle qu'il avait toujours eue pour le Roi ne pouvait lui laisser aucun repos, jusqu'à ce qu'il eût vu comment il se trouvait. Il s'inquiéta donc fort peu que le monde blâmât sa désobéissance d'être revenu sans permission; et, pourvu qu'il ne fît rien contre sa conscience et contre sa loyauté, il ne se mettait pas fort en peine de plaire à un public dont il savait très-bien que les préventions contre lui produiraient toujours à son égard des jugemens aveugles et injustes, sans qu'il fût possible d'espérer de l'en faire revenir.

« Le 8 septembre il partit de Bruxelles, sans communiquer son projet à personne qu'à la duchesse. Il ne prit avec lui que lord Peterborough, M. Churchill et un valet-de-chambre, et laissa à sir Richard Bolstrod le soin d'informer le duc de Villa-Hermosa de la cause de ce départ subit. Il arriva le même soir à Armentières, et le lendemain à Calais; mais comme le vent était fort et contraire, il ne put s'embarquer que le 10 dans la soirée; il débarqua le lendemain à Douvres, dans une chaloupe française. Il s'était déguisé de manière à n'être reconnu ni de l'équipage, ni à Douvres, excepté par le maître de poste, qui était un honnête homme, et garda le silence. Il prit la poste, et laissant derrière lui lord Peterborough, qui ne pouvait aller si vite, il arriva le même soir à Londres; il prit aussitôt une voiture, et se rendit d'abord chez M. Frowd, le maître de poste, pour savoir les nouvelles. Il apprit, à sa grande satisfaction, que le Roi était beaucoup mieux; de là il alla chez sir Allen Apsley, où il passa la nuit. Il envoya chercher M. Hyde et M. Godolfin. Ils lui dirent que son arrivée était toujours un secret, et que ni le duc de Monmouth, ni personne de sa coterie, n'en avait encore le moindre soupçon. Ils lui conseillèrent donc de se rendre le plus promptement possible à Windsor, avant que la chose fût sue. Il y arriva en conséquence le lendemain matin à

sept heures, précisément comme Sa Majesté faisait sa barbe, et ce fut lui qui le premier lui annonça son arrivée.

« Le Roi, bien qu'il feignît la surprise, le reçut très-bien, et le duc, après les premiers complimens, et après avoir dit à Sa Majesté à quel point il était heureux de la trouver si bien rétablie, continuant de suivre les ordres qu'il avait reçus, dit tout haut qu'il espérait que, vu la circonstance, Sa Majesté lui pardonnerait d'être venu sans permission, mais que puisqu'il avait déjà quitté l'Angleterre pour obéir aux ordres de Sa Majesté, maintenant qu'il avait eu la satisfaction de la voir, il était prêt à se rendre partout où elle voudrait lui ordonner. Cette scène finie, toute la cour s'empressa en foule à le venir complimenter, ses ennemis aussi bien que ses amis; » car sa présence tenait toujours en respect ceux mêmes qui l'aimaient le moins.

Il avait fallu toute la résolution dont le duc était capable pour s'être hasardé à revenir de cette manière, sachant que toutes les classes de la nation étaient prononcées contre lui. « Les ministres qui avaient consenti à son retour, n'étaient pas au fond de ses amis; lord Sunderland avait même positivement assuré au duc de Monmouth que, loin de l'approuver, il avait fait au contraire tout ce qu'il avait pu pour l'empêcher; car il paraît que lorsque le Roi était tombé malade, le

duc de Monmouth se doutant de ce qui allait arriver, avait vivement pressé pour qu'on écrivît au duc de ne pas bouger d'où il était. Il fut donc extrêmement surpris lorsqu'il le vit arriver; cependant il ne put se dispenser de lui rendre ses respects. Il en avait eu l'ordre du Roi. Le duc le reçut avec civilité, mais remarqua, pendant tout le temps qu'il passa à Windsor, que le duc de Monmouth était agité et troublé. Ni lui, ni sa femme, bien que le duc leur eût rendu deux visites, ne songèrent à lui faire la moindre excuse sur ce qui s'était passé, ni à charger personne de les remettre en bonne intelligence avec lui. Quelqu'un qui souhaitait du bien à tous les deux voulut travailler à un racommodement, et le proposa au principal conseiller du duc de Monmouth; mais celui-ci ne voulut pas y entendre, ni l'encourager en aucune sorte.

« Son Altesse royale eut soin de remercier la duchesse de Portsmouth, et tous ceux des ministres qui avaient contribué à ce qu'on le rappelât; et, voyant la vive satisfaction que le Roi avait témoignée de sa présence, il espérait n'être plus obligé de s'en séparer; mais ses espérances furent de courte durée, car le lendemain matin les comtes de Sunderland, d'Essex, le marquis d'Hallifax, M. Hyde et M. Godolphin étant venus le voir, lord Sunderland commença un discours solennel, pour lui apprendre que lorsque Sa Ma-

jesté était tombée malade, ne sachant ce qui pouvait arriver, ils avaient jugé nécessaire qu'on envoyât chercher Son Altesse royale; qu'ils avaient pris soin de préparer le lord maire et les aldermen, et les hommes les plus considérables de la flotte et de l'armée, qu'ils avaient trouvés très-bien disposés en cas d'événement. Cela était vrai, mais on le devait aux soins et aux efforts de gens beaucoup plus sincèrement zélés pour les intérêts du duc, que ne l'étaient la plupart d'entre eux. Lord Sunderland continua en lui disant que puisque, grâce à Dieu, le Roi était rétabli, leurs craintes et leurs préparatifs n'étaient plus de saison, et qu'en conséquence l'unique soin qui leur restait était de faire tout ce qu'ils pourraient imaginer de mieux pour plaire au parlement, et le mettre de bonne humeur au moment où il s'assemblerait, ce qui était fort prochain; il jugeait donc nécessaire que Son Altesse retournât à Bruxelles; mais, pour lui ôter toute crainte que le duc de Monmouth ne travaillât contre elle en son absence, ils lui dirent qu'ils ne doutaient pas que le Roi ne consentît à l'obliger de quitter aussi l'Angleterre, et à lui reprendre sa commission de capitaine-général des troupes de Sa Majesté. Ils ajoutèrent que Son Altesse serait rappelée aussitôt après la session du parlement, et lui dirent que s'il approuvait ce projet ils en feraient la proposition

au Roi, à qui ils ne doutaient pas qu'il ne convînt très-fort dans tous ses détails.

« Le duc vit clairement par ce discours que son départ était décidé. Il jugea donc inutile de disputer et crut qu'il valait mieux faire sa cour au Roi en consentant de bonne grâce. Il les laissa les maîtres de faire ce qu'ils voudraient. En conséquence ils proposèrent le lendemain au Roi ce dont ils étaient convenus et le trouvèrent fort disposé à faire partir le duc de Monmouth; car, outre ses folles idées d'ambition qui déplaisaient beaucoup au Roi, on était instruit de ses conférences secrètes avec lord Shaftesbury, M. Montague et autres factieux, au grand préjudice des affaires de Sa Majesté. »

Ainsi, le crédit qu'avait donné dans le public, au duc de Monmouth, sa dernière expédition contre les rebelles écossais, ne l'empêcha pas de tomber bientôt après dans la disgrâce de Sa Majesté; car on sut qu'il avait ménagé ces fanatiques comme s'il eût eu plutôt le projet de se mettre à leur tête que de les repousser, et qu'il eût été plus disposé à rechercher leur amitié qu'à punir leur rébellion. Le duc, durant son séjour à Windsor, aurait cru se manquer à lui-même s'il ne se fût appliqué à faire sentir au Roi le danger d'une pareille conduite, non pas, quoi qu'on en ait pu dire méchamment, par mauvaise volonté contre le duc de Monmouth, mais uniquement

pour sa propre sûreté et celle du Roi ; car aussi long-temps que le duc de Monmouth s'était conduit d'une manière convenable ou seulement supportable, il avait reçu de Son Altesse royale toutes les marques imaginables de bienveillance et d'affection ; mais lorsqu'il en vint à se porter comme prince de Galles à la tête du parti mécontent, il n'y eut plus moyen de garder de mesure avec lui. Le duc savait distinguer la patience d'une soumission servile, et pensa qu'il était juste et louable de sa part de pourvoir à sa propre défense lorsqu'il le pouvait sans nuire aux affaires de Sa Majesté.

« Avant cette conférence avec Son Altesse, les hommes dont on a parlé lui avaient envoyé un d'entre eux pour lui proposer, sans doute à dessein de l'éprouver, de se joindre à eux pour obtenir du Roi de renvoyer le duc de Lauderdale. Le duc répondit que le duc de Lauderdale servait depuis long-temps Sa Majesté avec beaucoup de fidélité, qu'il était de plus son ami particulier et lui avait donné plusieurs témoignages d'attachement durant son absence ; qu'il serait très-décourageant pour les serviteurs de Sa Majesté de voir l'homme qui avait soutenu avec tant de zèle son autorité en être si mal récompensé, qu'il ne pouvait donc en aucune manière consentir à son renvoi. On lui répondit que l'intention était seulement de le mettre doucement de côté

avant l'arrivée du parlement qui était monté contre lui, et qui autrement l'attaquerait certainement d'une rude manière; que d'après cela on espérait que Son Altesse voudrait bien demeurer passive dans cette affaire. Le duc répondit qu'il ne pouvait le promettre, pensant qu'il était de son devoir de dire à Sa Majesté ce qu'il pensait en pareille occasion. »

Il est assez probable que cette réponse aida fort à la résolution qu'on prit de le faire repartir. Les ministres s'étaient flattés qu'après la faveur qu'ils venaient de lui faire, le duc se croirait obligé d'entrer aveuglément dans toutes leurs mesures; mais ils s'aperçurent que ses adversités ne l'avaient pas abattu au point de l'empêcher d'agir en conséquence des principes par lesquels il avait toujours cru devoir se diriger, et qu'il conservait la même fermeté sur tous les points où il croyait qu'étaient intéressés la justice, l'honneur et le bien des affaires du Roi. Ils avaient lieu de craindre que son crédit auprès du Roi ne l'emportât de beaucoup sur le leur, il n'était donc pas étonnant qu'ils se fussent si promptement décidés à le renvoyer.

« Le Roi avait promis de rappeler le duc quelques jours après la clôture de la session, mais désirait que la chose demeurât secrète ainsi que ce qu'il avait résolu à l'égard du duc de Monmouth, jusqu'à ce qu'il jugeât à propos de l'en

informer lui-même. Le duc de Monmouth, quand le Roi lui en parla, fut excessivement surpris. Il tâcha, par beaucoup de raisonnemens, de faire changer d'avis à Sa Majesté, la pressa plus vivement qu'il ne convenait, et pour montrer son mécontentement dit au Roi que puisque Sa Majesté ne le jugeait plus propre à commander ses troupes en qualité de général, il ne convenait plus qu'il demeurât capitaine de ses gardes, et qu'en conséquence il demandait que sa compagnie fût donnée au duc de Grafton; mais après avoir dormi sur la chose il revint le lendemain dire au Roi, d'une manière beaucoup plus soumise, qu'il était prêt à lui obéir, et en conséquence il se rendit le même soir à Londres; mais au lieu de tenir sa promesse, il vit en secret M. Montague et les autres factieux, leur conta ce qui lui arrivait et leur dit qu'on le renvoyait pour avoir voulu persuader au Roi de se rendre aux désirs de son parlement et à cause de son zèle pour la religion protestante. »

Lorsqu'on fut instruit de la résolution qui avait été prise de renvoyer le duc, plusieurs de ses anciens amis en furent excessivement effrayés, particulièrement M. le secrétaire Coventry, qui jugea nécessaire de faire des représentations au Roi contre cette mesure; mais n'ayant rien obtenu, il insista au moins sur l'imprudence qu'il y avait à mettre l'héritier de la couronne au pouvoir d'un

prince étranger, et représenta que si Sa Majesté ne voulait pas souffrir que le duc demeurât en Angleterre, il était au moins plus prudent de l'envoyer en Ecosse. C'était la première fois qu'on avait l'idée d'un pareil projet; il parut si raisonnable que lord Sunderland et le Roi lui-même y entrèrent promptement, mais seulement ils auraient voulu qu'il allât d'abord à Bruxelles chercher la duchesse, et de là se rendît sur-le-champ en Écosse.

Le duc, voyant un si grand nombre de ses amis disposés à désirer qu'il ne les quittât point, jugea à propos d'en reparler à ceux qui avaient proposé son départ; mais il les trouva tous, excepté M. Hyde, tellement décidés, qu'il se désista bientôt. M. Godolphin dit que si, après avoir consenti à son départ à condition qu'on ôterait au duc de Monmouth sa commission, il refusait maintenant de partir, cela aurait l'air d'un artifice employé pour obtenir ce qu'il désirait. Le duc les assura qu'il n'avait pas l'intention d'en reparler à Sa Majesté, mais qu'il s'en tiendrait absolument à ce qu'ils lui diraient, et accomplirait exactement ce qui avait été décidé. Cependant lord Sunderland et d'autres lui promirent en secret qu'une fois à la cour il y resterait et ne serait pas obligé d'aller en Ecosse. »

Avant que le Roi revînt à Londres, le parti factieux avait eu vent de ce projet d'envoyer le

duc en Ecosse, et, ainsi que l'avait appris Sa Majesté par un espion qu'elle y entretenait, il en avait été excessivement troublé : ce qui disposa le duc à sentir moins d'éloignement pour ce voyage. Craignant donc qu'une fois à Bruxelles, il ne lui vînt un contre-ordre pour l'obliger à y rester, il désira du moins faire décider d'avance qu'on le rappellerait de Bruxelles sous prétexte d'aller en Ecosse, et pria le Roi de communiquer le projet aux lords Essex et Hallifax. Ils y consentirent, le premier sur-le-champ et l'autre après avoir un peu hésité, en sorte que Sa Majesté le déclara bientôt à la fois aux cinq personnes qu'on avait d'abord consultées séparément, savoir, Essex, Hallifax, Sunderland, Hyde et Godolphin; mais le Roi voulut que la chose parût venir du duc qui devait à son arrivée à Bruxelles écrire au Roi pour lui demander la permission d'aller en Ecosse; il était convenu qu'alors sous prétexte d'aller chercher ses filles, les princesses Anne et Isabelle, à qui on avait permis dernièrement d'aller faire une visite au duc et à la duchesse, pour voir leur sœur la princesse d'Orange, il se rendrait en Hollande, où les yachts devaient lui être envoyés, et on devait tenir dans les Dunes quelques frégates prêtes à le conduire tout droit en Ecosse : mais tout ce soin pour tenir la chose secrète ne paraissait d'aucune utilité, puisque le parti mécontent en était instruit ; cela ne pouvait guère avoir d'autre

but que de faciliter au duc la sortie du territoire espagnol.

Le 25 septembre, le duc prit congé du Roi, et arriva bientôt en bonne santé à Bruxelles, par la route d'Ostende; et, comme il avait été convenu, afin que le gouvernement espagnol ne pût être instruit de son projet avant qu'il eût quitté les terres de sa domination, il feignit, en quittant Bruxelles, de n'avoir d'autre intention que d'aller voir la princesse d'Orange, et n'avertit point les Espagnols de son dessein, jusqu'à ce que les yachts qui devaient l'emmener fussent arrivés à La Haye. Alors Son Altesse envoya au duc de Villa-Hermosa un homme de qualité chargé de ses complimens et d'une lettre de remercîmens pour toutes les marques de bienveillance et de civilité qu'il en avait reçues pendant son séjour à Bruxelles. Puis, il s'embarqua à Maesland-Sluys, d'où, comme il l'avait arrangé avec le Roi, il se rendit droit à Londres après s'être seulement arrêté quelque peu en route, mais sans attendre les frégates qu'on prétendait devoir le conduire en Écosse.

Lord Essex et lord Hallifax parurent très-fâchés de son arrivée; mais on leur dit que le duc avait seulement la permission de passer par Londres, vu la saison, qui ne permettait guère de faire le voyage par mer, « tandis qu'en même temps on assurait sous main le duc qu'il demeurerait à

Londres, et ne serait pas obligé d'aller en Écosse. Il est vrai qu'on faisait, à ce qu'il paraît, un mystère de la permission qui lui avait été donnée de venir à Londres, et qu'il fut obligé d'attendre, avec la duchesse, dans les Dunes, que cette permission lui fût arrivée. La duchesse se trouva alors si mal d'un vomissement de sang, qu'il n'y eut que trop de motifs pour lui permettre de débarquer. Le duc se prêta à ce stratagême, et on l'engagea à parler toujours de son projet d'aller en Écosse. La duchesse elle-même contribua à cette petite trahison, comme l'appelaient quelques-uns des ministres, jusqu'au moment où l'on croirait pouvoir avouer publiquement leur séjour à Londres; mais la trahison tourna enfin contre celui qui avait coutume de la subir, et environ une semaine après l'arrivée du duc, « lord Sunderland et M. Hyde vinrent l'informer que Sa Majesté jugeait nécessaire à son service qu'il se rendît sur-le-champ en Écosse, mais seulement pour y demeurer jusqu'au milieu de janvier. »

La volonté du Roi était toujours une loi pour Son Altesse royale; sans discuter et sans se plaindre « de ces insupportables changemens de résolution et de la fatigue des continuels voyages qu'il lui fallait endurer, il partit vers la fin du mois (1),

(1) Le 27 octobre.

laissant à Saint-James les deux princesses Anne et Isabelle. La duchesse, malgré la maladie et le vomissement de sang qu'elle venait d'éprouver sur la mer, voulut accompagner le duc, bien que le Roi la pressât de demeurer à la cour, et que la brièveté du séjour que Son Altesse devait faire en Ecosse parût rendre ce parti raisonnable. » Quoiqu'elle n'eût pas alors plus de vingt ans, elle aima mieux, au risque de sa vie, partager constamment les traverses du duc son mari et les rigueurs de sa destinée, que de vivre en repos quelque part que ce fût sans lui; mais c'était une peine sensible pour Son Altesse royale, que de voir ainsi la duchesse martyre en quelque sorte de son affection pour lui, et d'être obligé, pour se conformer à l'humeur ombrageuse et craintive de quelques conseillers, de courir ainsi le monde en vagabond, au préjudice évident non-seulement de ses intérêts, mais encore de ceux du Roi son frère. Il fut fort embarrassé à deviner d'où venait cette nouvelle résolution, « ne sachant si elle avait pour but de contenter lord Essex et lord Hallifax, à qui son arrivée à Londres avait tant déplu, et de leur faire croire qu'on avait toujours eu le projet de l'envoyer à Edimbourg, ou si projetant déjà à cette époque les mesures violentes que l'on prit bientôt après contre les catholiques, on aimait mieux que le duc fût absent au moment où l'on s'en occu-

perait, ou bien enfin si l'on regardait le voyage du duc comme le meilleur moyen de maintenir la tranquillité de l'Écosse, ce qu'on pouvait croire, d'après la consternation qu'avaient laissé entrevoir lord Shaftesbury et sa coterie, lorsqu'ils avaient pour la première fois entendu parler de ce projet. Enfin, quelle que fût la véritable cause de ce changement, le duc se soumit patiemment sans répliquer au Roi et sans discuter avec ceux auxquels il croyait devoir l'attribuer; car, bien que quelques uns de ses amis l'eussent assuré que les deux lords étaient revenus à son parti, ils lui avaient conseillé en même temps de les ménager avec soin, attendu qu'ils avaient l'estomac délicat et ne pouvaient digérer de gros morceaux, mais qu'en leur présentant ainsi les choses petit à petit, on pouvait espérer de les amener enfin à accepter tout ce qui pourrait leur être proposé pour l'avantage de Son Altesse, et à embrasser son parti avec activité et fermeté; mais on vit bientôt à quel point ces donneurs d'avis étaient trompés sur le compte de l'un des deux lords; et, quant à l'autre, était-il véritablement des amis du duc, c'est ce qui est demeuré un mystère, aussi bien que tout le reste.

Le duc ne reçut pas à York un aussi bon accueil qu'il avait lieu de s'y attendre; les gens de la ville prétendirent, pour couvrir leurs mau-

vaises dispositions, que dans une occasion pareille on leur avait envoyé des instructions sur ce qu'ils avaient à faire, mais que cette fois, comme on n'en avait rien fait, ils n'avaient su de quelle manière ils devaient s'y prendre pour rendre leurs respects à Son Altesse. Cela ne les sauva pas d'une réprimande qu'ils méritaient d'autant mieux que d'autres leur avaient donné de beaucoup meilleurs exemples; car dans la plupart des lieux qui se trouvaient sur la route, les gentilshommes du pays avaient exprimé de grands sentimens de respect et de loyauté. Son Altesse ne manqua pas d'en avertir Sa Majesté, qui en retour l'assura qu'on ne pouvait l'obliger davantage que par cette conduite; que son affection et celle de ses sujets étaient parfaitement réciproques, et qu'elle était bien résolue à ne jamais renoncer à ses anciens amis et à sa première résolution.

Son Altesse royale, avant de quitter Londres, dit au Roi qu'il lui paraissait juste et raisonnable qu'ayant toujours été membre des conseils d'Ecosse il y siégeât lorsqu'il serait dans le pays: le Roi y consentit volontiers, et le duc de Lauderdale eut ordre d'envoyer en Ecosse les instructions en conséquence; mais lord Montrose vint trouver le duc à York, et lui dit qu'on s'opposait à ce qu'il siégeât dans le conseil, à moins qu'il ne prêtât le serment d'allégeance comme on l'ap-

pelait (bien que dans le fait il comprît aussi la reconnaissance de la suprématie), et que quelques membres du conseil avaient écrit à la cour à ce sujet. Le duc le remercia de cet avis et lui dit que tant qu'il avait siégé dans le conseil d'Angleterre on ne lui avait demandé aucun sérment, qu'il jouissait du même privilége en Ecosse et ne s'en départirait pas : sur quoi le marquis s'en retourna et le duc continua son voyage sans rien dire jusqu'à son arrivée à Lethington, maison du duc de Lauderdale, où le lord avocat vint lui reparler de la chose et lui donna à entendre que cette difficulté avait été élevée, surtout par le lord chancelier et l'ami du duc de Lauderdale. Il avoua qu'il lui paraissait positif, d'après l'acte, que le serment devait être prêté, et que le lord chancelier avait dit que lui et le lord avocat seraient recherchés dans le parlement s'ils laissaient le duc siéger dans le conseil sans l'avoir prêté : mais Son Altesse royale répondit que c'était un privilége en qualité de frère du Roi qu'on ne pût requérir de lui des sermens comme des autres sujets, que la chose avait été ainsi pratiquée en Angleterre et qu'il ne voyait pas de raison pour qu'on s'y refusât en Ecosse. Le duc en parla à lord Murray et à lord Hatton qui furent de son avis et jetèrent le blâme de la chose principalement sur le lord avocat.

« Il ne fut plus question de tout cela jusqu'à l'ar-

rivée du duc à Edimbourg, si ce n'est que le duc en parla à lord Argyle. » Le duc arriva à Edimbourg le 4 décembre et y fut reçu avec tous les témoignages imaginables de joie et de reconnaissance pour l'honneur que voulaient bien accorder au pays le Roi et Son Altesse royale. Le chancelier lui fit, au nom du conseil, un discours auquel Son Altesse répondit dans les termes les plus obligeans et les plus affectueux qu'on pût imaginer, les assurant qu'il ferait toujours les derniers efforts pour unir l'honneur et le service du Roi avec les intérêts de la nation écossaise.

« Cette cérémonie terminée, la première chose à faire fut d'accommoder la difficulté qui s'était élevée relativement à la présence du duc au conseil. Il avait reçu, même avant son arrivée, des lettres du Roi et du duc de Lauderdale qui, en y pensant mieux, avaient jugé nécessaire que le serment fût prêté. Sa Majesté disait qu'elle ne voyait pas que ce serment emportât rien de plus que le serment qu'on prêtait en Angleterre. Il conseillait donc au duc de ne pas se refuser à l'un puisqu'il avait prêté l'autre. Le duc de Lauderdale s'efforçait d'ajouter encore à ce raisonnement, mais rien de tout cela ne changea l'opinion du duc. Il se fit lire l'acte du parlement qui prescrivait le serment, et, après l'avoir entendu, dit qu'il était plus que jamais convaincu d'avoir raison, car il était clair que cet acte était dirigé

contre les fanatiques et ceux qui avaient pris part à la dernière rebellion, ce qui ne pouvait en aucune manière le regarder; qu'il avait siégé en Angleterre dans le conseil écossais, avait toujours été amiral d'Ecosse depuis la mort du duc de Richemond, tout cela postérieurement à l'acte, et que jamais on ne lui avait demandé aucun serment; qu'à la vérité il avait prêté le serment d'allégeance dans la chambre des lords d'Angleterre, parce qu'il avait trouvé dans le journal de cette chambre que le feu Roi son père l'avait prêté étant prince de Galles, mais qu'il ne s'y était soumis qu'une seule fois et ne l'eût même pas fait s'il ne se fût trouvé alors dans une situation différente de celle où il était actuellement. Il avoua qu'il avait renoncé à ses emplois plutôt que de prêter le serment du *test*, voté en 1673; mais que l'acte qui exigeait ce serment avait été dirigé contre lui et rédigé avec une telle malveillance que, d'après sa teneur, si le duc eût conservé ses emplois sans prêter le serment, il n'eût pas été en état de se faire obéir. Ces raisons, enfin, convainquirent si bien Sa Majesté qu'elle ordonna que le duc siégeât dans le conseil sans qu'on lui demandât aucun serment. »

Mais avant que cette difficulté fût aplanie, Son Altesse royale éprouva d'ailleurs une pénible mortification. Les premières nouvelles qu'elle reçut à son arrivée en Ecosse lui apprirent que le duc de Monmouth était revenu à Londres. Il

avait quitté l'Angleterre vers l'époque où le duc avait été renvoyé à Bruxelles. Il s'était rendu à Utrecht, mais n'y avait pas fait grand séjour; car, soit qu'il craignît que le voyage du duc en Ecosse ne rompît ses mesures et celles de son parti, ou qu'il pensât qu'il aurait le champ plus libre lorsque le duc aurait le dos tourné et se résolût à profiter de l'occasion, il arriva de Hollande ou du moins parut publiquement à Londres le lendemain du départ du duc pour Edimbourg. Le parti factieux en témoigna hautement sa satisfaction par le son des cloches, les feux de joie, etc. Il envoya aussitôt M. Godfrey demander qu'il lui fût permis de voir le Roi et de lui dire les raisons qu'il avait à donner pour sa justification, assurant, si Sa Majesté n'en était pas satisfaite, qu'il était prêt à se soumettre à sa volonté.

Le Roi fut excessivement surpris de ce qu'il avait osé revenir sans permission, et lui fit dire qu'il eût à quitter sur-le-champ le royaume; mais au lieu d'obéir il se rendit tout droit à sa demeure dans le Cockpit, et comme il était tard quand il y arriva, Sa Majesté ne le sut que le lendemain matin et fut avertie en même temps que les gens de son parti se rendaient en foule autour de lui. Sa Majesté perdit alors patience et lui fit dire que s'il ne sortait pas sur-le-champ de sa maison et le lendemain du royaume il ne devait plus espérer de le revoir jamais; et pour lui

mieux marquer son mécontentement, elle fit rédiger sur-le-champ une nouvelle commission, nommant le duc d'Albemarle capitaine de la compagnie des gardes qu'avait eue jusqu'alors le duc de Monmouth.

D'après ce message, le duc de Monmouth jugea à propos de quitter le Cockpit; mais au lieu d'aller en Hollande, il se rendit à la maison qu'il avait dans Hedge-Lane et de là envoya au Roi par lord Falcombridge, par lord Gerrard et enfin par la duchesse de Monmouth, des messages répétés pour lui demander de consentir au moins à le voir; mais le Roi demeura ferme dans sa résolution, et, comme le duc ne demeurait pas moins ferme dans sa désobéissance, il lui ôta son gouvernement de Hull et la lieutenance de North-Riding dans le comté d'York, qu'il donna à lord Mulgrave, ainsi que celle du comté de Stafford, qu'il donna au comte de Shrewsbury; il ordonna que sir Thomas Armstrong fût chassé des gardes. Il ne resta donc plus au duc de Monmouth que la charge de grand écuyer, que le Roi s'abstint pendant quelque temps de lui ôter pour ne pas le jeter dans le désespoir; mais, enfin, il ordonna que cet emploi fût géré par des commissaires.

Toute cette sévérité ne fit aucune impression sur le duc. Il déclara que, puisque le Roi lui prenait tout ce qu'il avait, il vivrait sur la for-

tune de sa femme, et, en conséquence, il demeura dans sa maison où tout le parti mécontent avait un libre accès auprès de lui et pouvait comploter et cabaler sans la moindre contrainte. A une des réunions de ses partisans dans la cité, on dressa un plan pour prouver que le Roi avait épousé sa mère et qu'elle avait une lettre signée de sa main où il la reconnaissait pour sa femme. Cette lettre, à ce qu'ils prétendaient, avait été ôtée de sa poche lorsqu'on la conduisit à la Tour; et, pour appuyer toute cette histoire, ils affirmaient qu'ils avaient un livre de nouvelles, imprimé en 1652, où on en parlait sous le titre *de la femme de Charles Stuart*.

Cet affront et cette désobéissance ne devaient être aussi sensibles à personne qu'au Roi. Il n'en souffrait pas moins que le duc de Monmouth demeurât dans sa maison, bien que toujours déterminé à ne pas le voir. Cependant les amis du duc lui rendaient compte de tout ce qui se passait, mais lui disaient en même temps qu'il ne devait pas s'en inquiéter ni prendre pour cela le parti de revenir, car ses ennemis auraient tiré parti de ce retour comme d'une infraction aux ordres du Roi, non moins criminelle que celle dont on accusait le duc de Monmouth. Le duc se rendit sans résistance, et, se montrant fort peu troublé de ce qui se passait, donna toute son attention aux affaires d'Ecosse, où par son activité, son application et

en même temps l'affabilité avec laquelle il recevait la noblesse de tous rangs, il gagna en ce pays non-seulement un crédit très-utile aux affaires du Roi, mais s'y acquit si généralement l'affection et l'estime, que ses ennemis en furent singulièrement déconfits, et que, quelque temps après, Shaftesbury déplorant en quelque sorte l'impuissance de sa haine, se plaignait que la persécution qu'on avait fait subir au duc en Angleterre, n'eût servi qu'à le faire pour ainsi dire régner en Ecosse.

Les amis du duc craignaient qu'il ne rencontrât dans ce pays un écueil fort dangereux qu'il eut cependant l'adresse d'éviter. Personne ne doutait que la brillante réception qu'il avait reçue à son arrivée, ne fût due en grande partie aux soins de lord Lauderdale, qui pouvait engager Son Altesse à se déclarer par reconnaissance de son parti; mais il vit bientôt qu'il lui était nécessaire de demeurer neutre dans de telles affaires, car bien que par sa générosité et son affabilité il pût gagner tous les partis au Roi et s'en faire à lui-même des amis, il vit bien qu'il lui serait impossible de les réconcilier entre eux. Il évita donc prudemment de se laisser aller à une partialité qui n'aurait servi qu'à le surcharger du fardeau d'inimitié qui pesait sur la tête de lord Lauderdale. Il n'avait déjà que trop du sien sans y ajouter encore celui-là. Mais tandis que le duc

se faisait des amis en Ecosse, son absence lui en faisait perdre en Angleterre. L'incertitude des affaires dans ce royaume avait ébranlé beaucoup d'hommes considérables, et quelques uns finirent par abandonner tout-à-fait le Roi et le duc. Lord Essex, après avoir long-temps tergiversé, avait enfin donné sa démission de sa place de commissaire de la trésorerie; il se plaignait que le duc n'eût pas tenu la parole qu'il lui avait donnée de ne rien faire sans son conseil, craignait qu'on n'eût au fond, disait-il, des desseins contre la religion, et était résolu à n'y point prendre part. Il est certain qu'on peut concevoir que des hommes d'une grande fortune craignent de se hasarder trop loin en de tels temps de troubles; et si lord Essex s'en fût tenu là, personne n'aurait pu le blâmer : mais comme le Roi l'observait, il parut que lui et lord Hallifax agissaient en vue d'une chose dont on avait espéré qu'ils étaient désabusés; mais quel que fût le but du premier, on s'aperçut bientôt que l'autre avait eu le bonheur de se ranger à de plus justes et de plus sages mesures.

Le parlement avait été prorogé au 26 janvier (1), et on n'avait pas le projet qu'il se rassemblât alors. Sitôt que le parti factieux eut vent de l'intention qu'on avait de le proroger de nou-

(1) 1680.

veau, on se mit à l'œuvre de tous côtés pour se procurer des pétitions au Roi, demandant que le parlement se réunît et travaillât aux affaires du royaume. Le Roi prévit l'orage et fit avertir le lord maire de ne point encourager de pareilles manœuvres. Il publia une proclamation par laquelle il déclarait qu'elles étaient contraires à la loi, et menaçait les transgresseurs de la dernière sévérité. Mais le comte de Shaftesbury et son parti ne firent que rire de ces menaces, et mirent autant de soin et d'activité à soulever des mécontentemens que le Roi à tâcher de les apaiser. Lui et neuf autres lords présentèrent au Roi une pétition où ils s'expliquaient formellement à ce sujet. Ils avaient sollicité la cité de se joindre à eux; mais quand le parlement était absent, l'autorité du Roi y était de quelque poids; c'est pourquoi on évitait de l'assembler. Aussi, malgré cette pétition et plusieurs autres, le Roi résolut dans son conseil de proroger le parlement jusqu'au 11 novembre suivant, et prit de grandes précautions, avertissant le lord maire, d'un ton très-ferme, de s'opposer à toute pratique irrégulière, en même temps que dans la crainte d'une insurrection il garnissait Portsmouth, Tilbury, Sheerness et toutes les autres places fortes d'un nombre suffisant de troupes, commandées par des officiers de choix. La conduite tumultueuse du parti et la déclaration qu'avait faite le duc de Mon-

mouth qu'il ne voulait pas sortir de Londres, ne donnaient que trop de raisons de craindre quelques soulèvemens ; car, indépendamment de sa désobéissance aux ordres réitérés du Roi, il avait dit, pour motif de son séjour, qu'il savait que la vie du Roi était en danger, et par cette raison il ne voulait pas quitter le royaume afin d'être à portée, s'il arrivait quelque malheur à Sa Majesté, de venger sa mort sur les papistes : insinuation dangereuse et qui obligeait le Roi de veiller avec d'autant plus de soin à sa propre sûreté.

Aussitôt que le Roi eut pris la résolution de proroger le parlement, les amis du duc lui écrivirent de se préparer à partir; mais sans cependant y mettre trop de précipitation, de peur qu'on ne crût qu'il n'avait attendu que ce moment. Ils l'engagèrent en même temps à établir les choses en Écosse de manière à ce que le fruit de son voyage ne fût pas perdu. Il s'occupa donc à faire exécuter l'ordre du Roi, qu'il avait sollicité, qui était que les troupes écossaises fussent exercées comme les troupes anglaises, et qu'en même temps on mît de côté le produit des amendes et des défauts, pour servir de ressource dans l'occasion.

Le duc attendait chaque jour les ordres du Roi, ne voulant pas partir sans les avoir reçus. Mais, au lieu de cela, Sa Majesté lui écrivit qu'elle jugeait nécessaire qu'il ne revînt qu'après le

terme de la prorogation, ce qui ne pouvait être avant le 26 janvier; que ce jour-là elle lui enverrait les yachts, et espérait qu'il consentirait à un retard que le Roi et tous les amis du duc jugeaient nécessaire à leurs communs intérêts; que son séjour en Écosse avait eu le très-bon effet de refroidir les mécontens, et qu'il n'y avait pas de moment plus dangereux que celui où on prononcerait la prorogation; que sa présence en Écosse y maintiendrait la tranquillité, et que son absence ferait le même effet en Angleterre, tandis que tout changement ou mouvement, et surtout son arrivée en ce pays, pourraient élever de nouveaux troubles.

Quoique ce nouveau désappointement fût très-mortifiant pour Son Altesse royale, dont la patience avait déjà été bien éprouvée, elle le reçut avec sa soumission ordinaire. Elle ne pouvait guère s'empêcher d'être inquiète de la manière dont finiraient ces fréquens changemens. Cependant cela ne lui fit pas une impression aussi profonde que ce qu'elle apprit de la résolution qu'on avait formée d'exercer quelques nouvelles rigueurs contre les catholiques. Cela toucha le duc plus que ce qui le regardait lui-même, et il ne put s'empêcher de s'en plaindre au Roi, qui l'assura qu'il était fort éloigné d'être par caractère enclin à la persécution, surtout quand il fallait la faire porter sur des gens qui avaient

bien mérité de lui; mais il ajouta que dans la circonstance présente il ne pouvait éviter de faire des choses dures, sans doute en elles-mêmes, mais qui préviendraient, à ce qu'il espérait, de plus grandes rigueurs; qu'il craignait que la nation ne fût mécontente de voir retarder, par cette longue prorogation, la poursuite du complot papiste, à moins qu'on ne prît les moyens d'éloigner du royaume les chefs du parti catholique, afin que, dans cet intervalle au moins, le peuple se crût en sûreté, et que c'était pour cela qu'on ne refusait jamais de passeports aux catholiques qui désiraient voyager en pays étranger.

Le duc reconnut l'artifice de cette excuse si bien arrangée, et quand il vit ses amis protestans y donner avec tant de facilité, il leur dit qu'il lui paraissait évident que tout le monde se réunissait pour opprimer des hommes qui ne l'avaient mérité en aucune manière. Ils lui répondirent que cela était nécessaire pour préparer les voies de son prompt retour à la cour, et pour qu'il y pût vivre en repos. Mais il n'était pas dans les principes de Son Altesse royale de s'élever sur la ruine des innocens. Il reprocha donc si sévèrement à ses amis la part qu'ils avaient eue dans cette affaire, que M. Hyde en fut extrêmement surpris, et dit qu'il lui paraissait qu'il n'était plus en situation de servir Son Altesse, puisqu'il ne pouvait obtenir son appui,

sa protection, ou du moins son approbation pour les mesures qu'il avait prises. Il exprima le désir de se retirer promptement, plutôt que de risquer, en participant plus long-temps aux affaires de Son Altesse, d'encourir de plus en plus son déplaisir, quand il croyait avoir le mieux mérité de sa part. Mais telles étaient la générosité et la justice du duc, que quand même il eût été vrai qu'on avait son avantage en vue en suscitant aux catholiques cette nouvelle persécution, il était résolu à ne jamais rien obtenir à ce prix, et à ne pas souffrir que ceux qui avaient partagé ses infortunes fussent également malheureux par sa prospérité.

Le 26 janvier le Roi prorogea le parlement, et écrivit au duc de revenir à la cour; mais comme sa vie se composait de croix et de mortifications, il était rare que le peu de satisfactions qu'il obtenait ne fût mêlé de quelques peines. Le Roi qui avait d'abord résolu de proroger le parlement jusqu'au mois de novembre, ne le prorogea que jusqu'au 15 d'avril, alléguant pour raison que les Français faisaient tous les efforts possibles pour engager les Hollandais à contracter une alliance avec eux; que, tant par flatteries que par menaces, M. d'Avaux, leur ministre à La Haye, commençait à gagner quelque chose sur leur esprit, et que pour écarter le grand obstacle provenant de leur union avec

l'Angleterre, et de l'intérêt qu'ils avaient à la ménager, il leur avait insinué qu'ils n'en pouvaient attendre aucun secours, qu'il avait appris que le parlement allait être prorogé pour longtemps, et qu'on savait bien que sans parlement le Roi ne pouvait rien faire. Le Roi donc, d'un autre côté, avait jugé nécessaire, pour la conservation de la Flandre et le repos de toute l'Europe, de s'opposer à cette alliance, et n'avait d'autre moyen de persuader aux Hollandais qu'il pouvait et voulait, conformément aux traités, les secourir dans le cas où la France viendrait à les attaquer qu'en leur prouvant que lui et son parlement n'étaient pas tellement éloignés qu'ils ne pussent très-promptement se réunir, et selon toute probabilité, s'accorder à faire la guerre à la France s'il était nécessaire, et à fournir à la Hollande tous les secours que le Roi et les Etats pourraient désirer. Le Roi ne doutait donc pas que cette courte prorogation qui laissait le parlement toujours sous sa main n'empêchât le roi de France d'envahir la Hollande, et la Hollande de se joindre avec la France, alliance à laquelle l'aversion des Hollandais pour la guerre eût sans cela forcé les Etats à consentir. Il était donc résolu, dit-il, de garder dans cette affaire un maintien capable de persuader au monde que les divisions qui existaient entre lui et son parlement n'étaient pas irréconciliables, et qu'il ne craignait point de le

réunir, ce qui devait, selon lui, forcer tellement ses voisins à se tenir tranquilles, qu'il serait dispensé de l'assembler réellement. C'était certainement, dans la conjoncture, le plus heureux médium qu'il pût trouver, et celui qu'il désirait le plus; car, au fond, le Roi n'avait nullement l'intention de rassembler le parlement et de lui soumettre des affaires, à moins qu'il n'y fût contraint par la nécessité de ses alliances à l'extérieur.

Ce raisonnement reposait sur un fil si délié que les ministres craignirent que l'arrivée du duc à la cour ne le mît en danger de se rompre; en sorte qu'il fallut que le Roi s'ingéniât encore pour trouver moyen de les faire consentir à ce retour. Ainsi, lorsqu'il informa le conseil de son projet de rappeler son frère, il observa que l'effet de son absence n'avait pas été tel qu'il pût y trouver des motifs pour le prolonger; que d'ailleurs il était très-probable qu'on renouvellerait dans le parlement des questions non-seulement de très-haute importance par elles-mêmes, mais encore d'un si grand intérêt pour le duc, qu'il lui paraissait que la raison et la justice exigeaient qu'il fût présent à la prochaine session pour se défendre, assurant en même temps qu'il pouvait répondre que son frère se soumettrait à tout ce qu'exigerait la tranquillité générale; qu'ainsi il n'y avait aucune raison pour que personne s'a-

larmât de son retour ou craignît qu'il pût avoir aucune fâcheuse influence sur le public. De cette manière, le Roi présenta le retour du duc plutôt comme un moyen d'assurer la réunion du parlement que comme un obstacle à cette réunion.

Aussitôt que le duc eut reçu la lettre que le Roi lui écrivait en conséquence de ces résolutions, il en fit part aux lords du conseil privé d'Ecosse, leur disant que quelque joie qu'il ressentît d'aller rejoindre le Roi, il ne pouvait quitter l'Ecosse sans une peine et répugnance réelle; car les témoignages de civilité et de bienveillance qu'il y avait reçus des personnes de tout rang et particulièrement du conseil, l'attachaient à jamais à ce pays pour lequel il conserverait une sensible gratitude et qu'il ne manquerait pas de reconnaître leur affection et leur loyauté par tous les services dont il serait capable; que Sa Majesté saurait par lui qu'elle pouvait compter en Ecosse sur une noblesse et des gentilshommes pleins de bravoure et de loyauté, un conseil privé sage et réglé, des tribunaux remplis d'hommes savans et d'une grande probité, et que la partie mécontente n'y était pas aussi considérable que le prétendaient les factieux de l'Angleterre. Il recommanda ensuite le maintien de la paix entre quelques familles des montagnards qu'il avait trouvées fermement attachées au parti de Sa Majesté; puis termina en disant adieu au conseil. Le chan-

celier l'assura en retour qu'il lui était impossible d'exprimer à quel point le conseil avait été sensible à l'honneur de sa présence et aux avantages qu'on avait reçus de sa conduite et de ses avis, protesta du dévouement des Ecossais au service de Sa Majesté et de Son Altesse royale, ajoutant qu'il leur serait impossible de supporter la tristesse que leur causait son départ si ce n'était qu'ils partageaient le plaisir qu'éprouverait Son Altesse à se réunir au Roi, étant toujonrs disposés à préférer sa satisfaction à la leur; et pour ne rien négliger de ce qui pouvait témoigner sa reconnaissance, le conseil privé fit suivre Son Altesse d'une lettre infiniment respectueuse au Roi, remplie des expressions de sa gratitude pour l'honneur que lui avait fait Sa Majesté en envoyant le duc en Ecosse, d'éloges magnifiques de sa conduite et de sa prudence, et de toûtes les protestations imaginables de l'empressement du conseil à employer les derniers efforts pour le service de Sa Majesté et de Son Altesse royale. Quoique la rigueur de la saison ne permît guère un voyage par mer, le duc et la duchesse, accoutumée comme lui aux fatigues, n'y firent nulle attention, et, s'embarquant sur-le-champ, arrivèrent le 24 février au bas de l'escalier particulier de Whitehall. Le duc ne fut pas plutôt à Londres qu'on vit clairement à qui son absence avait été le plus nuisible, et que loin qu'elle pût être avantageuse aux affaires

du Roi, rien ne contribuait plus à les faire prospérer que la présence du duc à la cour ; elle abattit tellement le parti mécontent que malgré tous les efforts de lord Shaftesbury pour soutenir son crédit au moyen du complot papiste et des intrigues de son club de factieux, lui et son parti commencèrent à tomber de jour en jour. Les villes et les provinces, qui avaient montré le plus d'activité à faire parvenir des pétitions, déclarèrent publiquement leur aversion pour ce genre de manœuvres; nul ne se montra plus zélé en ce genre, que la cité de Westminster; et, dans une adresse venue de Norfolk, le Roi fut remercié même d'avoir rappelé le duc. Cela obligea les fanatiques à redoubler d'efforts pour entretenir, s'il était possible, la méfiance et la fermentation des esprits. Il n'arrivait pas le moindre accident qu'on ne travaillât aussitôt à en faire un nouveau complot des papistes. « Un nommé Atford ayant été mis en prison pour quelques mauvaises manœuvres dans la cité, sir William Valler déclara sur-le-champ que c'était un nouveau complot papiste; que les gardes devaient se joindre aux catholiques pour égorger les protestans, et qu'on avait le projet d'en faire autant en Irlande. »

Bientôt après lord Shaftesbury informa le conseil d'un autre complot aussi en Irlande pour livrer ce pays aux Français. L'évêque Plunket, primat catholique, et tout le clergé catholique étaient

à la tête de la conspiration. Le Roi étant alors à Newmarket, on nomma un comité de lords, chargé de recevoir la dénonciation, de mander qui il voudrait et de prendre les renseignemens qu'il lui plairait; ce qu'on fit sans en informer, à ce qu'il paraît, le lord lieutenant d'Irlande ou même Sa Majesté, sans même savoir les noms des dénonciateurs, que lord Shaftesbury ne jugea pas à propos de confier au comité. On ne s'inquiétait d'aucune irrégularité dès qu'il s'agissait de procéder contre les catholiques ou contre le duc que l'on mit aussi dans le complot; car les factieux voyaient bien qu'aussi long-temps que leurs accusations ne tomberaient que sur des particuliers ils ne feraient qu'abattre des branches toujours prêtes à renaître; qu'il fallait attaquer la tête du cèdre qui, en tombant, entraînerait tout le reste.

Leur coup le plus hardi fut la prétendue découverte d'une cassette noire dans laquelle, disait-on, se trouvait un écrit portant contrat de mariage entre Sa Majesté et la mère du duc de Monmouth. Le Roi voulut examiner à fond cette intrigue, et sir Gilbert Gerrard, qu'on disait avoir vu la cassette noire, fut amené devant le conseil où il nia l'avoir vue ou avoir jamais eu connaissance de rien de pareil. « L'insolence de ces tentatives blessa profondément le Roi, et lorsqu'au mois de mai suivant Sa Majesté fut malade

de deux ou trois accès de fièvre, le duc de Monmouth lui ayant fait parvenir, dans une lettre à M. Godolphin, une autre lettre adressée à Sa Majesté pour s'informer de sa santé, et signée votre fidèle Monmouth, le Roi, lorsque M. Godolphin lui remit cette lettre, le chargea de dire au duc que s'il voulait se conduire conformément à sa signature et obéir aux ordres de Sa Majesté, il pourrait obtenir de se réconcilier avec elle, que c'en était le seul moyen, mais que s'il se flattait d'arriver à quelque chose par l'appui du parti factieux ou l'interposition du parlement il ne ferait qu'empirer sa situation. » En conséquence, environ un mois après, le Roi n'apercevant aucune amélioration dans la conduite du duc de Monmouth, publia (1) une déclaration où il protestait sur sa parole de Roi et sa foi de chrétien n'avoir jamais été marié à mistriss Barlow, autrement dite Walters, mère du duc de Monmouth, ni à aucune autre femme que la Reine; cela fut enregistré à la chancellerie avec l'attestation personnelle de tous les lords présens.

Le mauvais succès de cette intrigue n'empêcha pas le lord Shaftesbury d'en ourdir une autre dont il espéra plus de succès. Le 16 juin il se présenta accompagné de plusieurs membres des lords et membres des communes devant le grand jury

(1) Le 3 juin.

de Westminster; et, après avoir exposé les dangers imminens que l'on courait de la part du papisme et avoir parlé avec beaucoup d'amertume contre le duc, il le dénonça comme récusant, donnant à l'appui de sa dénonciation la preuve que Son Altesse avait assisté à la messe, et il requit le grand jury de le déclarer récusant, afin qu'on pût saisir les deux tiers de ses biens, regardant comme très-dangereux, dit-il, que l'administration des postes demeurât en de pareilles mains; pour le mettre en bonne compagnie, il dénonça en même temps la duchesse de Portsmouth comme un grief public. Les formes de la loi demandaient un certain temps avant que la chose pût avoir quelque effet relativement au duc, mais la duchesse de Portsmouth effrayée n'attendit pas si long-temps pour se réconcilier avec ceux qui avaient fait mine de la vouloir poursuivre. Elle devint leur protectrice, les vit en secret, vit surtout le duc de Monmouth; et afin de prouver à ses nouveaux amis son zèle pour leur service, fit tout ce qu'elle put pour appuyer le projet qu'on formait d'éloigner de nouveau de la cour le duc d'York. Elle alléguait pour raison de sa froideur envers lui que la duchesse ne lui avait pas montré autant d'égards et de bienveillance qu'elle avait droit de s'y attendre de sa part. L'excuse était frivole : son véritable motif était le soin de sa sûreté et de son intérêt, les seules idoles

auxquelles sacrifient d'ordinaire cette sorte de personnes, car les principes de générosité qui portent à soutenir l'innocence opprimée n'ont que peu d'influence sur les gens de ce caractère.

Si la duchesse de Portsmouth réussit à la fin à tromper Shaftesbury, du moins en cette occasion tira-t-il de sa ruse le fruit qu'il en avait espéré. En feignant de déclarer la guerre à cette femme mercenaire, il l'effraya au point de l'engager à s'allier avec lui contre le duc; et, comme elle avait la plus grande influence sur le Roi, ce fut, de tous les ennemis de Son Altesse royale, celle qui lui fit le plus de mal. On ne doit point s'étonner que ce parti, fortifié d'un tel auxiliaire, parvînt bientôt à ébranler la résolution du Roi. « Aussitôt que les ministres s'en aperçurent, ils tournèrent avec le vent et commencèrent à accabler Son Altesse de reproches, lui disant que c'était à elle qu'il fallait imputer tous les malheurs survenus au Roi et au duc lui-même, et que le parti factieux n'aurait jamais pu élever un tel orage contre le gouvernement, s'il ne lui eût donné prise en se déclarant catholique. » Ces mêmes discours étaient perpétuellement répétés au Roi par ceux qui avaient le plus de crédit auprès de lui. Le duc jugea donc nécessaire de se justifier et de montrer quelle était la véritable source de tous ses malheurs. « Il est vrai, dit-il « un jour au Roi, que dans l'état d'abaissement

« où est aujourd'hui réduite la monarchie, elle
« ne possède pas la force nécessaire pour com-
« primer ceux qui s'élèvent contre elle, et que,
« par conséquent, elle souffre sensiblement de
« leurs attaques; mais si ceux qui s'en plaignent
« le plus aujourd'hui, ou ceux de leurs amis qui
« ont eu depuis la restauration la conduite des
« affaires, avaient bien fait leur devoir, la cou-
« ronne serait maintenant hors de la portée de
« ces entreprises qui l'ébranlent d'une manière
« si dangereuse : un corps faible et malade est
« vivement affecté par de légers accidens qui
« ne font pas la moindre impression sur une
« personne en bonne santé. Ce sont donc ceux qui
« ont réduit la couronne à cet état de faiblesse
« qui doivent porter le blâme de l'agonie où elle
« se trouve. Si on avait prudemment ménagé les
« facilités que présentait la restauration, la cou-
« ronne aurait obtenu un revenu fixe capable de
« suffire à toutes ses dépenses, et ainsi aurait
« fait perdre terre au parti républicain, qui n'a,
« pour envahir le trône, d'autres points d'appui
« que ceux que lui fournissent les besoins du Roi.
« Une grande faute a été d'engager le Roi dans
« une guerre contre la Hollande. Ce n'est pas à
« moi, continua le duc, qu'il faut l'imputer.
« Tout le monde sait que c'était la chambre des
« communes et les marchands qui la sollicitaient
« à cause des dommages que le commerce au-

« glais avait eu à souffrir de la part des Hollan-
« dais dans les Indes, sur la côte de Guinée et
« ailleurs. Je n'y fus entraîné pour mon compte
« que par le cri général et par le désir de me
« trouver à la tête d'une si belle flotte; ce qui,
« d'après mon caractère et l'éducation que j'avais
« reçue, n'avait rien dont on pût s'étonner. Si
« cette guerre n'a pas eu tout le succès qu'on s'en
« était promis, on ne l'a jamais attribué à aucun
« défaut de conduite de ma part; mais le coup
« le plus fatal, ajouta le duc, que le Roi ait ja-
« mais porté à son propre pouvoir et à sa préro-
« gative, c'est d'avoir emprunté le secours de la
« chambre des communes pour perdre le comte
« de Clarendon. Par là, il l'a remise en posses-
« sion de ce pouvoir d'accuser, que lui avait
« arraché des mains la restauration, et lorsque
« les ministres se sont aperçus qu'ils étaient ex-
« posés à tomber sous la juridiction du parle-
« ment, ils se sont beaucoup plus attachés à y
« former un parti, qu'à soutenir l'intérêt de leurs
« princes, dont ils n'attendaient pas un appui
« aussi certain. »

« Mais, malgré tout ce que put dire le duc pour faire comprendre l'origine des troubles, la voix générale ne cessa pas de s'élever contre lui, et de le désigner comme le Jonas dont la présence élevait toutes ces tempêtes. » Le Roi n'eut donc pas plutôt déclaré dans son conseil, le 18 août, que le par-

lement se rassemblerait le 21 octobre, que tout le monde songea à jeter tout à la mer pour se sauver, et qu'il fut évident que le duc serait, ainsi qu'il était arrivé au prophète, sacrifié au repos général. « Quelques uns de ses amis l'avertirent qu'on porterait certainement contre lui une accusation pour crime de haute trahison, d'autres lui disaient qu'on avait le projet de passer un bill de limitation, ce qu'ils regardaient en d'autres termes comme l'établissement d'une république. » D'autres disaient qu'on le renverrait de nouveau; enfin, il n'était pas un trait de malice ou de méchanceté inventé par qui que ce fût, que de manière ou d'autre on ne dirigeât contre lui. « Cependant aucun de ces avis ne le troubla autant que celui qu'il reçut d'un projet de bill, qu'on devait porter dans le prochain parlement, pour bannir du royaume tous les catholiques. Il savait que lord Hallifax avait depuis long-temps cette idée en tête, mais ne croyait pas qu'elle pût jamais être mise à exécution. Il apprit alors qu'elle était adoptée et conseillée par les personnes le plus en pouvoir, qui pensaient par là faire leur cour à la nation et apaiser tous les mécontentemens. Le duc ne pouvait assez s'étonner que des hommes de sens ne vissent pas que la religion n'était qu'un prétexte, et que la dispute n'avait réellement pour objet que le pouvoir, que c'était la monarchie elle-même qu'on voulait bannir,

et qu'aucun autre bannissement ne pouvait satisfaire les factieux. »

Cependant on ne prenait pas encore de nouvelles mesures contre le duc; les ministres conservaient quelque courage tant qu'ils n'avaient pas un parlement à regarder en face, « et si le Roi eût su vivre sans l'assistance des chambres, le duc aurait eu beaucoup plus d'amis et eût été en état de rendre beaucoup plus de services; mais une fois qu'on approchait du temps de la session, tous les yeux se fixaient sur lui, et l'idée de son influence tournait toutes les têtes. Il commença à s'en apercevoir au mois d'octobre, pendant le séjour de la cour à Newmarket. On s'entretenait alors plus que jamais de son renvoi. Son Altesse, en ayant parlé à lord Sunderland et à lord Godolphin, ils l'assurèrent qu'il n'y avait rien de changé aux projets du Roi, et que Sa Majesté ne songeait point à la faire partir; mais, bientôt après, leur froideur avec les amis du duc lui donna lieu de soupçonner qu'ils ne disaient pas tout ce qui en était; et, en effet, le lendemain du jour où le Roi fut revenu à Londres, tous deux vinrent trouver M. Hyde, et lui dirent qu'ils jugeaient nécessaire au service de Sa Majesté que le duc quittât de nouveau l'Angleterre. Le jour suivant ils vinrent dire au duc la même chose; et, dans la conversation, il apprit qu'ils y avaient été déterminés par lord Essex et par lord Hallifax, dont

le premier voulait qu'il allât en Flandre, et le second désirait seulement qu'il s'absentât de la cour. Le duc leur dit qu'il n'était pas étonné de l'opinion de ces deux lords; mais, ce qui le surprenait au dernier point, c'est de la voir partagée par milord Sunderland, M. Godolphin, qui ne l'avaient jamais averti le moins du monde de ce qui se préparait, et l'avaient au contraire toujours rassuré, lui protestant qu'il n'était question de rien de pareil. Il ajouta qu'il avait la conscience de n'avoir pas mérité de leur part un semblable traitement, leur ayant, au contraire, témoigné toujours plus de condescendance qu'à aucun de leurs prédécesseurs.

« Voyant ces appuis lui manquer au moment où il s'y attendait le moins, le duc conçut la crainte beaucoup plus fâcheuse que le Roi lui-même ne commençât à chanceler dans sa résolution; et en effet, s'entretenant bientôt après avec Sa Majesté sur ce sujet, il s'aperçut qu'elle commençait à être incertaine s'il devait ou non demeurer près d'elle. Le duc lui représenta les engagemens qu'elle avait pris si récemment encore avec lui, mais la trouva tellement changée à son égard qu'il eut tout lieu de craindre ce qu'on lui avait si souvent prédit sans qu'il voulût jamais le croire, que le Roi ne finît par l'abandonner. Il lui rappela donc que lord Shaftesbury avait prétendu que l'instabilité de caractère de Sa Majesté

était comme une sorte de girouette placée en guise de signal pour que personne ne se fiât à elle ou ne comptât sur ses promesses, et que Sa Majesté l'apprenant avait répondu qu'elle était bien aise que lord Shaftesbury l'eût ainsi désignée parce qu'elle lui donnerait le démenti, et ainsi tournerait le signal contre lui. Sa Majesté n'eut rien à répondre à ceci non plus qu'aux plaintes que lui fit Son Altesse de la conduite de ces deux ministres à son égard. Le duc lui dit cependant que si Sa Majesté jugeait son absence nécessaire, il irait partout où elle lui commanderait; mais qu'il croyait que cette absence, au contraire, découragerait les amis de Sa Majesté, releverait le cœur à ses ennemis et nuirait à sa réputation. Il demanda donc au Roi, avant de prendre une résolution définitive, de se consulter avec des personnes impartiales, lui disant qu'il craignait que lord Sunderland et M. Godolphin ne fussent sous l'influence, le premier de ses trois oncles, et l'autre de son beau-frère; que quant à milord Essex, ses principes de gouvernement n'étaient que trop bien connus et que sa récente réconciliation avec lord Shaftesbury ne pouvait laisser aucun doute à cet égard; que lord Hallifax était athée et ne s'était pas montré jusqu'alors ami de la monarchie. Le Roi promit donc de prendre l'avis de son conseil privé, dont la plus grande partie fut contre le renvoi du duc; mais

comme le Roi et les hommes en crédit près de lui persistaient dans leur opinion, ils eurent l'art d'élever dans le conseil des questions propres à troubler et effrayer tous les esprits, comme celle de savoir si le Roi dissoudrait le parlement en cas qu'il mît le duc en accusation, et beaucoup d'autres aussi embarrassantes qui empêchèrent qu'on n'en vînt à aucune résolution relativement à l'affaire qui se traitait alors, et obligèrent ceux qui étaient contre le renvoi du duc à garder le silence. Sa Majesté proposa donc qu'il retournât en Ecosse comme le meilleur expédient qu'on pût trouver, et dit qu'il le lui conseillerait, ce qu'il fit en effet le dimanche suivant. Le duc avait toujours la même réponse prête, savoir, qu'il ne croyait pas la chose utile au service de Sa Majesté, et que quant à lui il n'avait aucune affaire en Ecosse, mais que si Sa Majesté jugeait à propos de lui ordonner de s'y rendre il obéirait comme il l'avait toujours fait. Il la pria donc d'écrire au conseil d'Ecosse qu'il avait ordonné au duc de se rendre en ce royaume pour ses affaires, et le Roi écrivit.

Le duc, avant de partir, pensa qu'il lui serait utile d'obtenir de Sa Majesté un acte de grâce et le lui demanda comme une chose qui ôterait tout moyen de le mettre en accusation. Le Roi lui dit que la proposition lui en avait déjà été faite par le secrétaire Jenkins, mais qu'il croyait que si

le parlement en venait là il vaudrait mieux le dissoudre que d'accorder au duc un acte de grâce, et qu'il croyait que l'un n'exciterait pas plus de bruit et de désordre que l'autre. Le duc répondit que c'était une faveur qu'on n'avait presque jamais refusée à aucun ministre, et qu'il espérait ainsi qu'on ne la lui refuserait pas; mais le Roi persista dans sa résolution. » En sorte que le duc ne put s'empêcher d'augurer tristement de sa future destinée lorsqu'il vit ses ennemis si acharnés contre lui, ceux qu'il avait pris pour ses amis l'abandonner avec tant de perfidie, et le Roi lui-même si peu ferme dans la résolution qu'il avait formée de le soutenir. « Cela le fit renoncer à la pensée qu'il avait eue de se tenir quelque temps caché à Londres, comme on le lui avait conseillé, afin de voir comment tourneraient les choses. Il pensa que le soin de sa sûreté lui ordonnait de partir, ayant tout lieu de croire qu'on en voulait à sa vie. »

Cependant il ne s'abandonna point à la Providence au point de négliger toutes les mesures qu'il pouvait prendre raisonnablement pour sa sûreté; il était toujours résigné, mais jamais désespéré. Il ne manqua pas à son départ de représenter au Roi le danger qu'il y avait pour lui à s'abandonner aux conseils de ces hommes timides, irrésolus et perfides; il lui mit sous les yeux l'exemple non-seulement de ses prédécesseurs, mais aussi celui du feu Roi leur père, lui fit

observer que le zèle de la religion était le prétexte employé maintenant comme alors, et que le but et les desseins des deux partis étaient absolument les mêmes; qu'il ne devait donc pas croire aux assurances qu'on lui donnait, que les complaisances auxquelles on l'engageait ne pouvaient manquer d'avoir un plein succès; qu'elles retarderaient peut-être le jour fatal, mais le rendraient plus redoutable. Il parla ensuite à Sa Majesté des mesures que ses ennemis prendraient probablement contre lui, soit acte d'accusation, soit bill d'attainder ou bill d'exclusion. C'était pour se garantir du premier qu'il avait désiré des lettres de grâce de Sa Majesté, parce que si une fois l'acte d'accusation avait été admis par la chambre des lords, les communes ne manqueraient certainement pas de presser Sa Majesté de publier une proclamation pour l'obliger à comparaître à un jour fixé; que s'il n'obéissait pas il serait déclaré traître, et qu'alors s'il venait à mourir avant Sa Majesté, ses enfans, nés d'un sang souillé, ne pourraient plus être réhabilités que par acte du parlement. Le Roi lui dit qu'il n'y avait nullement à craindre qu'ils prissent cette marche, mais que si cela arrivait il ne consentirait jamais à une semblable proclamation; qu'il les engagerait à faire toutes les lois qu'ils pourraient juger nécessaires pour la sûreté de la religion en leur promettant d'y consentir, mais qu'il leur

dirait qu'ils ne devaient pas compter sur lui pour seconder leurs mauvais desseins contre le duc son frère, et que s'ils le pressaient trop fort il dissoudrait certainement le parlement ; mais qu'il croyait plutôt qu'ils le poursuivraient par voie de bill, ce qui donnerait plus de temps pour se mettre en posture de défense. Quoi qu'il pût arriver, Sa Majesté dit au duc qu'elle était déterminée à ne jamais consentir à aucune demande déraisonnable, soit par rapport à lui ou à la milice, ou aux époques des sessions ; en un mot, qu'elle ne se prêterait jamais à rien qui pût diminuer son pouvoir ou sa prérogative.

« Le duc répondit qu'il était fort aise d'entendre Sa Majesté lui exprimer cette résolution, mais qu'il craignait toujours que les mêmes conseils et les mêmes conseillers, qui avaient déjà obtenu tant d'empire sur sa Majesté, ne parvinssent à l'entraîner à quelque concession sur les points dont elle venait de parler. Il appréhendait fort que lorsqu'il aurait le dos tourné, il ne se trouvât plus personne pour se hasarder à donner à Sa Majesté des conseils courageux, surtout après l'exemple que Sa Majesté leur aurait donné si récemment de sa facilité à changer de projet en consentant à renvoyer le duc après avoir si positivement résolu de n'en rien faire. Enfin il s'étendit sur la marche qu'il croyait nécessaire que le Roi suivît pour l'intérêt de sa propre conservation, et n'ou-

blia dans son discours rien de ce qui convènait à un loyal sujet et au frère le plus affectionné. »

Le duc avait d'autant plus de motifs pour s'appliquer à fortifier le Roi dans ces bonnes résolutions, qu'il voyait bien dans quelles mains il le laissait, quels artifices on avait employés pour influer sur sa volonté, et qu'il était bien sûr qu'on en aurait toujours de pareils tout prêts au besoin. « Il voyait clairement que les ministres, qu'il avait regardés d'abord si fort comme ses amis, étaient les premiers auteurs de ce nouveau projet, et qu'ils avaient arrangé et préparé les choses avec la duchesse de Portsmouth, long-temps avant d'en avoir parlé au Roi; que pour le disposer par degrés et l'amener à leur opinion, ils lui avaient représenté sa situation comme beaucoup plus fâcheuse qu'elle ne l'était réellement, lui avaient montré le peuple entièrement aliéné, la flotte prête à l'abandonner, et la garde même déjà infectée d'un commencement de contagion, tellement qu'on n'y pouvait plus compter. Chacun lui redit séparément les mêmes choses comme si c'eût été son opinion particulière; en sorte que le Roi, saisi de terreur, devint incapable de résister plus long-temps et finit par consentir au renvoi du duc.

« Il n'est pas douteux que la duchesse de Portsmouth n'eût fait ses conditions avec lors Shaftesbury et le parti factieux. Plusieurs fois dans le

cours de l'été elle était venue de Windsor à Londres; dans un de ses voyages elle avait eu une conférence avec lord Howard d'Escrick, et quand le Roi lui en parla elle lui dit que c'était pour le ramener : mais il parut bien que c'était elle qui avait été ramenée par cet entretien ; car outre qu'elle chercha querelle à la duchesse sur ce qu'elle ne lui montrait plus autant de bienveillance qu'auparavant, et ne lui témoignait pas autant d'égards qu'à madame de Mazarin, elle se plaignit aussi du duc, sur ce que, pendant la dernière maladie du Roi, il ne lui avait fait aucune offre d'amitié. Il était impossible qu'elle ne sentît pas combien de pareilles offres de sa part eussent été déplacées, la maladie du Roi eût-elle été plus dangereuse qu'elle ne l'était en effet. Elle savait très-bien, ainsi que tous ceux de sa cabale, que le duc n'abandonnait jamais ses amis, et qu'ainsi ceux qui l'étaient réellement pouvaient en toute sûreté compter sur lui; mais quelque soin que lui et la duchesse pussent mettre à être bien avec elle, comme ce n'était pas là la véritable cause de leur mésintelligence, ils ne parvinrent point à la ramener. »

Le 21 octobre, lendemain du départ du duc, le parlement s'assembla, et le Roi, dans son discours, l'informa des alliances qu'il avait faites avec l'Espagne et la Hollande, représenta que Tanger avait été cette année une grande occasion

de dépense, et qu'en conséquence il demandait un subside; qu'il ne voulait pas que les chambres portassent atteinte à la succession, mais qu'il était prêt à s'unir à toutes les mesures qu'on voudrait prendre d'ailleurs pour la sûreté de la religion: il les avertit en conséquence de procéder à la découverte du complot papiste et au procès des cinq lords renfermés à la Tour.

Les communes firent peu d'attention à ce que leur dit Sa Majesté, et, au mépris de ce qu'elle venait de leur ordonner, s'occupèrent immédiatement de la succession. Il ne se passa donc rien d'important dans la chambre jusqu'au 11 novembre (1), où fut terminé un bill pour exclure du trône Son Altesse royale, la rendre incapable d'hériter de la couronne d'Angleterre ou d'Irlande, et lui interdire toute réclamation et toute tentative pour obtenir la possession de ces deux pays, y exercer le pouvoir royal, etc., sous peine d'être considéré comme traître et puni comme tel; quiconque l'appuierait dans aucune prétention de

(1) Le 26 octobre, jour où commencèrent les débats, il fut décidé que la chambre devait s'occuper d'empêcher qu'un papiste ne parvînt à la couronne. (*Prevent a papist successor.*) Le 2 novembre les débats recommencèrent, et l'on décida qu'un bill serait présenté « pour déclarer le duc « d'York inhabile à succéder à la couronne. » La première lecture du bill eut lieu le 4, la seconde le 6, la troisième le 11. (*Note de l'Éditeur.*)

ce genre ou lui reconnaîtrait aucun titre, soit par parole, soit par écrit, devait être regardé comme coupable du même crime. Le bill portait que si le duc d'York, passé le 5 novembre 1680 (1), entrait dans l'un ou l'autre desdits pays, lui et ceux qui l'aideraient dans cette tentative seraient regardés comme coupables de haute trahison, sans qu'aucun d'eux pût être susceptible de grâce ou obtenir un *noli prosequi;* que tout magistrat, officier ou autres sujets de Sa Majesté, pourraient légalement s'opposer audit duc d'York dans toute tentative qu'il ferait pour revenir, qu'ils étaient même requis de s'y opposer et de s'emparer de lui ou de le soumettre par la force. On ajouta à la fin de cet acte une réserve portant qu'il n'affecterait en aucune manière celui qui devait hériter du trône après le duc d'York, ni aucun des autres héritiers légitimes, lesquels hériteraient comme si le duc d'York était mort, et on ordonna que ce bill fût lu deux fois par an dans toutes les églises et relaté dans l'acte de toutes les sessions ou assises qui auraient lieu durant la vie du duc.

---

(1) Il paraît assez difficile que ce bill, lu le 4 pour la première fois, prononçât le bannissement sous peine de haute trahison à compter du 5. On ne trouve, au reste, cette date nulle part.

(*Note de l'Éditeur.*)

Le débat de ce bill fut si solennel et le cas était si extraordinaire, qu'il paraît nécessaire de le rapporter en détail non-seulement pour l'honneur de ceux qui, malgré toutes les terreurs et toutes les menaces dont les poursuivaient ces hommes violens, remplirent en cette occasion leurs devoirs de conscience et de justice, mais aussi pour montrer à quel point la haine et l'emportement entraînèrent des hommes, d'ailleurs gens d'esprit et de savoir, à braver les maximes les plus ordinaires de la raison, de la justice et de la religion elle-même qu'ils prétendaient défendre.

Lord Russel entra en matière (1) en disant que, puisque le parlement était assemblé pour aviser aux grandes affaires du royaume, il n'en connaissait pas de plus importante que la conservation de la vie du Roi, et celle de leurs libertés et de leur religion éminemment menacées par le papisme; que si le parlement ne mettait pas d'empêchement aux progrès du papisme, le papisme mettrait bientôt empêchement à l'existence même du parlement. Il proposa donc qu'on commençât par examiner le moyen de prévenir ce malheur, et d'empêcher en premier lieu que la couronne ne tombât à un héritier papiste.

Sir Henri Capel le seconda et soutint que les

(1) Le 26 octobre.

papistes avaient été les principaux instrumens de tout le mal qui avait pu se faire ou survenir dans ces derniers temps. Il dit que c'était par leurs conseils diaboliques que la guerre avait été déclarée avec la Hollande, afin que les protestans se détruisissent les uns les autres; que c'étaient eux qui avaient engagé à séparer la flotte du prince Robert et du général Monk, dans l'intention de les perdre toutes deux; qu'ils étaient cause qu'on avait brûlé nos vaisseaux à Chatam; que c'étaient eux qui avaient mis le feu à la cité, et avaient empêché qu'on ne mît en jugement les gens pris sur le fait; qu'un papiste, s'avouant tel, avait été pendu à la hâte pour étouffer l'affaire; que c'étaient eux qui avaient fait violer la triple alliance, et engagé le Roi à sacrifier son honneur en s'alliant avec la France, et en cherchant à s'emparer de la flotte de Smyrne avant d'avoir déclaré la guerre; qu'en Irlande les papistes, au mépris des lois, avaient la permission de porter des armes; qu'en Écosse ils avaient changé le gouvernement; qu'il y avait dans ce royaume une armée sur pied et presque point de parlement; qu'à voir l'ambassadeur de France si souvent à la cour, on serait tenté de le prendre moins pour un ministre étranger que pour un des membres du conseil du cabinet du Roi; qu'enfin, tout ce qu'il venait d'avancer était prouvé par les lettres de Coleman, et que c'étaient les espé-

rances qu'on avait de l'avénement du duc à la couronne qui faisaient naître et encourageaient ces énormes abus, et qu'ainsi donc il convenait à la chambre d'empêcher que cet avénement ne pût avoir lieu. Plusieurs autres membres se joignirent à lui pour rejeter sur les papistes tous les malheurs et toutes les fautes qui leur purent revenir à l'esprit; et s'il n'eût pas été trop contraire à leurs desseins d'attribuer à une religion qu'ils décriaient si fort un pouvoir semblable à celui du prophète Élie, ils auraient infailliblement mis sur leur compte les irrégularités de la saison. De la même manière, et dans le temps de la primitive Église, on accusa les premiers chrétiens d'arrêter la pluie du ciel, et d'empêcher le soleil de briller sur la terre; et certainement il aurait été aussi raisonnable de leur attribuer de l'influence sur la température, que de supposer qu'une poignée de gens, tous, à l'exception du duc, sans crédit et sans emploi, pussent diriger la marche du gouvernement. Tout cela fut pris pour bon, et ces raisonnemens parurent suffisamment solides pour déterminer à prendre en considération, préalablement à toute autre affaire, les moyens d'empêcher l'avénement d'un successeur papiste.

Ce point déterminé, le colonel Titus se leva (1), et dit que d'après ce qu'il avait remarqué des

(1) Le 2 novembre.

dépositions faites dans l'affaire du complot papiste, il était clair que c'était l'attente du gouvernement du duc qui faisait naître et encourageait de parcils desseins et qu'il n'y avait pas lieu d'espérer que le parti s'affaiblît tant qu'il serait soutenu par une pareille expectative. Il proposa donc qu'on portât un bill pour l'exclure. Milord Russel dit qu'il ne voyait pas d'autres moyens de prévenir des malheurs certains, qui autrement tomberaient sur la nation. M. Harbord dit que l'influence du duc dirigeait toutes les déterminations relatives à la paix et à la guerre, aux alliances étrangères et aux affaires domestiques; que la convocation des parlemens, la durée des sessions et leur dissolution dépendaient uniquement de sa volonté; qu'il avait empêché de poursuivre le complot, et que, quelque respect qu'il portât à sa personne, il ne pouvait croire le trône et le Roi en sûreté sans son exclusion; qu'il demandait donc qu'on la prononçât.

M. Granville se leva ensuite, et convint qu'il y avait grand danger de la part du papisme, mais dit qu'il espérait cependant qu'on trouverait pour s'en garantir, des moyens moins extraordinaires que celui qu'on venait de proposer; que le Roi avait offert de concourir à tous ceux qu'on pouvait lui présenter, pour peu qu'ils ne portassent point atteinte à la succession au trône, et qu'ainsi on ne pouvait procéder à un tel bill sans

désobliger le Roi, et entraver toutes les autres affaires, ce qui pouvait avoir de fâcheuses conséquences, tant à l'intérieur que dans l'étranger. Il proposa donc un bill, portant le bannissement des papistes, un autre pour assurer la fréquente réunion du parlement, un bon choix de magistrats, et se flattait, dit-il, que cela suffirait, ajoutant que d'ailleurs on ne devait pas procéder si sévèrement contre le duc, sans avoir entendu sa défense.

Sir Henri Capel répondit à la première objection que ce n'était pas une chose nouvelle de voir le parlement donner son avis en sens contraire à celui du Roi; que c'était le grand conseil du Roi, et qu'on ne pouvait restreindre la liberté de ses votes; qu'on avait des exemples d'avis donnés par le parlement, qui, désagréables d'abord aux Rois, avaient ensuite été par eux approuvés et adoptés. C'était ce qui était arrivé à l'occasion du dernier édit de tolérance, dont le Roi avait déclaré d'abord ne pas vouloir se départir, et que cependant ensuite il avait jugé à propos de révoquer. En réponse à l'expédient de M. Granville, le colonel Titus dit que bannir les papistes sans bannir le duc ne servirait à rien, puisqu'une fois sur le trône il serait maître de faire tout ce qui lui conviendrait; qu'on savait, par une triste expérience, que la force des lois était une défense bien insuffisante contre un

tyran papiste; qu'aucun prince de cette religion ne s'était cru obligé de garder sa foi aux hérétiques.

M. Hyde parla en sens contraire, et dit que l'équité de la chambre était intéressée à ne condamner personne sans l'entendre, et sans quelque procédé juridique. Il lui paraissait douteux qu'un pareil bill pût être obligatoire, et comme il pensait que plusieurs royalistes seraient ainsi que lui d'opinion contraire, cela pouvait occasioner une guerre civile. Il était très-possible, dit-il, que le Roi survécût au duc, et alors pourquoi s'efforcer de prévenir une chose qui peut-être n'arriverait jamais? Il ne croyait pas la situation si désespérée qu'on ne pût s'en tirer sans bouleverser les fondemens de l'État.

Sir Lionel Jenkins le seconda, et fut d'avis que, quel que fût le danger, il valait mieux essayer des expédiens, que de recourir d'abord à un remède aussi désespéré que le bill proposé. Ce bill, dit-il, était si manifestement contraire aux lois, qu'il serait impossible de le soutenir sans le secours d'une armée. Il proposa donc d'essayer d'abord des expédiens, pensant qu'il serait assez temps d'employer les moyens extrêmes, quand les voies et moyens ordinaires seraient trouvés insuffisans.

M. Bennet répondit à sir Lionel, et s'étonna qu'on pût mettre en doute la légalité d'une pa-

reille mesure. Il dit que le pouvoir législatif était illimité, que les communes pouvaient proposer aux lords et au Roi tout ce qu'elles jugeaient à propos, et certainement n'avaient pas besoin d'être autorisées par une loi à faire des lois, qu'il ne pouvait y avoir de loi contraire à celles qu'elles portaient; et quant à l'argument de conscience il l'éluda par un petit sophisme, disant qu'il ne voyait pas que la conscience pût s'opposer à cette mesure, à moins qu'on ne fût obligé en conscience à introduire le papisme dans le gouvernement; qu'il craignait fort que les expédiens, lorsqu'on en viendrait à l'examen, ne parussent bien insuffisans; qu'aucune loi ne pouvait lier les papistes, car ils ne se croyaient jamais obligés à observer envers les protestans ni lois, ni parole, ni promesses, qu'autant que cela pouvait leur être nécessaire pour se donner le loisir de préparer le moyen de les assassiner; et que quant aux dangers de la guerre civile, il ne croyait pas qu'elle pût avoir lieu en faveur de l'idolâtrie, surtout quand on serait une fois soutenu d'une loi pour la défense de la religion protestante.

Cette manière de raisonner ne parut pas concluante à M. Seymour : il trouva très-inconvenant que la chambre s'attachât précisément à la seule chose qu'eût interdite le Roi. Le papisme ne lui paraissait pas assez dangereux pour l'obli-

ger à avoir recours à un remède si désespéré. On était en sûreté tant que durerait la vie du Roi, et si le duc venait à lui survivre, l'affection de celui-ci pour la natiòn, son amour de la justice et de la modération, ne donnaient pas lieu de rien craindre de sa part. Il avait non-seulement montré pour les protestans autant de respect que personne, et ce qui faisait bien connaître sa modération c'est qu'il souffrait que ses enfans fussent élevés dans la religion protestante. C'était d'ailleurs, dit M. Seymour, une entreprise si dangereuse de changer la religion de l'Etat établie par tant de lois, qu'il n'était nullement probable qu'un prince si sage et si prudent tentât une chose impossible à effectuer; car la loi qui prescrirait un pareil changement n'obtiendrait pas en Angleterre la soumission de tout le monde, ne serait acceptée que de peu de gens en Irlande, et de personne en Ecosse, en sorte qu'il en résulterait une funeste séparation et une guerre civile. M. Seymour ajouta que c'était agir dans les principes des papistes que de déshériter quelqu'un pour cause de religion, et qu'en donnant ce motif à l'exclusion du duc, on engagerait dans sa querelle tous les princes catholiques étrangers, ce qui obligerait à entretenir une armée permanente: chose plus dangereuse non-seulement pour la religion, mais pour la liberté du royaume, que ne le pourrait être aucun successeur ou roi papiste.

Sir William Jones répliqua que les expédiens en politique étaient comme les remèdes des charlatans en médecine, qu'ils faisaient plus souvent du mal que du bien, qu'un gouvernement était un édifice trop pesant pour qu'on pût espérer de le soutenir sur des colonnes déjà brisées ou crevassées, et qu'il craignait bien qu'aucun des expédiens qu'on proposerait ne fût exempt de quelque défaut. Il lui parut qu'il y avait plus lieu de craindre pour la religion et la liberté si on n'excluait pas le duc, que de redouter la guerre civile si on l'excluait. Il tenait pour certain qu'un Roi papiste aurait des ministres papistes, des juges et des juges de paix papistes, des officiers de terre et de mer papistes, et aussi des évêques papistes; et puisque déjà on ne donnait d'emplois qu'à ceux qui voulaient un successeur papiste, quelle influence n'aurait pas un Roi de cette religion. Il conclut de là qu'il fallait être bien crédule et bien imprudent pour s'en fier de la liberté et de la religion du royaume à la bonne volonté d'un prince soumis au Pape et dirigé par les prêtres et les jésuites. Il pensait que l'exclusion du duc resserrerait les liens qui unissaient l'Ecosse et l'Irlande à l'Angleterre, au lieu d'occasioner une séparation entre ces royaumes; que la plus grande partie de l'Ecosse et les protestans de l'Irlande haïssaient le papisme autant que le pouvaient faire les Anglais; et

quant aux princes étrangers, ce bill, disait-il, devait rendre l'Angleterre plus formidable à ses ennemis et plus utile à ses alliés. Enfin quant à l'argument de conscience, il disait que le duc n'était pas exclu pour sa religion, mais pour son incapacité à gouverner selon les lois d'Angleterre, et qu'il était indifférent que cette incapacité provînt de sa religion ou de toute autre cause.

Ces réponses étaient bien peu solides, surtout par rapport à l'objection principale concernant le serment d'allégeance qui oblige envers le successeur quel qu'il soit, aussi bien qu'envers le possesseur actuel, et aussi par rapport aux lois permanentes du pays, d'après lesquelles la couronne a toujours été déclarée monarchique et héréditaire, loi que les devoirs de la fidélité obligent tous les sujets à observer. Cependant l'esprit de faction et le nombre l'emportèrent, et on obtint la lecture du bill. Après la première lecture, sir Lionel Jenkins se leva et dit qu'il croyait contraire à la nature et à la justice de condamner un homme non-seulement sans l'avoir convaincu, mais encore sans l'avoir entendu et admis les témoins à décharge, et cela par une nouvelle loi, tandis qu'il y en avait d'anciennes toujours en vigueur relativement au cas dont il s'agissait. Cela lui paraissait, dit-il, extrêmement sévère et contraire au droit de tout Anglais. En second lieu, il dit qu'il était contre les principes

de l'Eglise d'Angleterre de dépouiller un homme de son droit, parce qu'il différait d'elle en point de dogme, et à moins que ce ne fût une doctrine universellement reçue, que le pouvoir de régner se fonde sur la grâce (1), il pensait pour sa part, dit-il, qu'il y avait plus de papisme dans ce bill qu'on n'en pouvait trouver d'ailleurs dans toute la nation; car il n'y avait que les papistes et les hommes de la cinquième monarchie qui eussent jamais songé à déshériter les gens à cause de leur religion; que les rois d'Angleterre tenaient leurs droits de Dieu seul, et qu'aucun pouvoir sur la terre ne pouvait les en priver; il espérait donc que la chambre n'irait pas contre la loi de Dieu et du pays au point de changer la monarchie et de rendre la couronne élective; car si le parlement actuel déshéritait le duc pour sa religion, d'autres parlemens pourraient en faire autant sous d'autres prétextes, et au moyen de ces exclusions élire qui il leur plairait. Enfin il fit observer que le bill était contraire au serment d'allégeance qu'ils avaient tous prêté dans son sens littéral et sans aucune réserve jésuitique, ce

(1) Cette phrase de sir Lionel Jenkins est entièrement défigurée dans le texte par une ponctuation fautive. En tout, ce texte assez défectueux, demande à n'être traduit qu'avec précaution.

(*Note de l'Editeur.*)

qui les obligeait tous envers le duc en qualité d'héritier présomptif et dont il ne connaissait aucune loi capable de les dispenser; et que bien qu'il ne se hasardât qu'avec circonspection à mettre en doute le pouvoir du parlement, cependant il pensait que le parlement n'avait pas le pouvoir de dépouiller de ses droits l'héritier du trône; qu'il regardait un tel acte, s'il venait à passer, comme nul de soi, et croyait par conséquent de son devoir de s'y opposer.

M. John Hampden répondit d'abord qu'il y avait des précédens plus qu'il n'en fallait de personnes condamnées par des bills sans avoir été entendues, que le gouvernement ne pourrait pas subsister si le pouvoir législatif de la nation n'était pas investi du droit de condamner ainsi. Quant au second point, il répondit qu'il était manifeste que le but des papistes était d'introduire la superstition et l'idolâtrie en même temps qu'un pouvoir étranger, et qu'il était absurde de prétendre qu'il fût contraire aux principes de leur religion d'employer le seul moyen capable de la conserver. Enfin, sur le troisième point, il répondit que des mêmes causes on ne pouvait attendre que les mêmes effets, et que puisque la succession au trône, quoique l'ordre en eût été souvent troublé, demeurait toujours héréditaire, il n'y avait rien à craindre à cet égard; enfin il dit que ce bill n'était pas un expédient si

étrange, et que si le dauphin de France ou l'infant d'Espagne devenaient protestans, il ne doutait pas que ces royaumes ne demandassent plus impatiemment que l'Angleterre l'application d'un pareil remède.

Ces réponses étaient bien loin de satisfaire les personnes sincères et judicieuses : elles ne considéraient pas les dangers qu'on pouvait craindre de la part du papisme comme assez imminens pour que ce fût là le seul moyen de les prévenir; et, dans le cas où ils l'auraient été, elles ne convenaient pas de ce principe, que tout moyen fût légitime pour défendre sa religion; car, d'après cette règle, on aurait pu justifier la rébellion, le meurtre et tout autre crime, lorsqu'ils auraient paru nécessaires pour remplir ce but, et ainsi anéantir toute religion et toute morale, sous prétexte de les soutenir; et, bien que les hommes d'un esprit plus calme ne pussent s'empêcher de rougir de ces horribles doctrines, tant que les imaginations étaient poursuivies par le fantôme du papisme, il n'y avait pas moyen de faire entendre raison à la majorité de la chambre. On ordonna donc de grossoyer le bill, et alors M. Vernon en demanda une nouvelle lecture (1);

(1) Le 11, M. Vernon demanda la troisième lecture; l'ordre d'enregistrer le bill devait avoir été donné le 6.

(*Note de l'Éditeur.*)

alors sir Lionel Jenkins répéta ce qu'il avait déjà dit, faisant observer qu'on n'y avait jamais répondu directement, et ajouta qu'il était bien dur que le duc, doué de tant de talens si distingués, qu'il avait employés au service de la nation en exposant sa vie dans les combats, fût traité de la sorte par ceux dont il avait si bien mérité. M. Hyde parla dans le même sens, et dit que le duc était traité avec plus de rigueur que ne l'avaient été les derniers meurtriers du feu Roi, qui avaient eu un procès en forme et toute liberté de se défendre. Sir William Hickman se leva alors pour parler en faveur du bill, et commença par énumérer toutes les objections : 1°. qu'il était contre la justice naturelle de condamner un homme sans l'entendre, et que la sentence était trop sévère pour un crime si léger ; 2°. que le bill était contraire au serment d'allégeance et aux principes de la religion protestante, et serait en conséquence un déshonneur pour l'Eglise ; 3°. que l'acte serait nul de soi, et qu'il y aurait un parti loyal qui refuserait toujours d'y obéir ; 4°. que cette exclusion rendrait la couronne élective et occasionerait une guerre civile ; 5°. enfin que la réserve en faveur des enfans du duc n'était pas assez fortement exprimée. Quant au premier point, il posa comme convenu que le bill était nécessaire à la sûreté du Roi et du royaume, que, d'après les règles de la justice et de la religion,

ils étaient tenus de défendre, et dont les intérêts devaient passer avant tous les droits et les intérêts de qui que ce fût. Quant au second point, il admirait, dit-il, qu'on présentât une telle objection; il n'avait jamais entendu réclamer le serment d'allégeance en faveur du papisme, et n'avait jamais conçu que ce serment s'étendît à un successeur durant la vie du Roi; et pensait, en conséquence, qu'il n'était nullement nécessaire qu'on en fût relevé pour exclure le duc, et que ce ne pouvait être un déshonneur pour l'Église d'employer tous les moyens légaux pour se défendre du papisme. Les amis du duc trouvèrent ces raisons aussi peu concluantes que les autres; car il était certain que, le cas échéant, le serment était obligatoire, quand même il ne le serait pas pour le présent; que, sans cela, le serment prêté au successeur n'aurait aucun sens; et, quand on soutenait que l'Église pouvait, sans déshonneur, employer, pour se défendre du papisme, tous les moyens légaux, c'était supposer comme prouvée la légalité du moyen que l'on proposait, ce qui était encore en question. Quant au troisième et au quatrième point, sir William Hickman soutint qu'il était étrange de mettre en doute que le pouvoir législatif de la nation eût le droit de faire des lois obligatoires pour ses sujets, et de supposer, en conséquence, que quelqu'un refusât d'y obéir; que la mesure proposée était, au contraire,

le moyen d'éviter la guerre civile, en encourageant le parti protestant à soutenir sa religion lorsqu'elle aurait une loi pour l'appuyer. Cette réponse était aussi peu satisfaisante que les autres; car, dès qu'il existait une loi juste et à laquelle on avait déjà obéi, prescrivant le serment, quelle autre loi pouvait, à l'avenir, en absoudre. Cependant le parti prit tout cela pour bon; et, afin d'empêcher qu'on ne fût trop frappé de la fausseté de ces argumens, sir Francis Winnington s'efforça de les couvrir des fleurs ordinaires de son éloquence. Il soutint que les argumens employés contre le bill n'étaient propres qu'à endormir le parlement dans une négligence et une sûreté fatales, en lui faisant regarder comme inutile ou sans objet tout ce qu'on proposerait contre le papisme; mais que plus on s'efforçait par là d'en rapprocher les esprits, plus il était nécessaire d'y mettre obstacle par l'adoption du bill. Il prétendit que c'était par les intrigues des papistes que la monarchie était déchue en puissance, en honneur, en réputation; que c'était à eux qu'il fallait attribuer les désastres de la flotte en 66; le peu d'espérance qu'on avait de rétablir notre marine sur le pied de force et de splendeur où elle avait été précédemment; la marche double et tortueuse suivie par les ministres dans les négociations à l'étranger, afin de demeurer en bonne intelligence avec la France. Il

déclara que du rôle d'arbitre de l'Europe nous étions descendus à celui de la dernière nation de l'Europe; que le gouvernement était affaibli non moins par ses dissensions et les débauches de la cour, que par les craintes et les méfiances qu'il excitait; que nous avions été au moment de notre perte lors de l'incendie de la cité de Londres, de l'édit de tolérance, de la réunion de l'armée à Black-Heath, et plus récemment lors de la découverte du complot papiste; que la vie du Roi était la seule sauve-garde qui préservât encore l'Angleterre d'une ruine complète; que tous ses dangers passés et présens étaient dus au papisme, et qu'on ne pouvait espérer qu'ils diminuassent sous un successeur papiste. « Je m'étonne donc, dit-il, « qu'on puisse s'opposer au bill par des motifs « pareils à ceux qu'on présente; la justice natu- « relle nous oblige à l'adopter pour notre défense « personnelle, et il serait de dangereuse consé- « quence de prétendre que le serment d'allé- « geance pût nous engager envers l'héritier pré- « somptif en cas qu'il voulût exciter une ré- « bellion, ou que ce fût un déshonneur pour « l'Eglise de s'opposer à sa propre destruction. « Tous ces argumens, dit-il, ne nous font donc « aucune impression : le Roi, il est vrai, tient « son droit de Dieu, et ne peut rien faire « de mal; mais si nous voulions attribuer le « même privilége à son successeur, nous tombe-

« rions dans une étrange confusion. Un homme « ne peut avoir droit à rien plus qu'à la vie, et « cependant, en cas de crime, elle lui est quel- « quefois ôtée dans l'intérêt du bien public. On « en peut dire autant de tout droit, lorsque la « première autorité législative juge la chose né- « cessaire pour la sûreté des gouvernemens. Le « statut de la treizième année de la reine Élisa- « beth n'a-t-il pas déclaré que c'est trahison de « dire que le parlement ne peut changer l'ordre « de succession; et n'a-t-on pas vu, du temps « d'Henri VIII, ainsi qu'en d'autres règnes, plu- « sieurs exemples de changemens pareils? »

Enfin les amis du duc ne purent parvenir à faire sortir ses adversaires de cette supposition injuste et sans fondement, que c'était au papisme qu'il fallait attribuer tous les malheurs arrivés et tous ceux qui pouvaient, à l'avenir, tomber sur la nation; et que, si le duc succédait au trône, le papisme arrivait nécessairement sur ses pas. Il ne fut pas possible de les obliger à distinguer ce qui est dû à un héritier présomptif, tant que la couronne ne lui est pas encore dévolue, et ce qu'on a juré de lui rendre au moment où elle lui arrivera; car, bien que le successeur ne doive pas être placé sur le même rang que le possesseur actuel, cependant, par leur serment, ils étaient obligés de défendre ses droits, qu'ils étaient au moment d'annuler, et s'il lui arrivait de succé-

der au trône, l'allégeance naturelle et le serment qu'ils avaient prêté les obligerait à lui obéir, de même qu'il les oblige maintenant d'obéir au Roi actuel, et serait en contradiction directe avec la loi qu'ils s'efforçaient d'établir. Les amis du duc avouaient qu'on pouvait, pour le bien public, ravir à un homme sa vie et sa liberté; mais ils disaient qu'il n'était pas légitime de le faire sans une juste cause et un procès en règle; et, bien que le statut de la reine Élisabeth eût déclaré trahison de dire que le parlement ne pouvait changer la succession au trône, cependant ces précédens et tous ceux du même genre avaient été, dans des temps plus calmes, regardés comme des empiétemens sur la prérogative, et on n'y avait eu que peu ou point d'égard, parce que le Roi tenait sa couronne de Dieu seul, et qu'ainsi aucun pouvoir sur la terre n'avait droit de la lui disputer.

La réponse des adversaires du duc à la dernière question était un peu plus plausible que le reste. On leur disait que d'après le bill, si le duc venait à avoir un fils, il se trouverait exclu par le bill; mais ils répondaient que cela serait dans ce cas-là comme lorsque le Roi meurt sans enfans : on proclame pour prévenir l'interrègne le plus proche héritier, bien que la Reine puisse se trouver grosse, et que dans ce cas le droit de succéder appartienne en première ligne à son enfant. Enfin on répondit à tout par des votes, et

comme ils étaient dictés par la faction plus que par la raison, le parti était sûr de la victoire et le bill passa.

Cependant ils n'auraient pas si facilement réussi sans les artifices qu'ils eurent soin d'employer pour aplanir la route et la débarrasser de tout ce qui pouvait leur faire obstacle. La haine et la ruse étaient chez eux au même degré, et s'aidèrent mutuellement à accomplir leurs projets. Ils avaient montré l'excès de leur malveillance par la proposition et la rédaction de cet acte ; ils ne montrèrent pas moins d'artifice à en préparer le succès. Ils avaient non-seulement écarté de la chambre plusieurs membres bien intentionnés, en punition de ce que ceux-ci avaient empêché dans leurs provinces respectives la signature des pétitions, mais ils avaient encore frappé le reste d'une telle terreur par le ton impérieux de leurs votes, les menaces qu'ils faisaient de comprendre dans le complot papiste ceux qui s'opposeraient à leurs vues, et par de fausses dénonciations, que plusieurs de ceux qui désiraient servir le Roi et voulaient du bien au duc n'osèrent ouvrir la bouche. Le dernier renvoi du duc et la manière dont il avait eu lieu, avait éloigné de lui un certain nombre de gens qui voyaient qu'ils ne pouvaient attendre aucun quartier de la chambre s'ils ne votaient pas dans le sens de la majorité et qui désespéraient d'être

soutenus par le Roi, si le parlement venait à les poursuivre; car, pensaient-ils, qui pourrait espérer d'être protégé si le duc ne l'était pas? Cela fit que beaucoup de gens ne pensèrent qu'à se mettre à couvert et demeurèrent au moins passifs dans cette dangereuse discussion.

« Aussitôt que le duc fut instruit de ce qui s'était passé, il ne manqua pas de représenter à Sa Majesté combien il serait de fâcheuse conséquence pour lui et pour ses successeurs qu'elle souffrît qu'on rendît la monarchie élective, et qu'elle permît aussi qu'on arrachât violemment d'auprès d'elle d'honnêtes gens ou qu'on les empêchât par la terreur de suivre leur devoir, en employant à leur égard soit un insolent despotisme ou la crainte d'être compris dans de prétendus complots et de succomber à la haine et aux intrigues des ennemis de Sa Majesté. Il lui fit remarquer qu'on voyait paraître tous les jours de nouveaux misérables pour accuser non-seulement ses amis d'Angleterre, mais aussi ceux d'Irlande, comme le duc d'Ormond, le lord chancelier et d'autres; que si elle laissait aller de pareilles manœuvres, elles s'étendraient comme la flamme d'un incendie, et qu'outre l'injustice de laisser ainsi condamner des innocens, si elle sacrifiait les honnêtes gens pour apaiser la fureur des méchans, elle se trouverait bientôt privée de tout appui. Il rappela aussi au Roi l'erreur qu'avait

commise le Roi son père en se laissant engager à de pareilles complaisances, et lui fit observer que puisque tôt ou tard il serait obligé de résister, il valait mieux le faire pendant qu'il lui restait encore quelque terrain où il pût tenir pied et quelques amis pour le soutenir, que d'attendre que tout fût perdu. L'Ecosse et l'Irlande lui étaient toutes deux fermement attachées, et il y avait encore en Angleterre des milliers de personnes qui n'avaient pas fléchi le genou devant Baal; c'était donc bien assez pour le défendre s'il voulait se défendre lui-même. Le duc assura Sa Majesté qu'il ne lui disait pas cela par aucun doute sur son affection pour lui et sa fermeté à tenir la promesse qu'elle lui avait faite de ne jamais consentir à aucun acte d'exclusion porté contre lui, mais qu'il n'avait d'autre vue que de la presser de ne point perdre de temps, puisque ses ennemis n'avaient garde d'en perdre, et de mettre un terme à ces accusations sans fin contre ses meilleurs amis; qu'il n'y avait que cela qui pût assurer son repos et son bonheur, qu'elle ne devait pas espérer d'obtenir par ses complaisances forcées pour les prétentions déréglées de son parlement, et qu'elle devait se rappeler la manière dont on avait tenu au Roi son père la promesse qui lui avait été répétée si souvent de faire de lui le plus grand roi de la chrétienté. »

Ces représentations ne furent pas sans effet,

elles réveillèrent les craintes et la sollicitude du Roi et l'engagèrent à répéter, dans un message aux communes, ce qu'il avait déjà dit dans son discours par rapport à la succession, qu'il était déterminé à n'y jamais apporter aucun changement : ce qu'il fit, moins dans l'espérance d'arrêter à cet égard la marche de la chambre, que pour faire tomber le bruit qu'on avait eu soin de répandre que le Roi au fond n'était point contraire au bill.

Ce fut à l'occasion de la proposition de ce message dans le conseil, que lord Hallifax se sépara pour la première fois entièrement des autres en manifestant son aversion contre le bill, et que lord Sunderland et M. Godolphin trahirent les intérêts du duc en soutenant sous main le bill autant qu'ils l'osèrent. Ainsi quand le Roi déclara dans le conseil sa résolution de travailler à ce que le bill fût rejeté dans la chambre des lords à la première lecture, les deux hommes dont je viens de parler s'y opposèrent ainsi que lord Essex, disant que certainement il ne serait pas raisonnable que le bill passât comme il était, mais qu'il pourrait subir dans le comité quelque modification qui changerait, par exemple, l'exclusion en un bannissement momentané ou quelque autre chose de semblable, et qu'il était surtout nécessaire de prévenir une rupture définitive entre le Roi et le parlement. Ils prévoyaient très-bien que si le bill était une fois renvoyé

à un comité, on trouverait moyen, par les adresses de la chambre basse, les pétitions de la cité, les clameurs du peuple et des menaces de toutes sortes, d'assurer aux communes une victoire entière; mais le Roi comprit leur artifice et cette manœuvre de leur malveillance, et se résolut de ne pas laisser traîner l'affaire en longueur dans la chambre des lords. En conséquence, il sollicita lui-même contre le bill et dit à tous les lords qu'il rencontrait, que rien ne pouvait être plus utile au bien de son service et au repos public que de rejeter le bill à la première lecture.

Il n'y a pas lieu de s'étonner s'il passa si rapidement à travers la chambre des communes, emporté, comme tout l'était alors, par la violence du courant. Cependant, lorsqu'il fut prêt à passer, on le laissa dormir pendant quatre ou cinq jours, pensant que les lords n'étaient pas suffisamment préparés à l'adopter. Pendant ce temps, les factieux s'efforcèrent d'effrayer les lords et le Roi par des adresses du conseil commun, par la réponse des communes au message de Sa Majesté, et surtout par les avis que l'on donnait continuellement aux lords de nouvelles découvertes et de complots épouvantables dont toutes les accusations tombaient sur le duc et ses amis. Précisément au moment où le bill allait être présenté à la chambre haute, deux

lords vinrent lui apprendre qu'un homme était à la porte pour leur révéler la plus odieuse conspiration dont on eût jamais ouï parler dans cette chambre. On le fit entrer, et il se trouva que c'était M. Dangerfield, dont le visage ne lui était pas inconnu, mais qui n'en eut pas moins l'impudence d'accuser le duc de lui avoir proposé de tuer le Roi; et, pour effrayer encore davantage les amis du duc, il dit que milord Peterborough était présent à cette proposition, et que le lord du sceau privé en était instruit.

On avait fait usage du même stratagême dans la chambre des communes, lorsque le bill y avait été présenté pour la première fois. Dugdale y avait accusé le duc de la manière la plus terrible ; et un nommé Francisco Peris prétendit avoir été payé pour tuer lord Shaftesbury, Oates, etc. Dangerfield fit aussi alors contre le duc, la dénonciation qu'il vint répéter ensuite dans la chambre des lords; mais les communes n'avaient pas besoin de ces excitans pour avaler le bill dont elles étaient elles-mêmes si avides. On réserva donc le témoignage de Dangerfield pour s'en servir au besoin, et il parut devoir être employé comme véhicule à l'égard de la chambre des lords, à qui il n'était pas aussi aisé de faire digérer ce qu'on lui proposait à cet égard.

Le projet était de se servir de cette dénonciation contre les amis du duc, pour obtenir qu'on

leur ordonnât du moins de se retirer de la chambre pendant les débats du bill, et, par ce moyen, de priver le duc de leur voix en même temps que cela frapperait les autres de terreur. Cette manœuvre eut l'effet désiré sur le lord du sceau privé, qui, bien que disposé favorablement pour le duc, vota en faveur du bill; mais lord Peterborough se défendit avec succès, fit connaître aux lords que cet homme l'ayant accusé dernièrement pour un autre fait devant le Roi et son conseil, avait déclaré alors ne savoir rien autre chose contre lui. Les lords ne jugèrent donc pas même devoir le faire arrêter. Si la manœuvre eût eu le succès qu'on s'était proposé, on aurait accusé ensuite les autres amis du duc, n'importe de quoi; mais seulement de manière à les empêcher de siéger jusqu'à la fin de l'affaire.

La discussion plutôt suspendue que terminée, on commença à s'occuper du bill d'exclusion que lord Russel avait présenté aussitôt après la dénonciation de Dangerfield (1). Il paraît que plusieurs des membres des communes s'étaient opposés à ce qu'il l'apportât sitôt à la chambre

(1) C'était le 26 octobre que Dangerfield avait fait sa déposition à la chambre des communes, et ce fut aussi immédiatement après que lord Russel prit la parole.
(*Note de l'Éditeur.*)

haute, qu'ils ne croyaient pas suffisamment préparée; mais l'impétuosité de son caractère et la chaleur excessive qu'il mettait à cette proposition l'emportèrent de telle sorte, qu'ayant trouvé moyen de s'emparer du projet de bill, il sortit en l'emportant malgré tout ce qu'on put faire pour l'en empêcher. Voyant donc qu'il était impossible de l'arrêter, un grand nombre de membres l'accompagnèrent lui et le bill, et, au moment de la remise, firent entendre de violentes acclamations : manière d'agir tumultueuse et sauvage qui rappelait trop bien l'année 41, pour ne pas convaincre tout homme judicieux que si on n'y portait remède à temps, elle servirait de prélude à une nouvelle tragédie du même genre. Le Roi le sentit si bien, que ce ne fut pas un des moindres motifs de la fermeté qu'il montra dans cette occasion, non-seulement dans la vue de rompre les efforts des factieux dès les premières attaques, mais aussi parce que plus les factieux montraient d'aversion contre le duc, moins Sa Majesté avait lieu de craindre aucun attentat de leur part contre sa personne, tant que le duc serait destiné à lui succéder; en sorte que tandis que le parlement voulait faire passer le duc comme l'homme le plus appliqué à encourager les conspirations contre la vie du Roi, le Roi, d'un autre côté, le regardait comme son principal rempart et sa première garantie contre tout attentat de cette na-

ture, et l'on vit bientôt après qu'il ne les craignait pas sans raison.

Le bill une fois arrivé à la chambre des lords, le parti malintentionné fit tous ses efforts pour prolonger le débat de l'affaire de lord Peterborough, afin que la discussion fût remise au lendemain, espérant, pendant cet intervalle, parvenir, soit par la terreur, soit par la séduction, à entraîner beaucoup de gens; mais les amis du duc, qui redoutaient un délai, pressèrent si vivement la chose, qu'ils parvinrent enfin à faire décider sur-le-champ son sort. Après la première lecture, la chambre se forma en comité qui dura jusqu'à neuf heures du soir. On ne saurait se représenter avec quelle haine et quelle violence le bill fut soutenu d'un côté, avec combien de savoir et d'éloquence on s'y opposa de l'autre. Ce fut dans cette occasion que lord Hallifax se distingua, non moins par sa grande capacité et sa présence d'esprit que par son zèle et sa loyauté. Il répondit pleinement et sur-le-champ à tout ce qu'Essex et Shaftesbury avaient préparé et concerté ensemble, et ne parla pas moins de quinze ou seize fois. Les autres amis du duc ne manquèrent point à leur devoir, et après le débat le plus solennel qu'on eût jamais ouï dans cette noble assemblée, on mit aux voix la question de savoir si le bill devait ou non être rejeté. L'affirmative passa à la majorité de trente-trois voix.

Cette victoire signalée releva et fortifia beaucoup le parti de Son Altesse. Elle mit au jour beaucoup d'intentions cachées et montra les différentes couleurs beaucoup plus tranchées qu'elles ne l'avaient été jusqu'alors. On reconnut la loyauté de quelques personnes dont on avait douté auparavant, et l'on vit à plein les mauvais desseins que d'autres avaient long-temps cachés sous des prétextes d'amitié. Lord Sunderland, entre autres, manifesta la corruption de son cœur, qu'il avait fardé jusque-là d'obséquieuses apparences de zèle et d'affection. Personne ne fut plus surpris et plus mécontent que le Roi, lorsqu'il apprit que le lord avait voté en faveur du bill. Il se promit de lui en dire bientôt son avis.

Mais, bien que le ciel se fût un peu éclairci, d'épais nuages parcouraient encore l'atmosphère. Le bill ne fut pas plutôt rejeté, que les lords s'occupèrent des moyens de garantir la religion; et telles étaient leurs craintes à ce sujet, que les mesures qu'ils regardaient comme modérées auraient été en quelque sorte aussi funestes au duc que celle qu'ils venaient de rejeter. Lord Hallifax, qui s'était si fort signalé contre le bill d'exclusion, en proposa sur-le-champ un de bannissement, et pour la vie; mais en cette occasion la haine des ennemis de Son Altesse royale lui fut plus utile que le zèle mal entendu de ses amis: car, par bonheur, le parti factieux ne voulut pas

se contenter d'une chose qui eût été si funeste au duc, et qui eût probablement passé alors, tant on était effrayé et hors de sens. Mais, voulant obtenir quelques mesures beaucoup plus extravagantes, ils se jetèrent dans des voies auxquelles on ne pouvait amener le Roi, et ce fut en définitif ce qui contribua le plus au salut du duc; car lord Shaftesbury, se moquant de la proposition de lord Hallifax, comme d'une mesure qui ne pouvait avoir aucune solidité, ce qui était aussi peut-être la pensée de lord Hallifax, dit que puisque le bill était rejeté, il ne restait d'autre moyen que de faire divorcer le Roi, et de lui faire épouser une femme protestante. Cette idée absurde, bien que soutenue de plusieurs personnes, inspira au Roi une telle horreur qu'il parla lui-même en particulier à chacun, comme il avait fait la veille, dans l'intérêt du duc, pour étouffer aussi, s'il était possible, dans son origine, un si détestable projet.

La nouvelle du rejet du bill apportée aux communes les frappa comme la foudre, et de même que des gens qu'elle a atteints, toute la chambre demeura quelque temps sans mouvement; enfin sir John Hotham proposa de s'ajourner au lendemain, ce qui fut adopté, attendu qu'il était nécessaire après un tel coup de rassembler ses esprits et de retrouver quelques forces, pour être en état de prendre une résolu-

tion sur ce qui restait à faire. Ce procédé avait quelque chose de singulier; car, enfin, quel temps et quel lieu plus propre à régler les affaires de la chambre que celui de ses séances? Mais on ne se faisait pas scrupule de déclarer ouvertement, par là, que les projets du parti ne pouvaient être confiés à la chambre, qu'ils n'eussent été concertés et convenus dans une cotterie particulière, d'où ensuite on les portait à la chambre, uniquement pour la forme, et pour agir avec méthode; en sorte que, non-seulement on faisait passer le gouvernement des mains du Roi dans celles du parlement, mais qu'il sortait même du parlement pour aller au club de la taverne du Sun et de Kings'head.

Le lendemain, 17 novembre, avait été désigné par l'ordre de la chambre pour prendre en considération cette portion du discours de Sa Majesté, qui avait rapport à Tanger. Cette place avait été, depuis quelque temps, vivement pressée par les Maures, qui s'étaient emparés de plusieurs ouvrages extérieurs, malgré la vigoureuse résistance qu'on avait faite particulièrement au fort Charles, où le capitaine John, après s'être défendu long-temps, voyant son fort presque entièrement miné, était sorti avec sa petite garnison; et, se faisant un chemin à travers les assaillans, était arrivé à la ville, d'où ensuite on avait fait, dans le mois d'octobre, une sortie

générale dans laquelle on avait repoussé les ennemis et tué plus de cinq cents d'entre eux. On leur avait pris deux canons, cinq enseignes plusieurs prisonniers et on avait comblé leurs tranchées. Cependant la ville était si affaiblie par de continuelles attaques, que, si on ne lui envoyait des secours de tous genres, il était impossible qu'elle tînt long-temps.

La chose fut pleinement représentée aux communes, mais leur fit peu d'impression. Elles ne pouvaient penser à rien, parler de rien que du papisme, qu'elles prétendaient voir suspendu sur leurs têtes de la manière la plus menaçante. Il les obsédait comme un spectre, et, quelque part qu'elles tournassent les yeux, elles s'imaginaient le voir se placer devant elles. On aurait pu penser qu'il y avait peu de rapports entre Tanger et la religion, ou la crainte de voir le duc succéder au trône, mais on tournait tout de ce côté, et on se mit à crier que c'était non-seulement une pépinière de soldats papistes, mais aussi de prêtres et religieux de cette croyance; que Tanger avait eu même quelquefois un gouverneur papiste, et qu'ainsi secourir cette place, c'était augmenter les maux présens; enfin les communes déclarèrent qu'elles ne donneraient d'argent, ni pour cela, ni pour aucun autre objet, jusqu'à ce qu'elles sussent ce qu'on leur rendrait en retour, et jusqu'à ce qu'on eût fait un chan-

gement à fond dans le gouvernement. Elles dirent que l'argent était ce que sont à l'estomac les alimens qui, dans l'état de santé, se tournent en nourriture, mais, dans l'état de maladie, ne font qu'augmenter la masse des humeurs. Enfin telle était la fureur du parti contre le duc, et la rage qu'il éprouvait d'avoir été trompé dans ses espérances, qu'il n'y eut pas de moyen qu'il ne tentât. Lord Russel entre autres déclara que si son propre père se fût prononcé contre le bill, il eût voté contre lui comme ennemi du Roi et du royaume, et que s'il ne pouvait pas vivre dans la religion protestante, il était au moins résolu d'y mourir. M. Lenson Gower dit : « Quel-« ques personnes s'efforcent peut-être de faire « leur paix avec le duc; mais, quant à moi, je « périrai plutôt. Je pense donc que ce que nous « avons de mieux à faire, c'est de nous séparer « et de retourner chacun dans notre pays pour « faire voir au peuple comment on nous traite. « Je ne doute pas qu'il ne vienne bientôt se « joindre à nous les armes à la main, et alors « nous montrerons au duc que nous le défions « lui et tous ses adhérens papistes. »

Le duc savait mépriser ces indécentes menaces, mais le Roi ne savait trop comment se tirer d'affaire, quand, pour tous subsides, il n'obtenait que des représentations ou des adresses qu'on lui jetait à la tête de tous côtés, et qu'au

lieu de secours pour Tanger, on lui annonçait une révolte.

Lord Hallifax avait, à la vérité, employé, contre le bill d'exclusion, un argument qui donnait un prétexte aux factieux pour augmenter les craintes et, en particulier, pour refuser des secours à Tanger. Ce lord avait représenté à quel point il serait imprudent de déclarer le duc ennemi de l'Etat, maintenant qu'il gouvernait un pays puissant où se trouvait même une armée. Son pouvoir n'était pas moins grand en Irlande, où l'on comptait, pour un protestant, dix ou quinze papistes. Il avait un grand parti dans la flotte et beaucoup de crédit sur les troupes anglaises. M. Hampden répéta les argumens de milord Hallifax, et dit : « Si nous ajoutons à cela qu'il « est amiral de Tanger, ce sera sûrement une bonne « raison pour envoyer des secours à cette colonie. » Le parti de la cour crut modérer cette chaleur en assurant que le Roi concourrait à tous les autres moyens qu'on voudrait prendre pour la sûreté de la religion; mais on répondit que tous les autres moyens proposés seraient sans force, lorsqu'une fois un prince papiste serait en possession du trône, l'exemple du Roi ayant toujours entraîné la nation. Tant que le roi Henri VIII, dit M. Titus, reconnut la suprématie du Pape, le royaume fut pour la suprématie; lorsqu'il se déclara contre, le royaume fut contre : quand le

roi Edouard fut protestant, le royaume fut protestant : quand la reine Marie monta sur le trône, il redevint papiste ; et quand la reine Elisabeth succéda à sa sœur, sa religion succéda également à celle de la reine Marie. Ainsi il donnait pour certain que si un prince papiste parvenait à la couronne, le papisme y parviendrait avec lui. Il y avait à cela quelque apparence de raison qui servait à exciter la crainte du peuple. On ne considérait pas la différence des temps, celle du caractère et du pouvoir des princes. Du temps de la reine Marie, le protestantisme était encore nouveau ; et, quoique la liberté qu'il permettait eût engagé beaucoup de gens à l'embrasser, cependant, lorsque la reine Marie monta sur le trône, le souvenir de l'ancienne croyance n'était pas tellement oublié, que l'exemple et l'autorité du prince ne pût aisément les y ramener : mais après le long règne d'une religion qui avait mis de côté toutes ces doctrines et ces pratiques rigoureuses que prescrit l'Eglise de Rome, il n'était pas raisonnable de présumer que le peuple fût demeuré si susceptible de changement et revînt si facilement à une religion qui, outre qu'elle s'opposait à la liberté auquel il était accoutumé, avait contre elle les préjugés de l'éducation qui lui avait enseigné à la regarder avec horreur.

Dans cette confusion de discours et de raison-

nemens, hors d'état de se résoudre sur la manière dont ils pourraient renouveler leurs attaques contre le duc, ils voulurent cependant montrer qu'ils étaient déterminés à n'avoir point de paix avec lui, et, en conséquence, tombèrent sur ceux qui avaient dernièrement épousé ses intérêts, ou du moins ne s'étaient pas joints à ses ennemis avec autant de zèle qu'ils l'avaient espéré. Ils accusèrent sir Edouard Seymour de malversation dans l'emploi des six cent mille livres données pour la construction de trente vaisseaux, et votèrent une adresse au Roi pour lui demander d'écarter lord Hallifax de ses conseils et de sa présence. Le prétexte dont on se servait contre lui, c'est qu'il avait conseillé la dernière dissolution; et, quoique Sunderland et Godolphin eussent eu autant de part que lui à cette résolution, leur conduite en dernier lieu les avait lavés de tout reproche; ainsi il n'en fut pas fait mention dans l'adresse des communes. Le grand juge Seroggs, qui les avait servis si utilement lors de la poursuite du complot, était tombé dans leur disgrâce pour avoir, dans le mois de juin précédent, séparé le grand jury quatre ou cinq jours plus tôt qu'à l'ordinaire, et avoir par là prévenu une affaire contre le duc, qui, sans cela, eût été prête avant la fin de la session du jury. Ils votèrent qu'il avait entravé la justice publique, violé son serment et les lois fondamentales du royaume: en-

fin tout ce qui avait l'apparence d'une faute, si cela était en faveur du duc, devenait mortel à leurs yeux. Cependant la dextérité et l'éloquence de sir Edouard Seymour écartèrent les coups qu'on voulait lui porter. Sa Majesté refusa l'offre que fit lord Hallifax de se retirer; mais elle fut forcée d'abandonner Scroggs à leur haine : du moins on lui ôta sa place, mais on le dédommagea ensuite par une pension.

Ils avaient roulé dans leur tête plusieurs différens projets, mais aucun ne leur paraissait aussi efficace que leur cher bill d'exclusion. Ils travaillèrent donc de toutes leurs forces à faire prononcer une courte prorogation après laquelle ils comptaient remettre l'affaire sur pied; mais le Roi était trop content d'avoir rompu leurs mesures pour leur donner ainsi les moyens de les reprendre. Cependant, pour tenir leur haine en haleine jusqu'au moment où ils seraient prêts à porter au duc une nouvelle attaque, ils encouragèrent fort les dénonciations contre lui. Un nommé Lewis déposa que miss Cellier l'avait engagé à brûler les vaisseaux qui se trouvaient à Chatam, et que les Français devaient débarquer aussitôt après; qu'on devait lui associer Gowe dans l'entreprise d'assassiner le Roi, et qu'on l'avait assuré que le duc le soutiendrait, et que c'était lui qui devait le payer de ces services et de quelques autres de même nature. Un nommé Zeile confirma

cette déposition : sur quoi le procureur général accusa miss Cellier de haute trahison. Ainsi ils frappaient de tous côtés, espérant que de ces coups adressés au hasard quelques uns finiraient par atteindre la tête du duc.

L'usage de la chambre des communes, lorsqu'il se présentait quelque nouveau témoin, était de demander pour lui, au Roi, des lettres de grâce et de quoi pourvoir à sa subsistance. On fit cette demande pour les deux dont on vient de parler. Le Roi répondit, par l'organe de M. le secrétaire Jenkins, qu'il leur ferait grâce de tous les crimes, excepté du parjure. Cette réponse ne satisfit pas la chambre, et la raison qu'elle donna de son mécontentement en fut assez étrange. On obligeait toujours les témoins, disait-on, à prêter serment de dire toute la vérité; cependant il pouvait se faire qu'il ne leur convînt pas en certain temps de dire tout ce qu'ils savaient, et cette réticence les exposait alors à l'accusation de parjure. La chambre persista donc à demander que les lettres de grâce comprissent aussi le crime de parjure; mais ce dégoûtant motif n'était pas de nature à détourner Sa Majesté de ses premières résolutions. Cependant le procureur général qui était chargé de rédiger les lettres de grâce fut forcé, pour donner quelque satisfaction aux communes, de dépasser ses pouvoirs sur un autre point.

On s'était plaint, à ce qu'il paraît, de ce qu'il n'avait pas donné assez d'étendue aux lettres de grâce de Dangerfield. Craignant d'encourir le même reproche, il alla trouver Lewis et lui demanda s'il était coupable de quelques autres crimes que ceux qui étaient mentionnés dans le warrant du Roi, tels que trahison, désobéissance, félonie, crimes emportant la mise hors de la loi, etc. Il répondit consciencieusement, le brave homme, qu'il était aussi coupable de faux. Ce crime, à ce qu'il paraît, n'était pas exprimé dans les lettres de grâce. On eut soin qu'il y fût inséré, et tout fut dans l'ordre. Ces gens-là s'embarrassaient fort peu de faire connaître leur scélératesse, pourvu qu'on les reçût pour témoins légaux et que leurs infamies passées ne les empêchassent pas d'en commettre de nouvelles.

Les communes avaient alors achevé de préparer une adresse qu'elles avaient méditée depuis long-temps. Elles la présentèrent le 29 novembre. Elle était destinée à répandre la terreur dans le peuple et à entretenir sa crédulité sur l'affaire du complot. Elle contenait une narration de toute cette fable, et représentait ce prétendu complot comme un nuage toujours suspendu sur la tête de la nation, qu'il menaçait d'un orage de désordre et désolation. On y peignait, ainsi que de coutume, les papistes comme ayant la principale influence sur toutes les résolutions prises

dans les affaires du gouvernement. Tous les emplois civils et militaires, soit à la cour, soit dans les provinces, étaient, disait-on, à leur disposition. Ils corrompaient tous ceux qui avaient quelque part à l'administration des affaires, ou perdaient ceux qu'ils ne pouvaient corrompre. Ils avaient le crédit de faire proroger à leur gré le parlement et de faire appliquer aux usages qui leur convenaient l'argent des subsides. Leur pouvoir était tel, qu'ils se voyaient en état d'entreprendre toute sorte de changemens dans la religion ou le gouvernement. En un mot, il n'était rien qu'ils n'eussent le moyen d'exécuter, aucune entreprise criminelle qu'ils ne fussent prêts à tenter; en sorte qu'on ne pouvait espérer aucune sécurité qu'en empêchant le duc de parvenir à la couronne. L'adresse se terminait en demandant qu'on n'employât que des personnes d'une fidélité reconnue et de véritables protestans, ajoutant que Sa Majesté pouvait compter qu'on lui fournirait des secours pour Tanger et qu'on pourvoirait à ses autres besoins aussitôt qu'on pourrait être assuré que les subsides ne seraient pas employés à fortifier les papistes, ennemis du pays, et à augmenter ses dangers actuels.

Les générations futures ne voudront pas croire qu'une assemblée d'hommes, choisis en raison de leur capacité pour composer la représentation du peuple d'Angleterre, ait pu donner foi à

de telles folies, ou se flatter de persuader au monde qu'elle les croyait et pouvait s'imaginer qu'une poignée de gens, ne s'élevant pas à la centième partie de la nation et gémissant sous des lois sévères, exclus de tous les emplois, persécutés, emprisonnés et souvent mis à mort, fussent en état d'inspirer au royaume une telle terreur, qu'il fallût suspendre tout soin des affaires, soit étrangères, soit domestiques, jusqu'à ce qu'on eût trouvé quelque moyen de garantir le pays de cette prétendue montagne prête à l'écraser.

Mais on pénétrait facilement à travers tout cet argot. Il était clair qu'on ne craignait que le duc; c'était contre lui seul qu'on avait suscité cet orage, et toutes les rigueurs dont on faisait parade contre les autres n'étaient que comme autant d'ouvrages sur lesquels on voulait dresser les batteries destinées contre lui. Les plus chauds partisans de Son Altesse furent de nouveau frappés d'une telle terreur, que, tremblant sur ce qui allait arriver, ils ne virent d'autres ressources que de renouveler auprès d'elle leurs sollicitations relativement à sa religion, et la pressèrent en cette occasion plus violemment que jamais. Ils s'y prirent cependant avec douceur et commencèrent par lui conseiller de montrer une grande modération sur le rejet du bill. Il était dangereux, disaient-ils, vu le nombre de ses ennemis, de les

jeter tout-à-fait dans le désespoir, d'autant que c'était l'artifice ordinaire du parti de faire croire à ceux qui avaient voté contre lui, qu'une fois l'épée tirée, il fallait jeter le fourreau, le représentant comme un homme implacable qui ne leur ferait aucun quartier. Ils l'assurèrent que plusieurs d'entre eux étaient conduits par la crainte du papisme et les bruits qu'on répandait sur la ruine imminente de la religion et du gouvernement. Il fallait donc ramener de tels hommes par la clémence et la modération, et en prouvant au monde, en dépit de la méchanceté, que Son Altesse royale savait pardonner, que la religion ni le gouvernement n'avaient rien à craindre d'elle.

Le duc était sincèrement d'accord de tout cela, et jamais prince n'a donné plus de témoignages de sa modération dans les succès, ou de sa magnanimité dans les souffrances; mais, lorsque ses amis en vinrent à renouveler leurs attaques relativement à la religion, cela le chagrina au-delà de toute expression. La patience cependant ne lui échappa point; il savait séparer leurs motifs de leurs conseils, et leurs intentions de leurs raisonnemens.

Ils lui représentèrent donc l'état de faiblesse auquel se trouvait réduit le gouvernement, le désordre, les craintes, les méfiances; où ce prétendu complot papiste avait jeté le peuple, et qui n'a-

vaient d'autre source, disaient-ils, que la religion de Son Altesse. Ils ajoutaient que le Roi était dans de tels embarras d'argent, que, si le parlement continuait à refuser de lui en donner, il se trouverait dans d'étranges angoisses sur les moyens de pourvoir à ses besoins, d'entretenir sa maison, et surtout de soutenir les droits de Son Altesse; d'autant que le duc de Monmouth avait gagné beaucoup de gens autour de Sa Majesté; que le parti factieux attaquerait certainement les amis de Son Altesse, qui soutenaient encore le Roi, dans la conduite vigoureuse qu'il avait adoptée, mais que des actes d'accusation les écarteraient de la cour et des conseils, et qu'alors il n'y aurait aucun moyen de prévenir leur perte à tous, à moins que le duc ne fût là présent pour assister Sa Majesté de ses avis, soutenir ses résolutions et défendre ses propres créatures; qu'il serait impossible à ses amis de l'aider long-temps, s'il ne s'aidait lui-même; et qu'en même temps que la religion de Son Altesse était le fondement de toutes les craintes et de toutes les méfiances de la nation, et l'origine de tous les troubles actuels, c'était elle qui tenait le duc éloigné du Roi, et que Sa Majesté finirait infailliblement par céder au torrent, faute d'être soutenue et aidée par son frère. Ils lui disaient encore qu'il était impossible que jamais le papisme parvînt à reprendre pied en Angleterre, ou qu'il

faudrait qu'il y fût arrosé de sang; qu'ils connaissaient assez bien l'élévation de son âme, pour ne pas croire que le malheur ou la crainte pussent le faire changer, mais qu'ils lui demandaient, du moins, de prendre en considération la sûreté du Roi et le bien des trois royaumes. Ils lui faisaient redouter les dangers du dehors, dans le cas où les Français s'empareraient de la Flandre, et lui montraient combien alors le Roi se trouverait en fâcheuse situation, pour rien débattre avec le parlement; ils lui représentaient que, s'il n'était pas près du Roi pour le soutenir dans ses résolutions d'épargne et d'économie, ces résolutions n'auraient qu'une bien courte durée, et que, par là, Sa Majesté tomberait infailliblement au pouvoir des communes, pourvu qu'elles vinssent à son secours; que le bill était bien rejeté, mais que des gens de toutes classes demandaient violemment qu'il fût de nouveau présenté; qu'on imputait au duc tous les malheurs arrivés et tous ceux qui pouvaient arriver à la nation; que de manière ou d'autre sa ruine était inévitable, et qu'elle tomberait non-seulement sur lui, mais sur ses enfans, car le même parti qui parviendrait à exclure du trône, parviendrait bientôt à y nommer, et ne se croirait jamais en sûreté sous le gouvernement de ceux dont il aurait éloigné le père. Ils lui dirent qu'on était résolu à écarter tous ses amis de la cour, et à faire saisir ses re-

venus, de telle sorte qu'il serait réduit aux faibles secours de quelques princes étrangers. Enfin que le Roi avait tant fait et tant souffert, qu'il finirait par être forcé à de nouvelles résolutions. Tel était donc, selon ses meilleurs amis, le véritable état de ses affaires, et ils l'assuraient qu'il n'y avait au monde d'autre remède que d'embrasser la religion protestante, dont il s'était malheureusement éloigné; que Son Altesse n'était pas une personne privée, ni en conséquence liée par des règles aussi rigoureuses que les autres; que le soin du bien public devait avoir part à ses résolutions, et que, s'il était jamais permis d'abandonner l'opinion qu'on jugeait la meilleure, le moment était venu de s'y déterminer, non-seulement pour l'intérêt du duc, mais pour celui de Sa Majesté, réduite à d'intolérables embarras; et aussi pour celui du peuple, et pour empêcher l'effusion de sang qu'il causerait infailliblement, en persévérant dans sa religion; qu'il le devait encore à ses enfans, qu'autrement il exposerait à se voir privés de leurs droits, et à la duchesse, sa femme chérie, que ses mérites, aussi bien que son rang, avaient destinée au trône; enfin à la monarchie et aux trois royaumes, qu'on ne pouvait, par un autre moyen, garantir d'une ruine totale.

Il n'était pas possible d'employer, pour ébranler sa constance, de plus puissans argumens; mais pour y donner plus de force encore, ils em-

ployèrent, à l'égard du duc, ces mêmes petits artifices dont ses ennemis faisaient usage auprès du Roi pour le détourner de soutenir Son Altesse royale. Car, de même que pour effrayer davantage Sa Majesté, ceux-ci avaient coutume de lui dire chacun séparément la même chose, après l'avoir concertée ensemble; ainsi les amis du duc, pour lui faire plus d'impression, lui représentaient le danger, chacun comme de lui-même, l'assurant également que son retour à la religion protestante ferait tomber tous ces troubles et toutes ces persécutions aussi aisément que tombent les feuilles d'automne, et que s'il n'y revenait pas il devait être certain de voir se précipiter sur lui, sur le Roi et sur le peuple, toutes ces calamités qu'ils lui avaient peintes sous de si terribles couleurs.

Rien ne pouvait être plus effrayant pour Son Altesse royale que ces tableaux qu'on lui faisait non-seulement de ses propres dangers, mais des embarras et de la détresse du Roi, des souffrances des catholiques, et des troubles de la nation; surtout lorsqu'il voyait tous ces maux lui être imputés non-seulement par ses ennemis, mais encore par ses amis; et si c'était là le fruit de son dernier triomphe sur le bill, que devait-il donc attendre d'une défaite? Cependant tout ce qu'on avait pu lui dire, et plus encore s'il était possible, n'était pas capable de troubler le moins

du monde sa vue, ni de l'ébranler soit dans sa foi, soit dans ses résolutions.

Il prit la peine d'écrire d'Édimbourg une longue lettre en réponse à tous ces argumens et à toutes ces sollicitations. « Il avait espéré, disait-il, qu'on ne recommencerait pas à le presser en ce sens; il était bien assuré de n'avoir jamais donné lieu de croire qu'on pût le déterminer à changer de religion, et il espérait, par la grâce de Dieu, vivre et mourir fils sincère de l'Eglise catholique, et souffrir avec une patience chrétienne tout ce qui lui arriverait par suite de sa croyance. L'étendue d'une lettre ne pouvant lui permettre d'exposer à ses amis les raisons et les motifs de sa conversion, il voulait se borner, continuait-il, à leur faire connaître la manière dont elle s'était opérée, pour leur prouver qu'il n'avait pas agi avec précipitation, par un pur caprice d'enfant, ou entraîné par les séductions qu'on avait pu employer auprès de lui dans les pays catholiques où il avait vécu. Personne, comme il le leur avait déjà dit, ne lui en avait parlé durant son exil, si ce n'est une religieuse qui l'avait seulement engagé à demander à Dieu de le diriger. Il avait été au contraire instruit à fond par le docteur Steward dans les dogmes de l'Église d'Angleterre, et avait été si zélé dans cette croyance qu'il avait contribué autant que personne à faire éloigner le duc de Glocester de la Reine sa mère, dans la crainte

de l'influence qu'elle pouvait exercer sur lui à cet égard. Ses premiers doutes lui avaient été suggérés par un traité d'un savant évêque de l'Eglise d'Angleterre, que celui-ci lui avait donné à lire pendant son séjour en Flandre. Le but de cet écrit était de justifier l'Eglise d'Angleterre du reproche de schisme relativement à sa séparation de l'Eglise de Rome. C'était le premier qu'il eut jamais lu en ce genre : mais au lieu de le confirmer dans sa croyance, il eut un effet tout contraire, surtout lorsqu'il eut lu la réponse que lui avait recommandée le même évêque. Cela l'engagea à s'enquérir avec plus de soin des bases de la réformation et de la manière dont elle s'était faite. Il lut tout ce qu'il put trouver d'histoires relatives à cet objet; et, bien qu'à cette époque il ne vécût pas, il est obligé de l'avouer, aussi régulièrement qu'il l'aurait dû, cependant il avait de bons intervalles et les employait à cette occupation. Après son retour en Angleterre, l'histoire de la réformation du docteur Heylin et la préface de la politique ecclésiastique d'Hooker le convainquirent entièrement que ni l'Eglise d'Angleterre, ni Calvin, ni aucun des réformateurs n'avait droit de faire ce qu'ils avaient fait, et il ne doutait pas que quiconque lirait ces deux ouvrages avec attention et sans préjugé ne fût du même avis. Cependant il ne s'en tint pas là, mais fit toutes les recherches imaginables sur cette matière, s'ins-

truisant non-seulement par la lecture, mais par des conversations avec plusieurs savans évêques, sans oublier toutefois à quel danger et à quelles persécutions il serait exposé si cela venait à être connu. A la fin, cependant, pleinement convaincu, il se sentit dans l'impossibilité de résister plus long-temps, et l'an 1672, avant de se mettre en mer, il se sépara de la communion de l'Eglise d'Angleterre. Cependant il continua quelque temps d'accompagner le Roi à la chapelle; et même avant que la chose fût connue publiquement, telles étaient les craintes qu'avaient conçues pour lui ses meilleurs amis, que le duc d'Ormond, le secrétaire Coventry et plusieurs autres voulurent lui persuader de s'éloigner avant la réunion du parlement, ne pensant pas qu'il lui fût possible de soutenir le choc et la violence des chambres : d'où l'on peut voir qu'il était suffisamment averti du danger avant de s'y exposer. Mais, grâce à Dieu, cette prévoyance n'eut pas sur lui l'effet de le détourner de son devoir : il rendit toutes ses commissions plutôt que de se soumettre au test, et se prépara à l'orage qu'il voyait prêt à fondre sur lui et dont il a depuis suffisamment senti les coups. On ne pouvait donc, à ce qu'il espérait, nier que sa conversion n'eût été sincère et entièrement déterminée par l'amour de la vérité, car il avait eu assurément pour l'en détourner tous les motifs

terrestres qu'on pouvait imaginer ; mais, par la grâce de Dieu, il était déterminé à tout supporter avec patience, à quelque excès que pussent aller contre lui la haine et les manœuvres de ses ennemis. »

Après avoir ainsi rendu compte en peu de mots de sa conversion, il jugea nécessaire de répondre aux autres motifs qui lui avaient été présentés, tels que l'avantage qu'aurait pour les affaires du Roi son retour à l'Église protestante. « Le bien-être et le repos de Sa Majesté lui étaient, dit-il, plus chers que le sien propre, et, dans tout autre cas, auraient été pour lui d'un plus grand poids que le soin même de sa propre conservation ; mais, outre qu'aucune considération terrestre ne pouvait balancer celle de l'éternité, il ne comprenait pas que, dans l'état où étaient les choses, son changement de religion pût avoir l'effet qu'on s'en proposait. Tout le monde voyait clairement que ce n'était pas par amour de la religion que les factieux poussaient ainsi à la destruction de la monarchie, et il était évident que, si on leur ôtait ce moyen de prise, ils en trouveraient bientôt un autre. De plus, s'il se conformait aux cérémonies de la religion protestante, on ne manquerait pas de dire que c'était par la permission du Pape, et alors on le regarderait comme un ennemi beaucoup plus dangereux; car, en le voyant rentrer dans tous ses em-

plois, on lui supposerait un beaucoup plus grand pouvoir de nuire, avec une volonté toujours la même. On craindrait que, par le secours des protestans tièdes et des papistes déguisés, il ne parvînt à tout ce qu'il voudrait, et cela deviendrait un prétexte pour exiger de nouvelles garanties, et pour lier les mains de Sa Majesté plus encore qu'on n'y avait songé jusqu'alors. Quiconque s'opposerait aux desseins des factieux serait désigné par eux comme un de ces ennemis secrets, ce qui hâterait, beaucoup plutôt que de le retarder, l'exécution du projet qu'ils avaient formé de mettre le pays en république; que le Roi donc ne retirerait aucun avantage de son changement de religion, non plus qu'il ne souffrait aucun inconvénient de son catholicisme; qu'il n'empêchait pas les hommes vraiment loyaux de continuer à l'être, et que, quant à ceux qui voulaient changer le gouvernement, aucun autre changement n'était capable de les satisfaire. Il avouait que le mal pouvait empirer par son éloignement; mais il ne voyait pas pourquoi on le tenait ainsi séparé du Roi, puisqu'il n'avait rien fait qui pût mériter une telle punition. C'était, disait-il, la preuve d'une grande faiblesse dans le gouvernement que de n'être pas en état de protéger l'innocent; une telle conduite était fort décourageante pour les hommes loyaux, et aidait puissamment les perfides projets des autres, qui, après avoir com-

mencé par lui, finiraient par le Roi; afin de se rendre populaires et de se donner la réputation de chefs des protestans, bien qu'ils n'eussent eux-mêmes aucune religion. Il lui paraissait dur d'être sacrifié à la fortune d'hommes qui lui avaient fait tout le mal qu'ils avaient pu en ce monde, et s'irritaient de ce qu'il ne voulait pas acheter de ses espérances d'être heureux dans l'autre, l'avantage de revenir à la cour pour y être leur esclave, soutenir leurs projets et fonder leur puissance. Il était aussi prêt que jamais à s'exposer pour le service de son Roi et de son pays, mais ne pouvait dire à Sa Majesté, comme le docteur Oates, qu'il avait hasardé pour lui sa vie sur mer, et son ame sur terre. Il pria donc ses amis d'avoir soin, particulièrement dans leurs conversations avec le Roi, de ne point aggraver les choses, en imputant à sa religion tous les troubles du moment actuel, car c'était le moyen de le ruiner entièrement auprès de Sa Majesté. C'était bien assez que ses ennemis employassent cet argument pour le perdre, il espérait que ses amis n'en feraient pas autant. Tous ces maux, disait-il, ne venaient pas tant de sa religion que de l'inconstance de la conduite et du défaut de fixité dans les résolutions; car, après toutes ces terreurs qu'avaient eues quelques hommes d'Etat, que le retour du duc, si on le rappelait de Flandre, ne causât une rébellion, comment n'avait-il pas

été reçu les deux fois qu'il était revenu en Angleterre, et lorsqu'il passa en Ecosse quels respects ne lui avait-on pas rendus sur toute sa route? A son dernier retour en Angleterre, les choses étaient plus calmes que jamais, et eussent continué à l'être, si on eût persisté dans la même conduite; car, à cette époque, presque toutes les provinces avaient montré combien elles détestaient les démarches séditieuses que l'on s'était permises depuis peu; et, quoique le lord maire Clayton eût manqué à son devoir en ce point, les pétitions, pour demander un parlement, avaient été rejetées, tant dans la cité que dans les provinces. Ce n'était donc pas sa présence à la cour qui avait élevé cet orage; mais, au contraire, lorsqu'on lui avait vu abandonner le terrain, cela avait relevé le courage des ennemis du Roi, abattus et consternés de la présence du duc. Il pensait donc qu'il était tout-à-fait déraisonnable de lui faire porter le poids qui devait être rejeté sur d'autres. Sa situation lui rappelait, dit-il, celle où avait été le cardinal Mazarin en France. La haine publique rejetait tellement sur ce ministre tout ce qui arrivait de mal, que, si un cheval venait à broncher, on ne manquait pas de crier : *Ce diable de Mazarin!* Il finissait par les prier de ne pas le poursuivre davantage de ces raisonnemens, puisqu'il leur avait prouvé clairement que les motifs qu'ils alléguaient n'étaient pas la véritable

cause des maux actuels, et de ne le pas tourmenter, pour faire une chose à laquelle sa conscience ne lui permettrait jamais de consentir. Il leur demandait d'employer leur adresse et leur rhétorique à le défendre, et non à mettre dans l'esprit de Sa Majesté que tout irait bien s'il était protestant, ou à faire croire au Roi que c'était l'opiniâtreté du duc qui lui attirait tous ces embarras, tandis qu'ils étaient réellement l'effet de cette irrésolution et de cette inconstance dans les conseils qu'il avait toujours tâché d'arrêter de tout son crédit, lorsqu'il avait été en situation de le faire, ajoutant que, bien qu'il fût le seul à souffrir pour le moment de cette mauvaise conduite, Sa Majesté finirait par en sentir elle-même les effets, et par être convaincue qu'une pareille méthode lui avait toujours été et lui serait toujours pernicieuse. »

Quelles que furent la solidité et la justesse des raisonnemens que Son Altesse royale opposait à ceux de ses amis, ils ne l'empêchaient pas d'être aussi exposée que jamais aux attaques de ses ennemis, toujours aussi insatiables dans leur haine qu'infatigables dans leurs efforts pour la satisfaire. Le grand juge Scroggs avait éludé une poursuite contre Son Altesse royale comme papiste, et ce juge avait été, pour ce fait, appelé à rendre compte à la chambre des communes. On décida donc, pour réparer la chose, que le

grand jury de Westminster représenterait la même affaire, qui, bien qu'on ne pût espérer un effet immédiat, devenait le préliminaire d'un acte d'accusation. En même temps, le bill de limitation fut apporté à la chambre des lords, contenant certaines clauses non moins préjudiciables au duc que celles qu'on avait dernièrement rejetées. Ainsi, dans le cas où le duc parviendrait à la couronne, toute la force du gouvernement devait résider entre les mains d'un conseil de quarante-une personnes. Toutes les affaires extérieures devaient être traitées par des commissaires pris dans ce conseil. Ce même conseil devait gouverner l'Irlande, nommer à toutes les places, écarter qui il voudrait des emplois, et n'être soumis pour ses actes qu'à l'approbation du parlement, qui, tant qu'il siégerait, exercerait l'autorité, remise entre les mains du conseil seulement pendant les intervalles des sessions. Le duc d'York devait être banni, pendant la durée de la vie du Roi, à cinq cent milles de l'Angleterre, sous peine de perdre ses revenus, s'il s'en approchait de plus près, et la vie, s'il rentrait dans un des pays soumis à la domination de Sa Majesté. Quiconque le recevrait, soit en Angleterre, soit en Irlande, serait également coupable de haute trahison; et, de peur que cela ne suffît pas, on dressa contre lui trente-quatre articles de haute trahison, dans lesquels on im-

putait modérément à ses *diaboliques* manœuvres tous les maux arrivés ou pouvant arriver au royaume. Le duc, en l'apprenant, manda à Sa Majesté qu'il regardait ce projet de limitation « comme plus fâcheux, s'il était possible, que le bill d'exclusion; qu'il ébranlerait davantage la monarchie, en remettant le pouvoir entre les mains du parlement, et ferait dégénérer plus aisément le gouvernement en république; que c'était l'opinion exprimée par Algernon Sidney et son parti, et que, si lord Shaftesbury en paraissait mécontent, comme d'une mesure insuffisante, ce n'était que pour le faire passer plus aisément. Ainsi le duc conseillait à Sa Majesté de ne jamais entendre à rien de pareil. Mais, à ce qu'il paraît, le parlement lui-même ne se trouvait pas alors en situation de conduire ses projets à maturité, » et se voyait obligé de les laisser dormir, comme des semences déposées dans la terre et destinées à produire leur fruit, jusqu'au moment où l'on aurait terminé le procès de lord Stafford dont l'époque était fixée, et où Son Altesse royale n'était pas entièrement oubliée.

On avait choisi ce lord entre les cinq alors à la Tour, comptant que son âge et ses infirmités le rendraient incapable d'une défense vigoureuse, qu'on savait bien que les témoins contre lui n'étaient pas en état de supporter. Cependant, tant que dura son procès qui commença le 21 novem-

bre, il fut si loin de se laisser aller à l'abattement, que jamais de sa vie il ne s'était montré sous un aspect si favorable. Il se conduisit avec respect, mais avec assurance, et parut plus affligé de se voir accusé de semblables crimes, que troublé des suites funestes que devait avoir l'accusation; et quoiqu'il ne fît peut-être pas aussi bon usage qu'il l'aurait pu de l'avantage que lui donnaient les bévues et les contradictions dans lesquelles tombèrent les témoins, cependant il manifesta son innocence et la méchanceté de ses accusateurs autant qu'il le fallait pour convaincre tout homme droit et impartial, si la majorité de ses juges eût été de cette sorte. Mais leur vote était dirigé par d'autres motifs, et il reconnut ainsi que le duc, lorsqu'on s'efforça d'atteindre celui-ci à travers le corps de lord Stafford, que l'innocence n'était qu'une bien faible défense contre de faux témoins, un peuple furieux et des juges prévenus.

Le procès dura cinq jours, pendant lesquels tout ce que la méchanceté peut inventer fut employé pour ôter la vie à cet homme innocent. Tous les témoins à charge furent convaincus de faux presque sur tous les points; mais, hélas! que pouvait faire un tel accusé contre des accusateurs si violens, et les préventions de la majorité de ces juges, qui faisaient de son affaire une cause nationale, et dont les uns pensaient qu'il n'y avait rien d'illégal contre un papiste, et d'au-

tres étaient tellement intimidés qu'ils n'osaient se laisser guider par leur raison? Ainsi, quoique tous les hommes de conscience qui osèrent exprimer leur pensée déclarassent qu'ils ne voudraient pas condamner un chien sur la déposition de trois témoins tels que ceux qu'on présentait contre lui, des quatre-vingt-six lords qui siégèrent à son procès, cinquante-quatre votèrent contre lui. Il est certain que la violence du parti factieux, les préventions du public sur l'affaire du complot, et surtout le but que les factieux se proposaient en ceci, et dans tous les autres procès, de jeter de l'odieux sur le duc, but dans lequel ils croyaient pouvoir se tout permettre, mettaient lord Stafford dans une position très-désavantageuse. Cependant ceux qui lui voulaient du bien furent d'avis, que s'il eût su profiter habilement des moyens qui lui étaient offerts, la plus grande partie de ses juges aurait rougi de le condamner; mais il eut le malheur de jouer d'autant plus mal sa partie, qu'il avait meilleur jeu; ou plutôt Dieu voulut raccourcir sa vie d'un petit nombre de jours pour le couronner de la gloire de mourir pour sa religion. Aussi, au moment de son exécution, et durant son procès, il ne cessa de protester de son innocence de toutes les manières imaginables, et de montrer une conduite toute chrétienne. Il fut décapité le 29 novembre suivant à Tower-Hill.

Il n'est ni nécessaire, ni à propos de donner ici un récit étendu de ce procès, imprimé ailleurs tout au long. On n'en rapportera que les détails propres à faire connaître qu'en sacrifiant à sa fureur cet honnête lord et plusieurs autres, la faction avait surtout intention de diriger ses coups contre Son Altesse royale; c'étaient ses droits de naissance, sa liberté, sa vie même qu'elle poursuivait à travers ces routes sanglantes; et tant que le duc demeurait debout, elle comptait pour rien toutes les autres victoires. A l'ouverture des dépositions, sir Francis Winnington dit que c'était l'attente d'un successeur papiste qui encourageait le projet de détruire le gouvernement et d'introduire le papisme. Oates jura qu'en parcourant quelques uns de ses papiers, auxquels il n'avait pas d'abord fait attention, il y avait vu que les gardes du duc avaient relâché plusieurs personnes soupçonnées de l'incendie de la cité; que le père Bedingfield avait donné à la société de grandes assurances de la disposition qu'avait Son Altesse à coopérer au projet de tuer le Roi. On lui imputa aussi le meurtre de Godfrey. Dugdale déposa que le duc avait envoyé vers Coleman, dans le temps qu'il était en prison, pour l'engager à ne rien avouer, et que Coleman avait répondu qu'il avait déjà révélé une partie de ce qu'il savait à sir Edmondbury Godfrey; sur quoi on lui avait fait dire de nouveau que cependant il ne fallait rien avouer,

et qu'on aurait soin que le témoignage de sir Edmondbury ne pût lui faire tort. Enfin leur intention était de noircir le duc; et ils s'imaginaient que la mort de lord Stafford et celle de lord Arundel, dont ils voulaient faire ensuite le procès, donneraient du poids aux imputations qu'ils avaient élevées contre lui, et les mettraient en mesure de reprendre l'affaire du bill d'exclusion, auquel l'état chancelant des affaires du Roi ne permettait guère alors d'espérer qu'il pût résister. Tous ceux qui entouraient le Roi furent, en effet, tellement terrifiés du coup que l'on venait de porter au duc, et si persuadés qu'il n'y avait que sa conversion ou sa perte qui pussent rétablir les choses, que, comme on désespérait de sa conversion, il était fort à craindre que les entours du Roi ne lui conseillassent de consentir à sa perte; car les plus puissans à la cour s'appuyaient de cette règle de conscience fort commode, que dans certains cas il était non-seulement légitime, mais que c'était l'acte de religion le plus méritoire de sauver, si on le pouvait, le Roi, la monarchie, la nation et le gouvernement par le sacrifice d'un seul, fût-ce le plus grand de tous; et ainsi, conformément au principe de Caïphe, ils croyaient faire un bon marché de sauver, par cet unique sacrifice, l'effusion de sang qu'ils s'imaginaient avoir à craindre; mais ce qu'il y eut de pis, c'est que cette doctrine

commença à s'établir parmi les amis mêmes de Son Altesse royale, dont quelques uns disaient que ; puisqu'il était si opiniâtre dans sa foi, il ne devait pas espérer que d'autres abandonnassent l'autel pour son service.

Cependant le parti factieux, au milieu du triomphe de cette victoire, trouva que les lords avaient montré dans l'examen de l'affaire plus de soin et de scrupule qu'il ne s'y était attendu. Cela le troubla un peu, et l'obligea de suspendre le procès de lord Arundel, que l'on comptait faire venir aussitôt après celui de lord Stafford. Les témoignages portés contre lui n'étaient pas tout-à-fait si concluans qu'on l'aurait voulu, et il aurait été scandaleux que les mêmes témoins, après tant d'interrogatoires, vinssent ajouter de nouvelles dépositions à celles qu'ils avaient déjà faites, d'autant plus qu'on le savait trop habile pour laisser échapper aucun avantage : on n'était donc pas assez sûr du succès, et un échec aurait renversé toute l'entreprise. Ainsi l'on se contenta, pour le présent, des armes qu'on s'était procurées, et on s'en servit du mieux que l'on put contre le duc, dont la perte était le but de toutes ces poursuites.

On soupçonna que c'était dans ce même but qu'avait été dirigée la conduite de lord Carlisle et de lord Howard d'Escrik à l'égard de leur parent lord Stafford, lorsqu'avec les larmes du cro-

codile ils l'avaient déclaré coupable, et ensuite, pour réparer en quelque sorte leur réputation, avaient proposé à la chambre de commuer sa peine en un bannissement perpétuel. Leur proposition ayant été rejetée, il demandèrent la permission de le voir, sous prétexte de lui mener des théologiens. L'un devait lui conduire l'évêque de Londres, et l'autre le docteur Burnet; mais personne ne crut qu'ils s'inquiétassent beaucoup du salut de son âme, ni qu'ils eussent la moindre espérance de le faire changer de religion, ou d'obtenir de lui, pour l'amour d'eux, des dénonciations qu'il n'avait pas voulu faire pour sauver sa vie. On conjectura donc que leur intention avait été de voir s'ils pourraient tirer de lui quelques paroles qu'on pût tourner contre le duc. Leur conscience leur aurait fourni toute la latitude nécessaire pour tordre et défigurer, selon le gré de leur haine, les expressions les plus innocentes; mais Dieu permit que les lords refusassent de leur permettre de le voir seuls, et autrement qu'en la présence d'un gardien. Ils se trouvèrent donc heureusement déjoués dans leur projet, quel qu'il fût, à la grande satisfaction des amis de Son Altesse royale, qui n'attendaient rien de bon de cette entrevue.

Quels que fussent les motifs du Roi pour laisser dans cette circonstance à la loi son cours, et abandonner les juges à leur propre opinion, on

pensa que, comme la plupart des serviteurs de Sa Majesté avaient concouru à la mort de lord Stafford, les moindres soins auraient pu suffire pour l'empêcher; et il n'est point douteux que s'il eût été acquitté, le Roi en eût été en beaucoup meilleure situation, et infiniment plus tôt débarrassé du complot: au lieu que cette conduite passive donna à ses ennemis beaucoup plus de marge pour suivre leurs projets, et grossit l'orage qui l'enfonça toujours plus avant dans le précipice. Ceux qui se souvenaient de l'année 1640 assuraient que ce dernier parlement en deux mois de session, avait plus avancé vers la ruine du Roi et du gouvernement, que l'autre, en deux ans; et beaucoup de gens de très-bon sens pensaient que la faction, après avoir gagné tant de terrain, ne s'arrêterait plus qu'elle n'eût essayé sur le duc les forces qu'elle destinait à envahir le pouvoir suprême.

Le duc n'entrevoyait pas, parmi ces présages de malheur, un seul rayon d'espoir à tirer de ceux qui se trouvaient alors en crédit auprès du Roi. La duchesse de Portsmouth, qui avait tant d'influence dans les affaires, s'était mise depuis quelque temps à faire très-activement sa cour aux parlementaires. Au procès de lord Stafford, elle s'était placée près de l'endroit où siégeaient les communes, distribuant aux membres de la chambre des confitures et de gracieux

regards; « elle avait dit en face au duc, quelque temps auparavant, que son changement de religion était la cause de tout ce qu'on souffrait alors, » et il n'était pas douteux qu'elle n'en dît autant au Roi. Le duc de Monmouth remuait ciel et terre pour regagner la faveur de Sa Majesté, à qui mistriss Crofts avait dit que le duc était prêt à lui donner toutes les assurances possibles de sa fidélité et de son obéissance s'il pouvait obtenir d'être admis de nouveau en sa présence, et de regagner son estime; mais le Roi eut le courage de s'en tenir à sa première réponse, qu'il consentait de bon cœur à revoir le duc, pourvu qu'il prît son chemin par Edimbourg, pour revenir à Whitehall. Milord Sunderland, qui occupait toujours sa place de secrétaire d'Etat, non-seulement s'était uni à Shaftesbury pour les bills d'exclusion, d'association, de limitation, et aussi contre la Reine, mais il était allé au club des factieux, les avait encouragés à continuer de presser le Roi, les assurant que s'ils persévéraient, il consentirait enfin à l'exclusion. D'autre part, les besoins du Roi étaient grands; les parlementaires le savaient bien, et une centaine d'entre eux avaient publiquement dit, et même juré, qu'ils ne lui donneraient pas un farthing qu'il n'eût consenti au bill. Enfin on avait eu l'art de faire entrer les puissances étrangères dans cette conjuration. On avait obtenu des Hollandais

et des ministres espagnols de représenter à Sa Majesté que si elle ne se conformait pas au désir de son parlement, il n'y avait pas d'espérance qu'il pût jamais obtenir de repos dans son pays, et qu'ainsi ses alliés ne pourraient en aucune manière compter sur ses engagemens, et sur les secours qu'ils attendaient de lui.

Ce stratagème était si bien combiné, qu'on avait décidé M. Sidney, envoyé du Roi à La Haye, à écrire en Angleterre que les Etats avaient été frappés de terreur en apprenant le rejet du bill d'exclusion. Les membres de l'assemblée étaient accourus chez lui, disait-il, dans la plus grande consternation, déclarant qu'ils avaient rejeté toutes les offres qui leur avaient été faites, parce qu'ils étaient résolus à ne vouloir de secours que ceux de l'Angleterre, et que maintenant ils ne voyaient aucun moyen de compter sur ceux qu'ils en avaient espéré. Le peuple, ajoutait M. Sidney, est dans le dernier désordre, et M. Van Benningen en perd presque la tête. A la vérité, le duc s'étant plaint de ce procédé, le prince d'Orange l'assura que les Etats étaient loin de presser le Roi de consentir au bill d'exclusion; que seulement ils désiraient vivement de voir la bonne intelligence se rétablir entre lui et son parlement; car c'était de là, disait-il, que dépendait la solidité ou la ruine de la république; mais les notes des Etats contredisaient cette assertion. Elles allaient

même beaucoup plus loin. On y représentait au Roi qu'il avait engagé les Etats, non-seulement par ses argumens, mais par ses menaces, à préférer sa protection à l'alliance de la France, que l'on regardait comme désavantageuse au repos des deux nations; qu'il leur avait promis, pour leur donner confiance, d'appeler un parlement, et qu'ils avaient à cet égard compté sur sa parole royale; que cette attente avait jusqu'alors arrêté les empiètemens du roi de France, mais qu'il ne voyait plus d'obstacle à ses projets depuis qu'il avait reconnu à quel point le Roi et son peuple étaient divisés d'une manière irréconciliable, et qu'en conséquence il préparait un puissant armement, et que comme l'Espagne n'était pas en état de s'aider elle-même, la république ne pouvait plus attendre qu'une ruine inévitable. Enfin ils prenaient la liberté de dire à Sa Majesté qu'elle reconnaîtrait par expérience que ces fréquentes dissolutions ne faisaient qu'exaspérer de plus en plus le peuple et le parlement; les Etats ne pouvaient donc que déplorer leur malheur de se voir perdus, parce que Sa Majesté ne voulait pas consentir aux mesures qu'on lui demandait à l'égard de la succession au trône, mesures dont on ne serait peut-être jamais dans le cas de faire l'application, et ce cas dût-il se présenter, le Roi savait combien, dans les temps passés, on avait eu peu d'égard à ces actes d'exclusion.

Mais le Roi découvrit bientôt que tous ces raisonnemens si plausibles, relativement à une alliance étrangère, avaient été dictés d'Angleterre. Il ne se cacha pas de ses soupçons, et fit réprimander M. Sidney, pour s'être permis de lui envoyer semblable note, et de s'être mêlé de choses qui étaient hors de ses attributions.

« Aussitôt que Son Altesse royale fut instruite de ce fait, elle fit remarquer au Roi à quel point les ennemis de Sa Majesté étaient actifs à remuer ciel et terre contre lui, ce qui l'obligeait à être, de son côté, plus ferme et plus vigilant. Le duc ne blâmait nullement les Hollandais et les Espagnols de faire ce qu'ils jugeaient nécessaire pour la défense de leur pays, mais pensait que c'était un bon exemple donné à Sa Majesté, et qu'elle devait en faire autant. Il la priait donc d'y bien penser avant de s'embarquer dans une guerre pour la défense des Hollandais, qui, après l'avoir ruinée, la serviraient comme ils avaient servi leurs alliés à Munster et à Nimègue. Ni l'Empereur, ni le duc de Brandebourg n'avaient promis de s'allier au Roi ni aux Hollandais contre la France; ainsi, s'il entrait dans cette querelle purement pour l'amour des Hollandais, il se remettrait pieds et poings liés au pouvoir du parlement, qui infailliblement insisterait non-seulement pour régler lui-même l'emploi de l'argent qu'il donnerait, mais voudrait aussi nommer les officiers : sorte

d'empiètement qui ne pouvait se supporter. Il le priait donc de se méfier de tous ceux qui lui donneraient de semblables conseils. »

Cependant quelques lords du conseil privé se fondant sur la note envoyée par les Etats, pressèrent le Roi d'appeler le parlement dans la chambre des banquets, et de lui représenter que les Etats de Hollande avaient renoncé à l'alliance de la France, sur la demande qu'il leur en avait faite, d'après l'avis du parlement, et qu'il désirait donc savoir sur quoi ils pourraient compter, lui et les Hollandais, dans le cas où la France tomberait sur eux; mais d'autres convainquirent aisément le Roi que cela ne servirait à rien, à moins qu'il ne fût disposé à livrer le duc au parlement, sans quoi on n'en pouvait espérer aucune complaisance, ni aucun égard, quoi qu'il pût arriver, soit en Angleterre, soit à l'étranger.

Ainsi donc Sa Majesté, l'unique rempart du duc dans cette extrémité, se trouvait attaquée de tous côtés. Ses embarras d'argent, l'intérêt du repos de la chrétienté, le soin de conserver ses alliances étrangères, enfin les sollicitations de tous ceux qui l'entouraient, et qui, excepté deux ou trois amis du duc, la pressaient de ne point préférer, dans un si grand danger, le salut de son frère au sien propre, tout se réunissait, et le Roi, de sa nature, n'était pas invincible. Cependant il fut assez fidèle à son propre intérêt et à celui du duc

pour ne le point abandonner, du moins, en ce point capital.

Durant cette persécution élevée en Angleterre contre Son Altesse royale, les Ecossais, charmés de sa présence, montraient autant de zèle à soutenir ses droits et sa réputation que les Anglais à les renverser. Sa générosité, son affabilité, son application aux affaires, unies à une inaltérable fidélité et un constant amour de justice, avaient tellement gagné les cœurs de la haute et moyenne noblesse, qu'étant de caractère à rechercher la faveur du prince plutôt que celle du peuple, elles l'avaient, en quelque manière, élevé au trône en Ecosse, tandis qu'en Angleterre le parlement s'efforçait de le dépouiller de ses droits, même avant l'époque où il en devait entrer en possession. Cela encouragea le duc à leur demander de présenter une pétition contre son bannissement, dans le cas où le parlement d'Angleterre insisterait pour l'obtenir. Les Ecossais se montrèrent très-disposés à cette démarche, et à tous les autres témoignages qu'il pourraient donner de leur aversion pour les mesures factieuses du parlement d'Angleterre. Les avantages que retira Son Altesse de son voyage en Ecosse ne se bornèrent pas à elle seule; le Roi y participa également. Le duc arrêta à sa naissance un soulèvement du parti fanatique. Quelques-uns des séditieux furent pris, et on en fit des exemples; mais il ramena la plus grande partie

d'entre eux par l'estime qu'il leur inspira en vivant au milieu d'eux. Il fit plusieurs réglemens relatifs aux affaires civiles et militaires, plaça et déplaça les officiers, selon qu'il les trouva ou non propres et affectionnés au service de Sa Majesté, et il le fit d'une manière si obligeante et si propre à gagner les cœurs, que ceux même qui furent dépouillés de leurs emplois, ne perdirent point pour cela le respect qu'ils lui devaient, et leur soumission à Sa Majesté. On n'en peut rapporter un exemple plus frappant que celui du président des assises, qui, s'étant rendu à Londres pour solliciter une affaire que le duc n'approuvait pas, instruit que le duc ne jugeait pas à propos qu'il en parlât au Roi, répondit qu'il obéirait aux ordres de Son Altesse royale, et sans faire parler même au Roi sous-main, sans voir personne du parti mécontent, s'en retourna secrètement en Ecosse. Telle était l'influence que Son Altesse avait acquise sur les Ecossais, qu'elle força ses ennemis mêmes à l'estime et à l'obéissance.

Cependant le Roi, bien qu'excessivement embarrassé de l'impertinence du parlement, se laissait persuader de permettre qu'il continuât de siéger, sous ce prétexte que tant d'extravagance finirait par le rendre odieux au peuple. Le duc l'ayant appris, écrivit au Roi qu'en laissant plus long-temps siéger les chambres, il exposait non-seulement sa prérogative, mais même sa per-

sonne; que jamais adresse pareille à la dernière n'avait été présentée à un Roi encore sur le trône, ou par des sujets qui ne fussent pas en pleine rébellion; que les efforts qu'on faisait pour lui ôter le pouvoir de faire grâce prouvaient qu'on se préparait à entreprendre aussi sur sa liberté, qu'il lui convenait donc de bien prendre garde à lui. Le duc ajoutait qu'il perdait patience lorsqu'il voyait des hommes timides et intéressés parvenir à obtenir de Sa Majesté qu'elle laissât se prolonger la session, malgré l'insolente et insupportable conduite des chambres.

Dans toute autre circonstance, ces argumens auraient eu leur poids; mais ceux qui conseillaient le contraire étaient assez bien appuyés pour l'emporter sur tout ce que pouvait dire le duc. La duchesse de Portsmouth, qui avait besoin d'argent et de protection, secondait ces conseils de tout son crédit. On lui avait dit que la chambre ne l'oublierait pas dans le chapitre des réformes, et menaçait de la mettre dans celui des griefs; on savait que c'était le moyen de l'effrayer assez pour la faire entrer dans toutes les mesures qu'on voulait suivre, ce à quoi elle s'était déjà montrée fort disposée. Elle ne s'occupait donc d'autre chose que de se former un parti dans les parlementaires. Cela ouvrit les portes de son appartement, non-seulement à un certain nombre des plus violens, mais à lord Shaftesbury lui-même,

qui s'en vanta publiquement en manière de plaisanterie. Cependant quelques uns virent leurs amis si scandalisés de cette nouvelle alliance, qu'ils se crurent obligés de s'en défendre; ce qui donna lieu, dans les débats, à beaucoup de réflexions piquantes et de railleries : mais lord Essex dit enfin, sans détour, que le royaume ne voulait souffrir ni favorites papistes, ni ministres papistes; que, comme Samuel, il demandait : Que signifie le bêlement de ces troupeaux? ajoutant qu'il espérait bien que le Roi répondrait, comme Saül, qu'il ne les gardait, ainsi que ses autres mauvais conseillers, que pour en faire un sacrifice agréable au peuple.

Malgré toutes ces grimaces puritaines, les partis n'étaient pas tellement disparates qu'ils ne s'unissent de bon cœur contre le duc, et tous ces tours de passe-passe ne parvinrent pas à ouvrir les yeux du Roi et à lui rendre suspects, comme ils l'auraient dû, les conseils de gens occupés à sauver leur enjeu des deux côtés; mais par une criminelle patience il donna au parti malintentionné un grand avantage sur lui et sur ses véritables amis, que l'on força par la terreur à se soumettre, ou que l'on noircit dans le public lorsqu'ils persévéraient dans leur devoir; et si cela eût continué beaucoup plus long-temps, on n'eût pas laissé autour du Roi un seul honnête homme.

C'était là ce que voulait le parlement. On prononça donc dans les deux chambres de violens discours contre tout ce qu'on imagina avoir été proposé au Roi, en opposition aux desseins du parti, afin de noircir la réputation de ceux qui l'avaient conseillé; et quoiqu'on ne nommât personne, qu'on ne proposât de porter aucune accusation, car on n'alléguait aucun crime suffisant pour en motiver une, on espéra toutefois effrayer Sa Majesté par ces clameurs et la forcer d'abandonner ceux auxquels on en voulait principalement. Milord Essex rapporta des précédens d'hommes dépouillés de leurs emplois seulement sur des bruits publics : sur quoi Son Altesse royale fit observer au Roi que ce lord, qui demandait qu'on renvoyât les conseillers du Roi simplement sur le bruit public et rapportait des précédens d'une pareille conduite, aurait pu trouver aussi dans le règne d'où il les tirait, des exemples de sujets qui avaient porté la main sur le Roi. Cependant cela fit écarter pour un temps le secrétaire Jenkins, et milord Shaftesbury, suivant sa pointe, parvint à ébranler tous les autres. C'était le duc, disait-il, qui, quoique absent, gouvernait autant que jamais tous les conseils; on ne disposait, sans son approbation, d'aucun emploi civil, militaire ou même ecclésiastique. Il pressa donc avec véhémence pour qu'on éloignât tous ceux qui devaient leur avancement au duc ou avaient avec

lui quelque relation. Le duc de Monmouth prit plaisir à répéter souvent ces insolentes expressions, espérant par là jeter une sorte de déshonheur sur Son Altesse; en sorte que si cette liberté de déclamer eût duré beaucoup plus long-temps, les amis de Sa Majesté auraient été arrachés d'auprès d'elle ou écartés par la frayeur, et elle serait tombée sans s'en apercevoir comme captive entre les mains de ses ennemis; cela fut évident par la manière dont on traita sir Robert Payton. Comme on découvrit qu'il avait eu quelque correspondance avec le duc, on l'expulsa de la chambre, sans que la manière irrévérente dont il parla de Son Altesse, en se défendant à ce sujet, le pût soustraire au châtiment. Avoir été toujours l'ami du duc était, aux yeux de la chambre, un péché irrémissible comme celui contre le Saint-Esprit.

Ces patriotes enflammés jugèrent raisonnable de faire marcher la ruine du papisme de front avec celle d'un successeur papiste; on ne cessait donc de proposer à cet égard de nouveaux projets, quelques uns aussi bizarres qu'ils étaient cruels et inhumains. Quelquefois on voulait ordonner aux papistes de changer d'habitation, transporter, par exemple, au midi ou à l'ouest de l'Angleterre, ceux qui se trouvaient dans le nord, et ainsi des autres. Quelquefois on voulait les bannir tout-à-fait et les remplacer par une

race meilleure, en naturalisant en Angleterre tous les protestans étrangers, ou bien on proposait d'enregistrer tous les papistes, soit prêtres, soit laïcs, afin d'en faire connaître le nombre; mais ils s'aperçurent bientôt que cela produirait un effet contraire à celui qu'ils désiraient, et qu'en prouvant à quel point ce nombre était petit, ils écarteraient les frayeurs qu'ils travaillaient si fort à répandre. Quant au successeur papiste, ils pensèrent que le meilleur moyen à prendre contre lui était de former une association, non pas telle que celle qui fut conclue au temps de la reine Elisabeth contre la reine d'Ecosse, et qui, disaient-ils, ne conviendrait pas mieux à la circonstance qu'un conte fait pour un enfant de quatre ans ne pourrait lui convenir à quatorze. Comme le danger du papisme était, disaient-ils, beaucoup plus grand de la part du duc qu'il ne l'avait été de celle de la reine d'Ecosse, ils prirent soin de dresser leur acte d'association en conséquence, et de le faire si fort qu'il valait en réalité le bill d'exclusion dont ils étaient, au fait, un peu embarrassés, parce qu'ils ne voulaient renoncer à rien de ce qu'il contenait et que cependant il était contraire à la loi de représenter deux fois la même chose dans une même session. Cependant ils s'étaient mis au-dessus des formes et s'imaginaient que les lords ne se montreraient pas plus scrupuleux sur cette affaire, d'autant que plu-

sieurs de ceux qui avaient voté contre le bill avaient depuis pris part à la condamnation de lord Stafford, et l'on imaginait, du moins on se donnait beaucoup de peine pour se persuader, que c'était une chose que le duc ne pardonnerait jamais, d'où l'on pensait que ces derniers changeraient de conduite à son égard; mais ce projet chéri se trouva écarté pour le présent par la multiplicité des autres projets et par quelques différends qui survinrent alors. Cependant lord Shaftesbury ne voulut pas le laisser tomber tout-à-fait et machina un acte d'association trouvé depuis dans son cabinet, tendant à trois choses, entre autres la promesse de s'aider mutuellement à empêcher que le duc d'York n'arrivât au trône, et la résolution de l'en écarter par la force si l'on ne pouvait obtenir du Roi qu'il l'en éloignât légalement.

Beaucoup de gens s'étonnèrent que la patience du Roi résistât à tant de licence. Sa seule excuse était dans l'espoir qu'ils se diviseraient d'eux-mêmes; et en effet il s'éleva durant ces débats un différend qui pouvait permettre de s'en flatter.

Les lords avaient, à ce qu'il paraît, passé un bill en leur propre faveur, relativement aux procès des pairs. Lorsqu'il arriva à la chambre basse, quelques uns de ses membres dirent que, puisque les lords demandaient aux communes qu'elles consentissent à l'accroissement de leurs priviléges,

il était raisonnable d'avoir aussi quelque égard à ceux des communes, et ils proposèrent aussitôt la révocation de l'acte contre *scandalum magnatum*. Les meneurs s'opposèrent fortement à cette motion : ils craignaient, s'ils donnaient de l'humeur aux lords, de ne point obtenir que ceux-ci passassent le bill d'association ; mais les jeunes membres des communes tenaient à ce privilége, et, une fois le morceau à la bouche, ils refusèrent de le lâcher, en dépit de tout ce qu'on leur put dire. Les lords rejetèrent la proposition ; mais alors les jeunes gens s'étaient refroidis, de manière qu'il n'en résulta aucune mésintelligence, et que cela ne mit point obstacle aux autres projets. Cependant une autre pomme de discorde pensa tomber au milieu d'eux peu de temps après. Les grands personnages de la chambre montrèrent leur faiblesse à cette occasion, et prouvèrent qu'ils n'étaient pas plus que d'autres au-dessus des tentations de l'avarice et de l'intérêt.

On avait beaucoup parlé d'un marché qu'on devait proposer à Sa Majesté sous de certaines conditions, et dans lequel, semblables au serviteur prudent dont parle l'Evangile, plusieurs des chefs du parti avaient eu soin de ne se pas oublier. Lord Russel devait, disait-on, être fait gouverneur de Portsmouth, sir William Jones grand juge, Titu secrétaire d'Etat. On avait aussi stipulé que lord Shaftesbury serait fait

grand trésorier, jugeant qu'il serait dangereux de le laisser de côté ; mais lui, honnête homme qu'il était, n'en eut pas plutôt entendu parler qu'il entra dans une grande colère de ce qu'on pouvait le croire capable de sacrifier le bien public à son intérêt particulier. Cela força les autres à rougir de leur conduite et à prendre beaucoup de peine pour se disculper d'un projet auquel ils ne voyaient pas d'apparence de succès; et ils poussèrent l'hypocrisie au point de voter un acte de renoncement à soi-même, afin de donner à l'avenir une garantie contre de pareilles tentatives.

Après avoir ainsi purifié leur plan de ce qu'il avait de trop grossier, ils préparèrent le reste qui était d'une nature beaucoup plus raffinée, et le Roi jugea qu'il valait la peine de voir ce qu'on pourrait gagner à un pareil marché. Les amis du duc en démêlèrent sans beaucoup de peine le but éloigné, mais trouvèrent qu'il leur serait impossible d'empêcher qu'on n'en essayât. Le traité fut donc conclu avec cette promesse que s'il plaisait à Sa Majesté de redresser seulement quelques uns des griefs les plus criants, on se rendrait ensuite aussi traitable qu'il pourrait le désirer; et pour lui faire connaître à quel point on poussait la modération, on se bornera à ce petit nombre de points : d'abord que le conseil privé ne jugeât plus *de meum et tuum*, et qu'on apportât remède

à la corruption des juges qui venaient, disait-on, de ce que leur commission était révocable à volonté : on demandait donc, en conséquence, qu'ils demeurassent en place *quamdiu se benè gesserint ;* que les emplois de juge, de pair, de députés lieutenans, et tous les emplois civils et militaires, sans en excepter ceux de la flotte, fussent remis entre les mains d'hommes connus pour bons protestans ; que le Roi confirmât l'acte d'association et qu'il exclût le duc d'York. A ces conditions ils lui promirent sur leur parole de secourir Tanger et de remettre la flotte en état.

Ils savaient bien que ce n'était là qu'une partie des besoins du Roi : aussi n'était-ce, sans aucun doute, qu'une partie de leurs demandes. Ils en avaient d'autres toutes prêtes pour la première occasion, et dans le cas où le Roi continuerait de répugner à l'exclusion directe, ils avaient sur le métier d'autres moyens de parvenir à leur but à l'égard du duc. Ainsi, dans leur projet d'acte pour la sûreté de la religion protestante, ils révoquèrent la clause qui exemptait du test le duc d'York, le déclarèrent inhabile aux emplois d'amiral d'Irlande, de Tanger et des Indes, et à tout autre emploi dans les Etats de Sa Majesté. Ils prirent soin, dans le cas où il parviendrait à la couronne, qu'il ne fût roi que de nom, et dans ce but pourvurent à ce que la mort du Roi arrivant, le parlement alors siégeant ou le parlement

précédent s'assemblât par sa propre volonté et siégeât durant six mois; décidèrent qu'en ce cas les deux chambres nommeraient à tous les emplois vacans, soit ecclésiastiques, civils ou militaires; qu'il ne serait pas au pouvoir du duc d'York, tant qu'il demeurerait papiste, de rien contrôler de ce qui se serait fait dans le parlement, ni de disposer d'aucune place ou bénéfice dépendant de la couronne; qu'il n'aurait pas voix négative sur les actes du parlement et ne pourrait lever des troupes d'aucun genre sans son consentement.

C'était là le moins qu'ils voulussent demander par rapport à la succession. L'alternative n'était pas consolante pour Son Altesse royale; et quoiqu'on sût bien que ce n'était là qu'une portion de ce qu'ils avaient en réserve, et que le Roi vît clairement à quel prix il lui faudrait conclure avec eux, il demeurait toujours indécis, ce qui leur faisait grandement espérer de l'emporter à la fin et leur donnait le temps d'essayer de toutes les routes, même les plus inusitées, pour arriver à ce qu'ils voulaient. Le lord maire de Londres, les shériffs et quelques autres avaient le privilége d'accorder chacun à une personne le droit de bourgeoisie dans la cité, et le vendaient ordinairement pour de l'argent; mais ils avaient alors en vue quelque chose de bien plus important pour eux. Un des shériffs proposa d'accorder le droit de bourgeoisie au duc de Buckingham.

Par bonheur la cour des aldermen hésita un peu; cela donna le temps de découvrir et de prévenir le projet qui était de l'accorder le jour suivant à lord Shaftesbury de la même manière, de le choisir sur-le-champ pour alderman et de le nommer lord maire à la première élection : par là ils se seraient rendus non-seulement maîtres de la cité, mais auraient fort encouragé, chez le peuple, l'esprit républicain en lui montrant des nobles du premier rang qui se rangeaient d'eux-mêmes parmi les citoyens et les marchands.

Outre toutes ces irrégularités et ces prétentions exorbitantes, le Roi voyait qu'il existait dans le parlement une tendance à réunir toutes les sectes et toutes les religions excepté le papisme, et qu'il suffisait de repousser cette croyance pour obtenir aux autres tolérance et protection; qu'un homme pouvait être tout ce qui lui plairait pourvu qu'il ne fût pas papiste, et donnât-il dans l'athéisme et dans toutes les sortes d'immoralité, on ne s'en effrayait pas. On aurait volontiers détruit toute religion plutôt que renoncer à perdre le duc en raison de la sienne.

On devait croire que le Roi en avait désormais assez vu sur les votes du parlement pour y mettre un terme; mais sa curiosité ou ses besoins lui donnèrent la patience d'attendre encore, afin de voir si le parti ne lui offrirait pas quelque chose qu'il pût accepter. Il perdit ainsi beaucoup de terrain;

et les autres ne manquèrent pas d'employer le temps que leur laissaient ses hésitations, pour faire jouer toutes leurs batteries contre le duc. Ils répandirent qu'il avait écrit au Roi de consentir à son exclusion plutôt que de s'exposer plus long-temps lui et son gouvernement en résistant au désir de son parlement; et pour empêcher que personne donnât au Roi un avis contraire, ils tombèrent sur tous ceux qu'ils supposaient favorables au duc, tels que lord Hallifax, le marquis de Worcester, le comte de Clarendon, le comte de Feversham et M. Hyde, qu'ils avaient eu jusques alors la modération de ne pas nommer. Ils demandèrent hardiment qu'ils fussent écartés de tout emploi et de la personne de Sa Majesté, pour l'avoir conseillée contre le bill d'exclusion. Ils mirent en accusation, pour le même motif, le grand juge Scroggs; mais quand le bill arriva aux lords, comme il ne contenait aucun fait spécial, ce qui était l'ancienne dispute, les lords le rejetèrent; et pour ne négliger aucun stratagème capable d'alarmer et d'occuper aussi l'esprit du peuple, on renouvela les dénonciations sur le complot d'Irlande, et plusieurs personnes furent emprisonnées afin de persuader au public qu'aussi long-temps que le duc pourrait se flatter de parvenir à la couronne, on ne devait pas espérer de voir la fin des complots. Pour donner aussi au Roi un plat de leur métier, ils votèrent que quiconque lui

prêterait de l'argent sur quelques branches de son revenu, en serait responsable envers le parlement comme contribuant à empêcher que le Roi ne l'assemblât.

Le duc de Monmouth voyant Son Altesse royale si violemment attaquée de tous côtés, et le Roi passif sur tout cela, pensa que c'était le cas de rentrer à la cour. Pour rendre ses prétentions plus plausibles, il feignit un repentir auquel il savait bien que la tendresse du Roi le rendrait incapable de résister, et il arriva que quelques uns des amis du duc d'York se trouvèrent disposés à le seconder dans cette tentative. Il paraît que lord Hallifax, quoique très-vif contre le bill d'exclusion, s'était toujours montré positivement contraire au retour du duc d'York, et à ce qu'on le souffrît jamais auprès du Roi; mais voyant maintenant qu'il serait presque impossible d'obtenir du Roi quelque fermeté dans ses résolutions, si le duc n'était pas là pour le soutenir, et qu'il n'était personne qui pût prétendre auprès du Roi à un semblable pouvoir, il commença à désirer le retour de Son Altesse, et pensa que la réadmission du duc de Monmouth à la cour serait un bon prétexte pour obtenir le rappel du duc d'York. Mais d'autres pensèrent qu'il valait mieux s'exposer à tous les hasards que de souffrir que l'astre du duc de Monmouth vînt de nouveau briller sur l'horizon, surtout dans un moment où

le crédit de Son Altesse royale était tombé si bas que le dernier homme du royaume pouvait l'insulter et l'outrager impunément. Oates avait dit publiquement que le duc était possédé d'un démon, et que, pour l'amour de la nation, il ne se ferait aucun scrupule de le tuer de sa main, s'il pouvait parvenir jusqu'à lui, et on n'avait fait aucune attention à ce propos. Lord Shaftesbury, pensant que le séjour du duc en Ecosse lui donnait trop de moyens de défense, pressa vivement pour qu'on l'envoyât en quelque pays étranger, et, se raillant de ses malheurs, dit que s'il était en Italie, lui et le cardinal de Norfolk gouverneraient probablement le Pape.

Ces insolences hors de la chambre, et les demandes exorbitantes qui se faisaient au dedans, convainquirent à la fin Sa Majesté qu'il ne fallait pas songer à accommoder les choses par voie d'expédient, bien que plusieurs de ses faux amis continuassent de l'en presser, et fussent d'avis qu'il fallait à tout prix se procurer de l'argent, et cela probablement pour leur propre commodité, tout autant que pour la sienne. Ils s'efforçaient de lui persuader que quand il consentirait à céder un peu trop pour le présent, on trouverait bien moyen, en des temps plus calmes, de remettre les choses en ordre. Mais il connaissait trop le caractère des communes pour penser qu'on pût les tromper par de semblables arti-

fices, et savait que tout ce qu'il obtiendrait d'argent par ce moyen serait payé sur sa prérogative beaucoup plus qu'il ne valait, et qu'il n'y aurait aucun espoir de retrouver ensuite ce qu'on aurait perdu. Il sentait à quel point le Roi son père s'était trompé en tâchant de mettre le parlement toujours plus dans son tort, et voyait bien que le but était alors, de même que dans ce temps-là, de détruire la monarchie, et que l'exclusion du duc pourrait servir au possesseur actuel comme un avertissement de se mettre sur ses gardes. En conséquence, le lundi 10 janvier il prorogea le parlement au 20, résolu en même temps à ne plus laisser siéger cette chambre des communes, dont les adresses et les discours avaient été remplis de tant d'outrages pour lui : aussi le parlement fut-il dissous bientôt après (1), et on en convoqua un autre à Oxford pour le 21 mars suivant; mais cette courte prorogation avait paru nécessaire pour tenir en respect les puissances étrangères, et particulièrement la France. Les communes, se doutant des intentions du Roi, avaient voté le 10 janvier, avant l'arrivée de l'huissier à la verge noire, que quiconque conseillerait au Roi le rejet du bill d'exclusion, devrait être regardé comme traître à Sa Majesté et

(1) Le 18 janvier.

à la religion protestante, fauteur du parti français, et pensionnaire de la France.

Ces rudes paroles, qui accompagnèrent le départ de la chambre, ne diminuèrent pas la satisfaction que reçut le duc d'apprendre son renvoi; car, outre que toute son existence en Angleterre se trouvait compromise par la présence d'une pareille chambre, il commençait à en ressentir l'influence jusques à Édimbourg. Le crédit et la réputation qu'il avait obtenus en Écosse n'empêchaient pas que le parti factieux ne trouvât moyen de l'y insulter. On avait excité les écoliers et les apprentis de la ville à former une sorte d'association pour brûler le Pape, ce qu'on regardait comme la meilleure manière de commencer l'attaque contre Son Altesse royale. Cependant le soin et la vigilance des magistrats empêchèrent ce rassemblement. On avait bien pu soulever contre lui la multitude, mais il fut impossible de mettre en mouvement la portion la plus riche de la cité. Il avait acquis dans les lieux qu'il habitait une existence si respectable, que la malice de ses ennemis les plus envenimés ne pouvait rien contre lui. En Angleterre même, lorsqu'on lui permettait de séjourner à la cour, les affaires du Roi en allaient infiniment mieux, et beaucoup de ceux qui aboyaient avec tant de fureur contre lui, dès qu'il avait le dos tourné, venaient, lorsqu'il était présent, ramper à ses pieds.

Cela était si manifeste, que le duc en avait tiré un argument pour persuader au Roi de le rappeler, même pendant la session du parlement, lui faisant remarquer que sa présence calmait la violence de ses ennemis, plutôt qu'elle ne l'excitait, et que, « bien qu'on pût trouver beaucoup de gens attachés aux intérêts de Sa Majesté, cependant telle était la terreur qu'inspiraient les factieux, que, lorsqu'on voyait la manière dont étaient traités les ministres, personne que lui n'osait donner de conseils courageux; les autres avaient leur fortune à faire ou à conserver, et pouvaient espérer de se sauver, quand même le Roi et la monarchie tomberaient; mais, quant à lui, son sort était tellement enchaîné au leur que, quoi qu'il leur arrivât, il devait nécessairement le partager; d'autres pouvaient avoir leurs vues particulières; des protections, des relations pouvaient influer sur leurs conseils, les flatter dans leurs espérances, et les engager à souffrir avec patience des changemens auxquels ils n'avaient pas le courage de s'opposer; lui seul se trouvait, s'il était possible, aussi intéressé que Sa Majesté à prévenir un renversement. Quant aux dangers qu'on semblait craindre pour la religion, s'il montait sur le trône, ou prenait en main la conduite des affaires, il espérait, disait-il, que ses amis ne le croyaient pas assez absurde pour s'imaginer qu'il

fût possible d'obliger la nation à un changement de religion, ou assez peu sincère pour tenter une chose dont il avait si souvent déclaré n'être pas d'avis; car, bien qu'il désirât que tout le monde partageât sa croyance, cependant il croyait illégal de forcer personne, et encore plus un royaume entier à l'embrasser. Il pensait toujours qu'il était de l'intérêt de la monarchie de maintenir l'Église d'Angleterre telle qu'elle était établie par les lois. Il s'était constamment réuni, dans le parlement, aux évêques et au parti loyal; et il admirait qu'on pût se croire en quelque danger de la part des papistes, si peu nombreux et exclus de tous les emplois, tandis qu'on négligeait le danger bien plus imminent de voir la religion engloutie par le presbytérianisme et le fanatisme qui couvraient déjà la face du royaume, et qu'on avait eu l'impudence de proposer en parlement la révocation de l'acte de la trente-cinquième année du règne de la reine Élisabeth, l'acte de corporation, et toutes les lois que l'Église d'Angleterre avait regardées comme ses seuls remparts contre eux. Il demandait donc à ses amis de ne pas se laisser tellement effrayer des dangers imaginaires dont menaçait le papisme, et de ne pas céder non plus tellement à la crainte que leur inspiraient des hommes, en effet beaucoup plus réellement redoutables, que cela les empêchât de donner à Sa Majesté les conseils

qu'ils jugeaient les meilleurs, et de s'efforcer à le faire rentrer dans les affaires, les évêques eux-mêmes ayant avoué, à son dernier retour d'Écosse, que la part qu'il y avait prise avait été avantageuse non-seulement au Roi, mais à l'Église elle-même. »

Ces raisonnemens eurent si peu d'effet sur le Roi, tant que dura la session du parlement, qu'il n'osa pas même après sa dissolution permettre au duc de revenir, mais renvoya son retour après la session du parlement convoqué à Oxford. Le Roi dit alors au duc qu'on lui avait persuadé de le laisser s'assembler et siéger.

Rien ne prouve mieux à quel point Son Altesse royale était supérieure à la crainte et au découragement, que de la voir combattre en quelque sorte pour l'empire tandis qu'Annibal était aux portes de Rome; mais ses amis ne se laissaient ni gouverner par ses raisonnemens, ni affermir par son exemple: ils étaient dans de telles craintes malgré la dissolution, qu'ils ne voulurent pas lui permettre le plus léger rayon d'espoir, et renouvelèrent leurs anciennes sollicitations, l'assurant qu'il lui serait impossible de se tenir à flot et également impossible à ses amis de lui demeurer attachés, s'il ne consentait pas à la seule chose qui les pût préserver lui, le Roi et eux tous d'une ruine inévitable: mais rien de tout cela ne fit sur lui la moindre impression. Il leur

répondit qu'il connaissait ses obligations et ses devoirs envers Dieu et envers le Roi, qu'il était résolu de ne pas les confondre et s'en remettait pour le succès à la disposition de celui qui ne se laisse pas enchaîner par les règles de la prudence humaine et peut faire réussir ce qui semble impossible aux hommes; mais que si la Providence ne jugeait pas à propos de réparer ses malheurs en ce monde, il se résignait à ne recevoir sa récompense que dans l'autre, où il était certain, en faisant son devoir, qu'elle ne pourrait lui manquer.

Ce qui chagrinait le plus Son Altesse, c'était de voir le Roi partager ces craintes. Avant de se décider à dissoudre le parlement, il avait envoyé chercher M. Hyde pour lui dire qu'il ne serait pas en son pouvoir de protéger le duc plus long-temps s'il ne consentait à se conformer et à aller à l'église, et qu'il comptait l'envoyer à Edimbourg pour le déclarer à son frère. M. Hyde fut singulièrement surpris et troublé de cette résolution; car, bien que non-seulement lui, mais tous les amis protestans du duc le pressassent sur ce point avec plus de véhémence que ne l'aurait permis le respect qu'ils lui devaient, cependant il connaissait si bien le caractère et la fermeté du duc, quand il avait ou croyait avoir raison, qu'il savait que tous les dangers du monde ne le feraient pas changer de conduite, et que, par

conséquent, si le Roi persistait dans cette résolution, il serait nécessairement abandonné. Tout ce qu'il pût donc faire fut de trouver moyen de gagner du temps; et, malade de la commission qu'on voulait lui donner, il n'eut pas grande peine à persuader qu'il l'était en effet, ce qui retarda son départ jusques après la dissolution. Comme alors les craintes du Roi se calmèrent un peu, et qu'on lui proposa d'autres expédiens, à la vérité plus absurdes, s'il était possible, que les premiers, il en résulta du moins que la chose tomba pour le moment; et dans une maladie de langueur tout changement de symptôme soulage pour le moment, bien qu'il n'avance de rien la guérison.

Le nouveau projet était de déclarer que, dans le cas où le duc survivrait au Roi, il serait regardé comme mineur et mis sous la tutelle de ses propres enfans. Cette idée, quelque ridicule qu'elle puisse paraître, ne manquait pas de gens pour la soutenir, soit en Angleterre, soit à l'étranger, et le prince et la princesse d'Orange, à qui devait être déféré le rôle de tuteurs, ne demeuraient pas tout-à-fait inactifs dans l'affaire.

Tandis que le parti factieux dressait ainsi ses projets pour le parlement suivant, il convenait au Roi de se préparer aussi de son côté, ce qu'il ne pouvait avec quelque efficacité sans avoir opéré d'abord une réforme dans sa maison et

dans son conseil. Il voyait clairement que s'il ne prenait le parti de nettoyer son nid, il serait bientôt forcé de l'abandonner. Lord Salisbury lui en donna le premier l'occasion en demandant à se retirer, pour exprimer par là son mécontentement lorsque le Roi annonça au conseil qu'il était résolu à dissoudre le parlement. Les comtes d'Essex et de Sunderland, ainsi que sir William Temple, eurent ordre de se retirer avec lui; et quoique lord Conway, nommé alors secrétaire d'état, fût peu connu du Roi, cependant il était si difficile de trouver un homme à la fois digne de confiance et capable de cet emploi, que le Roi l'accepta sur la recommandation de M. Seymour, et que par la même raison le duc, quoiqu'il en eût proposé un autre, fut très-satisfait de ce choix.

Mais personne n'avait plus besoin que le duc de préparer des antidotes contre le nouveau parlement; ses lettres n'avaient point réussi à persuader au Roi de le rappeler ou de prendre les mesures qu'il jugeait nécessaires pour leur mutuelle conservation. Il résolut donc d'envoyer quelqu'un à la cour pour renforcer ses argumens et de proposer des expédiens qu'il espérait voir tourner beaucoup plus au soulagement et à l'avantage du Roi, qu'aucun de ceux dont on s'occupait alors, et dont il était certain que sa perte devait être un des principaux élémens.

« Ce fut M. Churchill que le duc choisit pour cette commission ; il le chargea, 1°. de presser le Roi de ne pas permettre que le parlement siégeât, au moins jusqu'à ce que la fermentation populaire fût calmée, et de convaincre par là le monde qu'il voulait être roi et ferme dans ses résolutions; 2°. de dissuader Sa Majesté, autant qu'il le pourrait, de toute alliance avec l'Espagne et la Hollande capable de l'engager dans une guerre contre la France, car cela ne servirait qu'à le mettre sous le joug du parlement, et probablement ces deux alliés finiraient par le laisser dans le bourbier; d'autant que la conduite de leurs ambassadeurs, dans ces derniers temps, n'avait pas été de nature à permettre de compter beaucoup sur eux; 3°. il devait représenter au Roi qu'une alliance avec la France était le seul moyen de le soutenir et de sauver la monarchie et même l'Eglise d'Angleterre, en fournissant un subside sans le secours du parlement, dont le but était évidemment de les renverser; que les choses en étaient venues à ce point qu'il fallait que la monarchie en devînt plus absolue ou qu'elle fût entièrement abolie; que la France serait très-fâchée de voir l'Angleterre en république; que l'Espagne le désirait; que la Hollande n'en serait pas fâchée, et que puisque Sa Majesté avait eu la bonté de se résoudre à ne pas abandonner le duc, il n'y avait qu'une alliance avec la France

qui pût l'aider à soutenir cette résolution, car elle voyait comment il avait été traité par le prince d'Orange lui-même; 4°. M. Churchill devait solliciter le retour du duc. Il n'était pas besoin, pour en faire sentir la nécessité, d'aucune autre preuve que le chagrin et l'abattement des vieux cavaliers et de tous les honnêtes gens, lorsqu'il avait été éloigné de la cour, et la joie qu'en avait ressentie le parti contraire, et il ne fallait aussi que voir combien les choses avaient été plus calmes tant qu'il y avait demeuré, bien que les craintes d'agitation eussent toujours servi de prétexte pour l'en tenir éloigné. Enfin le duc chargea M. Churchill d'engager le Roi à des résolutions vigoureuses, que, d'après l'expérience de l'été précédent, il devait regarder comme les seules qui fussent sûres pour lui; mais il l'avertit de bien prendre garde à ce qu'il communiquerait de cette partie de sa mission à lord Hallifax, qui ne paraissait pas disposé à entrer dans les mesures de ce genre. Si on continuait d'opposer à son retour des craintes chimériques, le duc demandait qu'il lui fût permis du moins de venir passer près de Sa Majesté une semaine ou quinze jours; et si cela aussi lui était refusé et qu'il fût condamné à demeurer en exil, M. Churchill devait insister pour que du moins ses pouvoirs fussent augmentés et qu'on lui donnât le titre de général des troupes du royaume d'Ecosse. »

Quand M. Churchill arriva à la cour, il trouva le Roi aussi sourd à ses argumens qu'il l'avait été aux lettres du duc. Seulement il parut prendre à l'idée de s'allier avec la France; mais, quant au reste, déterminé à laisser le parlement se réunir, il se servit de cette raison comme d'une réponse à toutes les autres demandes; en sorte que les amis du duc voyant le Roi inébranlable, jugèrent qu'il n'était pas à propos que Son Altesse royale arrivât pour se trouver en Angleterre pendant les élections, de peur que l'influence qu'on lui supposerait n'irritât le peuple; car si le Roi contrariait les mesures de ceux de ses conseillers qui répondaient de la bonne conduite du parlement et en promettaient des merveilles, tout en s'occupant uniquement de négocier un accommodement à quelque prix que ce fût, on ne manquerait pas de tout rejeter sur le duc; car les hommes le plus en crédit auprès du Roi, commençaient à s'occuper assez peu de ses intérêts. Plusieurs même d'entre eux en proposaient le sacrifice comme le premier pas à faire, ou comme un préliminaire indispensable au rétablissement des affaires du Roi, c'est-à-dire, en effet à l'établissement de leur fortune, et regardaient comme un bon marché tout ce qu'on pourrait obtenir à si bas prix.

A la vérité, lord Hallifax et M. Seymour avouaient qu'on ne pourrait suivre constamment

ni les mesures de rigueur, ni les mesures d'économie si absolument nécessaires, tant que le duc ne serait pas là ; et cependant ils déclaraient sa présence impossible à supporter. C'était un tel paradoxe, que Son Altesse royale ne put, lorsqu'elle l'apprit, s'empêcher de le discuter. « Prétendre, disait-elle, que ce qui est utile au bien du service ne peut être supporté, c'est abandonner la partie; car c'est de tous les symptômes le plus fâcheux pour un gouvernement que de ne pouvoir supporter les bonnes mesures et les honnêtes gens, et cela prouve que s'il n'est pas déjà à l'extrémité, il ne peut éviter de mourir de langueur. »

Mais inutilement aurait-on disputé contre un parti : bien qu'un parlement ne pût, disait-on, amener aucun changement avantageux dans la situation intérieure de l'Angleterre, il en fallait un pour faciliter les affaires à l'extérieur et éviter les clameurs de l'Espagne et de la Hollande, qui ne manqueraient pas de crier que le Roi était totalement abandonné à la France, à laquelle on supposait qu'un parlement se trouverait contraire. Le prince d'Orange était si rempli de cette idée, qu'il ne put s'empêcher d'écrire au duc lui-même que tout le monde était singulièrement alarmé de la prorogation du parlement. Il avouait qu'il s'était porté à de grandes extrémités; mais cependant si le Roi ne s'accommodait pas avec lui, tous les Etats de l'Europe

unis avec l'Angleterre dans un même intérêt, étaient nécessairement perdus. Il alla plus loin avec d'autres. Sir Gabriel Silvius, lorsqu'il vint de Hollande en Angleterre, ne fit pas mystère du désir qu'avait le prince d'Orange que le bill d'exclusion passât; ce qui, disait-il, donnerait une grande satisfaction à la chrétienté, et ne ferait aucun tort au duc, car il n'était pas probable qu'il eût plus d'effet que d'autres actes de même nature n'en avaient eu précédemment, et le duc lui-même avait avoué qu'il l'aimait mieux qu'aucun des expédiens proposés. Mais le serpent caché sous ces apparences d'attachement à la prérogative n'était pas impossible à découvrir, non plus que les profonds desseins du prince d'Orange, que le duc alors ne commença pas seul à soupçonner. Il répondit donc à cette astucieuse suggestion en montrant que « permettre au parlement d'intervenir dans l'ordre de succession, c'était effectivement changer un royaume héréditaire en royaume électif, et que bien que de telles tentatives eussent été précédemment déjouées, il était dangereux de les souffrir de nouveau; qu'après avoir paré une botte on pouvait être tué à la suivante, et qu'on avait toujours remarqué que quand on avait permis au parlement de se mêler des affaires de l'Etat, il réclamait ensuite ce pouvoir comme un privilége. Le Roi s'était servi du secours du parle-

ment pour renverser feu le lord Clarendon, et le parlement en avait pris prétexte pour inspecter la conduite des ministres, et avait depuis attaqué presque tous ceux de Sa Majesté : de même si, dans l'occasion dont il s'agissait, on lui permettait d'intervenir, il réclamerait à l'avenir comme son droit le pouvoir de nommer un successeur au trône. « Le prince d'Orange avait nié, à la vérité, qu'il eût donné lieu aux bruits répandus à cet égard ou qu'il eût jamais rien dit de pareil; mais sa conduite durant toutes ces affaires n'avait que trop donné lieu de soupçonner sa sincérité en ce point, aussi bien que ses intentions sur tout le reste : mais rien ne put changer l'opinion des subtiles raisonneurs qui gouvernaient alors les conseils. Ils espéraient, disaient-ils, que d'un côté un parlement fermerait la bouche au public et de l'autre préviendrait des tentatives de la part des étrangers. Si on n'obligeait pas la France à se tenir en repos, on ne pouvait espérer de tranquillité pour l'Angleterre. Jusqu'à présent la présence du parlement avait eu le bon effet de maintenir la paix; mais si la France venait à attaquer la Flandre et qu'on n'espérât pas de parlement, l'Europe entière se soulèverait. Ainsi lorsque M. Churchill quitta le Roi pour s'en retourner, Sa Majesté fit assurer Son Altesse royale que bien qu'il ne pût s'en promettre rien de bien utile, cependant ses pro-

messes aux ministres étrangers et à quelques uns de ses plus utiles partisans en Angleterre l'obligeaient à tenter l'expérience.

Mais c'était de ces utiles amis que le duc se méfiait le plus, et faisait voir au Roi qu'il dedevait raisonnablement se méfier aussi. Les argumens dont ils se servaient reposaient sur un fil trop délié pour pouvoir les soutenir long-temps sans se rompre; mais ce qui confondait le duc, c'était que le Roi pût s'imaginer que des ministres, attaqués par le précédent parlement, et convaincus que celui-ci ne vaudrait pas mieux, pussent être d'avis de le réunir s'ils n'étaient pas déterminés d'avance à faire leur paix avec lui à tout prix, ou du moins, en abandonnant de telles choses, que le reste suivrait bientôt; car, disait-il au Roi, « qui a jamais vu un ministre mis une fois en accusation en échapper autrement qu'en abandonnant quelque partie essentielle de la prérogative, ou en trahissant le Roi et les fonctions qu'il a reçues de lui, comme l'ont fait lord Danby et lord Sunderland? Pour sa part, ajoutait-il, il avait lieu de craindre que les hommes qui se trouvaient en cette situation n'eussent intention de le sacrifier à la réconciliation, et le Roi, lui-même, avait lieu d'en craindre autant. Il demandait donc à Sa Majesté de choisir quelques conseillers et confidens conduits par de solides principes d'honneur, de loyauté et de conscience,

ce qui était toujours en définitif la manière d'agir la plus sûre.

Il est certain cependant que plusieurs personnes, très-bien intentionnées pour le duc, concoururent à ces mesures sans avoir en cela le moindre dessein de lui faire tort; mais dans la confusion où étaient les choses, elles agissaient en aveugles, et le duc fut forcé de prendre patience jusqu'à ce que de plus mûres réflexions fissent revenir ces hommes de leurs fausses notions et de leurs craintes mal fondées. Il se servit donc des instrumens qu'il avait, autant qu'ils furent capables de le servir, et prit soin de ne pas presser avec trop de violence des rouages qui s'arrêtaient, de peur de tout mettre en pièces. Il voyait d'ailleurs ses amis tellement troublés, que rien ne se montrait à eux dans ses véritables proportions; et il se flattait que le temps viendrait où les objets leur apparaissant plus distinctement, ils agiraient avec plus de raison. Le Roi avait assuré, à la vérité, à Son Altesse royale qu'il ne consentirait jamais au bill, et qu'au premier vote irrégulier, il dissoudrait le parlement; mais, depuis peu, Son Altesse royale avait trouvé le Roi excessivement irrésolu, et apportant de tels délais à l'exécution de tous les projets avantageux qu'il pouvait former, que s'ils ne finissaient pas par être entièrement écartés, ils perdaient la moitié de leur force par

la lenteur avec laquelle ils étaient mis à exécution. Il en avait été ainsi de sa résolution d'épurer son conseil et sa maison : comme beaucoup d'autres, ce projet était venu à rien. La seule chose qui donnât quelque espérance au duc, c'est que le Roi sentait que ceux qui pressaient si violemment l'exclusion de Son Altesse se croiraient, tant que durerait la vie du Roi, trop peu en sûreté pour en demeurer là. Ainsi la seule base sur laquelle le duc pût fonder quelque sécurité, était la résolution qu'avait prise le Roi de ne souffrir sous son règne aucune espèce de changement.

Quant à l'accommodement avec la France que M. Churchill était chargé de proposer au Roi, le Roi y prit tellement, qu'il permit au duc d'y travailler, mais ne voulut pas s'avancer le premier, désirant, avant de trop compromettre sa dignité, savoir quelles conditions il pourrait obtenir : cela était d'autant plus nécessaire, que l'ambassadeur de France, lorsque les premières ouvertures lui furent faites par M. Churchill, ne donna autre chose que de belles paroles. Il avertit le duc de ne consentir à aucun article qui pût interdire la faculté d'assembler un parlement s'il le jugeait à propos, et d'insister surtout pour que le premier paiement en argent comptant fût considérable, quand même les suivans devraient être moindres. Il voulut aussi que la personne que le

duc jugerait à propos de charger de cette mission se rendît, en revenant, directement à Londres, et apportât ses lettres à M. Hyde pour qu'elles fussent montrées au Roi. Le prétexte fut d'épargner les retards inévitables, si l'on passait d'abord par l'Écosse avant de revenir à Londres; mais la véritable raison, c'est qu'on avait insinué au Roi que le duc traiterait peut-être de plusieurs choses à son insu : méfiance que le duc était obligé de ménager à tel point, qu'il ne fallait pas même qu'il eût l'air de s'en apercevoir.

Cependant la négociation fut tenue excessivement secrète, et la duchesse de Portsmouth elle-même, quoique beaucoup trop dans les intérêts de la France, n'en fut pas instruite. Il est probable cependant qu'elle eut quelque vent de ce qui se passait; car il lui prit fantaisie de changer aussi sa marche et de tenter de se réconcilier avec le duc au moment où il paraissait le plus abandonné. Quelques uns de ceux qui étaient le plus attachés au duc pensaient depuis long-temps, que comme il ne pouvait avoir d'espérances que du côté de la France, et que c'était de là qu'elle tirait son appui, il était difficile qu'ils fussent long-temps brouillés. Quoi qu'il en soit, mistriss Wall vint trouver M. Hyde pour lui demander une conférence secrète où la duchesse fit des avances de réconciliation, dans le cas, dit-elle, où Son Altesse jugerait que son amitié valût la peine d'être recher-

chée. Il est certain qu'il n'avait pas beaucoup de motifs de compter sur une personne qui tournait si promptement et semblait n'être gouvernée que par l'intérêt et l'ambition. Cependant il ne jugea pas prudent de rejeter des offres de bienveillance de quelque part qu'elles vinssent, mais surtout d'une personne si fort en crédit, et qui pouvait lui être fort utile dans la conjoncture. Malheureusement M. Hyde, son agent dans cette affaire, et qui se trouvait un des commissaires de la trésorerie, s'était plus occupé dans cet emploi de pourvoir aux besoins du Roi, que de se ménager auprès de la duchesse. Soit cela, soit la légèreté naturelle de la dame, jointe peut-être à la découverte de quelques nouveaux avantages qu'elle crut pouvoir espérer de l'autre côté, ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle changea d'avis et que l'affaire n'eut aucun résultat. Le duc en fut réellement fâché, non qu'il fît grand fond sur son amitié, mais il craignait son inimitié dans un moment si critique pour lui, précisément à l'instant de la réunion du parlement, et quand de tous côtés la foudre se préparait à l'écraser.

Les ennemis de Son Altesse royale s'étaient gardés de demeurer oisifs durant ce court intervalle des deux parlemens. S'ils ne pouvaient faire de nouvelles lois à son préjudice, ils avaient du moins trouvé moyen de donner aux anciennes une extension qu'elles ne comportaient pas, pour ve-

nir à bout de le convaincre en qualité de papiste ; et, comme on était pressé par le temps, les juges d'Old Bailey mandèrent le grand jury de Middleton, qui avait déjà terminé les assises de Hick-Hall, lui firent de nouveau prêter serment et lui présentèrent l'accusation contre le duc d'York, fondée sur l'*affidavit* de M. Oates, qu'il avait vu Son Altesse à la messe et lui avait vu recevoir la communion conformément aux rites de l'Eglise de Rome; ce qui fut déclaré *billa vera*. Cette manière de procéder était certainement très-irrégulière ; cependant quelques uns des amis du duc s'imaginèrent qu'on en pourrait tirer parti, dans le cas où le Roi désirerait avoir son frère auprès de lui ; car sous prétexte de comparaître après que l'accusation aurait été proclamée, ainsi que l'avait fait le duc de Norfolk et quelques autres, son Altesse aurait eu une bonne excuse pour venir ensuite de Londres. Mais après y avoir plus mûrement réfléchi, on pensa que, vu les conséquences de la chose et la violence des animosités qui existaient contre le duc, ce dessein n'était pas sans danger pour la sûreté de sa personne ni même praticable en soi. On pensa donc qu'il valait mieux évoquer l'affaire au banc du Roi par *certiorari*, et si l'on pouvait l'éviter autrement, l'arrêter par un *noli prosequi*, qu'on ne doutait pas que le Roi finît par accorder si cela était nécessaire.

Le temps de la réunion du parlement approchait : on eût dit, aux préparatifs qui se faisaient de tous côtés, que la discussion serait enlevée de vive force plutôt que par des argumens. C'est pourquoi le Roi prit soin non-seulement de se faire escorter par bon nombre de ses gardes, mais ordonna que la plus grande partie du régiment de lord Oxford fût mise en quartier sur sa route, afin d'assurer son retour, et il laissa un corps de troupes considérables pour tenir la cité en respect pendant son absence. Sa Majesté n'était inquiète que du colonel Russel, dont la fidélité lui était suspecte. Elle avait donc proposé à lord Thanet d'acheter son régiment. Il y avait consenti d'abord, mais ensuite il refusa sous prétexte que le Roi n'exécutant pas comme il l'avait projeté la réforme de la cour, cela découragerait les honnêtes gens de se hasarder à son service. Le duc aurait volontiers recommandé le comte de Mulgrave, mais le Roi était prévenu contre lui. Ainsi il fut forcé de renoncer pour le moment à ce changement et se flatta qu'en laissant à lord Craven le commandement en chef, il n'y avait pas de grands dangers à craindre en son absence. Il avait écrit à tous les lords en qui il avait beaucoup plus de confiance que dans les communes de ne pas manquer de se rendre au parlement. Après quoi il partit pour Windsor, et le 14 mars arriva à Oxford avec la Reine.

On avait fort travaillé à dissuader le Roi du choix de cette ville pour la tenue du parlement. Lord Essex et plusieurs autres lui avaient présenté une pétition à ce sujet, où ils disaient que le séjour d'Oxford ne serait ni commode ni sûr pour eux et qu'ils s'y trouveraient exposés au fer des papistes et de leurs adhérens. Cela n'engagea pas le Roi à changer ses mesures. Il savait bien quelles épées il avait à redouter; mais ce fut aux factieux qui se trouvèrent dans cette nouvelle élection plus nombreux que jamais, un prétexte pour y venir bien armés et mieux accompagnés qu'on n'avait coutume de l'être en pareille occasion; et pour ne rien négliger de ce qui pouvait mettre la fermentation dans le peuple et entretenir la haine contre le duc, on avait arrangé pour l'ouverture du parlement un nouveau complot dénoncé par sir William Waller, un des partisans les plus actifs et les plus ardens de la faction.

Sir William dit au Roi qu'un nommé Fitz-Harris, Irlandais, encouragé par l'ambassadeur de France, avait composé un libelle contre Sa Majesté, dans l'intention de lui aliéner le cœur de ses sujets; mais que lui sir William se trouvant connaître un nommé Everard qui prétendait aider Fitz-Harris, avait été conduit en secret par cet Everard dans la chambre de Fitz-Harris, où il avait découvert le libelle. Fitz-Harris fut arrêté, et, peu de jours après, le shériff Cornish vint in-

former le Roi que Fitz-Harris niait ce dont on l'accusait, mais disait que si on voulait lui accorder son pardon, il connaissait un complot beaucoup plus important qu'aucun de ceux dont on avait encore parlé. Deux secrétaires furent donc envoyés pour l'interroger. Il déposa que M. de Montecuculli, avant de partir d'Angleterre, lui avait offert dix mille livres pour tuer le Roi ; et comme il s'y était refusé, il l'en avait pressé, disant qu'il serait bien aisé de le faire, au moyen du poison, un jour qu'il mangerait chez madame de Mazarin. Il dit que le duc d'York était instruit de ce projet, et qu'aussitôt que la chose serait faite, il devait venir de France et de Flandre une armée pour le soutenir et qu'on devait faire bouillir tout vifs dans des chaudières un grand nombre de membres du parlement pour en composer une sainte Ampoule dont on se servirait pour lui donner l'onction royale, à lui et à ses successeurs, lors de leur couronnement. L'argent nécessaire devait être levé en Italie par la duchesse de Modène, également initiée au projet. Le Roi vit sans peine le but de cette absurde histoire, et bien que résolu à le déjouer s'il était possible, il comprit cependant que la grossière improbabilité de ce ramas d'incohérences ne suffirait pas pour empêcher qu'on n'y crût, et que s'il ne prenait ses précautions d'avance, il était à craindre qu'on ne lui arrachât de force le pardon qu'il était résolu

de ne pas accorder. Il prévit que sur son refus le parlement pousserait vivement à ce qu'il accordât ce pardon, et que par ses clameurs et les terreurs qu'on saurait répandre au moyen de ce nouveau complot, tramé non-seulement contre la vie du Roi, mais aussi contre les membres du parlement, ceux-ci parviendraient à emporter leur cher bill d'exclusion dont les dernières élections de la cité montraient assez qu'on était plus occupé que jamais; car les membres du conseil commun avaient été remerciés d'avoir sollicité ce bill dans le dernier parlement, et de lui avoir demandé de ne pas donner un sou jusqu'à ce qu'il fût accepté, ainsi que d'autres lois capables de les garantir du papisme et du pouvoir arbitraire.

Mais le Roi était résolu à leur tenir tête de tout son pouvoir. Il ordonna donc que Fitz-Harris fût jugé sur son libelle par une commission d'*oyer et terminer*. Le fait était prouvé déjà par trois témoins, car sir William Waller avait déposé ainsi qu'Everard et un nommé Smith qui s'accordait avec eux sur tous les points. La seule difficulté était de pouvoir terminer l'affaire avant la réunion du parlement, aux instances duquel il serait difficile de résister. Le Roi laissa donc la chose à la Providence, et seulement ordonna, avant de quitter Londres, que le procès se suivrait avec toute la diligence imaginable; mais, quoique les précautions du Roi fussent bonnes et utiles, le

duc avait le malheur d'être tellement à découvert de tous côtés, qu'il n'était pas un coup tiré au hasard qui ne parvînt à l'atteindre sur un point ou sur un autre. Son Altesse royale avait depuis long-temps pressé le Roi de lui accorder des lettres de grâce, imaginant qu'elles le mettraient à l'abri de quelques unes des poursuites du parlement. Le Roi était alors au moment de les accorder; mais lorsqu'on en vint à débiter cette ridicule histoire, les amis du duc jugèrent qu'il valait mieux tarder quelque temps que de donner lieu au public malveillant de dire que la découverte qu'on venait de faire le mettait dans la nécessité de se pourvoir de garanties extraordinaires. Il plut à Dieu de lui envoyer à cette même époque, ainsi qu'à la duchesse, une autre affliction très-sensible. Ils perdirent à Londres leur plus jeune fille lady Isabelle, et leur douleur fut d'autant plus grande qu'ils n'eurent pas la consolation de la voir et de la soigner dans sa maladie; mais ces rigueurs de la destinée étaient les suites inévitables du fâcheux bannissement et de la cruelle persécution auxquels ils étaient tous deux si injustement condamnés.

Avant que le Roi quittât Londres, le parti factieux avait essayé de le tenter par une offre d'argent. On lui avait proposé soixante mille livres s'il voulait passer le bill; mais quelque pressans que fussent les besoins du Roi, ils ne l'em-

portèrent pas sur son honneur et son véritable intérêt. Voyant donc qu'ils ne pourraient venir à leur but par accommodement, les factieux résolurent de l'emporter, s'il était possible, de haute lutte dans le parlement, et certainement jamais assemblée de ce genre ne se réunit dans de plus mauvaises dispositions contre le Roi et plus violentes contre le duc. Le parti ne respirait que ruine et destruction : tous ceux qui avaient tenu pour le duc furent frappés d'une telle terreur qu'ils se hâtèrent de l'abandonner. Lord Hallifax maintenait toujours, il est vrai, son opposition au bill, mais les expédiens qu'il proposait à la place étaient tout aussi pernicieux. Enfin la plupart crurent que ce serait s'en tirer à bon marché que de faire leur paix avec le parlement aux dépens des droits de Son Altesse royale dont les hommes le plus en crédit commençaient alors à faire peu de compte. Le duc attendait donc avec impatience le résultat de cette réunion dont on devait craindre tant de mal, et dont il y avait si peu de bien à espérer.

Le 21 mars, le Roi ouvrit la session par un discours où il dit, relativement au duc, que quelque juste soin qu'exigeât la sûreté de la religion, elle ne devait point les entraîner dans des craintes chimériques qui pussent servir de prétexte à un changement dans les bases fondamentales du gouvernement; qu'il espérait que

le souvenir des fâcheux résultats qu'avaient eus les opinions violentes auxquelles on s'était livré, disposerait les chambres à plus de douceur, et qu'elles ne mettraient pas une assez grande importance à tel ou tel expédient proposé contre le papisme pour regarder tous les autres comme inefficaces. Il répéta qu'il ne se départirait jamais de ce qu'il avait si souvent déclaré relativement à la succession; mais que pour écarter toutes les craintes raisonnables que pouvait exciter un successeur papiste, il était prêt à prêter l'oreille à tous les moyens qu'on pourrait lui proposer pour que, dans le cas d'un pareil événement, l'administration demeurât entre les mains des protestans, et qu'il consentirait à tout ce qui pourrait garantir la religion sans détruire la monarchie.

Quand le duc fut instruit de cette dernière partie du discours du Roi, il jugea tout perdu, à moins que l'opiniâtreté de ses ennemis, toujours disposés à rejeter ce qui ne venait pas d'eux, ne les empêchât de consentir à un expédient par lequel il se trouverait aussi enchaîné et aussi dégradé qu'il aurait pu l'être par le bill d'exclusion; mais ils ne se montrèrent pas aussi intraitables qu'il l'aurait cru. Ainsi donc il allait devenir la victime de leur haine, si la Providence n'eût jeté parmi eux une nouvelle pomme de discorde à laquelle on ne s'attendait nulle-

ment. On fit bien d'abord la motion de représenter le bill d'exclusion ; mais M. Birch, M. Hampden et plusieurs autres des membres les plus violens et les plus habiles s'y opposèrent, disant que puisque le Roi avait offert de consentir à tout autre moyen qui lui serait proposé, il était raisonnable de prêter du moins l'oreille à ces propositions. Le Roi, qui de son côté soupirait après un accommodement, s'était consulté d'avance avec ses amis pour savoir s'il valait mieux qu'il attendît les propositions du parlement, ou fît d'abord les siennes. Ce dernier parti pouvait le jeter dans de grands embarras ; car soit que la chambre se montrât ou non pleinement satisfaite de ce qu'il proposerait, elle l'obligerait ensuite de le tenir. Cependant il fut résolu que, pour entamer l'affaire, les serviteurs du Roi dans la chambre commenceraient par proposer d'autres moyens que le bill, afin de voir si par là ils pourraient jeter la division parmi leurs adversaires et diminuer au moins leur attachement au bill.

Cette marche aurait tourné d'une manière aussi pernicieuse pour le gouvernement que fatale au duc, si ces esprits implacables, en voulant trop embrasser, n'eussent laissé échapper ce qu'ils avaient déjà atteint. Ils étaient résolus, à ce qu'il paraît, à arracher Fitz-Harris des mains du Roi et même des mains de la justice prête à prononcer son arrêt. Ils voulaient en faire un instrument de

leurs desseins, qu'il était tout propre à seconder par son témoignage; car, outre les crimes dont il avait déjà accusé le duc, il avait depuis mis la Reine dans ce prétendu complot d'empoisonner le Roi, prétendant que cela lui avait été assuré par don Francisco de Melo. Le moyen le plus sûr de parvenir à leur but, était d'abord d'accuser eux-mêmes Fitz-Harris, et d'arrêter par là toutes les autres poursuites, ce qui empêcherait qu'il ne fût convaincu et puni pour son libelle.

Ils portèrent donc sur-le-champ l'acte d'accusation et l'envoyèrent aux lords; mais le Roi, aussi vigilant qu'eux dans une affaire si importante, avait fait usage de tous les argumens imaginables pour engager les lords à rejeter l'acte d'accusation et à laisser Fitz-Harris à l'action des lois. Il avait réussi, et ils rejetèrent l'acte d'accusation. Cela mit la chambre des communes dans une telle furie que, rejetant alors toute pensée de modération et d'accommodement, elle refusa avec indignation et mépris tous les expédiens qui lui furent proposés, ordonna que le bill d'exclusion fût remis sur le tapis, et vota en même temps que les communes avaient le droit incontestable de mettre en accusation les pairs ou les membres des communes, et que les lords, en refusant de recevoir cet acte, portaient manifestement atteinte au gouvernement, ajoutant qu'on procéderait contre tout juge qui ferait

le procès à Fitz-Harris comme contre l'ennemi du Roi et du pays.

Cela se passa le samedi au soir, et le lundi matin, aussitôt qu'ils furent réunis, le bill d'exclusion fut lu une première fois, et on ordonna une seconde lecture; mais le Roi ayant mandé les communes à la chambre des lords, y parut, à leur grande surprise, dans ses habits de cérémonie, tandis que les lords, qui n'avaient été instruits de rien, n'avaient pas le leur. Il dit que, voyant l'aigreur et l'animosité qui s'élevaient entre les deux chambres, il ne connaissait pas de meilleur moyen de les apaiser que de dissoudre le parlement; ce qu'il ordonna au chancelier de faire. Il avait ordonné d'avance qu'on disposât des relais sur la route, et, montant sur-le-champ en voiture, il arriva le soir même à Windsor.

Cette rigueur inattendue du Roi fut un coup de foudre pour les factieux qu'il frappa d'étonnement et de stupeur, et fit grand honneur à Sa Majesté. Ses amis recommencèrent à prendre courage, et ces turbulens boute-feux tombèrent dans le dernier degré de rage et de désespoir, non-seulement furieux de se voir ainsi déçus, mais honteux, après une conduite si insolente, d'éprouver un semblable échec; car ils voyaient bien qu'il n'y avait plus lieu d'espérer de parlement de sitôt, et sans parlement tous ces projets si

bien conçus s'évanouissaient comme de la fumée. Le Roi voulut être le premier à apprendre au duc de si agréables nouvelles. Il lui envoya donc un exprès, par lequel il lui manda qu'il avait jugé nécessaire d'agir très-promptement; car il était clair, d'après le vote des communes et leur conduite, qu'on ne pouvait en attendre que des mesures violentes. Le duc fut rempli de joie, non-seulement d'apprendre que le Roi en était enfin venu à ces mesures de rigueur qu'il l'avait si long-temps pressé d'adopter, mais de voir évanouir ce projet d'expédiens qui lui était aussi terrible que le bill d'exclusion même. Il ne plaisait pas au Roi plus qu'à lui, mais Sa Majesté se laissait dominer par les conseils des autres, et croyait nécessaire de se justifier aux yeux de beaucoup de gens unis au parti factieux, non qu'ils en partageassent l'esprit; mais par des terreurs paniques qui leur faisaient supposer la religion en grand danger. Le Roi avait prévu d'ailleurs que cette proposition viendrait avantageusement à l'appui de la déclaration qu'il se proposait de publier pour faire connaître au public que ce n'était pas par indifférence pour la religion ou pour le repos du peuple qu'il s'était porté à cette résolution soudaine, mais qu'il y avait été forcé par la turbulence et la conduite séditieuse d'hommes pervers.

Il était dans la destinée de Son Altesse royale

que le peu de consolation qu'elle pouvait recevoir fût toujours mêlé de quelque amertume. Ainsi donc, au moment où elle croyait qu'il ne pouvait plus y avoir d'obstacle à son retour, et que ses plus grands ennemis ne pourraient imaginer un prétexte raisonnable pour le retarder, le Roi lui manda qu'il fallait encore avoir patience sur ce point, jusqu'à ce qu'on vît la tournure que prendraient les choses, et afin qu'on ne pût dire que cette soudaine dissolution avait été résolue pour lui seul et pour faciliter son retour à la cour. Cela rabattit beaucoup de sa joie et de ses espérances; car, dès qu'on croyait pouvoir se contenter de raisons aussi vagues et aussi générales, le duc savait bien qu'on n'en manquerait pas, et que les mêmes prétextes dureraient toujours: ce qui lui présentait la perspective la plus décourageante qu'il eût encore eue, et il trouvait fort dur d'avoir toujours à souffrir plus que personne des événemens fâcheux, et de ne retirer aucun profit des circonstances heureuses.

Cependant ses amis lui conseillèrent de se soumettre, et lui dirent que, s'il revenait avant que le Roi eût accompli les réformes qu'il se proposait parmi les lieutenans de la cité, les juges de paix et dans la milice de tout le royaume, sa présence donnerait lieu de dire que ces mesures étaient prises à son instigation. Il fut donc forcé

de dissimuler son ressentiment, soit dans les lettres qu'il écrivit en Angleterre ou dans ses entretiens en Écosse, et surtout dans les remercîmens qu'il adressa au Roi sur sa fermeté à le soutenir, prenant tout pour son compte sans dire un mot de la nécessité où s'était trouvée Sa Majesté d'agir ainsi pour sa propre conservation. Il ne parla pas même des craintes que lui avait fait concevoir la proposition de l'expédient, espérant de cette manière toucher le bon cœur de Sa Majesté, qui aimait qu'on se montrât reconnaissant de ses faveurs. Rien n'était plus pénible au Roi que d'être poussé avec trop de violence aux choses mêmes qui lui paraissaient raisonnables; et quelques uns pensaient que ce qui lui donnait moins de disposition à consentir au retour du duc, c'est que celui-ci, dans le temps où il s'était trouvé près de lui, le faisant marcher plus vite que son allure naturelle, avait rendu ses conseils incommodes au Roi, bien que sa raison les approuvât.

Aussitôt que les factieux eurent un peu recouvré leurs esprits, le duc s'aperçut que, si ce coup inattendu avait rompu leurs mesures, il n'avait pas diminué leur haine. Ils ne négligèrent aucun des moyens qu'ils pouvaient encore avoir de le persécuter et le tourmenter. Le temps était venu d'évoquer, par un writ de *certiorari*, son affaire au banc du Roi; mais ils trouvèrent moyen, contre la cou-

tume et la pratique constante des cours de justice, de s'opposer à ce qu'on accordât le *certiorari*. Ils se servirent pour cela d'un homme de loi nommé Smith, employé par le docteur Oates. Les conseils du duc n'étaient nullement préparés à répondre à des argumens dont ils n'avaient pas l'idée, et à défendre une chose qui n'avait jamais été contestée; s'ils n'eussent obtenu de la cour un ajournement qui leur donna le temps de préparer leur réponse, le duc eût été certainement déclaré récusant; au moyen desdits délais, ils répondirent d'une manière satisfaisante et obtinrent enfin le *certiorari*; mais cela n'empêcha pas que le public ne vît avec un singulier étonnement les ennemis du duc arrivés à un tel point d'impudence, qu'un infâme misérable comme Oates osât s'élever contre le frère du Roi, et prétendît le priver du bénéfice ordinaire de la loi qui n'avait jamais été refusé au dernier des sujets du royaume.

Bien que dans leur colère ces hommes artificieux fissent aussi bonne contenance qu'il leur était possible, leur crédit déclinait si visiblement que le duc de Monmouth commença lui-même à chanceler, et à trouver que ces projets se fondaient un peu entre leurs mains. Lorsqu'ils s'étaient flattés de partager entre eux les dépouilles du gouvernement, ils avaient donné au duc de très-grandes espérances, et maintenant

il se trouvait réduit trop bas pour songer à faire la fortune des autres; cela l'engagea à tâcher d'obtenir la faveur de quelque autre parti, et d'essayer, par une conduite honorable et flatteuse, et des promesses d'amendement, de regagner le crédit qu'il avait perdu auprès du Roi. Aux premières ouvertures les amis du duc eurent assez de crédit pour y mettre obstacle; mais la duchesse de Portsmouth s'étant mise du parti du duc de Monmouth, et la tendresse paternelle du Roi allant au devant de ses efforts, il y eut fort à craindre que l'enfant prodigue ne fût ramené à la maison avant d'avoir renoncé à la compagnie et même à la nourriture des pourceaux. Le seul obstacle était la dureté manifeste qu'il y aurait à retenir Son Altesse dans l'exil, si le duc de Monmouth était admis à la cour; et comme on était toujours résolu à ne pas laisser revenir Son Altesse, ce fut là surtout ce qui empêcha qu'on n'accueillît l'autre. Ce fut le seul bénéfice que tira Son Altesse de ses infortunes; car, bien que les avantages que le gouvernement retirait tous les jours de ses derniers actes de vigueur diminuassent les objections qu'on avait apportées jusqu'alors à son retour, il s'en élevait, comme Son Altesse l'avait bien prévu, de nouvelles à la place. Jusqu'alors le motif qu'on avait donné le plus ordinairement pour la tenir éloignée, se tirait de l'incertitude et de la disposition orageuse des

temps. Les choses apaisées, on prétendit que son retour troublerait le calme; ainsi, de quelque côté que vînt le vent, il lui soufflait toujours à la face.

Cependant quelques uns des amis du duc lui conseillaient de continuer à temporiser, et de se soumettre aux raisons qu'on lui donnait; d'autres pensaient au contraire qu'il devait solliciter le Roi sur son retour. Cette différence d'avis le vexait d'autant plus que son penchant, aussi bien que sa raison, l'auraient porté au dernier parti; mais la susceptibilité du Roi sur ce point lui donnant lieu de craindre que, s'il était pressé trop vivement, il ne refusât tout, le premier était sans doute plus prudent. Enfin on proposa que Son Altesse demandât la permission pour la duchesse de se rendre à Bath ou à Tunbridge, pour sa santé fort altérée par le séjour qu'elle avait fait dans un pays si différent de celui de sa naissance. Quant à lui, il se borna à demander de pouvoir vivre à Audley, ou dans quelque autre résidence que voulût lui désigner Sa Majesté, mais où il pût avoir la satisfaction de la voir quelquefois, promettant même, en ces occasions, de ne se mêler aucunement des affaires publiques. Ils lui conseillèrent en même temps de se montrer entièrement disposé à sacrifier ses propres intérêts au bon plaisir et au repos de Sa Majesté, et de déclarer que, si elle ne jugeait pas à propos de

lui accorder ce qu'il demandait, il était prêt à se soumettre à toutes les conditions, même les plus fâcheuses, que pourrait exiger le bien des affaires de Sa Majesté. Rien, disait-on, ne serait plus propre à lui obtenir la permission de se rapprocher du Roi que sa soumission à s'en éloigner davantage s'il était nécessaire. On l'engagea à charger M. Churchill d'apporter sa lettre, et à écrire en même temps à toutes les personnes en crédit auprès du Roi, pour les assurer qu'il était entièrement résolu à se laisser diriger par leurs conseils.

Ceux auxquels il s'adressa ainsi étaient le chancelier et le président, lord Hallifax, les deux secrétaires, M. Seymour et lord Hyde (le Roi venait de lui donner des lettres-patentes de vicomte). Il est certain que la plupart d'entre eux redoutaient son retour, dans l'idée que sa présence les annulerait complétement. Les deux premiers étaient même si prononcés à cet égard, que, sur le bruit qui se répandit qu'il allait être rappelé, ils prétendirent vouloir se retirer des affaires. Lord Hallifax n'y était pas moins opposé, et M. Seymour soutenait que les choses n'étaient pas encore assez calmes pour qu'en revenant le duc ne s'exposât pas au danger d'être renvoyé de nouveau. Il était nécessaire que le Roi fût d'abord affermi dans l'habitude de procéder vigoureusement aux bonnes mesures. C'é-

tait le moment de l'élection des shériffs de Londres; le procès de Fitz-Harris n'était pas fini, et de là dépendaient beaucoup de choses. Ainsi ils ne pouvaient être d'avis, disaient-ils, que le duc demandât de revenir avant l'hiver, et encore à cette époque ne pouvaient-ils répondre que d'autres que lui y consentissent. Lord Conway, entièrement guidé par M. Seymour, était du même avis. Il n'y avait donc que lord Hyde et le secrétaire Jenkins qui désirassent sincèrement Son Altesse à la cour; mais ils n'étaient pas de force à l'emporter sur les autres, jaloux d'ailleurs de M. Hyde, qu'ils croyaient en passe de devenir trésorier, et d'obtenir, sous la direction et la protection du duc, lorsqu'il serait à la cour, une grande part dans les affaires, et un tel crédit auprès du Roi qu'il les dépasserait tous, et les rendrait nuls et inutiles, en sorte que l'attachement avoué de lord Hyde pour Son Altesse lui ôtait les moyens de la servir.

Le conseil qu'on donnait au duc était d'autant plus dur à digérer qu'il pensait que s'il n'était pas promptement rappelé, il ne le serait jamais, et que s'il ne revenait pas avec tout le crédit et l'influence qu'il devait avoir auprès du Roi, il valait mieux demeurer où il était. L'unique raison qu'on pût opposer à cette opinion, c'est qu'une fois qu'il serait rentré en la cour, on n'y pourrait faire grand'chose sans l'en instruire et

prendre son avis ; qu'ainsi la restriction tomberait naturellement d'elle-même. Au surplus, quelles que pussent être les conséquences, il fut obligé de se soumettre, car le Roi se déclara publiquement à cet égard et lui manda qu'il était persuadé que leurs ennemis communs ne désiraient rien tant que d'avoir le prétexte de son retour pour exciter de nouveaux troubles, tandis que maintenant, à force de patience et de fermeté, il espérait venir à bout de tout réprimer. Il avouait que le duc avait lui-même grand besoin de patience, mais l'assurait en même temps que ce n'était pas pour la sienne un exercice moins pénible que d'avoir à supporter son absence, et qu'il n'y avait que la considération de leur intérêt à tous deux qui pût lui faire endurer la pensée d'une plus longue séparation.

Ces expressions de tendresse adoucirent un peu, pour le duc, la rigueur du traitement qu'elles accompagnaient ; mais elles ne purent l'empêcher de déplorer sa condition : car lorsqu'il considérait d'un côté l'état présent des affaires, les dispositions des ministres et les ordres du Roi, et de l'autre les avis qui lui avaient été donnés, « il était convaincu que le Roi lui-même commençait à se méfier de lui ; car il lui paraissait qu'autrement ses amis ne lui auraient jamais conseillé de s'abstenir des affaires : conseil nécessairement funeste à tous les deux lorsqu'ils avaient telle-

ment besoin de se soutenir mutuellement; et si, disait-il, « l'entière soumission et résignation « que j'ai toujours montrée aux ordres du Roi, « n'a pas empêché qu'il ne se laissât tromper au « point de former des soupçons sur mon compte, « que ne pourra-t-on pas bientôt lui persuader? « Si j'avais désiré la popularité ou que je n'eusse « considéré que mon bien-être en ce monde, je « n'aurais certainement pas suivi les voies où je « me trouve maintenant si engagé, et sans faire « autre chose que ce que me demandait Sa Ma- « jesté elle-même, je me serais mis facilement « au-dessus de la méchanceté de ces hommes « lâches et perfides qui maintenant travaillent « à me perdre; mais, grâce à Dieu, j'ai toujours « eu horreur de ces basses manières d'arriver à « mes fins, et je continuerai, je l'espère, à faire, « de mes devoirs envers Dieu et envers le Roi, « l'unique règle de mes actions. »

Le duc se trompait; le Roi était fort éloigné d'une pareille méfiance : outre que le duc ne lui en avait jamais donné l'occasion, « le Roi ne pouvait par caractère concevoir un tel soupçon. C'étaient les ministres qui craignaient que le duc ne voulût jamais entrer dans leurs mesures et qu'il ne fût trop puissant pour eux. Il y avait donc lieu d'espérer que la soumission de Son Altesse, et sa détermination de ne se point mêler des affaires publiques, secondée par un prétexte si plausible

que la santé de la duchesse, agiraient assez puissamment sur le bon naturel de Sa Majesté pour qu'il ne fût au pouvoir d'aucun favori d'empêcher le succès de sa demande. Le duc fit partir immédiatement M. Churchill avec des lettres et des instructions conformes à la marche conseillée par ses amis. Le duc, dans ses lettres, assurait Sa Majesté que si elle voulait lui accorder la satisfaction de la voir, afin qu'il ne fût pas le seul des sujets de Sa Majesté qui, après avoir partagé ses peines, fût privé de l'avantage de participer aux douceurs du repos dont elle jouissait alors, non-seulement il s'abstiendrait de parler à Sa Majesté ni à ses ministres d'aucune affaire relative à l'Angleterre, et de s'en mêler en aucune façon; mais si Sa Majesté le désirait il observerait la même réserve à l'égard des affaires d'Ecosse, bien que le rapport qu'il désirait seulement lui présenter sur l'état de ce royaume dût convaincre Sa Majesté que la conduite du duc en Ecosse n'y avait pas nui au bien de ses affaires, et que la généralité des nobles de tout rang désirait extrêmement qu'il continuât à les diriger, sûrs par là d'être à l'abri des mauvais traitemens qu'ils avaient éprouvés par le passé de la part de plusieurs de leurs compatriotes.

Il était naturel de croire qu'en écartant ainsi ce qu'on regardait comme le sujet principal des craintes du Roi et des ministres, les autres diffi-

cultés tomberaient d'elles-mêmes. Cependant le Roi, tout en écoutant patiemment M. Churchill et en lui exprimant toute la tendresse imaginable pour le duc, lui répondit qu'il ne pouvait rien faire sans avoir pris le conseil de ceux en qui il avait confiance; et, bien qu'on ne pût opposer à cette demande aucune raison solide, mais seulement des craintes générales, M. Churchill manda à Son Altesse royale que les dispositions de Sa Majesté et de ceux des membres du conseil qui se trouvaient alors à la cour, ne lui offraient que peu d'espérance de succès. On ne pouvait leur ôter de la tête que le retour du duc faisait courir le risque d'une révolte, et lord Sunderland leur avait laissé cette dangereuse pensée, que c'était là tout ce que désirait le duc, croyant qu'il lui serait avantageux de s'essayer contre ses ennemis durant la vie du Roi, par le secours duquel il avait l'espoir de les vaincre plus aisément que lorsqu'il serait laissé à lui-même. Cette idée, la plus bizarre et la plus dénuée de fondement qui fût au monde, avait cependant, par l'artifice de quelques hommes, germé dans l'esprit du Roi, que dominait surtout le besoin du repos, au point de le frapper de la crainte d'un danger dont son propre jugement lui démontrait la non existence. Le Roi avoua cependant que dans cette occasion son penchant était aux prises avec sa raison; ce qui, joint à l'absence de lord Hallifax

alors à la campagne et dont le Roi attendait l'avis, donna le temps à lord Hyde de chercher à se faire autant d'amis qu'il le pourrait et de tâcher de gagner, s'il était possible, la duchesse de Portsmouth. Le duc lui avait ordonné depuis quelque temps de faire quelque peu sa cour à la duchesse, et quoiqu'il regardât les moyens honorables comme les meilleurs de tous, et pensât qu'il ne pouvait jamais s'établir une grande confiance entre elle et lui, il espérait du moins par ce moyen obtenir qu'elle ne s'opposât point à une demande si raisonnable, et, à force de civilités, l'obliger du moins à en user de même avec lui. On arrangea donc que M. Churchill verrait le Roi chez elle, et lord Feversham s'était engagé à la préparer d'avance à l'entretenir sur ce sujet; mais lorsqu'il se rendit chez elle, elle ne fit pas la moindre attention à lui, et le Roi, bientôt après, étant allé avec la Reine à Sherneess et à Chatam, elle prit ce temps pour faire halte à Altrop pour rendre une visite à son cher ami lord Sunderland, et, en revenant, elle eut des entrevues secrètes avec le duc de Monmouth, lord Shaftesbury et autres de la bande; ce qui, vu son intimité avec le Roi, étonna tout le monde et parut d'un mauvais augure pour les affaires du duc. Le moins qu'on eût à craindre, c'était que, si on permettait au duc de revenir, le duc de Monmouth ne revînt du même pas, d'autant que sa réconciliation avec

le Roi était déjà fort avancée. Quoique ce fût ravaler fort Son Altesse royale que de la mettre en cette circonstance au même rang que le duc de Monmouth, cependant, si la chose devait arriver ainsi, elle était disposée à passer par-dessus cette humiliation ainsi que par-dessus tout le reste, et à combattre avec toute sorte d'armes plutôt que de se laisser vaincre; mais lorsque lord Hallifax revint, lui, lord Hyde et M. Seymour détournèrent au moins bientôt le Roi de cette pensée.

Ce fut avec eux trois qu'il débattit l'affaire. L'objection principale était la prétendue nécessité d'essayer d'abord d'un parlement; mais le Roi sentit bientôt qu'il ne fallait nullement penser à assembler un parlement. Cependant tous s'accordèrent à penser que les affaires du Roi ne permettaient pas encore que le duc revînt, mais en temps que, s'il revenait, il ne faudrait point que ce fût pour s'abstenir de se mêler des affaires; qu'il faudrait au contraire, en ce cas, qu'il prît sa part du fardeau et soutînt le Roi dans les nouvelles mesures où il était entré, à appuyer les hommes en place et particulièrement les trois personnes dont on vient de parler et qui avaient conseillé son retour. Ainsi, bien qu'on se résolût encore à un délai, cette détermination fut accompagnée de quelques circonstances adoucissantes qui le rendirent moins désagréable, et voyant les ministres revenir de cette excessive

crainte qu'ils avaient eue qu'il ne prît part aux affaires, le duc espéra qu'ils changeraient de même sur d'autres points.

Il était dans les principes de Son Altesse royale de soutenir ce qu'elle pensait juste et nécessaire, autant que le pouvaient permettre la convenance et le respect qu'il devait au Roi; mais lorsqu'on s'était définitivement arrêté à une détermination, le duc recevait tous les refus et tous les désappointemens non-seulement avec soumission, mais sans faire entendre au Roi la moindre plainte sur la rigueur avec laquelle il le traitait, ou lui exprimer le moindre soupçon contre ses ministres. Il écrivit donc à ceux-ci de manière à leur donner lieu de penser qu'il était satisfait de leur conduite, espérant par ce moyen dissiper la crainte qu'ils avaient de le voir préférer lord Hyde; crainte qui, en plusieurs occasions, avait refroidi leur zèle pour son service; puis il ne songea plus qu'à s'appliquer aux affaires d'Écosse. La princesse Anne vint le trouver. Son voyage était demeuré incertain; mais dans le temps même où le duc avait eu l'espérance qu'on lui permettrait de revenir à la cour, on avait jugé qu'il ne fallait pas le contremander. Le duc avait pensé, et le Roi avait été du même avis, qu'il était bon de laisser subsister ce projet de voyage pour servir à cacher celui du retour, et empêcher ainsi les troubles qu'on craignait toujours de voir écla-

ter à la seule supposition de ce retour; mais comme il n'en était plus question, la princesse s'embarqua au commencement de juillet à bord d'un yacht, et arriva bientôt à Edimbourg en bonne santé.

En outre de la mission dont avait été chargé M. Churchill, le duc, aussitôt après son départ, écrivit au Roi pour lui demander une autre faveur, qui lui fut accordée avec une grande facilité, afin de n'avoir pas l'air de lui tout refuser. Plusieurs des principaux personnages de l'Ecosse avaient, à ce qu'il paraît, représenté à Son Altesse que la convocation d'un parlement dans ce royaume serait une chose avantageuse aux affaires du Roi et à elle-même. Le duc envoya donc au Roi un exposé de leurs raisons, et se proposa pour être commissaire de Sa Majesté dans ce parlement, ne pensant pas qu'il pût convenir au service du Roi, ou à sa propre dignité, que, lui étant sur les lieux, un autre que lui représentât Sa Majesté; mais, de peur qu'on ne se servît de cette demande comme d'un prétexte pour le tenir en Ecosse, il donna ordre de n'en parler à Sa Majesté que lorsque l'autre aurait été refusée. Ainsi donc, le Roi, lorsque la proposition lui en fut faite, y consentit sur-le-champ pour adoucir, en quelque façon, la rigueur qu'on témoignait à Son Altesse sur les autres points.

On ne doutait pas que les dispositions loyales

de la plus grande partie de la haute et moyenne noblesse, la présence du duc et sa conduite engageante qui lui avaient obtenu une telle influence en tout ce royaume, ne donnassent un parlement dont la conduite non-seulement contribuerait au repos et au bien-être de l'Écosse, mais encore, par sa direction contraire à celle du parlement d'Angleterre, opposerait une sorte de digue à la violence des mesures qui avaient jusqu'alors troublé ce pays. La seule crainte, c'était que lady Lauderdale n'engageât son mari à s'opposer à la convocation de ce parlement, dans la crainte que, si on l'assemblait, il ne vînt à regarder d'un peu trop près dans certaines pratiques auxquelles elle s'était livrée depuis quelque temps pour gagner de l'argent.

Le projet de la convocation ne fut pas plutôt public que les factieux d'Écosse, qui en prévoyaient les conséquences, se mirent en mouvement, à l'exemple de leurs confrères d'Angleterre, pour s'opposer à tout ce qui pourrait être avantageux au service du Roi, et pour empêcher particulièrement que le duc ne fût nommé commissaire de Sa Majesté. Ils prétendirent que le statut fait dans le premier parlement de Jacques VI n'admettait à aucune fonction que ceux qui se conformaient à la religion établie. On en parla au duc de Hamilton. Celui-ci rejeta cette prétention comme elle le méritait, car l'acte ne s'étendait

point aux fonctions de commissaire du Roi. Cependant il se montra assez récalcitrant la première fois que le duc lui en parla ; et quand Son Altesse offrit de le faire rentrer au conseil d'où l'avait fait exclure le duc de Lauderdale, il refusa d'abord : mais, un ou deux jours après, mieux conseillé, il se rendit plus facile. Ces objections et ces difficultés ne firent aucune impression sur le Roi. Il ordonna à lord Murray, secrétaire pour les affaires d'Écosse, d'expédier sa proclamation et sa lettre au conseil de ce royaume, par laquelle il nommait le duc son commissaire au parlement, dont il fixa la réunion au 28 juillet suivant.

Le jour du départ de ces dépêches eut lieu le procès de Fitz-Harris, qui mit le Roi sur la trace des iniques mystères de la cabale. Les factieux n'avaient rien épargné cependant pour parer le coup et sauver, s'il était possible, la vie d'un homme sur lequel ils avaient fondé de si grandes espérances. Ils avaient donc arrangé de lui faire accuser lord Danby et quelques autres de la mort de sir Edmondbury Godfrey, et avaient trouvé moyen de le faire arriver par là, quoique prisonnier, devant le banc du Roi, où le grand jury admit l'accusation, et le lord chancelier donna tellement dans le piége, qu'il proposa de faire faire sur-le-champ le procès à lord Danby. Mais cela parut si ridicule et si scandaleux de mettre un pair en jugement sur la dénonciation d'un

homme qui, interrogé tant de fois devant les secrétaires du conseil, et après avoir toujours prétendu qu'il déclarait tout ce qu'il savait, venait maintenant déposer contre lord Danby sans en avoir jamais parlé jusqu'alors, qu'enfin l'affaire fut entièrement mise de côté, et que ses rusés fauteurs manquèrent entièrement leur but, qui était de reculer le procès de Fitz-Harris, d'abord sous ce prétexte, ensuite au moyen de quelque autre dénonciation, et de faire surseoir ainsi à son jugement aussi long-temps qu'ils auraient besoin de lui. S'ils eussent réussi, ils eussent prouvé que la puissance de leurs artifices allait au-delà de celle des votes ou ordres du parlement; car ils avaient plusieurs fois déclaré que c'était une haute violation de priviléges que de faire le procès d'un homme mis en accusation devant les chambres pour les crimes sur lesquels se fondait cette accusation. Cette prétention fut vivement soutenue au procès; mais malgré cela, et quoique le jury fût composé d'un ramas de ce qu'on avait pu trouver de pis dans la cité, le moyen fût écarté, et Fitz-Harris fut déclaré coupable sur la dénonciation de sir William Waller et des deux autres témoins, et bien malgré eux. Ils furent donc forcés de faire eux-mêmes justice de l'instrument pervers dont ils avaient voulu se servir, et de faire pendre un homme qu'ils n'avaient accusé que pour en tirer les moyens d'en faire

pendre d'autres et pour entretenir l'opinion que le duc était toujours de part dans quelque complot, voyant bien que sans cela il se trouverait bientôt en situation de braver leur haine et leur méchanceté.

Après avoir échoué si honteusement dans son stratagême, lord Shaftesbury en essaya un autre. Il vint trouver le chancelier, et lui dit qu'il connaissait un homme comme il faut qui, s'il pouvait être assuré de son pardon, donnerait de nouvelles lumières sur la mort de sir Edmondbury Godfrey, et obtint de lui de mander cette affaire au Roi alors à Windsor; mais lord Hyde et M. Seymour firent bientôt comprendre au Roi combien il paraîtrait scandaleux, après trois ans et tant de pardons accordés, d'ouvrir la porte à de nouvelles accusations sur une même affaire. Le projet n'eut donc aucune suite. Cependant ils ne se découragèrent pas; et, voyant qu'il n'y avait plus moyen de soutenir en Angleterre la réputation de leur complot, ils tâchèrent de le faire revivre en Irlande. En conséquence, les nommés Dennis, Hethington et Manacmara, trois témoins irlandais, se chargèrent d'en acheter d'autres qui pussent fortifier leur témoignage contre la Reine, le lord Ormond et le lord chancelier d'Irlande; mais leurs manœuvres furent découvertes, et ils furent emprisonnés sur une accusation de subornation, et le projet étouffé à sa naissance. Les efforts de

ce parti, semblables à ceux d'un homme à l'agonie, pouvaient être regardés comme les symptômes d'une mort prochaine, bien plutôt que comme les effets d'une crise capable de ramener la vie et la santé.

Entre autres avantages que retira la cour de son activité à contre-miner les complots de la faction, particulièrement dans l'affaire de Fitz-Harris, elle arriva par là à la découverte de beaucoup de choses qui sans cela seraient probablement demeurées cachées, et c'est pour cela que les deux partis avaient mis tant d'importance à ce dernier procès. Il paraît que Fitz-Harris avait cité comme témoins la duchesse de Portsmouth, mistriss Wall et lord Howard Escrick pour prouver que la duchesse l'avait employé à gagner au parti du Roi des hommes considérables, espérant se faire un mérite du service qu'il avait rendu à la cour. Il avait aussi déposé que lord Howard avait eu à cette occasion une conférence avec la duchesse. Lord Howard déposa que son entretien avec la duchesse avait eu principalement pour objet de ramener la bonne intelligence entre le Roi et son parlement, que la duchesse avait d'excellentes intentions, et employait tout son crédit sur le Roi à l'éloigner du duc. Son Altesse royale put voir par là quelle amitié lui avait toujours portée la duchesse. Il avait certainement fallu une grande faveur de la Providence, pour que

dans l'état où étaient les choses, et lorsqu'on avait si fort pressé le Roi d'abandonner le duc, une personne aussi en crédit auprès de lui ne l'y eût pas décidé depuis long-temps. Cependant le duc fut forcé de n'y point faire attention, de peur de donner au Roi la crainte qu'il ne vécût mal avec la duchesse, qui, voyant le vent tourner et ses autres amis lui manquer, commença à tâcher de se rapatrier avec lui. Il reçut ses avances avec tout l'empressement possible, et lui fit passer par la même voie les témoignages de sa bienveillance. Le duc et la duchesse d'York consentirent même à lui écrire, cette condescendance paraissant nécessaire pour donner à leurs amis plus de crédit, non-seulement près d'elle, mais aussi près du Roi. Cependant ils ne voulurent pas qu'on rendît leurs lettres publiques, à moins que cela ne fût absolument nécessaire; et comme les politesses verbales qu'ils lui firent porter par M. Churchill se trouvèrent suffisantes, on brûla les lettres, ainsi qu'ils l'avaient ordonné.

Là ne se bornèrent point les découvertes que fit faire le procès de Fitz-Harris : lord Howard avait eu avec lui, à ce qu'il paraît, d'autres affaires que celles dont il avait jugé à propos de convenir; car Fitz-Harris ne fut pas plutôt déclaré coupable, que sa femme et sa servante vinrent accuser le lord d'avoir eu la plus grande part à la composition du libelle pour lequel il était con-

damné, et déclarèrent qu'il était en très-grande partie de l'écriture de lord Howard; sur quoi celui-ci fut arrêté et conduit à la Tour, et aussitôt après Fitz-Harris fut exécuté. Mais le Roi qui voulait toujours tenir une certaine balance, pour que le complot papiste ne mourût pas avec Fitz-Harris, fit exécuter le même jour l'évêque Plunket, primat catholique d'Irlande, faussement accusé et condamné comme coupable de cette prétendue conspiration. Les hommes bien disposés pour le Roi furent très-fâchés qu'on y eût mis tant de précipitation; car, outre que le dernier discours du primat convainquit tout le monde de son innocence, lord Shaftesbury fut le lendemain mis à la Tour sur la déposition de six témoins irlandais, dont cinq protestans, qui manifestèrent si clairement la trahison réelle cachée sous cette affaire du prétendu complot papiste, et, en particulier, les perfides manœuvres employées pour perdre ce saint évêque, que lord Clarendon dit que tous les honnêtes gens devaient trembler en songeant à la quantité de sang innocent répandu à cette occasion.

L'emprisonnement de lord Shaftesbury produisit un grand changement dans les opinions et les affections du peuple, et aida très-utilement les amis du duc à convaincre le public de l'injustice de la longue persécution qu'il avait subie, et de l'indignité des perfides manœuvres em-

ployées contre lui. Lord Shaftesbury espérait que la cité le délivrerait; au lieu de cela, ce grand patriote fut hué lorsqu'il la traversa pour se rendre à la Tour; ce qui montra combien le peuple aurait été disposé à s'attacher au parti du Roi, si on avait employé les moyens nécessaires; et, bien que lorsqu'il comparut devant le conseil plusieurs lords semblassent d'abord avoir plus peur de lui, que lui des accusations dont il était l'objet, cependant lorsqu'on eut signé l'ordre de son emprisonnement il tomba sur-le-champ dans un excès de crainte, et laissa voir alors autant d'abattement qu'il avait d'abord montré d'impudence.

Il est à propos de faire connaître ici le caractère d'un homme qui a eu si grande part à tous les troubles du dernier siècle, et a poursuivi avec tant d'activité tous les odieux projets formés contre Son Altesse royale. Un homme qui le connaissait bien (1) nous apprend que dans toutes les révolutions qui avaient eu lieu depuis son entrée dans le monde il avait eu l'adresse de se mettre le vent en poupe, et de voguer continuellement avec le courant; de sorte que de l'année 1640 jusqu'à l'année 1660 il s'était toujours trouvé à la tête de chaque nouveau changement. Il avait la parole à la main, une grande

(1) Sir Robert l'Estrange, *History of the Times.*

dextérité en affaires, et n'était retenu par aucun de ces obstacles que l'honneur, la honte ou la conscience apportent aux desseins ambitieux. Quand les choses lui tournaient bien, sa bonne humeur égalait sa bonne fortune. Jamais homme n'a chanté plus haut les louanges du Roi, et ne s'est montré plus décidé pour la prérogative qu'il ne le fut lorsqu'il était chancelier; mais lorsque le vent devint propice au parti populaire il tourna le dos à la cour, et devint le plus violent ennemi du Roi et du duc. Quant à ce dernier changement, on peut dire, pour son excuse, qu'il n'abandonna le Roi que lorsque Sa Majesté se fut abandonnée elle-même, en révoquant sa déclaration en faveur de la liberté de conscience. Voyant alors qu'il ne pouvait plus espérer d'appui à Whitehall, il se résolut d'en chercher un à Westminster. Il avait plus de subtilité d'esprit que de solide jugement, et était plus habile à abattre qu'à construire. Jamais incendiaire ne fut plus fécond en inventions, n'eut un maintien plus persuasif; c'est ainsi que sans foi et sans vérité il en imposait aux hommes, comme on le vit bien lorsque dans l'espace d'une seule année il persuada au royaume deux choses entièrement contradictoires; car dans le discours qu'il prononça, en qualité de chancelier, il convainquit le monde que l'État n'avait jamais été dans une situation plus heureuse (telle en effet était alors

la situation de lord Shaftesbury), et qu'il n'y avait rien à craindre du papisme, ou autres choses semblables; et avant la fin de l'année, sans qu'il se fût opéré aucun changement visible, si ce n'est dans sa condition, il fit accroire au public qu'il n'y avait pas moyen de vivre dans l'état de crainte où l'on était de la part du papisme. On dit que le cœur lui faillit d'abord un peu, lorsqu'il se vit envoyé à la Tour; cependant sa présence d'esprit ne l'abandonna pas, et en demandant le bénéfice de l'*habeas corpus*, avant que le procureur général y eût pensé, lui et lord Howard furent au moment de l'obtenir. Cependant on l'empêcha, et on trouva moyen de les retenir quelque temps; mais à la fin ils glissèrent entre les doigts, et trouvèrent moyen d'échapper, par un stratagême qui chagrina la cour plus que tout ce qui était arrivé durant ces troubles.

Lorsqu'on apprit à Edimbourg que lord Shaftesbury était à la Tour, le duc n'éprouva pas moins de satisfaction de voir le Roi poursuivre enfin sincèrement la seule marche capable de le relever, qu'il n'en ressentit de l'humiliation d'un ennemi si envenimé, et de la manifestation de ses perfidies. « Il demanda donc à Sa Majesté de poursuivre le coup, tandis que ses ennemis étaient encore dans l'étonnement; ce qui était la seule manière de venir à bout d'une faction, dont une longue expérience lui avait appris qu'on ne

pouvait rien obtenir par l'indulgence et les concessions. La main de Dieu, lui disait-il, paraissait visiblement dans cet événement, qui non-seulement mettait au jour toutes les perfidies de ses ennemis, mais tournait contre eux-mêmes leurs méchans desseins, et les avait fait tomber dans le piége qu'ils creusaient sous les pas des autres. Il ajoutait que c'était un bon préliminaire pour le parlement d'Ecosse, et que cela donnait lieu d'espérer que dans ce royaume le parti perdrait également courage, et n'oserait pas tenter d'empêcher que la session n'eût une heureuse issue. »

Le duc avait eu à peine le temps de réfléchir sur l'avantage qu'on venait d'obtenir, qu'il apprit que le prince d'Orange avait demandé à venir rendre visite au Roi, pressant tellement, pour être reçu sur-le-champ, sous prétexte de la nécessité d'être de retour chez lui à un temps marqué, que le Roi s'était trouvé dans l'alternative ou de le refuser, ce que ne lui permettait pas la civilité, ou de lui permettre de venir avant d'avoir pu peser les conséquences de cette visite, et sans avoir le temps de faire venir le duc, qui redoutait fort les résultats de cette entrevue, et ne manqua pas d'avertir le Roi des objections évidentes qu'il y avait à faire contre la visite du prince. Il lui représentait « qu'elle donnerait une nouvelle vie et une nouvelle force au parti fac-

tieux, dans ce moment décisif où le Roi le tenait pour ainsi dire sous ses pieds; que la cour de France en concevrait de grandes inquiétudes, dont les conséquences seraient extrêmement fâcheuses dans les circonstances où l'on se trouvait; mais, par-dessus tout, que le prince ne pouvait avoir d'autre affaire en Angleterre que d'engager le Roi à un accommodement avec le parlement, ce qui le replongerait dans le labyrinthe dont il avait enfin trouvé l'unique issue, et ferait tout-à-fait évanouir les espérances que pouvait avoir le duc de voir la fin de ses misères. » Mais la permission était donnée avant qu'il pût écrire les motifs qu'il avait de s'y opposer, et à plus forte raison avant qu'ils pussent être pris en considération, et le prince d'Orange, faisant grande diligence, arriva le 24 juillet à Windsor. Il se conduisit bien d'abord; mais on reconnut bientôt que ses vues étaient de nature à donner à Son Altesse royale les plus grandes inquiétudes; car, bien qu'il ne prétendît venir que pour demander qu'on secourût la Flandre et la Hollande, il fut aisé de comprendre que ces secours ne pouvaient être obtenus que par le moyen d'un parlement, et il était certain que le duc devait être nécessairement sacrifié avant qu'on pût obtenir un sou.

Lors donc qu'il pressa pour la convocation d'un parlement, le Roi lui demanda si, dans le cas où le parlement proposerait de nouveau le bill

d'exclusion, il lui conseillerait de l'accepter. Le prince avait cette pensée en horreur. « Mais alors, dit le Roi, si l'on propose une limitation? — La couronne, dit le prince, ne saurait être liée. — Supposons, dit Sa Majesté, que le parlement insiste pour qu'on ne mette dans tous les emplois que les personnes auxquelles il pourra avoir confiance, et qu'ainsi il m'enlève la milice, la marine, les ports, les tribunaux, etc. ? » Le prince répondit que cela ne pouvait se faire. « En ce cas, dit le Roi, comme il est évident que le parlement, qui a insisté sur toutes ces choses, insistera de nouveau, si malgré tout cela un parlement est nécessaire, trouvez donc quelque moyen d'accommoder ces contradictions ? » Le prince demanda du temps pour y penser et la permission d'en parler à qui il lui conviendrait. On le lui permit. Il retourna sur-le-champ à Londres, où il ne fut pas plutôt arrivé que lord Russel vint le voir ainsi que les deux shériffs, qui l'invitèrent à dîner dans la cité, ce qu'il accepta sans se faire prier; et lorsque lord Hallifax, lord Hyde et M. Seymour voulurent le dissuader de s'y rendre, il répondit qu'il était venu deux fois en Angleterre, qu'il avait dîné les deux fois à la cité, et qu'il ne voyait pas de raison pour n'en pas faire autant celle-ci. On lui dit que la cité était alors en bonne intelligence avec le Roi, mais qu'actuellement elle était en opposition ouverte. Alors il se mit en colère

et leur tourna le dos en disant qu'il avait promis et qu'il irait; mais M. Seymour s'étant rendu en toute hâte à Windsor pour avertir le Roi de ce qui se passait, Sa Majesté lui écrivit de venir la trouver sur-le-champ. Il n'osa s'y refuser, mais ne fit pas difficulté d'avouer à quel point il était fâché de manquer de parole à ses chers habitans de la cité.

A son retour à Windsor, il renouvela ses sollicitations pour la prompte convocation d'un parlement, disant que jamais les retards n'avaient rendu les parlemens plus traitables, et que sans cette convocation les alliés de Sa Majesté sur le continent seraient nécessairement accablés. Le Roi répondit qu'il ne leur serait nullement avantageux qu'il assemblât un parlement pour le dissoudre aussitôt, ce qu'il serait sûrement dans la nécessité de faire; mais il lui promit, si cela pouvait le satisfaire, que si les Français envahissaient la Flandre, il en convoquerait un, quoique bien sûr qu'il ne lui donnerait pas un sou qu'aux conditions dont il avait parlé. Malgré cette assurance, le prince continua de presser Sa Majesté d'en faire au moins l'essai, car tout en croyant bien qu'il proposerait le bill d'exclusion, il pensait qu'on pourrait obtenir qu'il se contentât, pour la sûreté de la religion, de quelques autres expédiens; mais le Roi sentant parfaitement qu'il ne pourrait résulter aucun bien

de cette convocation, et qu'elle lui ferait perdre tous les avantages qu'il avait gagnés, déclara positivement qu'il ne le voulait pas. Alors le prince demanda au moins que l'on appelât à une conférence les ambassadeurs de France et de Hollande. Cette conférence eut lieu : on y répondit complétement à leurs requêtes et à leurs argumens, ce qui mit fin à la négociation.

Il était assez visible, d'après cette marche, que si l'intérêt de la Flandre et de la Hollande avait été un des motifs du voyage du prince, ce n'était pas du moins le principal. Il n'était pas étranger à la disposition des parlemens anglais qui avaient toujours eu, il le savait bien, beaucoup plus d'application à conserver leurs priviléges et augmenter leur pouvoir qu'à soutenir l'honneur du Roi dans les guerres et les alliances étrangères. Si donc le Roi avait consenti, sur les sollicitations du prince, à se laisser prendre de nouveau dans de tels filets, il était clair que le duc devait y succomber à la fin et que la monarchie elle-même eût été rudement plumée avant qu'on eût pu en tirer quelque avantage un peu considérable; et bien que le prince eût une part assez importante dans l'éventuel de la succession pour qu'il fût impolitique à lui, comme le lui dit le Roi, d'y vouloir substituer un titre électif, selon toute probabilité, il était trop impatient pour attendre son tour, et sans aucun doute il avait déjà en

vue, du moins à l'égard de son oncle et beau-père, cette usurpation dénaturée que sept ans plus tard il trouva moyen d'accomplir; mais ayant manqué son coup pour cette fois, et voyant que tous ses artifices et ses raisonnemens étaient inutiles, il s'en retourna aussi mécontent des autres que les autres l'avaient été de lui; car bien qu'il fût fort loin de savoir toujours répondre aux argumens, il ne voulait jamais se soumettre, et comme l'observait le Roi, il n'aimait pas à être convaincu. Cependant on se sépara en apparence en de très-bons termes, le prince protestant beaucoup de son affection et de sa déférence, du moins pour le Roi.

Le duc semblait s'être tiré heureusement du voyage du prince d'Orange; mais le levain qu'avait laissé celui-ci éleva après son départ une telle fermentation que Son Altesse royale eut lieu de craindre, en dépit de tous ses efforts, de tomber enfin victime de la méchanceté de ses ennemis ou des embarras du Roi. Le parti mécontent avait enfin compris qu'en disputant avec le Roi il finissait toujours par être vaincu. Il changea donc de marche et résolut de voir ce qu'on pourrait obtenir par une conduite plus caressante et les apparences de la soumission. Quelques uns des membres les plus chauds prétendirent donc être tellement inquiets pour la Flandre qu'ils laissèrent entendre que, dans le cas où le Roi convoque-

rait un parlement, ils donneraient un subside pour cet objet sans insister sur le bill d'exclusion, le bill de limitation ou le renvoi d'aucun ministre. Cette nouvelle méthode de procéder, inventée par le prince d'Orange, était par sa modération même beaucoup plus dangereuse pour Son Altesse royale que ne l'avait été la manière rude et hautaine dont ils avaient procédé d'abord. Elle séduisit beaucoup de gens de distinction, entre autres le lord chambellan, et il s'éleva à ce sujet de grandes cabales; mais les hommes qui pénétraient mieux dans les vues et les artifices du parti, n'en n'étaient pas à apprendre que si le Roi se laissait de nouveau empêtrer d'un parlement et d'une guerre, on le ferait bientôt rentrer par plus d'une route dans le labyrinthe où il s'était déjà vu perdu si peu de temps auparavant, et que la dernière erreur serait plus difficile à réparer que la première. Ainsi, par bonheur pour le duc, le Roi ne céda point à la tentation et continua de tenir ferme aux mesures qu'il avait prises.

A cette époque s'assembla le parlement d'Ecosse; le duc, après avoir lu la lettre du Roi, prononça le discours suivant :

« Ayant eu l'honneur de servir Sa Majesté en « d'autres fonctions, je ne regarde pas comme « une des moindres celle de son commissaire « auprès de son ancien royaume; car ce choix

« montre au monde et sa bonté pour moi, et la « confiance qu'il m'accorde en me mettant non- « seulement à portée de le servir comme il con- « vient à un fidèle et loyal sujet, mais aussi en « me donnant une occasion de vous faire con- « naître à tous mon véritable attachement au « bien de ce pays, et mon empressement à le « servir et à soutenir ses intérêts.

« Je ne doute pas que cette réunion n'ait des ré- « sultats heureux, et ne donne beaucoup de satis- « faction à Sa Majesté et à tous ses loyaux sujets: « ce que je dis avec d'autant plus de confiance « que ma longue résidence parmi vous m'a fait « connaître l'extrême bonne volonté avec la- « quelle vous vous portez tous à ce que demande « le service de Sa Majesté.

« Vous avez entendu par la lettre de Sa Ma- « jesté les raisons qu'elle a eues de vous convo- « quer maintenant, et ce qu'elle attend et doit « attendre de son ancien royaume, sur l'affec- « tion et la loyauté duquel elle ne peut former « aucun doute. Elle m'a ordonné de vous assurer « qu'elle maintiendra et protégera inviolablement « la religion protestante, telle qu'elle est ac- « tuellement établie par les lois et le gouverne- « ment de l'Église, par les archevêques et les « évêques, et que tous vos autres intérêts peuvent « compter sur ses soins et sa protection royale. « Elle vous recommande sérieusement les me-

« surcs nécessaires pour supprimer ces séditieux « et rebelles conventicules, sources de tant de « désordre et de confusion, et toutes ces hor- « ribles et extravagantes doctrines, qui sont le « scandale de la chrétienté et le renversement « évident de tous les intérêts publics et privés « dans ce royaume. Je viens aussi vous déclarer « en son nom qu'il est et a toujours été dans ses « intentions que les lois soient laissées à leur « cours naturel pour la sûreté de ses sujets, de « leurs droits et de leurs propriétés, et que le Roi « désavouera toute mesure en contradiction avec « elles, personne n'étant plus intéressé que lui à « l'observation des lois. Il compte aussi que ne « dégénérant point de la loyauté de vos ancê- « tres, vous soutiendrez et mettrez en lumière sa « prérogative royale, et reconnaîtrez hautement « les droits de sa couronne dans sa naturelle et « légitime descendance, et que vous prendrez « soin d'accorder et d'établir les subsides exigés « par l'intérêt du gouvernement et pour lui as- « surer la force convenable. J'espère aussi que, « comme le conseil a déjà fait son devoir en fa- « veur du commerce de ce royaume, vous rem- « plirez également le vôtre en vous efforçant de « le faire fleurir de plus en plus.

« Milords et messieurs, mon désir d'être utile « à ce royaume et à ses intérêts a été le prin- « cipal motif de Sa Majesté pour me donner

« cette occasion de vous en convaincre. Vous « pouvez être sûrs que je négligerai rien de ce « qui peut conduire à ce but, et j'espère que « vous aurez pour moi assez d'égard et de bien- « veillance pour me donner les moyens d'accom- « plir ce qui sera le plus utile au service de Sa « Majesté. »

Cette augmentation de pouvoir, bien qu'avantageuse au duc à quelques égards, donna à quelques uns de ses plus violens et de ses plus rusés ennemis, le moyen d'exciter dans l'esprit du Roi des méfiances auxquelles Sa Majesté était assurément fort peu disposée, mais qui sont cependant si naturelles aux princes, que Son Altesse royale était obligée d'user de précautions excessives, et d'agir en sa qualité de commissaire si exclusivement dans l'intérêt du Roi, qu'on ne pût la soupçonner le moins du monde de vues personnelles ou cachées. Aussi jamais commissaire dont la fortune eût dépendu des succès de sa conduite n'aurait pu se montrer plus vigilant, plus zélé, plus actif pour le service de Sa Majesté, en sorte que le succès répondit parfaitement à l'attente de tous deux.

La question des bourgs fut la première épreuve que le duc eut à faire de son habileté, et comme elle fut emportée en faveur de la cour, elle donna lieu d'augurer que tout le reste irait selon ses désirs. Le parlement s'accorda de bon cœur à

envoyer à Sa Majesté une adresse pleine de loyauté et de respect, et consentit également à tout ce qui fut proposé en faveur de la prérogative royale, aussi bien qu'à ce qui concernait uniquement les intérêts du pays; et pour convaincre le monde qu'il n'était pas transporté pour sa religion d'un zèle tellement aveugle que, s'il en était le maître, il voulût envoyer à Smithfield tous ceux qui ne voudraient pas aller à la messe, comme ses ennemis s'efforçaient de le persuader, le duc non-seulement concourut, mais travailla de tout son pouvoir à surmonter l'opposition apportée aux actes nécessaires à la sûreté de la religion établie. Il fit dresser un serment ou test que furent obligés de prêter tout homme employé soit dans l'Église, soit dans l'État, ainsi que tous les gradués des universités, et par lequel ils s'obligeaient à la soutenir. Il obtint dans le même but la suppression des conventicules tenus dans les champs.

Le parlement, de son côté, n'épargna ni témoignages de respect et d'obéissance envers le Roi, ni marques d'affection et de reconnaissance envers Son Altesse royale. Il passa un acte pour établir les droits de la succession, déclarant que la couronne d'Écosse, autant par les droits inhérens à la nature de la monarchie que par les lois fondamentales et inaltérables du royaume, descendait selon l'ordre de succession directe au

plus proche héritier du sang royal, et qu'aucune différence de religion, aucun acte du parlement même ne pouvait altérer ou détourner ce droit de succession et la transmission de la couronne au plus proche héritier. Le même acte déclarait haute trahison toute parole ou écrit qui tendrait à changer, suspendre ou détourner l'ordre de la succession.

On fut surpris de ce témoignage de respect et de loyauté de la part du royaume d'Ecosse qui avait toujours été regardé comme le berceau du presbytérianisme, et on s'étonna de lui voir soutenir avec tant de fermeté les prérogatives de la couronne, tandis que l'Angleterre les attaquait avec tant de fureur. On ne saurait donc exprimer la consternation qu'éprouvèrent, à la nouvelle de cette déclaration, les ennemis du duc en Angleterre. Ils avaient cru impossible d'abord que le duc y pût servir le Roi, et, selon leur coutume, avaient forgé à cette occasion une multitude de mensonges. Ils furent donc singulièrement troublés d'apprendre que le duc avait surmonté cette opposition sous laquelle ils croyaient qu'il devait succomber, et avait augmenté non-seulement son crédit, mais encore sa réputation par l'adresse et l'habileté avec laquelle il avait trompé toutes leurs espérances, mis leurs impostures à découvert et réduit aux abois leur pouvoir et leur influence. Lord Conway et lord Hyde jugèrent donc le mo-

ment favorable pour solliciter de nouveau le retour de Son Altesse, ne doutant pas qu'une telle patience, une obéissance si parfaite et les peines qu'elle avait prises pour le service de Sa Majesté, ne reçussent à la fin la récompense qui leur était due. Ils conseillèrent à Son Altesse, pour l'obtenir plus sûrement, de demander seulement à venir pour peu de jours, afin de rendre compte à Sa Majesté de ce qui s'était passé au parlement et conférer avec elle des choses nécessaires au bien et à la tranquillité à venir de l'Ecosse, et en particulier du choix d'un nouveau chancelier. Le duc devait se déclarer prêt à repartir aussitôt que le Roi le voudrait, et pour preuve ne pas demander que la duchesse l'accompagnât.

En voyant combien les choses avaient marché heureusement depuis quelque temps non-seulement en Ecosse, mais en Angleterre, on croyait qu'il ne pouvait y avoir d'objection entre ce voyage. Colledge, un des plus violens du parti factieux, accusé de différens crimes, avait été condamné à Oxford; honteusement acquitté d'abord dans la cité de Londres par bill d'*ignoramus*, il avait été renvoyé à Oxford, théâtre de plusieurs de ses infamies, et y avait reçu la juste récompense de toutes: la cour espérait si bien parvenir à empêcher qu'on ne choisît de nouveau dans la cité des jurys composés de la sorte, qu'on croyait qu'il serait fait justice de lord Shaftes-

bury tout autant que le permettait la loi; mais la rigueur de la fortune envers le duc égalait la malveillance de ses ennemis. Il survint un accident, qui non-seulement trompa cette espérance, mais attira sur Son Altesse royale, au moment où elle s'y attendait le moins, une nouvelle persécution plus fâcheuse que tout le reste.

On croyait, à ce qu'il paraît, lord Hallifax moins disposé que les autres membres du cabinet à favoriser le retour du duc. Ainsi donc on ne lui avait pas communiqué le projet qu'avait Son Altesse d'écrire de nouveau pour le demander; mais lorsque M. Ogelthorpe arriva d'Ecosse apportant ses lettres, lord Conway montra sans réflexion à lord Hallifax celle de Son Altesse royale. Il fut excessivement surpris que pareille chose pût être négociée à son insu, et partit de là pour se persuader que le duc n'avait pas en lui une entière confiance, à tel point que malgré tous les soins de lord Hyde et toutes les protestations auxquelles il eut recours pour dissiper cette inquiétude, elle demeura assez puissante chez lord Hallifax pour influer sur les conseils qu'il donna contre le duc, auquel il n'en fit pas mystère. Il lui manda que rien ne pouvait lui être plus pénible dans le monde, lorsqu'il recevait l'honneur de ses commandemens, que d'être assez malheureux pour penser que l'intérêt du service de Son Altesse ne lui permettait pas d'obéir; et son avis

eut tant de poids auprès du Roi, qu'au lieu de permettre à Son Altesse royale de revenir à la cour, comme elle s'en croyait assurée, on ordonna à lord Hyde de se rendre en Ecosse chargé de la plus fâcheuse commission qu'il pût recevoir, qui était de déclarer au duc que sa religion était un obstacle invincible à tout ce que Sa Majesté voulait faire en sa faveur, et que, s'il ne cédait pas sur ce point, toute autre tentative serait sans effet.

Soit qu'en voyant le duc consentir à assister aux prières dites dans le parlement, selon l'usage des autres commissaires, et concourir à faire adopter plusieurs actes en faveur de la religion, on se fût imaginé qu'il serait possible de le conduire plus loin et que ces démarches avaient pour objet d'en préparer d'autres; soit que l'opinion de lord Hallifax, fortifiée peut-être par son dernier mécontentement, eût prévalu sur l'esprit du Roi, lord Hyde ne put éviter qu'on ne l'envoyât à Edimbourg dire au duc, en propres termes, que s'il ne voulait se conformer à la religion établie et aller à l'Eglise, il ne devait pas espérer qu'on lui permît de revenir à la cour. Sa Majesté ne pouvait, disait-elle, le soutenir plus long-temps qu'à cette condition. Elle avait jusqu'alors énergiquement combattu pour sa défense; mais désormais, s'il ne cédait sur ce point, non-seulement lui, mais aussi le Roi, étaient infailliblement perdus.

Le duc fut confondu de se trouver, sans savoir comment, repoussé plus loin que jamais, et cela au moment où il croyait avoir échappé à l'orage et arriver en sûreté dans le port. S'il n'eût pas été accoutumé à ces revers de fortune et préparé à de telles contrariétés, ses réflexions sur un pareil traitement l'auraient fait tomber dans le désespoir. Lord Hyde, tant d'après son propre penchant que pour obéir aux ordres du Roi, ne manqua pas, de son côté, de presser Son Altesse royale, par tous les argumens possibles, de consentir à avaler cette amère pilule, et quoique personne ne pût servir le duc avec plus de zèle et de fidélité que ne l'avait toujours fait ce lord, il portait sur ce point un tel découragement, qu'il répétait continuellement à Son Altesse royale que, si elle ne se déterminait pas à l'unique démarche qui pût la sauver, elle et tous ceux qui s'étaient attachés à sa fortune, il ne pouvait lui promettre d'autre preuve de son dévoûment que de périr avec elle.

Il était aisé d'imaginer que tous les amis du duc s'empresseraient d'obéir à ce signal d'attaque. Il demeura seul à soutenir ce combat où amis et ennemis se réunissaient contre lui. Lord Hallifax lui mandait que tout ce qu'il y avait d'honnête en Angleterre faisait des vœux pour le succès de la mission de lord Hyde, et que, bien ce fût un point délicat sur lequel on n'osait le

presser, cependant la sincérité de son zèle pour le bonheur de Son Altesse ne lui permettait pas de lui dissimuler que, pour parvenir à conjurer l'orage que ses ennemis avaient formé contre elle, sans leur arracher des mains les armes qu'il leur avait fournies, il faudrait un plus grand miracle qu'aucun de ceux qu'on avait vus depuis le temps des apôtres; que c'était l'espérance de voir céder le duc en ce point qui avait jusqu'alors soutenu ses amis et les avait maintenus dans son parti; mais que si une fois ils en désespéraient, il devait s'attendre à voir tout le monde l'abandonner, comme on abandonne une ville qu'on ne peut plus défendre, et que ses ennemis triompheraient d'une victoire obtenue non sur lui, mais de lui.

« Toutes leurs sollicitations, tous leurs raisonnemens étaient dans le même sens; et lord Hyde, en deux ou trois jours de conversation sur ce sujet, représenta complétement à Son Altesse royale l'état déplorable où tombaient ses affaires si elle ne cédait pas à la demande et à la résolution du Roi; » mais à leur grand chagrin et à son immortel bonheur et gloire, toutes ces tentatives ne parvinrent point à l'ébranler le moins du monde, et ils déplorèrent profondément qu'une générosité, d'après leur avis même, si conforme à son caractère, et qu'ils avaient aimée et admirée en tant d'autres occasions, leur devînt, dans leur

opinion, si funeste à eux et à lui. Mais le trouvant invincible, « lord Hyde, pour dernier effort, et comme le minimum des conditions auxquelles on pouvait se réduire, sortit de sa poche un papier écrit de la main du Roi, et contenant l'assurance que, si Son Altesse royale voulait promettre d'aller à l'église, et rien de plus, elle serait libre de revenir à la cour aussitôt après la levée du parlement d'Ecosse; » mais le duc persistant constamment à refuser, lord Hyde le laissa dans la désolante perspective de se voir abandonné de tout le monde, et accusé de la perte des affaires du Roi qu'il avait beaucoup plus à cœur que les siennes propres, et forcé de finir ses jours dans le plus pénible exil et dans la plus affligeante situation à laquelle la fortune pût le réduire.

Il est certain que jamais homme n'a donné de plus hautes preuves d'une constance et d'une résolution vraiment chrétienne, et n'a eu à soutenir une plus rude épreuve que ne le fit en cette occasion ce pieux et généreux prince, beaucoup plus digne de ces temps de la foi primitive dont parlait lord Hallifax que d'un âge de désolation, où de pareilles souffrances endurées pour l'amour de la vérité étaient traitées de scandale et de folie tout autant qu'elles l'avaient été au temps des Apôtres par les Juifs et les Gentils. Cela justifiait à quelques égards, il faut l'avouer, la prédiction de sa seigneurie; mais quoiqu'il soit à craindre que cet

exemple n'ait que peu d'imitateurs, il ne manquera point d'admirateurs, et ceux mêmes qui menaçaient le duc de tout abandonner s'il persistait dans sa résolution, ne pouvaient s'empêcher de se mettre du nombre, de louer ce qui leur déplaisait si fort, et de continuer à agir comme auparavant dans les affaires de Son Altesse : tant la véritable générosité chrétienne force à l'estime ceux mêmes dont elle blesse le plus les intérêts.

De même que toutes ces sollicitations n'avaient pu produire aucun changement dans l'opinion du duc, les rigueurs qu'on lui faisait subir n'en apportèrent point dans son affection et sa conduite respectueuse à l'égard du Roi; il ne s'en appliqua pas avec moins d'assiduité aux affaires commises à ses soins, et les conduisit avec tant de prudence, gouverna avec tant d'adresse les débats du parlement, qu'il les amena au plus heureux résultat; et pour que le peuple ne pût pas dire qu'il ne s'était nullement occupé de son bien-être, et n'avait songé qu'à faire les affaires du Roi et les siennes, il permit au parlement de prolonger sa session après que tous les bills publics furent passés pour terminer plusieurs actes relatifs seulement aux affaires d'Ecosse. Ainsi personne ne put l'accuser de partialité; car, après avoir obtenu de faire passer d'abord les affaires du Roi, chose qui n'était presque jamais arrivée dans un parlement anglais, il fit voir à celui-ci

qu'il ne s'en trouvait pas plus mal pour lui avoir témoigné civilité et confiance : tout le monde fut donc content, tandis que celui à qui on devait cette bonne intelligence demeurait seul malheureux et gémissait sous le poids de la disgrâce et de la persécution, sans aucun espoir de voir jamais la fin de ses peines.

Mais il était impossible que l'affection naturelle du Roi pour son frère et son amour pour la justice le laissassent persévérer dans de si dures résolutions, surtout lorsqu'il apprit par lord Hyde que, tout en demeurant inébranlable dans sa religion, le duc n'en avait pas montré moins de zèle ni obtenu moins de succès dans la conduite des affaires de Sa Majesté. Cela l'adoucit un peu et encouragea lord Hyde à renouveler ses sollicitations pour que Son Altesse pût avoir la permission de venir au moins informer Sa Majesté de l'état de ses affaires en Ecosse, maintenant que le parlement était fini, et lui exposer un projet sur la manière de gouverner à l'avenir ce royaume, et de disposer de différens emplois alors vacans.

Le Roi ne parut pas éloigné d'une proposition si raisonnable, mais répondit qu'il n'y fallait pas penser jusqu'après le procès des lords Shaftesbury et Howard. Il le répéta plusieurs fois, ce qui mit un terme à toute sollicitation pour le présent ; mais comme il était décidé à ne pas disposer de

là place de chancelier d'Écosse ni d'aucune autre sans l'avis du duc, il lui manda de lui envoyer le projet dont il avait parlé. Le duc répondit « que puisqu'il ne lui était pas permis de le lui faire connaître de vive voix, il le lui exposerait le mieux qu'il pourrait par écrit, bien que ce ne pût être que d'une manière beaucoup plus imparfaite, n'ayant nul moyen de prévenir de si loin les objections que pourraient faire des personnes moins instruites des affaires de l'Ecosse, et qu'il lui était impossible de prévoir, bien que de près il lui fût aisé d'y répondre.

« Il fit donc connaître au Roi que les grandes fautes commises depuis quelque temps dans l'administration de ce royaume venaient principalement des haines particulières; que ceux à qui Sa Majesté avait confié des fonctions publiques s'étaient laissé diriger beaucoup plus par leurs animosités personnelles que par le soin de ses intérêts, ce qui avait jeté un tel mécontentement dans la nation, qu'il était absolument nécessaire que de tels hommes fussent mis de côté. »

Le Roi en était convaincu depuis quelque temps, et trouvant le parlement disposé à concourir à ce projet de réforme, avait assez envie d'accorder à cet effet une commission qu'il aurait fait appuyer par le parlement, afin de se décharger de l'odieux d'une pareille mesure. « Mais le duc jugeait impolitique au Roi de demander le secours du par-

lement pour exécuter ce qu'il était en droit de faire lui-même. Il représenta à Sa Majesté qu'il n'appartenait qu'à elle de punir et de récompenser. Le Roi, reconnaissant son erreur, ne permit pas que le parlement intervînt en une chose qui dépendait entièrement de sa prérogative. Le duc conseilla aussi au Roi de choisir des personnes qui eussent fait preuve de fidélité et tinssent à des familles loyalistes; car c'était, lui disait-il, sur l'appui des hommes de cette espèce que Sa Majesté devait compter, soit en Angleterre, soit en Hollande, et il était impossible de justifier les faveurs et la partialité extraordinaires témoignées par le passé à lord Argyle; il était même très-difficile de remédier aux effets de cette conduite, maintenant que cette famille se trouvait revêtue de tout le pouvoir qu'on avait mis si imprudemment dans ses mains. »

« Le Roi, ajoutait le duc, connaissait si bien les dispositions et la constitution de ce royaume, qu'il n'avait pas besoin de lui en rien dire, ni de lui rappeler que sûr une fois de l'attachement de la haute et moyenne noblesse, il n'avait rien à craindre du peuple, sur lequel la noblesse avait un grand pouvoir, surtout dans le Nord; que la généralité était bien disposée, et que bien peu de gens se trouvaient en pouvoir, et même en volonté de nuire à son service; qu'il était de l'intérêt de toute cette noblesse, aussi bien que de son de-

voir, de demeurer loyale, et de maintenir le gouvernement actuel; qu'elle ne craignait rien tant que le rétablissement du presbytérianisme et du covenant, ou celui de la république en Angleterre, ce qui les réduirait à l'esclavage, comme du temps de Cromwell, et qu'il n'y avait qu'un ou deux nobles du premier rang, en Écosse, qu'il soupçonnât de principes républicains; qu'ainsi, bien que dans l'ouest et le midi le peuple suivît la doctrine presbytérienne la plus épurée, et fût dans les opinions républicaines, il ne serait nullement difficile de tenir le pays en repos; mais que, quant à l'union et à la bonne intelligence qu'il était si fort à désirer de voir s'établir entre les gens de qualité, il croyait la chose très-difficile à obtenir. Le Roi, dit-il, connaissait leurs dispositions, et les sujets d'inimitié qu'ils avaient les uns contre les autres. Cependant il était aisé d'obtenir du moins que tous les partis s'accordassent pour servir Sa Majesté comme ils le devaient; mais le moyen d'y parvenir n'était pas de mettre un homme de côté pour le remplacer par un autre; car il n'y en avait pas un seul assez universellement aimé pour espérer qu'il pût plaire à tous les partis. Par exemple, qui que ce fût qu'on mît à la place du duc de Lauderdale, et à qui on confiât de même toute la conduite des affaires, inspirerait bientôt à ceux qui ne seraient pas ses amis, ou de son parti, les

mêmes sentimens que lui-même aurait éprouvés précédemment. »

« Ainsi donc ce que le duc avait à proposer au Roi, c'était d'avoir, pour l'Ecosse, deux secrétaires d'Etat, dont l'un résiderait en Ecosse, l'autre en Angleterre, et par les mains desquels passeraient toutes les affaires; en sorte qu'ils pourraient tous les ans, ou tous les six mois, échanger entre eux : et, pour les empêcher de prendre trop de pouvoir, et de donner dans les erreurs et dans les partialités auxquelles on s'était livré avant eux, il conseillait de faire venir à la cour cinq ou six membres du conseil privé d'Ecosse pour y résider, et être changés de même tous les ans. Il proposait que les affaires passassent également entre les mains de ces cinq ou six personnes, ce qui empêcherait les secrétaires de se laisser diriger par leurs affections particulières, et imposerait silence à ce reproche bannal adressé à tout gouverneur d'exercer à lui seul l'autorité, comme s'il était roi d'Ecosse. »

« L'armée permanente était en fort mauvais état, disait le duc, faute d'officiers expérimentés. Parmi ceux qui la commandaient, il en était bien peu qui eussent servi réellement et fussent le moins du monde instruits de leur devoir. La plupart d'entre eux devaient leurs fonctions à quelque ami puissant, qui, sans s'embarrasser de leur mérite personnel, les protégeait contre les

plaintes du lord général ; en sorte que, si l'on ne punissait pas ceux qui étaient en faute, et si l'on n'en mettait pas de bons dans tous les emplois vacans, on ne pouvait pas attendre grand'chose de cette armée. Les capitaines des deux compagnies de pied, soldés pour empêcher les pillages des montagnards, étaient très-peu propres à ce service. A peine avaient-ils sous leurs ordres un homme effectif, et ils mettaient presque tout l'argent dans leur poche. »

« Quant au revenu, comme il était peu considérable, le duc pensait que lorsqu'il mourrait un des lords de la trésorerie, il serait bon de ne pas remplir sa place, car c'était trop de sept lords de la trésorerie pour administrer un revenu de 60,000 livres. Il pensait aussi que lorsque les baux de la ferme des droits d'importation et d'exportation seraient expirés, l'expérience avait appris qu'il valait mieux les lever de la même manière qu'en Angleterre, d'autant qu'on se plaignait de ce que les douaniers laissaient entrer des marchandises prohibées, et permettaient, pour un droit de deux ou trois pour cent, l'importation de produits manufacturiers étrangers, auxquels la loi imposait un droit de dix pour cent ; que ces manœuvres empêchaient le débit des marchandises de manufacture écossaise, et que si les douanes étaient dans les mains du Roi, il n'arriverait rien de pareil ; Sa Majesté devait infailliblement y gagner,

puisque les fermiers actuels des douanes étaient devenus fort riches, de pauvres et nécessiteux qu'ils étaient auparavant. Quant aux autres branches du revenu, le duc savait qu'on avait encore à découvrir plusieurs terres dérobées à la couronne, et qui étaient demeurées entre les mains de particuliers. »

« A l'égard des montagnards, le duc proposait au Roi de payer ce qui était dû au lord Argyle par les Maclanes et d'empêcher par là la destruction de cet ancien fidèle Clan; il y avait moyen, disait-il, de rendre la chose facile à Sa Majesté, dont cela augmenterait l'influence dans le pays; car si le comte d'Argyle venait à se mettre en possession des biens des Maclanes, cela le rendrait plus puissant qu'il ne convenait à un sujet. Le seul moyen ensuite d'empêcher que les montagnards ne pillassent les habitans de la plaine, était de distribuer l'argent employé au paiement de ces deux compagnies, qui ne faisaient pas leur devoir, à quatre des hommes puissans du pays, savoir, les marquis de Huntley et d'Athol, les comtes d'Argyle et de Seaford, ce qui leur ferait environ sept mille livres chacun, et de les obliger, pour cette somme, à répondre des montagnards, et à dédommager les habitans de la plaine de tout ce qui leur aurait été enlevé par leurs vassaux. Par ce moyen on les mettait beaucoup plus dans la dépendance du Roi, et on as-

surait le repos du pays, sans augmenter les dépenses de Sa Majesté. »

C'était là en partie ce que Son Altesse royale voulait exposer à Sa Majesté, relativement aux affaires d'Ecosse. Le Roi avait si bonne opinion du jugement et de la droiture de son frère, qu'il parut approuver toutes ses observations, consentit, pour le moment, à tous les changemens qu'il proposait, ne voulut disposer d'aucun emploi sans prendre son avis, et ne refusa aucun de ceux que Son Altesse lui désignait pour remplir les vacances.

Lord Lauderdale parut très-étonné de la manière dont furent traités dans les nouveaux arrangemens le lord Register, le comte d'Argyle et le président des assises, et chercha, par plusieurs argumens, à convaincre Sa Majesté de leur attachement à son service; mais le Roi répondit qu'il était informé par son frère, auquel il se fiait entièrement, de leur conduite et de leurs principes, et ne voulut même pas permettre au dernier, alors à Londres, de paraître en sa présence, parce qu'il était venu sans la permission du duc.

Mais, malgré l'appui et la protection du Roi, le duc rencontra beaucoup de difficultés dans l'obstination des esprits avec lesquels il avait à traiter. Le parlement, entre autres dispositions, avait dressé une formule de test, que refusèrent de prêter plusieurs de ceux à qui il était prescrit,

entre autres le duc de Monmouth, le duc de Hamilton, et plusieurs autres ministres d'Edimbourg, ce qui donna lieu de craindre quelques troubles; mais l'accueil qui avait été fait à la cour au président des assises réprima les plaintes, et le Roi eut pour Son Altesse royale l'égard de ne pas le laisser persécuter à la fois en Angleterre et en Ecosse, et, ne voulant pas le satisfaire sur un point, voulut du moins le soutenir sur un autre. Ce dernier motif, au reste, n'était pas nécessaire pour engager le Roi à approuver la conduite de Son Altesse royale, qui avait montré tant de jugement, de fidélité et de zèle pour son service, qu'à moins de s'abandonner lui-même il fallait bien qu'il soutînt le duc; car celui-ci, uniquement occupé du repos et du service de Sa Majesté, prenait sur lui l'odieux et le travail de tout ce qui paraissait difficile et déplaisant, pour en laisser les avantages à Sa Majesté. Lord et lady Lauderdale, et plusieurs autres, commencèrent à murmurer de quelques unes des mesures qu'on avait prises; en sorte que lorsque le duc, pour le service du Roi et le repos du royaume, se crut obligé de faire quelques exemples sur des hommes puissans, il en eut à combattre d'autres de ce même rang.

On avait beaucoup de choses à reprocher au duc de Hamilton, surtout le refus du test, et quoique le Roi n'eût point voulu consentir d'en dis-

penser personne, cependant les protestations que faisait son fils, lord Arran, d'adhérer en tout au parti de Sa Majesté, et son obéissance aux ordres du duc, compensaient en quelque sorte les torts du père et avaient suspendu les poursuites commencées contre lui; mais on jugea à propos de procéder plus avant contre le lord Argyle, qui avait cherché à éluder le sens du serment. Celui qui le prêtait déclarait solennellement tenir à la religion protestante telle qu'elle avait été établie dans la première année de Jacques VI, et promettait de ne jamais consentir à aucun changement ou altération, se soumettait à la suprématie du Roi, renonçait au covenant, etc. Le comte d'Argyle avait prêté ce serment comme conseiller privé, en lui donnant à sa manière certaines explications auxquelles les autres lords du conseil privé n'avaient pas fait grande attention. La chose avait donc passé de la sorte; mais lorsqu'il fallut le prêter de nouveau comme commissaire de la trésorerie, le duc ordonna au comte de lui montrer son explication où, entre autres choses, il disait qu'il n'entendait pas s'interdire les changemens qu'il croirait avantageux à l'Eglise et à l'État. Le conseil n'approuva nullement cette clause, et le comte y persistant on jugea à propos de le mettre en prison et en accusation. On en informa le Roi qui approuva ce qui s'était fait, et défendit seulement de prononcer la sentence avant

de lui avoir fait passer le résumé de ce qui aurait été prouvé contre le comte. On lui fit donc solennellement son procès, et il fut déclaré coupable de trahison et d'imposture, soit en action, soit en paroles, mais non point de parjure, car il y avait eu plusieurs accusations portées contre lui. Cependant, conformément aux ordres du Roi, on sursit à la sentence jusqu'à nouvel ordre. Lord Argyle se plaignit de ce jugement comme d'une rigueur excessive et d'une extension inusitée donnée à la loi, et la duchesse de Lauderdale s'employa beaucoup en sa faveur. Ni elle, ni son mari, ne purent nier la justice de cette poursuite, mais ils accusèrent Son Altesse royale de se montrer peu sensible aux services obligeans que lui avait rendus le duc à son arrivée en Ecosse, en opinant pour que Son Altesse royale pût siéger au conseil sans être obligée aux sermens. Le duc n'oubliait aucun service, mais le duc de Lauderdale ne lui avait pas rendu celui-là; et d'ailleurs il ne voulait pas, pour se faire des amis, négliger les intérêts du Roi là où il voyait lieu de les soutenir.

Ni le Roi ni le duc n'avaient intention de faire mourir le comte d'Argyle, mais ils voulaient seulement profiter de l'occasion pour le tenir un peu plus en leur pouvoir et le déposséder de plusieurs juridictions et prérogatives que lui et ses prédécesseurs s'étaient acquises par fraude, et

avaient exercées d'une manière tyrannique. Le Roi envoya donc ses lettres en forme pour que l'on procédât à prononcer la sentence, mais en même temps ordonna qu'il fût sursis à l'exécution, et demanda l'avis du duc sur la manière de disposer de ces priviléges et emplois qu'il jugeait trop considérables pour un sujet, et qu'il était bien aise, dit-il, de ne pas laisser en de si mauvaises mains; mais il paraît que les craintes du comte ne lui permirent pas de se fier à la clémence du Roi. Il trouva moyen de s'échapper de sa prison par le secours de sa fille qui avait obtenu la permission de le voir : ayant changé de vêtemens avec son valet de pied, il sortit portant la queue de sa robe lorsqu'elle quitta la prison, passa ainsi sans être reconnu par les gardes, et bientôt après sortit secrètement du royaume. Sur quoi sa condamnation fut prononcée, ses armes renversées, et il fut dégradé dans les formes voulues par les lois et les usages du pays. Quelques membres du conseil voulaient que sa fille, pour l'avoir aidé à s'échapper, fût fouettée à travers les rues d'Edimbourg; mais le duc l'empêcha en disant que dans son pays on n'avait pas coutume d'en user aussi cruellement avec les femmes. Mais malgré ses dispositions à la clémence, et quoiqu'en réalité il n'en voulût pas à la vie de lord Argyle, ses ennemis l'épiaient de trop près pour laisser échapper le moindre prétexte à le décrier. On s'efforça

donc de mitiger aux yeux du Roi le crime de ce lord et de lui faire entendre que le mal venait en partie de ce que le duc avait pressé les choses avec trop de rigueur et que la plus grande partie du clergé orthodoxe d'Edimbourg refusait le test. Mais le Roi fut bientôt convaincu de la fausseté de ces rapports, et les légers troubles que les Whigs élevèrent à Lanerick furent si promptement apaisés qu'à peine en entendit-on parler à Londres. Le Roi jugea à propos de faire publier une proclamation pour ordonner qu'on se saisît de lord Argyle partout où on le trouverait, voulant du moins, si le coupable lui échappait, faire connaître l'approbation qu'il donnait à la conduite du duc, et par là imposer silence à ce qu'on avait soin de répandre que le comte avait été poursuivi beaucoup plus en raison d'une animosité particulière du duc contre lui, que d'aucun crime qu'il eût commis contre le Roi.

Lord et lady Lauderdale, qui avaient grande part à ces bruits, s'intéressèrent vivement pour la famille, et comme ils n'avaient pas grand'chose à dire pour la justification de lord Argyle, ils intercédèrent avec beaucoup d'ardeur en faveur de lord Lorn son fils. Le duc n'était pas moins disposé à concourir aux demandes faites en sa faveur que le Roi à les accorder; seulement il désirait qu'en rendant à lord Lorn les biens de son père, on eût égard aux dettes et on pourvût à

l'existence des autres enfans du comte. Cependant lady Lauderdale sollicitait fort pour lord Lorn la réintégration dans les emplois de son père, excepté celui de justicier qu'elle reconnaissait de trop haute importance pour un sujet; mais le Roi ne voulut à aucun prix remettre aucun pouvoir entre les mains de cette famille, et eut quelque temps l'intention de ne confier à personne les emplois du comte d'Argyle et de les garder en ses propres mains sans en disposer; et quoique depuis il ait signé de nouvelles commissions pour plusieurs de ces emplois et plusieurs autres des juridictions héréditaires qui lui étaient dévolues par suite du refus du test, il n'en a jamais disposé qu'avec le pouvoir de les retirer à volonté et en faveur des personnes que lui avait recommandées Son Altesse. Il eut à résister, sur ce point, aux sollicitations de beaucoup de gens, et aux efforts qu'on tenta pour empêcher les concessions qui mirent lord Dalhousie et lord Roxborough à la place du duc de Monmouth; cependant il signa ces concessions avec les autres. Lord Arran montra aussi du mécontentement de ce qu'on avait disposé des emplois de son père sans songer à lui; mais on lui répondit que s'il se mettait pour cette raison dans le parti contraire, on croirait qu'il ne s'était séparé de l'opinion de son père que pour obtenir ses emplois, et qu'il fallait bien éprouver un peu les nouveaux convertis avant de

se fier entièrement à eux. Il se contenta de ces raisons, du moins en apparence, et continua à protester comme par le passé de sa parfaite obéissance aux ordres du duc, auquel il voulait, dit-il, aller en renouveler bientôt en personne les assurances à Edimbourg.

Les embarras qu'avaient donnés au duc les affaires de l'Écosse, et particulièrement celles de lord Argyle, avaient été fort augmentés par l'intervention de lord Hallifax. Il s'était aperçu que le duc envoyait ses instructions à cet égard à lord Hyde, qu'il craignait fort de voir monter en crédit, sans compter que, se regardant comme ministre de confiance, il pensait que rien ne devait être fait à son insu; car, disait-il, il lui était impossible de gouverner un vaisseau s'il ne connaissait pas la marche du vaisseau de conserve, et quoiqu'on lui dît que les affaires d'Écosse avaient toujours été dirigées séparément, et que lord Hyde en était instruit non comme ministre du Roi, mais comme serviteur du duc, cependant il obtint du Roi de l'y admettre: cela mit le duc dans l'alternative ou de rompre avec lui, ce qu'il ne voulait pas, ou de lui communiquer à l'avenir les affaires relatives à l'Écosse, ce qui, non-seulement, faisait un travail de plus, mais au lieu de l'aider et de le conduire, lui suscitait de nouveaux embarras.

La chose la plus importante à régler pour le mo-

ment relativement à lord Argyle, était la manière de disposer de ses biens pour le paiement de ses créanciers, et pour quelques dons médiocres aux gens que son père avait ruinés à cause de leur fidélité à Sa Majesté. On avait intention de rendre le surplus à sa famille. Le duc envoya au Roi l'arrangement qu'il avait fait à cet égard pour être confirmé par Sa Majesté; mais lord Hallifax et autres lui firent de grandes objections. Lord Lorn demanda aussi qu'il lui fût permis de venir plaider sa cause. Sa Majesté refusa d'y consentir si le duc n'y consentait lui-même. Le duc était trop indulgent pour s'y refuser; il demanda seulement que le Roi voulût bien ne rien décider avant d'avoir entendu ses réponses. Le Roi y consentit sans peine, et ces réponses le convainquirent tellement, qu'on ne fit que très-peu de changement à l'arrangement proposé par le duc. On décida seulement que les actes des commissaires seraient sujets à appel. Cela n'empêcha pas lord Lorn et ses amis de presser vivement pour qu'on lui rendît les juridictions attachées jusqu'alors à sa famille, prétendant que ce n'était que des espèces de hautes redevances, une sorte d'autorité qui lui était accordée sur ses tenanciers; mais lord Middleton montra au Roi la différence qu'il y avait entre des tenanciers ordinaires et des vassaux obligés de suivre leur seigneur en toute occasion. C'était là le pouvoir que

le Roi ne jugeait pas à propos de remettre en de telles mains. Ainsi il le refusa positivement, bien qu'il consentît à replacer lord Lorn dans le rang de sa famille, ce que le duc approuva. Cependant, de peur de quelque artifice, il conseilla au Roi de ne pas signer le rétablissement de lord Lorn avant l'accommodement pour ses biens. Le Roi jugea l'avis prudent et s'y conforma. Il signa en même temps, à la recommandation du duc, les lettres-patentes de lord Queensbury. Ainsi toutes ces oppositions et tous ces embarras que les ennemis du duc lui avaient suscités soit à la cour, soit ailleurs, ne servirent qu'à donner au Roi une plus haute idée de la conduite de son frère, et à convaincre le monde qu'en se laissant guider dans les affaires d'Écosse par les avis de Son Altesse royale, le Roi agissait d'une manière non moins conforme à la raison et à la justice, qu'à son propre penchant.

Tandis que les affaires de l'Ecosse prospéraient conduites par le duc en personne, il n'en était pas de même de celles d'Angleterre dont l'accès ne lui était pas permis, et ce mauvais état des affaires devenait le prétexte dont on se servait pour le tenir éloigné. On avait, à la vérité, choisi dans la cité un meilleur lord maire que l'année précédente, ce qui faisait espérer au Roi que la cité reviendrait par degrés à son devoir, qu'on choisirait de meilleurs jurys, et que la justice repren-

drait son cours naturel si impudemment entravé jusqu'alors par les faux sermens du parti fanatique; mais il n'était pas si aisé, à ce qu'il paraît, de dérouter ces gens-là. Un de leurs partisans nommé Rouse, ayant été accusé devant le grand jury, et les preuves portées au dernier degré d'évidence, le grand jury le renvoya absous par un bill d'*ignoramus*. La cour, d'après cela, désespéra d'obtenir un plus heureux succès dans l'affaire de lord Shaftesbury, à moins qu'on ne trouvât que quelques uns de ses crimes avaient été commis à Westminster, ce qui donnerait moyen de le faire juger par un jury du choix du bailli de cette cité; mais outre qu'il était contesté parmi les juges que cela fût praticable, on trouva, par les interrogatoires, que tout ce dont on pouvait l'accuser à Westminster se bornait à des paroles dites long-temps auparavant, et qui ne pouvaient être regardées comme comprises dans l'acte d'accusation. On fut donc forcé de risquer l'affaire devant un jury de la cité de Londres, que les shériffs prirent soin de choisir si propres à leurs vues, que bien que la preuve fut complète et administrée en plein tribunal, sir Samuel Bernardiston, chef du jury, prononça le bill d'*ignoramus*. Sur quoi l'on sonna les cloches, on fit des feux de joie, et les réjouissances publiques de la cité furent poussées à tel point, que jamais on n'avait vu l'autorité bravée avec plus d'insolence.

Cela découragea tellement la cour qu'elle ne sut plus de quel côté se tourner pour réparer cet échec. On délibéra si l'on n'opposerait pas un *quo warranto* à cette clause des chartes de la cité, en vertu de laquelle elle choisissait ses shériffs; mais cela demandait du temps, et, dans l'intervalle, le comte Shaftesbury et lord Howard furent admis à caution le dernier jour des assises, le Roi n'ayant pas voulu entraver le cours naturel des lois, quoique les fanatiques se le permissent avec une telle impudence qu'ils étaient obligés d'avouer à la face du soleil leurs parjures et leurs injustices. Malgré tant de désappointemens, il restait encore au duc quelques faibles espérances de retour, et quelques personnes conseillaient au Roi de le faire revenir, afin de ne point paraître abattu de l'échec qu'il venait de recevoir et ne pas laisser croire qu'il eût peur du parti. Mais la disposition du Roi à traîner les choses en longueur, et ses irrésolutions jointes aux conseils timides de plusieurs de ceux qui l'entouraient, et particulièrement de lord Hallifax, retardèrent cette faveur qu'il voulait faire au duc, tellement qu'un événement contraire fit évanouir toutes ses espérances et recula plus loin que jamais le retour de Son Altesse royale.

Il paraît que le prince d'Orange, voyant ses efforts sans succès en Angleterre, avait essayé si, par des combinaisons en Europe, il pourrait forcer

le Roi à s'accommoder avec son parlement, et à rompre avec la France. Et quoiqu'il sût très-bien qu'un pareil accommodement ne pût être cimenté que par la ruine du duc, cela ne l'empêcha pas de former, pour y parvenir, une sorte de ligue protestante avec les deux rois du nord, l'électeur de Brandebourg, la maison de Lunebourg et les autres princes qui craignaient qu'on ne rompît la paix de Nimègue; et enfin il la communiqua au Roi, dont l'adhésion à la ligue manquait seule, disait-il, pour la rendre parfaite, et ils le pressèrent là-dessus avec de telles instances, que le Roi fut excessivement embarrassé pour éviter de repousser par un refus trop dur leurs bruyantes démarches, ou de se brouiller avec la France, ce qui aurait tout-à-fait rompu ses mesures.

Les besoins du Roi étaient si grands depuis long-temps, et le parlement avait été si récalcitrant et si insolent, qu'il n'avait eu d'autre moyen pour se tirer d'embarras, sans consentir aux prétentions excessives des chambres, que de conclure un traité secret avec la France. Ce fut le duc qui entama les négociations, et les Français ne répondirent aux premières ouvertures que par des complimens et en termes généraux. Cependant il fut conclu, à la fin, que la France donnerait au Roi cinquante mille livres par quartier, le premier quartier payable à la fin de juin 1681, sans imposer pour cela au Roi d'autre condition

que celle de demeurer dans l'alliance de la France, tandis que les Français promettaient de leur côté de ne point inquiéter la Flandre ni la Hollande.

Cependant Sa Majesté Très-Chrétienne, qui ne pouvait, à ce qu'il paraît, se tenir long-temps en repos, pensa probablement que ce n'était pas violer ses engagemens que de prendre Strasbourg et Casal. Bientôt après il brûla les vaisseaux de Tripoli dans les ports de Chio appartenant au Grand-Seigneur; jetant le gant pour ainsi dire à la fois au Pape, à l'Empereur et aux Turcs. Cela commença à faire murmurer un peu les Espagnols et les Hollandais; mais lorsqu'il s'approcha d'eux encore davantage et en vint à assiéger Strasbourg, ils jetèrent les hauts cris; et comme le Roi avait été obligé précédemment, pour apaiser leurs plaintes, de leur promettre d'assembler un parlement dans le cas où la France procéderait par voie de fait, ils prétendaient que le cas était arrivé. Le Roi fut donc obligé de faire présenter au roi de France une note portant que s'il ne permettait pas que l'on fît entrer des vivres dans Luxembourg, il serait nécessairement obligé d'appeler un parlement. Tout le monde sentait les conséquences d'une pareille mesure, mais le duc plus que personne. Ces flux et reflux le tenaient dans une situation plus fâcheuse que n'eût été un exil positif. Il était dans de continuelles anxiétés pour savoir comment se garantir de la méchanceté

de ses ennemis et récompenser la fidélité de ses amis; comment se tenir en bons termes avec ceux qui le servaient plus mollement, sans désobliger ceux qui lui montraient plus de zèle; comment se faire de nouveaux amis et empêcher les anciens de l'abandonner. Mais ce qu'il y avait de plus embarrassant que tout le reste, c'était l'impossibilité de savoir réellement ce qui, dans cette confusion de conseils et cette incertitude de marche, lui était favorable ou contraire.

Jusqu'alors la moindre apparence de la nécessité de convoquer un parlement avait été regardée comme un motif incontestable pour tenir le duc éloigné, et maintenant que les promesses du Roi et la conduite du roi de France rendaient la chose inévitable, les espérances du duc étaient en conséquence réduites plus bas que jamais. Cependant il arriva par je ne sais quelle inconstance dans les jugemens et la capricieuse imagination des ministres, que cet incident eut presque l'effet contraire, et fut au moment de ramener Son Altesse royale lorsque lui et le public s'y attendaient le moins.

Il paraît que M. Seymour dit au Roi que, s'il permettait la réunion d'un parlement, sans permettre en même temps au duc d'y être présent, ce serait renoncer à tous les avantages qu'il avait regagnés, et qu'il s'ensuivrait nécessairement sa perte et celle de toute la monarchie; que toutes

les adresses légales qui lui avaient été présentées depuis peu, et dans lesquelles on soutenait si vivement les droits de la couronne et la succession en ligne directe, avaient évidemment pour objet le retour du duc, et que tous les honnêtes gens tomberaient dans le découragement s'il n'avait pas lieu.

Ces raisons ne manquaient pas de poids; mais le motif véritable de M. Seymour était le soin de sa propre conservation, ainsi que de celle des autres ministres. En voyant l'union de leurs ennemis, et la désunion qui croissait tous les jours entre eux, et se manifestait, soit dans leurs opinions, soit dans leurs actions, il leur était évident que le parti factieux, toujours uniforme et constant à poursuivre son but, ne laissait aucune espérance d'oubli ou de pardon pour les conseils et les conseillers qui avaient déjoué ses haineux projets : cela, joint aux intrigues cachées des femmes, et au défaut de tenue du Roi, leur faisait penser que sans la présence du duc tout allait rentrer dans son premier chaos; qu'il pouvait seul empêcher le ministère de tomber en morceaux, et le Roi leur échapper des mains au premier choc.

Lord Hallifax lui-même manda à Son Altesse royale que ç'avait été pour lui jusqu'alors un inexprimable chagrin, de ne pouvoir gagner sur lui de rendre ses opinions conformes aux ordres de Son Altesse royale; mais que maintenant il

était assez heureux pour regarder ce que désirait Son Altesse comme on ne saurait plus raisonnable, et pour penser qu'il était nécessaire qu'elle se trouvât présente à la réunion du parlement, afin de pouvoir répondre dans le cas où l'on oserait dire quelque chose à sa charge.

Cependant il n'était pas aisé d'amener le Roi à cette opinion. Il craignait, si le parlement dressait un acte d'accusation, qu'il ne lui fût difficile d'éviter de faire arrêter le duc, ce qu'il regardait comme plus fâcheux pour lui que d'être où il était. Mais on lui répondit qu'il n'était pas à craindre que les communes se portassent à un tel excès; mais que si elles se le permettaient, il était bien certain que les lords feraient une grande différence entre le frère de Sa Majesté et un autre pair; qu'il était très-fâcheux pour le duc, et très-désavantageux pour Sa Majesté elle-même, que le complot, mort et enterré pour tout le monde, existât toujours à son égard. Enfin le Roi, qui désirait sincèrement faire ce qu'il y avait de plus avantageux pour le duc, lorsque cela ne lui nuisait point à lui-même, se rendit aux raisons des ministres; et comme les mouvemens de l'armée française rendaient tous les jours un parlement plus inévitable, on s'attendait chaque jour à voir rappeler Son Altesse royale.

Lorsque ces nouvelles arrivèrent à Édimbourg, le duc y crut à peine, et en attendit la confir-

mation et le résultat, sans vouloir faire un pas pour le hâter; car, non-seulement il était encore parfaitement dans l'ignorance de la véritable origine de ce changement inattendu, mais, de plus, on l'avait averti que le Roi voulait avoir le plaisir de faire la chose de lui-même, et qu'il fallait qu'elle se fît ainsi, ou pas du tout; mais, comme cette résolution avait germé tout à coup, comme une plante prématurée, elle se flétrit et se sécha avec la même rapidité, et au bout de quelques jours il n'en demeura pas plus de traces que si elle n'avait jamais existé.

Ce prompt changement fut dû aux raisonnemens subtils de lord Hallifax, toujours occupé à couper un cheveu en quatre. Il demeura d'opinion que le duc devait être présent si le parlement se rassemblait; mais il prétendait qu'il ne devait à aucun prix venir auparavant. On lui exposa qu'un tel retour ressemblerait moins à un rappel qu'à une sommation de venir répondre devant le parlement, et lord Hyde et M. Seymour mettaient tant d'importance à ce détail, qu'ils pensaient qu'il valait mieux pour lui rester où il était que de revenir de cette manière; car, si les choses tournaient mal, ce qui était fort à craindre, on ne manquerait pas, disaient-ils, de le lui imputer, et il n'y gagnerait autre chose que de tirer les autres de danger, en attirant sur lui toute la fureur du parti, comme si Dieu ne l'eût fait prince que pour

couvrir les fautes du ministre, et les iniquités du peuple. Mais lord Hallifax avait tant de crédit auprès du Roi, que son opinion l'emporta sur les autres, et que, par quelque nouvelle finesse, à ce qu'on crut, il retourna tellement le Roi sur cette affaire, qu'on commença à opposer au retour une foule de difficultés; cela donna lieu aux autres ministres de soupçonner que sa seigneurie revenait à son ancienne politique, et cherchait de nouveau à se rendre populaire. Ce qui contribua à le faire croire, c'est qu'il se déclara en ce même temps contre la proposition de poursuivre les dissidens. Enfin M. Seymour manda au duc qu'il s'apercevait que Son Altesse royale devait être encore une fois sacrifiée, en expiation des péchés des ministres; et son mécontentement fut tel qu'il quitta la cour assez brusquement, et s'en alla à la campagne, de fort mauvaise humeur.

Mais personne, au fond, n'avait plus lieu d'être affligé et mécontent que le duc; car, outre la chute de ses espérances, il voyait ses amis quitter la partie, et ne savait comment s'y prendre pour les rallier. D'un côté lord Hallifax disait qu'il espérait que Son Altesse voudrait bien croire que, quelle que fût son opinion relativement à son retour, elle dérivait uniquement de la crainte qu'il avait que ce retour, s'il avait lieu hors de propos, ne nuisît aux affaires du Roi, et à celles de Son Altesse royale. Il ne se

permettait pas de penser, disait-il, que ceux qui différaient de lui sur ce point eussent par là gagné quelque chose dans l'esprit de Son Altesse, et la priait de vouloir bien lui conserver dans son esprit la même place qu'elle avait cru devoir lui accorder aux époques où elle avait été le plus satisfaite de son activité à la servir, et de son zèle pour le maintien de ses droits. Lord Hyde, de l'autre côté, n'aimait nullement toutes ces fluctuations de lord Hallifax, et M. Seymour était mécontent de tous deux. Tout cela donnait au duc l'idée la plus affligeante de l'avenir qui l'attendait, et rendait sa présence, ainsi que les ministres l'avaient jugé eux-mêmes, toujours plus nécessaire, en même temps qu'elle devenait presque impossible; et pour achever de rendre sa situation périlleuse, les craintes toujours croissantes d'une rupture de la part de la France, et les clameurs des ministres espagnols et hollandais, pour la convocation d'un parlement, afin qu'on pût venir à leur secours, embarrassaient le Roi, et menaçaient, s'il était possible, le duc chaque jour davantage.

La promesse qu'avait faite Sa Majesté de convoquer un parlement dans le cas où la France paraîtrait vouloir poursuivre ses projets à main armée, le gênait et le troublait excessivement; car c'était une grande subtilité que de soutenir que le blocus de Luxembourg n'était pas au

nombre des actes compris dans la promesse du Roi, et les ministres espagnols et hollandais ne se contentaient nullement de l'offre de laisser entrer dans Luxembourg cinquante chariots chargés de blé, ce qui était tout ce qu'on avait pu obtenir au moyen des notes envoyées à la cour de France. Ils étaient donc convaincus qu'il n'y avait qu'un parlement qui pût les sauver, et ils déclaraient aimer mieux perdre Luxembourg que de ne pas obtenir la convocation. Le Roi, voyant donc qu'il ne pouvait éluder plus long-temps, résolut d'affronter ce nouveau parlement avec le courage qui convenait à un Roi envers ses sujets, et de le dissoudre dès qu'il tenterait la moindre chose contre la prérogative royale. Il chercha de tous côtés quel lieu était le plus convenable pour cette réunion, et se décida enfin pour Cambridge, afin de pouvoir, dans l'intervalle des affaires, se trouver à portée du théâtre de ses plaisirs. Cependant il attendit avec patience la réponse du roi de France à la note que les ministres anglais et hollandais avaient eu ordre de lui présenter conjointement.

Mais, au lieu d'une réponse, on fit savoir à l'envoyé de Sa Majesté que la note ne pouvait être reçue dans la forme dans laquelle on l'avait présentée; que Sa Majesté Très-Chrétienne ne pouvait empêcher les princes et États ses voisins de conclure chez eux toutes les ligues qu'il leur

plairait, mais qu'elle ne souffrirait pas qu'ils se liguassent contre elle dans sa propre cour; que chacun n'avait qu'à lui proposer séparément ce qu'il voudrait, et qu'alors elle rendrait réponse. Il n'y avait rien à objecter à cela. L'affaire fut donc retardée jusqu'à ce que les ministres eussent reçu les ordres nécessaires pour faire leurs propositions séparément. Alors la cour de France répondit qu'elle renoncerait à ses prétentions sur tout ce que les Espagnols avaient entre leurs mains, pourvu qu'on lui eût livré Luxembourg dans trois mois.

Lorsque cette réponse fut communiquée aux ambassadeurs hollandais, ils entrèrent dans une grande colère et éclatèrent en paroles outrageantes, même contre le Roi qu'ils accusaient d'être gagné par l'argent de la France; ils lui reprochaient de violer sa promesse en refusant de convoquer un parlement dont on n'avait rien à craindre, si ce n'est quelque petite sévérité contre le duc d'York, dont ils tenaient, à ce qu'il paraît, fort peu de compte. Cependant le Roi leur dit qu'il ne voyait aucune raison pour qu'on le pressât d'assembler un parlement, puisque la France faisait des propositions qui n'étaient point assez déraisonnables pour ne pouvoir servir de base à des négociations, et puisqu'on ne pouvait soutenir qu'elle agît d'une manière hostile. Il les requit donc de communiquer l'affaire à leur

maître, ne leur laissant point espérer jusque-là d'autre réponse.

Les ambassadeurs, voyant le Roi trop fondé en raison pour qu'on pût le faire changer d'avis, et trop décidé pour qu'on pût l'effrayer, commencèrent à se calmer un peu et avouèrent qu'il y avait des bases suffisantes pour une négociation, mais ajoutèrent qu'il y aurait beaucoup plus d'espoir de succès si un parlement siégeait en même temps. Ils ne cessèrent donc point de le solliciter; mais ces violens efforts, soit au dedans, soit au dehors, pour contraindre le Roi en dépit de lui à rassembler un parlement, lui donnèrent plus de répugnance que jamais pour cette mesure. Il n'était pas content de ceux qui lui avaient conseillé cette promesse conditionnelle dont il se trouvait alors si embarrassé, et il l'était beaucoup moins encore du prince d'Orange, dont les intrigues dans l'étranger et la dernière visite en Angleterre étaient la cause de toutes ces agitations. Au fait, quelques uns des membres des États avouèrent ensuite au résident du Roi à La Haye que toutes ces véhémentes sollicitations des envoyés de Hollande pour la convocation du parlement, venaient uniquement du prince et de deux ou trois autres membres des États, d'accord avec lui; que la dernière réponse faite au Roi avait été envoyée par ce petit nombre de personnes à l'insu du reste, sans quoi elle n'eût

jamais été faite. Mais Sa Majesté trouva moyen à la fin de faire comprendre au prince d'Orange que ces fils d'araignée formaient un tissu trop faible et trop transparent pour mettre un bandeau sur les yeux du public, ou pour enchaîner ses volontés, et que rien de tout cela n'était propre, soit à le servir lui-même, soit à contribuer au repos public de l'Angleterre qu'il prétendait avoir si fort à cœur.

Tous ces changemens de résolutions ne changeaient rien à la perspective qu'avait le duc de demeurer dans son exil. Soit que l'on convoquât ou non un parlement, on ne manquait jamais de raisons d'État pour empêcher ou du moins reculer son retour. Il avait seulement un peu plus de motifs que jamais d'en désespérer, car il s'apercevait qu'il ne pouvait compter que sur l'affection d'un bien petit nombre de gens, et que la plupart des ministres ne songeaient qu'à maintenir leur propre situation, ce qui faisait que les conseils timides et circonspects l'emportaient toujours. Il n'avait donc d'autre espoir, pour le reste de sa vie, que celui d'un exil honorable, unique récompense de sa soumission, de son obéissance et des services signalés qu'il avait rendus, lorsqu'un événement imprévu le ramena à la cour par le moyen de la personne dont il attendait le moins un pareil service; aussi n'agit-elle pas dans cette occasion dans l'intention de l'obliger, et s'il

n'eut pas ménagé la chose avec un art et une habileté incomparables, cette occasion lui eût échappé comme les autres.

Ce fut la duchesse de Portsmouth, qui, sans le vouloir, mit fin à cet exil si long et si peu mérité, ainsi qu'aux chagrins et aux embarras du Roi ; car, bien qu'on eût jusqu'alors imputé au duc seul la prétendue nécessité où étaient les deux frères de se refuser le bonheur d'une réunion, sans la présence, les secours et les conseils de Son Altesse royale, le Roi n'eût jamais pu remporter une victoire si complète sur ces esprits implacables qui le persécutaient depuis si longtemps.

Personne ne doutait que la duchesse n'eût pu, si elle avait voulu, faire rappeler le duc beaucoup plus tôt ; mais jusqu'alors elle avait employé son pouvoir, non-seulement contre le duc, mais jusqu'à un certain point contre le Roi lui-même. Elle avait fait la cour au parti rebelle tant qu'elle avait craint qu'il ne l'emportât, s'était employée très-activement à réconcilier le duc de Monmouth avec le Roi, avait eu de fréquentes entrevues avec Shaftesbury, lord Howard d'Escrik, etc., et lord Sunderland n'avait cessé d'aller tous les jours chez elle jusqu'à ce que le Roi lui eût positivement défendu de le voir. A la fin, cette duplicité de conduite fit perdre patience au Roi. Il lui donna plusieurs marques de mécontentement.

« Il est même probable que s'il n'eût pas avoué si publiquement le duc de Richemond, fils de la duchesse, la chose aurait été plus loin. »

La duchesse voyant que cette marche artificieuse n'était plus de saison, et qu'elle n'amuserait pas le Roi plus long-temps du prétexte de ramener à lui ces hommes irrités, s'occupa à regagner elle-même son crédit auprès de Sa Majesté, et y réussit au moyen de ses artifices ordinaires. Lorsqu'elle fut parvenue à rentrer en faveur autant que jamais, elle songea prudemment aux moyens de profiter de ce retour de beau temps, et, tandis qu'il durait, de se procurer quelques fonds qui assurassent sa fortune à tout événement. Prévoyant avec assez de raison que quelque nouveau soulèvement populaire dans le royaume, ou même, sans événement extraordinaire, la marche seule du temps pourrait de nouveau renverser son crédit, elle résolut de se procurer une somme d'argent considérable, et de la placer dans l'étranger, afin de s'assurer une retraite et des moyens de subsistance, dans le cas où le ciel en Angleterre recommencerait à se charger de nuages.

Les embarras du Roi étaient trop grands pour lui permettre de remplir, sur ses revenus, les intentions de la duchesse. Ainsi l'unique expédient qu'elle put imaginer fut « d'obtenir de Sa Majesté de proposer au duc d'établir en sa faveur sur les

postes une rente de cinq mille livres par an pour cinquante ans, promettant à Son Altesse royale un équivalent sur les produits héréditaires de l'excise ; et elle proposa ensuite de lever sur cette garantie une somme de cent mille livres qui était celle dont elle avait besoin. Le duc était toujours trop soumis pour se refuser à rien de ce que désirait le Roi, » et il connaissait assez le pouvoir de la duchesse pour ne jamais penser que sa faveur pût être achetée trop cher. Il répondit donc sur-le-champ que comme tout ce qu'il avait au monde venait de Sa Majesté, tout serait toujours à sa disposition, et qu'il était prêt à faire ce qu'on lui proposait; mais qu'il ne croyait pas la chose possible sans sa présence à Londres où elle était nécessaire, et pour consulter sur la manière d'exécuter la chose, et pour remplir les formalités indispensables. Il savait bien que si une fois la duchesse de Portsmouth en était convaincue, elle remuerait ciel et terre pour le faire revenir.

« Cependant le duc n'ignorait pas que son revenu était établi de telle sorte qu'il fallait un acte du parlement pour en aliéner la moindre partie; mais il eut soin de n'en parler à âme qui vive, de peur que le Roi ne renonçât à son projet, ou que la duchesse ne le pressât de convoquer un parlement, ce qui aurait fait prendre à cette affaire le tour le plus pernicieux, et lui

aurait nui au lieu de le servir. Il se trouva, par un très-grand bonheur, qu'aucun des gens de loi de Londres qui s'étaient occupés de chercher les moyens de faire cette affaire ne prit garde à cette difficulté, » bien qu'ils en eussent trouvé d'autres auxquelles ils tachèrent d'obvier en proposant que la somme fût remise entre les mains du Roi, pour être donnée par lui à la duchesse. Mais enfin sir Georges Greffreys, conseil de la duchesse, l'assura qu'on pouvait faire la chose en levant sur les profits des postes la somme dont elle avait besoin : ce qui l'engagea à solliciter auprès du Roi avec toute la vivacité imaginable le retour du duc, dont la présence était nécessaire à cette opération. Elle y mit d'autant plus d'empressement que comme on lui avait conseillé les eaux de Bourbon en France, pour des accès de colique auxquels elle était extrêmement sujette, elle désirait ardemment de voir l'affaire terminée avant son voyage.

Il en résulta que beaucoup de choses, à compter de ce moment, furent présentées comme des motifs de consentir au retour du duc, dont la seule pensée jusqu'alors avait été regardée comme capable de tout gâter. L'acquittement de lord Shaftesbury, au moyen d'un bill d'*ignoramus*, avait tellement reculé les affaires de la cour, que ce moment, disait la duchesse, était le meilleur qu'on pût choisir pour faire revenir le duc, afin de

faire connaître aux factieux que le Roi n'était point effrayé par leur insolence. Mais le Roi, qui ne se laissait pas si aisément conduire par des gens capables de souffler ainsi le froid et le chaud selon leur intérêt, se montra d'abord très-difficile à persuader; d'ailleurs, au moment où l'on commença à traiter l'affaire, il y était moins disposé que jamais. Lord Hallifax lui avait fait une telle peur des dangers qui pouvaient résulter du retour du duc avant la réunion d'un parlement, que comme d'un autre côté il était en quelque sorte déterminé à ne le point convoquer, il n'y avait nul espoir de retour; mais enfin les importunités de la duchesse surmontèrent tous les obstacles et toutes les objections, et le Roi lui promit de rappeler le duc, soit qu'il rassemblât ou non le parlement. Cependant la saison qui s'avançait et l'indisposition de la duchesse l'obligeant à partir avant que le duc ne fût arrivé, elle lui écrivit une lettre toute remplie de douceur, le priant de ne pas négliger ses affaires en son absence, et lui promettant que s'il n'était pas revenu à la cour avant son retour, elle se mettrait aux pieds du Roi pour obtenir qu'il le rappelât; mais qu'elle ne pouvait le solliciter pour le moment, parce que cela aurait une apparence d'avidité et qu'on penserait que l'intérêt était son seul motif. Il paraissait y avoir contradiction à lui demander de faire ce qu'elle désirait, en lui promettant seulement de le

faire rappeler ensuite, puisque sa présence était nécessaire à l'affaire. Mais c'est qu'on avait décidé en dernier lieu que le duc viendrait trouver le Roi à New-Market, y ferait ce qu'on désirait de lui, et retournerait de là en Ecosse où il devait laisser la duchesse et la princesse Anne comme gages de son retour. Les choses donc arrangées à son gré, elle partit pour la France le même jour que Sa Majesté pour New-Market. Par ce moyen les grandes espérances qu'avait pu concevoir le duc se trouvaient aboutir à un traitement plus rigoureux que jamais; car on ne le faisait venir que pour le dépouiller d'une partie de son bien en faveur de la duchesse de Portsmouth, sur l'appui de laquelle il ne pouvait guère compter une fois qu'il aurait fait son affaire. Cependant il accepta sur-le-champ le marché sans chercher à capituler, jugeant prudent de prendre ce qui lui était présenté, et de laisser le reste à sa conduite et à son habileté, lorsqu'une fois il aurait le bonheur de revoir le Roi. Mais, avant ce moment, il arriva que le bon naturel du Roi le fit aller plus loin que l'avarice de la duchesse de Portsmouth, et il résolut en lui-même que le duc viendrait pour tout de bon, et qu'après avoir tant fait pour la satisfaction de la duchesse, il ferait le reste pour la sienne et ne se priverait pas plus long-temps de la société, des secours et des consolations d'un frère que son obéissance et

sa soumission à sa volonté, sa constance et sa patience dans l'infortune, et sa fidélité dans les affaires de Sa Majesté, lui avaient rendu, s'il était possible, plus cher et plus nécessaire que jamais. Le Roi dépêcha donc M. Legg à Edimbourg pour prier le duc de venir le trouver à New-Market, et ordonna à lord Hyde de lui faire connaître que si pour le voir plus tôt il le priait de venir seul, son intention était cependant qu'ils retournassent ensemble à Londres où le Roi avait résolu que la duchesse qui était grosse viendrait faire ses couches.

« Aussitôt que l'exprès fut arrivé, le duc ne perdit pas de temps, et le 4 mars il monta à bord du yacht l'*Henrietta*, préparé à Leith, et se rendit le plus promptement possible à Yarmouth où, après un passage difficile, il arriva le 10. Il alla le soir même à Norwich et fut très-bien reçu dans les deux endroits. Il arriva le lendemain à New-Market, où le Roi l'accueillit avec tous les témoignages possibles d'amitié. Le duc y répondit avec non moins de tendresse et d'affection, assurant Sa Majesté qu'elle le trouverait à l'avenir aussi obéissant qu'il l'avait été jusqu'alors; et ayant été secrètement averti que le Roi aurait pour agréable qu'il s'abstînt de lui parler d'affaires, deux ou trois jours après son arrivée il dit à Sa Majesté que lorsqu'il lui aurait rendu compte de ses

affaires d'Ecosse, il n'interviendrait pas davantage dans les intérêts publics; qu'il convenait qu'accoutumé aux affaires depuis son enfance, il lui serait pénible de mener une vie oisive; mais qu'il désirait contribuer en tout au repos de Sa Majesté, et donner un démenti à ses ennemis qui, pour élever des jalousies chez le Roi et des craintes chez le peuple, avaient répété que maintenant que le duc était revenu il gouvernerait tous les conseils : il lui dit donc qu'il était résolu de ne s'occuper d'aucune affaire à moins que le Roi ne lui ordonnât expressément le contraire, désirant que tous les sujets de Sa Majesté montrassent la même soumission à ses volontés et le même soin de son repos. Le Roi fut très-satisfait de cette déclaration, et dit au duc que cela contribuerait très-fort au repos de tous deux; en sorte que, sans aucune discussion à ce sujet, le Roi s'affermit dans sa résolution de ramener avec lui le duc à Londres, malgré les pressantes sollicitations de lord Hallifax et de lord Seymour pour l'en empêcher. »

« Lord Hallifax ne vint à New-Market que quelques jours après l'arrivée du duc, auquel il avait sans doute rendu de grands services en plusieurs occasions, mais avait fort déplu en beaucoup d'autres. » Il le sentait, et demanda au duc, à leur première entrevue, s'il devait ou non paraître devant lui en criminel; mais le duc le reçut si

gracieusement, et se montra si occupé des bons offices qu'il en avait reçus, qu'il ne parut pas se rappeler les autres, et que lord Hallifax, rassuré, se montra entièrement satisfait de l'accueil qu'il avait reçu : mais il ne changea rien pour cela ni à son opinion ni à sa conduite.

« Lui et M. Seymour étaient les deux ministres prépondérans, et ne manquaient ni d'esprit ni d'éloquence pour faire prévaloir leurs vues. Ils faisaient bon ou mauvais usage de leurs talens, selon leurs intérêts privés ou leurs penchans, et tout changement sur ces deux points amenait un changement dans leurs conseils. » Ils avaient désiré que la présence du duc vînt les protéger contre la fureur du parlement; mais, le danger passé et les clameurs du dehors en grande partie apaisées, d'autres considérations et d'autres craintes avaient pris la place des premières, et ils craignaient, malgré les promesses du duc de ne se point mêler d'affaires, que son crédit ne fît un jour pâlir le leur, et que lord Hyde ne les remplaçât aussi dans la faveur du Roi par l'appui et la protection du duc, auprès duquel ils sentaient bien qu'en raison de ses constans et fidèles services durant tout le cours de ses infortunes, il avait mérité beaucoup plus qu'eux tous. « Ainsi donc, bien que convaincus que la présence du duc était nécessaire pour maintenir le Roi dans la route qu'ils lui avaient eux-mêmes conseillée, leur in-

térêt aveuglait tellement leur jugement qu'ils pressèrent instamment pour que le duc, après avoir fini l'affaire qui l'avait amené à New-Market, retournât promptement en Ecosse; mais lorsque le Roi eut une fois revu son frère, on ne put obtenir de lui de s'en séparer de nouveau, et, résolu de lui donner quelque joie après de si longues souffrances, il prétendit que l'affaire de la duchesse de Portsmouth ne pourrait se faire aussi bien à New-Market qu'à Londres, où, malgré toutes les intrigues et toutes les sollicitations, il ramena le duc avec lui. »

« Il ne fut pas plutôt arrivé que le procureur-général eut ordre de préparer les actes nécessaires à la donation; mais, en y regardant de plus près et en examinant à fond les pièces relatives à l'apanage du duc, il découvrit enfin, ce que le duc savait depuis long-temps, qu'il fallait un acte du parlement pour autoriser le duc à aliéner la moindre partie de son revenu. »

« Le Roi et la duchesse furent singulièrement désappointés; mais le duc, continuant comme il avait commencé, se garda bien de dire qu'il connût depuis long-temps cette impossibilité, et il se trouva avoir si bien conduit l'affaire, qu'il obtint son retour sans être obligé de démembrer sa propriété : ce qui, malgré l'impossibilité où il était de rien refuser au Roi, lui aurait été extrêmement désagréable. Ce n'est pas que Sa Ma-

jesté n'eût intention de le dédommager sur ses revenus héréditaires; mais Son Altesse royale ne se souciait nullement que les revenus qui lui avaient été assignés fussent soumis à de nouveaux actes du parlement : car une fois la moindre partie de ce qui lui appartenait tombée en de telles mains, elle ne savait guère comment elle pourrait disposer du reste. Mais comme d'autres raisons s'opposaient à la convocation d'un parlement, le Roi et la duchesse de Portsmouth furent forcés de prendre leur parti, et ne purent en aucune manière être mécontens du duc qui avait témoigné toute la bonne volonté possible de faire ce qu'on demandait de lui. »

« Après avoir ainsi tourné à son avantage l'avidité de la duchesse de Portsmouth sans avoir endommagé ses revenus, et sans cependant s'être exposé à sa colère, il avait peu à craindre de son puissant crédit auprès du Roi, qui, après son retour de France, se trouva, s'il est possible, plus grand que jamais. Trompée dans ses espérances de ce côté, elle résolut de venir à son but par une autre voie, et obtint enfin du Roi de lui accorder dix mille livres par quartier sur les fonds qu'il recevait de France, jusqu'à ce qu'elle fût arrivée à ses cent mille livres. C'était le principal moyen du Roi pour se défendre de la tyrannie du parlement; mais lorsqu'une fois elle eut connaissance de cette ressource, il n'y eut pas

moyen de résister à ses importunités. On la lui avait cachée jusqu'alors, et la chose n'était même connue de personne que du premier commissaire de la trésorerie et de M. Churchill, qui l'avait négociée : autrement il est probable que la duchesse y aurait porté plus tôt les yeux et les mains, et que ses paiemens auraient commencé plus tôt. A la mort du Roi elle n'avait pas reçu le dernier quartier. »

Son Altesse royale demeura avec le Roi jusqu'au 3 mai, qu'elle partit de Windsor, où était alors la cour, pour aller chercher la duchesse demeurée grosse en Écosse. Le duc voulut aller par mer sur la frégate *le Glocester*, accompagné de plusieurs autres petits bâtimens; mais, soit par l'inhabileté, soit par la trahison du pilote, le capitaine Ayres, jugé et condamné ensuite pour ce fait, cette frégate se perdit, et le duc fut lui-même en grand danger de périr. Le capitaine Ayres avait, à ce qu'il paraît, le projet de suivre la route des bâtimens charbonniers, entre la côte et les bancs de sable. Les commandans de l'escadre s'y opposèrent, et lui ordonnèrent de prendre le large, pensant pouvoir éviter entièrement les sables; mais il les pressa de lui permettre de virer de bord, imaginant être encore à temps de passer en dedans des bancs de sable. On le lui permit à la fin, lorsque les commandans crurent les avoir passés; mais, à ce

qu'il paraît, tous se trompèrent également, car, peu de temps après, le vaisseau donna dans la rade de Yarmouth sur le *Lemon et Oar*, où il s'arrêta quelque temps. Si l'on ne se fût trop hâté de l'en dégager il eût pu être sauvé; mais aussitôt qu'il rentra dans la haute mer il coula à fond avec au moins cent personnes. Dès qu'on eut perdu l'espérance de le sauver, Son Altesse royale passa dans la chaloupe, d'où elle se rendit à bord du yacht. Tels furent en cette occasion le respect et la retenue de ceux qui accompagnaient Son Altesse, et dont plusieurs étaient des hommes de qualité, comme les comtes de Perth, de Middleton, etc., qu'aucun ne se présenta pour descendre dans la chaloupe, que ceux que Son Altesse voulut y appeler elle-même : ce qui se borna à M. Churchill et à un ou deux autres; mais d'autres bateaux étant venus au secours, la plupart des gens de qualité et les serviteurs de Son Altesse royale échappèrent également. On en aurait sauvé beaucoup davantage sans la timidité de ceux qui conduisaient les barques, et qui n'osèrent s'approcher du vaisseau au moment où ils crurent qu'il allait s'enfoncer, de peur d'être entraînés dans sa perte. Ceux qui se virent ainsi abandonnés sur le vaisseau et prêts à être engloutis, n'en poussèrent pas moins un grand cri de joie lorsqu'ils virent Son Altesse royale en sûreté; ce qui ne fit pas moins d'honneur

au zèle et à l'intrépidité des marins anglais qu'au duc lui-même, qui avait su gagner à ce point leur affection, tandis qu'on faisait de tels efforts pour le rendre l'objet de la haine de tous.

Après avoir échappé à ce danger, le duc aborda sur le rivage d'Ecosse, où, conformément aux ordres du Roi, il déclara chancelier lord Haddo, alors président des assises, nomma le comte de Queensbury trésorier, et comte de Perth lord juge général. Après quoi, s'arrêtant aussi peu qu'il lui fut possible, il revint en Angleterre avec la duchesse, lady Anne et le reste de sa maison. Le malheur qu'il venait d'éprouver ne l'empêcha pas, non plus que la duchesse, de se hasarder de nouveau sur la mer. Ils étaient tous deux si accoutumés aux dangers et aux souffrances, et si résignés à la Providence, que jamais il ne leur arrivait de résister, pour leur commodité ou leur sûreté, aux ordres qui leur étaient donnés, ou de tarder à les accomplir. Comme les bâtimens destinés à leur transport étaient désignés et préparés, la duchesse, sans hésiter, se hasarda d'y monter, quoiqu'elle ne manquât pas de motifs propres à l'éloigner d'un voyage par mer : elle était grosse, et l'idée du danger que venait de courir le duc ne pouvait manquer, au moindre accident, de répandre une telle terreur parmi tout ce qui l'entourait, que, dans l'état où elle se trouvait, les suites en pouvaient être fort dangereuses. Les

personnes de sa suite en furent tellement frappées, que lady Peterborough lui demanda la permission d'entrer dans un autre vaisseau, tant elle avait peur de communiquer à la duchesse ses appréhensions et ses frayeurs, et de contribuer, en dépit d'elle-même, à ce qu'elle désirait le plus éviter. Le duc avait sa part de ses sollicitudes, mais un peu compensées par la satisfaction qu'il éprouvait de revenir à la cour, tandis que ce n'était pas là ce qui charmait la duchesse; au contraire, tout en supposant que son exil serait de peu de durée, comme on l'avait cru d'abord, elle avait mieux aimé l'y accompagner que de vivre à son aise loin de lui. Ce fut donc l'affection passionnée qu'elle sentait pour lui qui l'empêcha de vouloir aller par terre ou demeurer en Écosse jusqu'après ses couches, car elle se trouvait plus heureuse avec lui, au milieu des peines et des dangers, que dans la situation la plus tranquille, là où il n'était pas. Ils s'embarquèrent donc, et ce voyage fut plus heureux que le dernier. Ils arrivèrent sans accident, le 27 du même mois, à Whitehall, où le Roi revint de Windsor le même jour pour les y trouver, à l'inexprimable joie de tous. Il est difficile de dire qui était le plus heureux de ce retour; mais il est certain que le Roi n'était pas le moins joyeux; car, outre sa tendre affection pour son frère, il avait beaucoup d'affection et d'estime pour la duchesse. Non-seule-

ment il honorait son mérite personnel, mais il plaignait en quelque sorte ses souffrances plus que celles du duc, parce qu'elle partageait entièrement avec lui toutes ses infortunes, et avait outre cela à supporter quelques chagrins particuliers dont le duc ne souffrait point. Son amour passionné pour son mari lui rendait douces les peines qui leur étaient communes, mais augmentaient cruellement les autres; car toutes ces adversités n'avaient pas encore guéri le duc de quelques désordres de conduite qui avaient toujours été fort pénibles à sa femme; cependant le temps arrivait enfin où elle allait obtenir la satisfaction, non-seulement de le voir rivaliser de vertu avec elle, mais encore expier par la plus exemplaire et la plus fervente pénitence les péchés de sa vie passée.

Le bonheur de cette réunion était fort augmenté par l'état prospère où se trouvaient alors les affaires du Roi. Sa Majesté avait pris à la fin les résolutions vigoureuses et la marche ferme que le duc lui conseillait depuis si long-temps d'adopter. Elle s'était convaincue, par sa propre expérience, de ce que lui avait tant répété le duc, qu'il n'y avait pas de composition possible avec ces sortes de gens, et que le seul moyen d'être servi fidèlement et avec soumission, dans sa cour et dans son conseil, était de ne jamais souffrir que sa personne, sa dignité ou sa prérogative, fussent jamais violées ou outragées, ou que l'on attaquât

la vie, la liberté, et les propriétés de ses sujets, sous prétexte de les sauver; que ces tentatives inouies sur son gouvernement, qui avaient si fort encouragé les pervers et effrayé les bons, ne pouvaient se supporter plus long-temps, et qu'il fallait soutenir ses amis, pour conserver leur attachement; car l'homme le mieux disposé n'osait pas aller plus vite que son chef. Ce n'est pas que le duc ne fût en quelque sorte une exception à cette règle; car, quoique persécuté, banni et abandonné, non-seulement il marchait dans cette carrière d'un même pas que Sa Majesté, mais il y était même, à un certain point, entré le premier, bien qu'avec toute la prudence nécessaire pour ne point exposer le Roi à l'inconvénient d'avoir à défendre un zèle imprudent. Ce fut ainsi que sa conduite en Écosse ajouta l'exemple à la doctrine qu'il prêchait, et Sa Majesté, lorsqu'elle se décida à le suivre, y trouva le repos du reste de ses jours. Le duc lui avait souvent dit que le naufrage où avait péri la couronne, du temps de son père, était si présent au souvenir de la plupart des hommes, qu'il s'étonnait qu'aucun homme prudent pût tomber dans les erreurs qui l'avaient amené, ou que le parti malintentionné osât, si promptement, recommencer les mêmes manœuvres; que les écueils sur lesquels avaient échoué le feu Roi lui étaient alors inconnus, mais qu'ils étaient maintenant si

visibles, que si Sa Majesté ne les évitait pas, elle serait, en périssant, un objet de raillerie plutôt que de pitié.

C'étaient là les mesures que le duc avait depuis long-temps conseillées au Roi; et maintenant qu'il se trouvait auprès de Sa Majesté, il eut soin de l'y maintenir, autant que le lui permettait l'engagement qu'il avait pris de ne se point mêler d'affaires, et par ce moyen il dompta tellement les ennemis du gouvernement, qu'à partir de là ceux qui tentèrent de s'élever ne furent plus désignés que sous le nom de rebelles. Ce fut ainsi qu'il parvint à maîtriser les opiniâtres dispositions de la cité, emporta l'élection des shériffs malgré l'opposition tumultueuse du parti factieux, et força enfin ses ennemis dans leur scandaleux retranchement, les bills d'*ignoramus*, rempart à l'abri duquel ils s'étaient long-temps mis en sûreté, et avaient conspiré sans crainte et sans honte.

Lorsqu'on vit ce poste en danger d'être emporté, lord Shaftesbury commença à s'humilier et chercha à obtenir du duc son pardon. Le message qu'il lui adressa à ce sujet avait quelque chose d'équivoque. « C'est pourquoi le duc lui répondit qu'il le connaissait trop bien pour se fier à lui en rien de ce qui le concernait personnellement; mais que si lord Shaftesbury voulait faire à Sa Majesté les soumissions convenables et

donner des preuves convaincantes d'une véritable conversion, il lui tendrait volontiers la main, car le plus grand ennemi qu'il eut au monde, et c'était ainsi qu'il prenait lord Shaftesbury, pouvait être assuré, s'il devenait sujet loyal et soumis de Sa Majesté, que le duc oublierait facilement les injures qui lui étaient personnelles et pardonnerait de tout son cœur. »

Mais ce lord n'était pas, à ce qu'il paraît, disposé d'aussi bonne foi à vouloir son pardon que le duc à l'accorder, et la chose n'alla pas plus loin. « Cependant d'autres grands personnages commencèrent à songer à leur sûreté. Le duc de Monmouth chancela quelque peu, et lord Sunderland, formé d'une trempe plus flexible que les autres, et qui, conservant ses relations avec la duchesse de Portsmouth, n'avait jamais tout-à-fait perdu pied à la cour, employa tout le crédit de la duchesse, à son retour de France, pour être réintégré dans son emploi, et ce crédit était toujours fort grand. » Il pensait depuis longtemps à se rapprocher, et s'en était occupé, du moins dès qu'il avait vu le parti commencer à décliner. Il s'était ouvert à lord Hyde du désir qu'il éprouvait de se réconcilier avec Son Altesse alors en Ecosse, et avait accompagné sa demande de toutes sortes d'assurances de regret sur ce qui s'était passé, et de promesses de se bien conduire à l'avenir. Il le pria d'en informer Son Altesse

sur-le-champ; et pour prouver, dit-il, sa sincérité, il avait voulu faire cette démarche auprès du duc avant d'en tenter aucune auprès du Roi. Quoique lord Hyde pensât qu'en bonne politique le duc devait encourager le repentir, il savait cependant qu'il était dangereux de se fier à un homme si dénué de foi. Il lui dit donc qu'il n'osait hasarder de si loin auprès de Son Altesse une semblable proposition, mais que, comme on l'attendait très-promptement, il ne manquerait pas de l'informer de la requête de lord Sunderland et de l'appuyer même de ses bons offices. Ainsi il ne décourageait pas les espérances du lord, et n'engageait pas le duc. On accepta la condition, et on promit même de ne pas faire parler au Roi dans l'intervalle. Cependant lord Hyde en écrivit au duc, et la réponse du duc sur cet objet se perdit : ce qui le mit en quelque inquiétude et en quelque soupçon, et non sans motif; car ce fut la seule lettre que l'on sache avoir été perdue durant tout le séjour de Son Altesse en Écosse.

La duchesse de Portsmouth revenue, lord Sunderland se trouva une meilleure corde à son arc que l'appui du duc. Elle l'avait toujours très-bien traité, et sa bienveillance pour le duc commençait à se tourner un peu en aigreur. Elle avait obtenu l'argent qu'elle voulait sans lui en avoir obligation. Elle ne pouvait, à la vérité, s'en prendre à lui de ce que la chose ne s'était pas faite, ainsi qu'on l'a-

vait projeté d'abord; mais, mécontente de ce qu'on lui avait fait si long-temps un secret du fonds sur lequel venaient de lui être assignés ses paiemens, cela lui donna lieu de craindre que la présence du duc à la cour ne devînt le moyen de lui cacher beaucoup d'autres choses. Elle remarquait que le Roi et le duc avaient ensemble de longues et fréquentes conférences en particulier, elle en avait conclu qu'ils s'occupaient d'affaires d'Etat; mais en réalité, dans ces entretiens, il n'était question que de religion : le Roi éprouvait alors de grands scrupules à ce sujet. Cependant elle en tira la conséquence qu'on ne pouvait compter sur la promesse du duc de ne pas se mêler des affaires, et se résolut donc, s'il était possible, à les avoir entre les mains ou dans celles de ses créatures. Ce fut ce qui l'engagea à presser avec tant de vivacité la réadmission de lord Sunderland, que le duc, placé lui-même sur un terrain si chancelant, n'osa s'y opposer ouvertement, beaucoup moins encore osait-il se hasarder, quoi qu'en pût penser la duchesse, à se mêler d'aucune affaire, si ce n'est celles de l'Ecosse. Enfin, malgré les efforts de lord Hallifax, rien ne put résister aux importunités de la duchesse, et lord Sunderland fut fait secrétaire d'Etat à la place de lord Conway qui l'avait été à la sienne. Alors elle se crut en état de tout entreprendre, fût-ce de renvoyer le duc en exil. Elle commença

à y songer; et très-probablement si la vie de Sa Majesté se fût beaucoup prolongée, elle aurait fini par y réussir.

Les dispositions du duc de Monmouth à suivre l'exemple de lord Sunderland n'étaient pas assez fortes pour résister aux sollicitations de ses amis de la faction qui l'empêchaient de rompre ses engagemens avec eux. « Tout ce que purent obtenir les longues instances de la duchesse de Monmouth, ce fut la permission de dire au Roi que s'il daignait pardonner à son mari ses folies passées, il ne fréquenterait à l'avenir que les personnes qui lui seraient désignées par Sa Majesté; mais aussitôt, se repentant de ce qu'il avait fait, il lui dit qu'elle pouvait avancer tout ce qui lui plairait comme d'elle-même et comme son opinion sur ce qu'il pourrait faire, mais qu'elle ne devait point l'engager. Il paraît qu'il craignait qu'on ne voulût lui demander des choses auxquelles il était résolu de ne jamais consentir. Ainsi elle eut beau le presser ensuite, elle ne put rien obtenir de plus. Cependant le bruit de ce qui s'était passé jeta de l'alarme de tous côtés. Les amis du duc d'York craignaient qu'une réconciliation apparente ne mît le duc de Monmouth en état de faire beaucoup de mal; et de l'autre côté, la faction craignit de perdre son plus puissant levier. Ainsi, la première fois qu'ils se réunirent ensuite, lord Shaftesbury, lord Russel

et M. Montague lui firent des reproches sur ce qu'ils avaient ouï dire; mais il nia hardiment tout projet de se réconcilier avec la cour, disant qu'il ne pouvait empêcher les sottes fantaisies et les sots propos de sa femme; et pour les convaincre de sa constance à leur parti, il fit comme on l'avait résolu une espèce de tournée dans le comté de Chester et les comtés voisins pour soulever les passions factieuses du peuple, dans l'intention de les faire servir à l'accomplissement de ses futurs projets. » Il obtint en quelques endroits de la multitude quelques acclamations forcées; mais en d'autres lieux, il reçut des affronts, et ni lui ni son parti ne retirèrent grand'chose de cette manœuvre.

De l'autre côté, le Roi gagnait tous les jours du terrain sur ces prétendus patriotes. Il avait mis à l'amende les shériffs de Londres et d'autres factieux ardens, pour les troubles qu'ils avaient récemment excités, et enfin il subjugua entièrement cette cité opiniâtre et rebelle en portant un *quo warranto* contre ses chartes et franchises qui, après un long et solennel débat, furent, par un jugement de la cour du banc du Roi, saisies entre les mains du Roi. Le duc commençait aussi à faire rendre compte à ses ennemis, et quoique son inclination le portât à la clémence, il crut devoir, pour effrayer les autres, faire exemple du dernier shériff Pilkington qui,

lors du retour du duc, avait dit que c'était lui qui avait mis le feu à la cité et que maintenant il revenait pour les égorger. Il fit porter contre lui un acte d'accusation, et ces paroles ayant été prouvées par le témoignage de deux aldermen, Pilkington fut condamné, envers Son Altesse royale, à cent mille livres de dommages intérêts.

Il ne manquait plus au Roi, pour bien arranger ses affaires, que d'y être aidé par le duc. « Il lui apprit donc, en revenant de New-Market, qu'il voulait le rappeler au comité des affaires étrangères, et le consulter désormais sur tout, mais qu'il désirait attendre ce que ses voisins décideraient sur la paix ou la guerre; qu'il pouvait se voir forcé à des mesures désagréables au peuple, et ne voulait pas que le duc en eût l'odieux. Mais la découverte d'une indigne conspiration, à laquelle, par un effet de la Providence, ils venaient d'échapper en partie, obligea le Roi, pour leur sûreté mutuelle contre les dangers qui les menaçaient encore, à hâter, plus qu'il ne l'eut peut-être fait, la rentrée du duc dans les affaires. »

Le Roi avait en quelque façon entièrement conjuré ces esprits rebelles qui le persécutaient depuis si longues années; mais il est rare que leur départ du corps qu'ils ont long-temps possédé ne soit pas accompagné de beaucoup de convulsions et de résistance. Le dernier effort de leur malice fut un détestable complot ayant pour

objet non-seulement de bouleverser le gouvernement, mais de faire périr d'un coup le Roi et le duc. Entre autres infernales machinations employées pour parvenir à ce but maudit, ils avaient formé le projet de placer des armes, du monde et toutes les autres choses nécessaires pour un tel attentat dans un lieu nommé Rye House, appartenant à l'un des conspirateurs et situé sur la route de New-Market. On devait assassiner le Roi et le duc lorsqu'ils en étaient revenus la dernière fois; mais par un extraordinaire effet de la Providence, un grand incendie arrivé à New-Market avait mis fin aux divertissemens plus tôt qu'on n'y avait compté, et forcé le Roi et le duc à revenir à Londres quelques jours avant l'époque désignée et avant que les conspirateurs fussent prêts, ce qui déjoua très-heureusement cet exécrable complot et les préserva tous deux du plus barbare attentat que fût capable d'inventer la méchanceté des hommes.

Les assises de la Trinité étaient près de finir, avant qu'on eût rien découvert de cette conspiration; et, entre tant de gens qui étaient dans le secret, pas un n'eut assez d'entrailles, ou ne sentit assez de remords pour avertir le Roi, ou Son Altesse royale du danger auquel ils avaient échappé, et de celui qui continuait de les menacer. « Il est vrai que le duc de Monmouth, vers la fin d'avril, avait désiré que la duchesse de Portsmouth lui obtînt la permission de voir le

Roi, pour faire sa soumission. Peut-être voulait-il alors lui découvrir le complot; mais si cela prouvait qu'il s'était repenti plus tôt que les autres, il n'en était que plus coupable, après cette inspiration de sa conscience, d'être retombé dans son endurcissement, et de n'avoir rien déclaré jusqu'à ce qu'un nommé Keeling fût venu révéler le projet que l'on découvrit bientôt jusqu'au fond.

Le comte Shaftesbury, qui avait allumé la première étincelle, manqua, à ce qu'il paraît, de patience et de résolution pour attendre que l'incendie éclatât; découragé par un ou deux mauvais succès, et se plaignant de ce que le nombre de ceux à qui on avait fait part de la chose était trop petit pour l'accomplir, et trop grand pour la laisser secrète, le 19 novembre, un des jours choisis pour l'insurrection générale, il s'évada par la Tamise, et passa en Hollande avec Walcot et Ferguson. Ce n'était plus le temps où il travaillait à couvert, à l'abri de ces honteux bills d'*ignoramus*, et prétendait pousser le Roi hors du royaume, comme il le disait lui-même insolemment; mais alors il n'osa pas attendre que ses conseils pervers eussent porté leur fruit. Son départ cependant ne découragea pas les esprits ardens du parti: à leur tête étaient le duc de Monmouth, le comte d'Essex, lord Grey, lord Howard d'Escrick, lord Russel, le colonel

Algernon Sidney, M. John Hampden, Armstrong, Rumsey, Rumbald, Shepard, Walcot et Ferguson. Ils revinrent bientôt de Hollande avec plusieurs autres, qui tous trempaient profondément, les uns dans le projet d'insurrection, les autres dans celui d'assassinat; plusieurs dans tous deux. Ils continuèrent donc leur détestable conférence, et nommèrent un conseil de six personnes, pour diriger les conjurés d'un ordre inférieur, qui avaient des réunions sans nombre pour préparer l'insurrection générale, à laquelle on dit que devaient prendre part près de quarante mille personnes, et déterminer la manière dont on devait s'y prendre pour assassiner le Roi et le duc: Quelquefois ils avaient envie d'exécuter la chose dans le parc de Saint-James, ou lorsqu'ils descendraient la rivière, ou bien à Hamptoncourt, à Windsor ou au spectacle; mais enfin on choisit Rye-House; et lorsqu'ils virent ensuite, par ce qui était arrivé, que la Providence avait évidemment veillé sur le Roi et le duc, ils furent plus enragés que découragés par cette déconvenue, surtout lorsque Rumbald, venant de Rye-House, leur dit de quelle suite peu nombreuse le Roi et le duc étaient accompagnés à leur retour. Ils se réunirent donc de nouveau, et conférèrent sur leurs projets plus ouvertement que jamais; et telle était leur horrible barbarie, qu'ils plaisantaient sur cet acte sanguinaire, et, dans leur ar-

got, se jouaient, en paroles, des plus infernales manœuvres qui aient jamais pu entrer dans le cœur des hommes. Ils résolurent que tous les hommes marquans du parti loyal seraient enveloppés dans ce cruel massacre : employés de l'Etat, conseillers privés, juges, enfin tout ce qu'on supposa véritablement affectionné au Roi et au duc, fut compris dans la sanglante liste, et il ne s'éleva aucune opposition à rien de ce qui fut proposé en ce genre. S'il y eut dispute, ce ne fut pas sur ceux qu'on voulait abattre, mais sur ceux qu'on demandait d'épargner. Les Ecossais et les Anglais furent là-dessus au moment de se diviser. C'était ainsi qu'ils tendaient de tous côtés leurs piéges, avec cette infernale méchanceté qui accompagne d'ordinaire le prétendu zèle de conscience de ces ardens patriotes et de ces hommes implacables, lorsque le 4 juin la révélation du complot vint les atteindre, suivie de la justice, sur les pas de laquelle cependant marchait une haute clémence.

Il est inutile d'entrer ici dans les détails de ce maudit complot, dont l'histoire a été écrite avec autant de soin que d'élégance par l'évêque de Rochester. On peut seulement remarquer que l'irrécusable conviction, et la confession volontaire de plusieurs des conspirateurs, le nombre des témoins, non-seulement dignes de confiance, mais parmi lesquels se trouvait un membre de la noblesse, l'innombrable multitude de pièces et

de dépositions à l'appui, la mort de lord Essex, qui se coupa la gorge à la Tour le jour où lord Russel fut jugé et convaincu, sont d'autres preuves de la réalité de cette conspiration, que celles qu'ont pu fournir, sur le prétendu complot papiste, les témoignages discordans de quelques misérables, et ce tissu de contradictions et d'impossibilités désavouées jusqu'au dernier soupir par tous ceux qu'il conduisit à la mort, sans qu'on eût produit aucune pièce pour l'appuyer, ni que la moindre partie de l'accusation obtînt le moindre crédit auprès du Roi lui-même : tellement que la fausseté de ce dernier complot est aussi démontrée que la réalité de l'autre est prouvée par tous les faits qu'on vient de rapporter.

Cependant la généreuse attention du Roi à ne se pas laisser tromper de nouveau par de prétendus complots, et la peine qu'il avait à imaginer que le plus méchant de ses sujets pût former contre lui un si infernal dessein, ne lui permit pas de croire sur-le-champ au premier rapport; et plusieurs des chefs du complot eurent donc le temps de prendre l'alarme, de se disperser et de passer la mer. Le duc de Monmouth, à la première découverte, se cacha quelque temps; mais une proclamation ayant été publiée contre lui, il fut enfin obligé de faire, pour sa propre sûreté, ce que n'avait point obtenu de lui son bon naturel. Il écrivit au Roi, de la manière la plus

humble, pour implorer le pardon de ses funestes erreurs. Ses crimes, disait-il dans sa lettre, lui apparaissaient sous un aspect si terrible, que la mort même lui semblait préférable au sentiment qu'ils lui faisaient éprouver. Enfin il demandait son pardon avec tant d'ardeur, que le Roi ne put résister à ses sollicitations; il l'admit en sa présence, dans le cabinet de M. le secrétaire Jenkins. Celui-ci s'étant retiré, « le duc, demeuré seul avec le Roi, avoua sans détour la connaissance qu'il avait eue du complot, à l'exception du projet d'assassinat, dont il assura n'avoir jamais été instruit. Il nomma tous ceux qui y avaient pris part, ainsi que lui, et ne contredit en rien les aveux de lord Howard, si ce n'est sur un détail de peu d'importance. Il se rappela très-bien ce qu'avait déposé Rumsey contre lord Russel, qui, lorsque Trenchard lui manqua de parole, dit qu'il mettrait ses bottes et se rendrait lui-même à Taunton pour soulever le peuple. Il s'étonna qu'il ne se fût pas présenté plus de témoins contre Wildmann, qui avait été, dit-il, l'homme le plus actif dans le complot. Il déclara que les membres du conseil des Six avaient donné cinquante livres chacun pour envoyer Aaron Smith en Écosse; que, dans l'ouest, sir William Courtney, sir . . . Drake et d'autres étaient instruits du complot; que Booth était celui sur lequel on comptait dans le Cheshire, et sir John Hotham

dans le Yorkshire. Il avoua avoir été visiter les gardes, pour reconnaître les moyens de les surprendre; convint que le docteur Owen, M. Mead, et tous les principaux ministres non conformistes étaient dans le secret du complot, et s'y employaient activement; que le major Hurst de Chichester s'était engagé à surprendre Portsmouth, ce qui était facile, disait-il, parce que la garnison s'enivrait tous les soirs. Le Roi lui ayant demandé si les conspirateurs étaient en relation avec quelqu'un de ses gardes ou des personnes de la cour, il le nia positivement. Il dit que l'affaire de la Caroline n'avait été que le prétexte de la venue de Monro et de sir John Cockram; que leur objet réel était d'arranger les choses de telle sorte que leur soulèvement dans ce pays eût lieu en même temps que celui d'Angleterre; que Rowallen, Baillie et d'autres Ecossais étaient dans l'affaire, et se plaignaient de manquer d'armes, mais non pas d'hommes de bonne volonté. Il dit que lord Argyle devait amener de grands secours aux gens de l'ouest, qui avaient formé le projet de surprendre le château de Stirling par une vieille porte située du côté de Ballinquith, et où ils disaient qu'on ne tenait point de sentinelles. Ils devaient s'emparer, à Edimbourg, du chancelier et du trésorier; on croyait en pouvoir venir à bout sans peine au moyen de trente ou quarante chevaux; et on ne doutait pas qu'on n'en pût faire

entrer un pareil nombre dans la ville sans exciter de soupçons. »

Son Altesse royale a pris d'autant plus de soin de recueillir tous ces détails, qu'aussitôt que le duc de Monmouth eut obtenu son pardon, il en revint à prêter l'oreille aussi fréquemment que jamais à ses factieux conseillers, ce qui fit craindre au Roi que le mauvais esprit n'eût de nouveau pris possession de lui. Il ne fut pas content de la promesse que lui avait faite Sa Majesté de l'exempter de porter témoignage contre ses anciens amis, mais recommença à se faire leur patron; et, en réalité, ils avaient acquis un tel ascendant sur cet esprit inconstant, qu'ils renversèrent bientôt tous ses nouveaux projets de loyauté. Cependant il avait laissé entre les mains de Sa Majesté une lettre où il avouait avoir été dans le secret de la conspiration, et que le Roi l'avait obligé à lui donner, non-seulement pour le lier, mais encore pour éclairer le public qu'il était difficile de détromper des impostures au moyen desquelles ces hommes perfides et factieux dénaturaient les choses les plus évidentes. Sa grande affaire fut donc de r'avoir cette lettre, et il la demanda avec tant d'instance, que Sa Majesté, voyant à quel point il y tenait, eut la bonté de lui dire qu'elle ne voulait pas la garder contre son gré, et la lui rendit. Alors, revenant aussitôt sur ses pas, il nia jusqu'au moindre mot ce qu'il avait dit. Ayant trouvé moyen par ce

stratagême de se laver aux yeux de la loi, et de sauver sa tête de l'échafaud sans être obligé pour cela d'y conduire les autres, il eut l'ingratitude de ne faire usage du gracieux pardon de Sa Majesté que pour rentrer plus sûrement dans une nouvelle carrière de désobéissance. « Le Roi fut excessivement irrité de le voir abuser à ce point de son indulgence, mais tout ce qu'il put faire fut de le bannir de la cour ; sur quoi le duc partit secrètement, accompagné seulement d'un gentilhomme et d'un domestique, s'embarqua à Greenwich dans un bateau pêcheur, et aborda bientôt en Zélande.

« Quelques personnes avaient voulu lui persuader, avant son départ, d'aller servir l'Empereur en Hongrie; mais il dit que cela l'éloignerait trop. Il se contenta donc d'aller faire un tour à Bruxelles, puis alla en Hollande, où il vit la princesse d'Orange; et, soit qu'il se fût ou non justifié à ses yeux, comme il prétendit l'avoir fait dans une conversation d'un quart d'heure, cela parut un manque d'égard, de la part du prince envers le Roi et le duc, d'avoir reçu la visite d'un homme qui s'était avoué capable d'entrer dans une si horrible conspiration contre tous deux, et qui s'efforçait toujours de se soutenir auprès du parti rebelle, et de faire valoir ses vaines prétentions à la couronne. Le duc en fit quelques reproches à son gendre, et l'avertit de

ne point donner confiance à un homme capable de nier avec tant d'infamie ce qu'il avait si solennellement déclaré; et de ne point accorder son appui à celui qui venait si récemment de faire tous ses efforts pour les perdre tous, » et plonger le royaume dans le sang et la confusion. Mais le prince, dans ses sombres desseins, n'était pas retenu par l'honneur ou le devoir; il commença donc à donner au duc de Monmouth de tels motifs d'encouragement, que ses espérances ne périrent point avec ses amis, dont chaque jour voyait convaincre et exécuter quelques uns.

Cette découverte et la punition de plusieurs des principaux conspirateurs avaient enfin écrasé cette race rebelle de reptiles qui depuis si long-temps rampait autour du trône, et donnaient au Roi le loisir de penser à s'appuyer d'alliances étrangères maintenant qu'il avait retrouvé la sûreté dans son pays. On négocia donc un mariage entre la princesse Anne et le prince Georges, frère du roi de Danemarck. Rien ne peut mieux prouver à quel point le duc était éloigné de forcer personne sur sa religion que la docilité avec laquelle il se soumit à la volonté du Roi en mariant aussi sa seconde fille à un prince protestant, bien que la conduite du prince d'Orange ne dût pas l'encourager à essayer ce qu'il pouvait attendre d'un autre gendre de la même religion; mais jamais il ne balançait à se soumettre à tout ordre ou

désir du Roi, qui n'était pas manifestement contraire aux lois de Dieu. Ce mariage fut célébré le 28 juillet, et, peu de temps après, le Roi, en récompense de la soumission du duc, le rétablit dans ses fonctions de grand amiral et de conseiller privé, et lui accorda une sorte de réparation des calomnies publiquement proférées contre lui, en faisant condamner Oates pour *scandalum magnatum* et pour crime de parjure. Il étendit, pour l'amour de lui, ses bontés sur d'autres : les gens mis en prison pour le prétendu complot papiste furent mis en liberté sous caution, « et on forma le projet de leur accorder un pardon général; mais quelques formalités légales retardèrent pour un temps l'exécution de cette mesure. »

Le Roi avait mis ses affaires en meilleure situation qu'elles ne l'avaient encore été depuis la restauration. Il voyait ses ennemis à ses pieds, et à ses côtés le duc son frère, dont l'infatigable activité en affaires le déchargeait d'une grande partie de ce fardeau que son indolence lui rendait pénible. Son Altesse royale le remplaçait d'une manière si conforme aux désirs de Sa Majesté et si soumise à ses volontés que ses services ne l'exposaient à aucun soupçon. Ils étaient aussi affectueux qu'utiles au bonheur de Sa Majesté dans son pays et à sa réputation dans l'étranger, et le Roi, sur ces deux points, avait lieu d'être satisfait de sa

situation. Il voyait donc devant lui, pour le reste de ses jours, une agréable perspective de tranquillité et devait espérer jouir du fruit de ses travaux dont le souvenir rehaussait le charme du bien-être qu'il possédait; mais ce fut alors qu'il plut à Dieu de montrer sur quel sable fragile reposent les fondemens de notre bonheur temporel et de nos projets les mieux conçus. Il l'appela à lui et le retira de cette vie, au moment où il paraissait le plus sûr d'en jouir par la victoire qu'il avait remportée sur ces esprits inquiets, rusés et implacables, qui avaient si long-temps, et avec tant de fureur, cherché à la lui ravir.

« Ce fut le 2 février que le Roi fut saisi d'une violente attaque d'apoplexie, en sortant de son cabinet où il était demeuré quelque temps avant de s'habiller. Le duc fut averti sur-le-champ, mais avant qu'il arrivât à la chambre à coucher de Sa Majesté, un docteur King, qui se trouvait dans la salle de réception, avait été appelé et l'avait saigné. Cette saignée et les remèdes ordinaires en pareille occasion, appliqués aussitôt par les médecins du Roi, lui rendirent toute sa connaissance, et le lendemain matin on conçut les plus grandes espérances de son rétablissement; mais le quatrième jour, il empira tellement que toutes ces espérances s'évanouirent, et les médecins déclarèrent qu'ils désespéraient entièrement de sa vie. Il était donc grand temps qu'il songeât à se pré-

parer pour l'autre monde. En conséquence, deux évêques vinrent le trouver pour remplir leur office en lui lisant les prières de la liturgie, consacrées à la situation où il se trouvait. Lorsqu'on en vint à l'endroit où l'on exhorte d'ordinaire le malade à confesser ses péchés, l'un des deux, l'évêque de Bath et Wells, l'avertit que cela n'était pas d'obligation; et ainsi, après une courte exhortation, il lui demanda s'il n'était pas affligé de ses péchés : le Roi ayant dit qu'il l'était, l'évêque prononça son absolution, puis lui demanda s'il voulait recevoir la communion. Le Roi ne répondit rien, et, pressé ensuite plusieurs fois par l'évêque, il ne dit jamais autre chose, sinon qu'il avait le temps, ou bien qu'il y penserait.

« Le duc, qui n'avait pas quitté un instant le chevet de Sa Majesté, voyant que, malgré toutes les sollicitations de l'évêque, il ne voulait pas recevoir la communion de sa main, et connaissant les sentimens du Roi relativement aux matières de religion, sur lesquelles ils avaient eu depuis peu de fréquens entretiens, jugea l'occasion favorable pour les lui rappeler, et en conséquence, ayant prié tout le monde de s'éloigner un peu du lit, dit au Roi qu'il était profondément heureux de voir Sa Majesté dans les mêmes sentimens que la dernière fois qu'ils avaient causé de religion dans son cabinet, et que le Roi lui avait montré un écrit de controverse de sa pro-

pre main. Il lui demanda s'il désirait qu'il lui envoyât chercher un prêtre, à quoi le Roi répondit sur-le-champ : « Oui, je vous en prie, mon frère, « pour l'amour de Dieu, et ne perdez pas de temps; » mais aussitôt, réfléchissant sur les conséquences de cette démarche, il ajouta : « Mais cela ne vous « expose-t-il pas trop? » Le duc n'avait jamais songé au danger lorsqu'il s'agissait du service de Sa Majesté, fût-ce même pour des intérêts temporels, à plus forte raison lorsqu'il était question de l'éternité. « Sire, répondit-il, dût-il m'en « coûter la vie, je vous en amènerai un. » Il passa aussitôt dans la chambre prochaine, où ne voyant pas un seul catholique, il ne put s'adresser qu'au comte de Castle Machlor qu'il envoya sur-le-champ; et, bien qu'on eût fait chercher plusieurs prêtres, le hasard voulut qu'on ne trouvât que le père Huddleston, ce moine bénédictin, qui avait tant contribué à aider le Roi à s'échapper après la bataille de Worcester. On le conduisit par un escalier dérobé dans un cabinet particulier. Le duc avertit le Roi, qui ordonna que tout le monde se retirât, excepté son frère; mais Son Altesse royale jugea à propos que lord Bath, gentilhomme de la chambre, alors de service, et lord Feversham, capitaine des gardes, demeurassent dans la chambre, disant au Roi que dans l'état de faiblesse où était Sa Majesté, il ne fallait pas qu'il demeurât entièrement seul avec elle.

Dès que tout le monde fut sorti, le duc appela M. Huddleston, que Sa Majesté reçut avec beaucoup de joie et de satisfaction, lui disant qu'il désirait mourir dans la foi et dans la communion de l'Eglise catholique; qu'il était sincèrement affligé des péchés de sa vie passée, et particulièrement d'avoir différé si long-temps sa conversion; qu'il espérait néanmoins dans les mérites du Christ; qu'il était en paix avec tout le monde, pardonnait à ses ennemis, et demandait pardon à ceux qu'il pouvait avoir offensés, et que s'il plaisait à Dieu de lui rendre la santé, il était résolu, par ses secours, à changer de vie. Alors il fit, avec beaucoup d'attendrissement, une confession générale, et prononça son acte de contrition avec beaucoup de piété et de componction. Cela dura environ une heure, et ayant désiré recevoir tous les secours destinés aux mourans, il continua à faire de pieuses éjaculations, levant fréquemment les mains au ciel, et s'écriant: « Miséricorde! mon « doux Jésus; miséricorde! » jusqu'à ce qu'enfin le prêtre fut au moment de lui donner l'extrême-onction : le Saint-Sacrement étant arrivé au moment où elle finissait, il demanda à Sa Majesté si elle désirait le recevoir. Elle répondit qu'elle le désirait vivement, s'il l'en jugeait digne. En conséquence, le prêtre, après quelques préparations, s'étant approché pour le lui donner, il se leva sur son lit, disant: « Laissez-moi recevoir

Digitized by Google

« mon divin Seigneur dans une posture plus con-
« venable que couché sur mon lit ; » mais comme on l'engagea à ne se point trop agiter, il répéta son acte de contrition et reçut le viatique avec beaucoup de piété et de dévotion. Après quoi, le père Huddleston, lui ayant fait une courte exhortation, le laissa dans un tel repos d'esprit, qu'il envisagea la mort qui s'approchait, avec toute la tranquillité imaginable et le courage d'un chrétien.

« On fit ensuite rentrer tout le monde, et le Roi alors exprima pour le duc tout ce qu'il est possible d'imaginer de tendresse et d'amitié. Il déclara hautement combien il ressentait l'affection que lui avait témoignée son frère durant tout le cours de sa vie, et particulièrement dans cette dernière occasion, le loua de sa parfaite soumission et de sa constante obéissance à tous ses commandemens, et lui demanda pardon des traitemens rigoureux par lesquels il avait si long-temps exercé sa patience. Il dit toutes ces choses d'une manière si affectueuse qu'il arracha des torrens de larmes à tous ceux qui étaient présens. Il parla aussi à la Reine avec beaucoup de tendresse ; en un mot, ne négligea rien de ce qu'un temps si court lui permit de dire et de faire, ou pour se réconcilier avec Dieu, ou pour satisfaire ceux qui pouvaient avoir à se plaindre de lui sur la terre, se disposant à la mort avec la piété et le calme qui conviennent à un chrétien, et le cou-

rage qui convient à un Roi. » Il conserva sa tête parfaitement libre jusques environ une heure avant sa mort; alors la connaissance commença à lui manquer, et il mourut entre onze heures et midi, le vendredi 6 février 1685.

Sa mort fut universellement déplorée. Il avait été généralement aimé pendant sa vie. La mauvaise volonté de ceux qui l'avaient le plus tourmenté venait plutôt de haine contre son pouvoir et son titre que d'aucune aversion pour sa personne. Il ne manquait d'aucune des qualités capables de faire la gloire d'un prince et le bonheur d'une nation. Quelques désordres, seulement, et quelques faiblesses ternissaient l'éclat de ses vertus naturelles, qui faisaient d'ailleurs l'admiration de ses voisins aussi bien que l'amour et la tranquillité de ses sujets. Il était si spirituel dans sa conversation, si affable de caractère et d'un accès si facile, qu'il se faisait chérir au-delà de l'expression de tout ce qui avait l'honneur de vivre auprès de lui. Cependant quelques uns abusaient de cette débonnaireté pour s'en faire un sujet de mépris, ainsi que de sa douceur et de sa clémence naturelle pour troubler son gouvernement, ce qu'il supporta si long-temps que cela fit mettre en question son courage et son jugement. Mais il sut montrer à la fin qu'il ne manquait ni d'art pour contre-miner les manœuvres de ceux qui le méprisaient ainsi, ni de courage pour briser ces

Digitized by Google

esprits opiniâtres qui espéraient le faire échouer sur le même écueil où avait si misérablement péri le Roi son père. Cependant son excessif amour du repos le porta à reculer si long-temps devant les mesures nécessaires, qu'il souffrit plusieurs irrégularités dans son gouvernement et l'injuste oppression des innocens, particulièrement à l'occasion du complot inventé par Oates, jusqu'à ce qu'enfin, réveillé par les avertissemens journaliers de son frère, il brisa ses fers et fit reparaître le pouvoir royal dans sa vigueur et son éclat naturel qu'il conserva ensuite jusqu'à sa mort.

FIN DU TOME SECOND.

Biblioteca Nazionale Fondo Palatino Firenze
SBN

Digitized by Google

ogle